

Le Putsch d'Alger

Maurice Vaisse

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

**Maurice
Vaïsse**
**Le putsch
d'Alger**

Odile
Jacob
histoire

© ODILE JACOB, AVRIL 2021
15, RUE SOUFFLOT, 75005 PARIS

www.odilejacob.fr

ISBN : 978-2-7381-5496-5

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 et 3 a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Ce document numérique a été réalisé par [Nord Compo](#).

Introduction

« Rendez-vous devant la librairie Gibert à 17 heures. Nous pourrions bavarder discrètement au jardin du Luxembourg. » C'est ainsi qu'un haut fonctionnaire de la Préfectorale m'avait proposé de me raconter comment il avait vécu les journées du putsch : à l'abri d'oreilles indiscretes, et bien entendu sans recours à un magnétophone. C'était le 4 novembre 1983, à la suite de la publication du livre qu'André Versaille m'avait proposé d'écrire. Un peu plus de vingt ans après les faits, l'événement suscitait toujours autant les passions.

En 1982-1983, lorsque j'ai écrit la première version de ce livre, du fait du caractère encore brûlant de la question, les silences de certains ouvrages, les refus de témoigner que j'ai dû essuyer, les airs entendus de ceux qui savent et ne veulent pas dire, tout cela constituait pour un historien un problème à la fois documentaire et méthodologique. Pas question d'un recours aux archives : en 1983, on était sous le régime de la loi de 1978 qui édictait un délai de trente ans, en réalité de soixante ans, pour les documents concernant les questions « intéressant la sécurité de l'État ou la défense nationale ». Comment faire de l'histoire sans avoir accès aux archives ? Pour autant, la documentation n'était pas déficiente. Des journalistes avaient écrit à chaud des livres remarquablement informés^a. Quelques acteurs avaient rédigé des ouvrages, écrit leurs mémoires, livré leurs souvenirs et, si les procès n'avaient pas apporté de révélations, ils avaient tout de même mis en lumière certains faits. Au cours de l'été 1961, *Le Nouveau Candide* (hebdomadaire créé pour contrebalancer l'influence

de *L'Express*) avait publié vraiment « à chaud » les Carnets du colonel Godard, c'est-à-dire l'agenda heure par heure des journées du 17 au 22 avril, qui donnent des informations remarquables sur les préparatifs et les premières heures du putsch. Surtout, j'avais eu la chance de voir mon travail facilité par différentes personnes, qui avaient accepté de m'aider et de répondre à mes questions, même s'il ne m'avait pas paru possible de faire une enquête systématique. Parmi elles, le général Christienne, alors chef du Service historique de l'armée de l'air (SHAA), m'avait non seulement autorisé à avoir accès aux « interviews » des généraux Challe et Jouhaud, mais il m'avait lui-même donné son témoignage sur ces événements. Seule réserve, mais de taille : ne pas révéler mes sources, en raison du fait que, en 1983, la plupart des acteurs vivaient encore, ce qui explique l'absence de références^b.

Reprendre l'étude vingt-sept ans après à l'aide des archives presque toutes ouvertes est un exercice intellectuel stimulant et une source de réflexion sur leur bon usage. Je n'ai en effet pas modifié la structure de l'ouvrage de 1983, car ses grandes articulations et ses principales conclusions me semblent toujours valides. Était-il donc nécessaire de publier un nouveau livre ? Et le recours aux archives est-il bien utile ? Les historiens ont-ils raison de fonder leurs travaux sur des sources originales si les journalistes et les politologues peuvent écrire des études qui, pour l'essentiel, ne sont pas démenties par les travaux des historiens ?

Pourquoi un nouveau livre ? Je dirais d'emblée que l'apport documentaire est tel que la différence entre les deux textes équivaut un peu à ce que serait la comparaison entre un film muet en noir et blanc à un film parlant et en couleurs. Depuis 1983, en vingt-sept ans, cet apport est en effet considérable : des dizaines (peut-être des centaines) d'ouvrages ont été publiés sur cette période de la V^e République et de la guerre d'Algérie, dont beaucoup, en particulier des témoignages, évoquent ces années 1960. Certains d'entre eux sont remarquables par leur précision, car ils sont fondés sur des archives conservées par les auteurs-acteurs : c'est le cas des mémoires de Jean Morin, par exemple^{c1}, mais pas de tous les témoignages écrits après coup. On en a une illustration dans l'ouvrage du général Jean Simon, *La Saga d'un Français libre*². L'auteur évoque une conversation téléphonique avec le général Challe sans la dater précisément, mais en

la plaçant dans la soirée du 21 avril, ce qui est extrêmement improbable. Il parle de la nuit du 21 au 22 avril, évoquant l'assistance de Michel Debré à une soirée de l'Opéra, alors que celui-ci, grippé, avait décliné sa participation à la représentation de la Comédie-Française. Il insiste sur le fait que le général Gambiez est « peu familier des affaires algériennes », alors qu'il venait de commander le corps d'armée d'Oran de l'été 1958 à février 1961. Il évoque sa propre fuite d'Algérie, en disant qu'il est reçu le dimanche matin par le général de Gaulle, alors que, selon l'agenda du Général qui fait foi, c'est le mardi 25 avril à 10 heures que le général Simon est reçu à l'Élysée³.

Et surtout, il y a les archives. Aux Archives nationales, j'ai eu la chance de pouvoir consulter les papiers du fonds Solférino^d, d'où j'extrais certaines pépites, comme le journal de marche des aides de camp du général de Gaulle, à la fois précis et émouvant ; les notes prises en Conseil des ministres par Louis Terrenoire ; aux Archives nationales d'outre-mer (Anom), les papiers d'un modeste fonctionnaire de préfecture qui a eu la bonne idée de conserver les télégrammes de l'époque et de les confier aux Anom ; aux archives de la préfecture de police, les papiers qui permettent de suivre pas à pas le dispositif de protection mis en place par le préfet Papon ; aux archives du Centre d'histoire de la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP), les papiers de Michel Debré – absolument passionnants – et ceux du général Le Puloch qui, pour être moins abondants, sont extrêmement utiles pour comprendre l'état d'esprit de l'armée. Sans parler des archives de la Fondation Charles de Gaulle avec les fonds Barberot et Morin ; et des Archives diplomatiques, où se trouvent les papiers très complets de Louis Joxe, ministre d'État chargé des Affaires algériennes. Les archives du Service historique de la Défense (SHD) sont extraordinairement abondantes, si bien que l'auteur est pris de vertige tant la documentation bibliographique et archivistique est littéralement inépuisable, au point que – rappel opportun de modestie – on ne peut prétendre ni à l'exhaustivité ni à l'irrévocabilité de ses propos. C'est pour l'auteur l'occasion de dire à la fois son attachement à une histoire fondée sur les archives et son irritation face aux difficultés d'y accéder, malgré la bonne volonté et l'amabilité des archivistes. Ainsi, il estime qu'aucune des dérogations imposées pour les consulter n'était nécessaire, étant donné l'innocuité avérée de

ces papiers. Quant à contraindre un chercheur à solliciter des dérogations obtenues avant lui par d'autres, c'est un exercice chronophage pour tout le monde et dont la justification ne me paraît pas fondée. Enfin, solliciter des archives classifiées relève du parcours du combattant qui n'a jusqu'à présent pas abouti, malgré la coopération des services d'archives. Il serait temps de mettre un peu de bon sens dans les contraintes imposées aux chercheurs en histoire contemporaine. Relisant en avril 2020 cet avant-propos écrit en 2011, je constate que j'ai eu de la chance de travailler avant la mise en application de l'Instruction générale interministérielle n° 1300 (IGI 1300), qui impose un véritable frein à la recherche dans mon domaine : presque tous les papiers consultés alors étaient estampillés « Secret », il m'aurait fallu des mois pour y accéder^e.

Quant aux archives orales, elles sont très nombreuses : que ce soit celles du Service historique de l'armée de l'air ou le fonds remarquable constitué par Odile Rudelle et conservé au Centre d'histoire de la FNSP. Cinquante ans après les événements, l'existence de ces sources est extraordinairement utile au chercheur qui a ainsi la possibilité d'être directement confronté au témoignage des principaux acteurs. C'est pour moi l'occasion de saluer la qualité et l'intérêt exceptionnels de cette enquête. Plus modestement, mais avec passion en 1983 et dans les années suivantes, j'ai pu recueillir le témoignage oral ou écrit de certains des hommes concernés par cet épisode de l'histoire de France. Je pense en particulier au colonel Rodier qui, devenu gardien du Mémorial de Verdun, avait gardé – avec son accent pied-noir – sa passion pour l'Algérie française, et au capitaine de la Légion étrangère Le Tanoux, que j'ai pu longuement « interviewer » avec Marie Dumont. Enfin, il y a les sources audiovisuelles, les photos et surtout les films de télévision. Je pense en particulier aux remarquables émissions consacrées à l'Algérie par le magazine *Cinq Colonnes à la une*, que j'ai pu visionner.

Au final, ce livre n'est pas une histoire de la guerre d'Algérie mais un récit et une réflexion sur un conflit franco-français concernant les origines et la révolte d'avril 1961 et de ses suites. L'ouvrage ne traite pas de la guerre de libération menée par les Algériens. De même, j'ai voulu en circonscrire l'objet au putsch lui-même à l'exclusion de l'épisode de l'Organisation armée secrète (OAS). L'événement en lui-même est bref : quatre jours, cinq nuits à peine. En revanche, le temps

court du putsch renvoie à un temps long de l'armée française. De sa crise, qui remonte à 1940, le putsch est le révélateur. Mais son histoire n'explique pas pour autant les raisons de l'échec, analysées à la lumière de ce qu'en pensait l'opinion à l'époque et de ce que la documentation à notre disposition nous permet d'avancer. Grâce à des sources nouvelles, j'ai précisé et détaillé les événements de ces quatre jours ; j'ai développé particulièrement les réactions de l'Élysée, de Matignon, de la population française, et les répercussions dans la vie politique. J'ai pu étoffer l'étude sur les réactions internationales et les interférences avec ce conflit franco-français, qui se greffe sur un conflit de décolonisation long, intense, sanglant.

Un conflit franco-français né de la guerre d'Algérie

Colonisée depuis plus d'un siècle, l'Algérie du milieu du ^{xx}e siècle a connu une alternance de régimes d'assimilation politique et de simple association au domaine français. À la fin du ^{xix}e siècle, elle tient une place à part dans l'Empire français par l'ancienneté de sa colonisation, par sa proximité au domaine métropolitain et par un important peuplement européen (français et méditerranéen) qui est surimposé en terre d'Islam à une population arabe et berbère. Pendant la Première Guerre mondiale, elle apporte une contribution importante à l'effort militaire français. Elle bénéficie d'une relative modernisation économique, mais les musulmans algériens ne jouissent pas des droits politiques et les tentatives de libéralisation (comme le projet Blum-Viollette en 1936) se heurtent à l'opposition des Européens d'Algérie, convaincus que toute réforme serait fatale à leur prééminence de fait. Si un futur leader nationaliste comme Ferhat Abbas n'a pas encore découvert la nation algérienne, un certain nationalisme se développe dans les milieux religieux et chez les travailleurs musulmans nord-africains en France, où Messali Hadj recrute des membres pour le Parti du peuple algérien (PPA).

L'histoire s'accélère au moment de la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle le rôle de l'Algérie grandit. Alger devient la capitale

de l'effort allié en Méditerranée et la capitale politique de la France jusqu'à la libération de Paris. *Le Manifeste du peuple algérien*, publié par Ferhat Abbas en février 1943, réclame la reconnaissance de l'autonomie politique de l'Algérie comme nation souveraine. Et au moment où on célèbre la victoire sur le nazisme, une insurrection dont la répression fait plusieurs milliers de victimes arabes secoue le Constantinois le 8 mai 1945.

Le statut de l'Algérie de septembre 1947 – une assemblée algérienne à deux collèges à pouvoirs strictement financiers – ne suffit pas à satisfaire les élites algériennes, même s'il accorde le droit de vote à tous les Algériens : c'est un système inégalitaire (ségrégation en deux collèges) et autoritaire (le gouverneur général exerce les pouvoirs politiques sur trois départements français). Le Mouvement nationaliste algérien (MNA) se divise en partisans et adversaires de Messali Hadj. Du courant nationaliste révolutionnaire naît le Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) mené entre autres par Aït Ahmed, Ben Bella et Khider, qui préparent le soulèvement de la Toussaint dans la clandestinité et avec le soutien de l'Égypte et de la Ligue arabe.

Lorsque éclate l'insurrection le 1^{er} novembre 1954, c'est la surprise. Depuis 1945, le pays est calme. Les deux communautés sont certes juxtaposées mais coexistent sans animosité. La révolte semble limitée à une région traditionnellement agitée (Aurès) et le fait de quelques dizaines de hors-la-loi. Les autorités françaises s'empressent de faire savoir qu'entre l'Algérie et les autres pays d'Afrique du Nord, auxquels on va concéder l'indépendance, il y a une différence notable : « L'Algérie, c'est la France. » En effet, le mythe de l'Algérie française cache les causes profondes de l'insurrection. Le fossé s'approfondit entre le million d'Européens qui, loin d'être tous de riches colons, sont pour la plupart des citadins attachés à l'Algérie qu'ils considèrent à la fois comme leur pays et comme le prolongement de la France de l'autre côté de la Méditerranée et les huit millions d'Algériens musulmans de plus en plus nombreux (taux d'accroissement naturel : 2,5 % par an), des ruraux pour la plupart, menacés par la paupérisation, peu scolarisés, et sous-administrés.

Les efforts tentés en 1955 par le gouverneur général Jacques Soustelle en faveur d'une politique d'intégration se heurtent à la fois aux Européens d'Algérie accrochés au *statu quo* et aux nationalistes

algériens regroupés au sein du Front de libération nationale (FLN). Le conflit, loin de s'apaiser, se durcit et s'étend. Les massacres d'août 1955 approfondissent le fossé entre les deux communautés. Impossible de susciter désormais le moindre interlocuteur valable. Par la propagande religieuse et patriotique et le recours au terrorisme, le FLN contraint toute l'Algérie à basculer dans la guerre et la population musulmane à choisir son camp.

Du coup, le gouvernement de Front républicain de Guy Mollet, qui avait promis la paix en Algérie, fait la guerre. Il cède devant l'émeute à Alger (6 février 1956) et nomme Robert Lacoste ministre résidant en Algérie, il accroît le nombre de militaires du contingent par le rappel des disponibles, il étend l'état d'urgence en Algérie. Consolidé par le congrès de la Soummam (août 1956), le FLN rejette le triptyque de Guy Mollet (cessez-le-feu, élections libres, négociations) ; il y oppose son préalable de l'indépendance et il continue de marquer des points sur le plan diplomatique, surtout après la déroute de l'expédition de Suez, et de trouver l'adhésion de la population algérienne. Au début de 1958, la guerre continue et aucune solution n'est en vue : la loi-cadre de février 1958 reconnaît la personnalité algérienne tout en affirmant que l'Algérie fait partie intégrante de la République française.

De la faiblesse de la IV^e République qui semble incapable de venir à bout de l'insurrection algérienne, de la crainte éprouvée par les Européens d'Algérie de voir le pays abandonné au FLN, et de la volonté de l'armée de ne pas céder une fois de plus sortent la crise de mai 1958 et le retour au pouvoir du général de Gaulle. C'est le triomphe ambigu de ceux qui en ont été les acteurs, le général Salan – commandant en chef qui a couvert l'émeute à Alger – et son adjoint pour les forces aériennes, le général Jouhaud. Tout en relançant l'effort militaire confié au général Challe, de Gaulle propose « la paix des braves » et met en place un vaste effort de modernisation économique par le biais du plan de Constantine. Mais les effets en sont limités, et le FLN constitue le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) dirigé par Ferhat Abbas.

L'évolution de la politique algérienne du général de Gaulle, qui le conduit de l'idée d'autodétermination (septembre 1959) à celle d'Algérie algérienne (novembre 1960), aboutit à renforcer l'hostilité des pieds-noirs qui accusent de Gaulle de trahison et d'une partie de

l'armée qui reproche au pouvoir de la frustrer d'une victoire à portée de main. À deux reprises, la V^e République est secouée par la conjonction de ces deux oppositions : lors de la semaine des Barricades (janvier 1960), et surtout lors du putsch des généraux. La France serait-elle devenue un pays de coup d'État militaire ?

Instinctivement, inconsciemment, on a utilisé des termes étrangers pour désigner ces événements d'avril 1961 à Alger. Le mot allemand *Putsch* s'est imposé par analogie aux tentatives de coups de force qui avaient bénéficié de l'appui de l'armée contre la république de Weimar, comme le putsch de Kapp en 1920 et celui de Hitler à Munich en 1923. De son côté, de Gaulle parle de *pronunciamiento* par analogie à la sédition du général Franco en 1936 contre la République espagnole, qui a pris naissance dans l'armée coloniale du Maroc, ou aux coups d'État à répétition qui scandent la vie des Républiques sud-américaines.

Certes depuis la révolution de 1789, la France a connu des prises de pouvoir par la force mais, en réalité, rien de comparable. Le 18 Brumaire est préparé avec la complicité du pouvoir législatif. Le coup d'État du 2 décembre 1851 est commis par le président de la République lui-même. Quant à la III^e République, elle inaugure – après les crises du boulangisme et de l'affaire Dreyfus – une période où les sphères militaire et politique sont clairement délimitées : les militaires sont astreints à se tenir éloignés de la politique ; les politiques font toute confiance aux militaires dans la conduite des armées. À partir de 1940, rien ne va plus. La Seconde Guerre mondiale et les conflits de décolonisation inversent les rapports entre militaires et politiques, allant jusqu'au putsch ([chapitre 1](#)), à la suite de crises à répétition opposant l'armée à la nation ([chapitre 2](#)). Pourquoi et comment le putsch d'avril 1961 échoue-t-il alors que celui de mai 1958 avait réussi à faire chanceler la IV^e République ([chapitre 3](#)) ? Quelles en sont les séquelles ([chapitre 4](#)) ? Et la France serait-elle devenue un pays de *pronunciamiento* (conclusion) ? L'ambition de ce livre est de redonner à cet événement sa place dans l'histoire contemporaine de la France.

La deuxième édition de ce livre publiée en 2011 chez André Versaille éditeur a eu une durée de vie limitée en raison de difficultés éditoriales.

Tout en gardant à André Versaille ma reconnaissance pour m'avoir

convaincu, il y a plus de quarante ans, de travailler sur l'Algérie, j'ai accepté avec gratitude la proposition de Bernard Gotlieb de publier une troisième édition enrichie de ce livre aux éditions Odile Jacob, à paraître soixante ans après l'événement.

J'en explique la genèse dans un texte plus personnel en guise d'épilogue, et en ayant le privilège d'y inclure un texte inédit de Pierre Racine : « Adieu l'Algérie ».

a. C'est le cas du livre de Jacques Fauvet et Jean Planchais, *La Fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961 ; cf. aussi Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963. Et Yves Courrière a publié *La Guerre d'Algérie*, dont le tome 3, *L'Heure des colonels* (1970), et le tome 4, *Les Feux du désespoir* (1971).

b. Bernadette Buiret m'avait aidé à dépouiller la presse. André Bach, futur chef du Service historique de l'armée de terre (SHAT), et Guy Pervillé avaient bien voulu relire mon manuscrit et me faire bénéficier de leurs remarques avisées.

c. Les notes de référence signalées en chiffres arabes sont en [fin de volume](#).

d. Les archives de la présidence de la République, déposées aux Archives nationales, se composent de deux fonds distincts par leur entrée et leur contenu : la partie Élysée conserve surtout les documents relatifs aux relations internationales ; la partie Solférino désignée ainsi parce qu'elles proviennent du 5 rue de Solférino, où le Général avait fait transférer certains dossiers conservés à la présidence.

e. Cf. sur le problème des archives classifiées, mon article : « Un historien face au secret des archives », 20 & 21. *Revue d'histoire*, 2019/3, no 143, p. 149-155.

f. Je voudrais dire ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé à un titre ou à un autre, en particulier à accéder à la documentation ou à en disposer : Colette Barbier, Nathalie Buffet, Georgette Elgey, Nicole Even, Patrick Facon, Pascal Geneste, la commissaire divisionnaire Gicquel, Daniel Hick, Jean Mendelson, Catherine Oudin, Philippe Oulmont, Guillaume Papazoglou, Dominique Parcollet, Christian Oppetit, Isabelle Neuschwander, Caroline Piketty, Françoise de Ruffray. Les lectures critiques de Chantal Morelle et d'André Versaille m'ont énormément aidé à améliorer le « manuscrit ». Étienne Santiard a soigneusement relu la troisième édition.

Le putsch (22-25 avril 1961)

La surprise d'Alger (samedi 22, dimanche 23 avril)

Le samedi 22 avril 1961, à 7 heures du matin, éclate une nouvelle stupéfiante sur les ondes de Radio-Alger : « Ici Radio France. L'armée a pris le contrôle de l'Algérie et du Sahara... L'Algérie française n'est pas morte... Il n'y a pas et il n'y aura jamais d'Algérie indépendante. Vive l'Algérie française pour que vive la France. »

Quelques instants plus tard, un discours lève un coin du voile (cf. [documents](#)). C'est une proclamation du général Challe à l'intention de l'armée française en Algérie. L'ancien commandant en chef annonce qu'il est en Algérie avec les généraux Zeller et Jouhaud et « en liaison avec le général Salan » en vue de tenir le serment que l'armée garderait l'Algérie « afin que nos morts n'aient pas péri pour rien ». Il condamne « le gouvernement de capitulation » pour avoir voulu livrer l'Algérie à la rébellion, c'est-à-dire au communisme, et il exalte l'armée « au service de la France et garante du territoire national ». À 9 heures, le même poste diffuse un « ordre du commandement militaire » instituant l'état de siège. Dans son article 5, cet ordre annonce la création d'un tribunal militaire pour « juger les individus ayant participé directement à l'entreprise d'abandon de l'Algérie et du Sahara » et il ajoute : « Toute résistance sera brisée d'où qu'elle vienne. » Comment « Alger s'est-elle réveillée dans les bras d'un autre maître¹ » ? La reconstitution des événements est rendue possible par l'abondance des sources disponibles².

Au cours de la nuit, vers 2 heures du matin, des unités parachutistes et légionnaires avaient pris position dans toute la ville et contrôlaient tous les centres nerveux : délégation générale au gouvernement général, état-major interarmées au quartier Rignot, corps d'armée d'Alger à la caserne Pélissier, radiodiffusion et télévision, Palais d'été, aérodromes, commissariat central^a. Au Palais d'été, les commandos parachutistes ont escaladé les murs du parc, désarmé les nombreux gendarmes qui n'avaient pas présenté de résistance et arrêté le délégué général, Jean Morin, son secrétaire général, le directeur de la Sûreté nationale, Jacques Aubert, et le ministre des Transports, Robert Buron, venu présider un banquet de la chambre de commerce d'Alger et régler des affaires relevant de son département. À 2 h 10 du matin, Robert Buron est réveillé brusquement : « Excusez-moi, monsieur le ministre, et ne riez pas. Le palais est investi par les parachutistes. M. Morin pense que vous préférerez les recevoir debout plutôt que dans votre lit. Je vous assure, ce n'est pas une plaisanterie³. » Même scénario au Fort l'Empereur, où le préfet de police Jannin et le colonel de gendarmerie Debrosse sont arrêtés sans difficulté. Les responsables civils et militaires sont hors d'état d'empêcher le déroulement de l'opération. Toutefois, Jean Morin, profitant d'une liberté de manœuvre passagère (car les paras n'ont pas découvert le standard téléphonique du Palais), avait pu joindre au téléphone Paris et les principaux postes de commandement. Les commandants des corps d'armée d'Oran et de Constantine ont affirmé leur fidélité. Prévenu de la menace d'un coup de force, le préfet de la région maritime, l'amiral Querville, s'est enfermé à l'Amirauté et reste loyal à de Gaulle. Le général Bigot, commandant la 5^e région aérienne, assure qu'il ne sait pas ce qui se passe.

À l'aube du 22, le général Challe peut être satisfait. Il est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi en compagnie du général Zeller et du colonel Broizat en bénéficiant de la complicité du général Nicot (1911-2004), major général de l'armée de l'air, et du général Bigot. Ils ont alors appris que la date du putsch venait d'être retardée de vingt-quatre heures. Toute la journée de vendredi, Challe l'a passée dans le PC des commandos parachutistes, villa Poirson aux Tagarins, à revoir les plans tactiques établis par le colonel Godard, à rédiger sa proclamation et à s'assurer que les chefs d'unité, qui s'étaient déclarés pour le putsch, marcheraient bien. Jouhaud avait rejoint Challe et

Zeller. Le colonel Godard avait quitté Paris par l'avion régulier d'Air Algérie. De son côté, le colonel Argoud, accompagné du colonel Gardes, était arrivé en Algérie, il avait vu le colonel de La Chapelle, commandant le 1^{er} régiment étranger de cavalerie (REC) qui l'avait assuré de son concours, et le général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine. Tout semblait parfaitement mis au point. « Dix-neuf objectifs prévus ; pour chaque objectif, une enveloppe destinée à chaque chef de mission ; dans chaque enveloppe, l'itinéraire à suivre, le plan des lieux, l'horaire. Rien n'y manque... même pas les guides⁴. » Il disposait des commandos parachutistes du commandant Robin^b et du 1^{er} régiment étranger de parachutistes (REP) dont plusieurs anciens officiers, en particulier le capitaine Sergent, étaient prêts à reprendre leur commandement. En l'absence du colonel Guiraud, en permission, le chef du 1^{er} REP, le commandant de Saint-Marc, avait réservé sa réponse jusqu'au moment – le 21 avril à 13 h 30 – où il s'était fait expliquer par Challe les buts du mouvement.

Cependant quelque chose avait filtré. Dans la journée du 21 avril, des renseignements concordants évoquent l'hypothèse d'un putsch. Dans l'après-midi, le lieutenant-colonel Rivière, chef de la Sécurité militaire dans le corps d'armée d'Alger (CAA), informe de l'imminence d'un putsch le colonel Moullet, commandant le secteur autonome d'Alger-Sahel, qui, à 18 heures convoqué par le général Vézinet, commandant le corps d'armée d'Alger, lui confirme le renseignement qu'il avait déjà reçu du général Simon, commandant la zone est-algéroise à Tizi Ouzou, prévenu à 16 h 30 par un des conjurés^c. Le délégué général, Jean Morin, et le général Gambiez, commandant en chef en Algérie, avaient été alertés et le plan Jupiter mis en œuvre. À 20 heures au palais Carnot, le colonel Moullet réunit les responsables du maintien de l'ordre dans le secteur d'Alger-Sahel et arrête les mesures susceptibles (barrages, patrouilles) de faire échec à une action d'unités militaires, par tous les moyens, « y compris par le feu ». Pour y faire face, les autorités du maintien de l'ordre ont à leur disposition 8 escadrons de gendarmes mobiles et 5 de CRS. Mais n'était-ce pas un faux bruit de plus ? Le général Gambiez avait alors téléphoné au général Saint-Hillier commandant la 10^e division parachutiste (DP), qui dînait avec plusieurs officiers du 1^{er} REP parmi lesquels le commandant de Saint-Marc qui l'avait rassuré : « Mon général, vous pouvez être tranquille⁵. » Cela est confirmé par le général Vézinet qui,

ayant contacté le général Saint-Hillier, assure (d'après l'officier de permanence à Zéralda) que « tout va bien au 1^{er} REP, où tout le monde dort ! ». Plus tard dans la nuit vers 0 h 30, ayant eu connaissance de mouvements de camions militaires de la 10^e DP vers Alger, le général Gambiez avait décidé d'en avoir le cœur net. Vers 1 h 40, il se dirigeait avec le général Saint-Hillier, vers Zéralda, PC du 1^{er} REP, mais il n'avait pas eu le temps d'y arriver. En route, il rencontrait la colonne du 1^{er} REP en marche (convoy de 35 camions GMC et 3 jeeps) vers Alger et tentait de s'y opposer par une course-poursuite qui le conduisit jusque sur le Forum. Occasion de confrontations dramatiques et de mots célèbres, d'ailleurs démentis. À 1 h 55, Gambiez se place devant un camion, d'où un légionnaire goguenard dit au chauffeur : « Passez-leur dessus ! » Gambiez se tourne vers les patrouilles de CRS : « Messieurs, vous êtes en présence d'une armée en état d'insurrection. » Les CRS laissent faire. Moment de désarroi pour Gambiez, qui tente de repartir, mais le lieutenant Durand-Ruel tire une balle de pistolet dans le pneu arrière pour immobiliser le véhicule dans lequel se trouvent Gambiez et Saint-Hillier. Alors que le général Vézinet vient de confirmer au colonel Moullet de s'opposer par tous les moyens, y compris par le feu, à la pénétration de cette colonne dans Alger, à 2 h 18 du matin, les paras font irruption dans le PC du général Vézinet, caserne Pélissier, et le ceinturent. « Un lieutenant descend avec la crosse de sa carabine, le portrait officiel du général de Gaulle accroché au mur⁶. » Entre-temps, à 1 h 50 du matin, les parachutistes ont encerclé le Palais d'été. Le commandant Guyard, chef de la défense du Palais, a donné l'ordre d'ouvrir le feu à une sentinelle, qui s'est retirée. À 2 heures, la Délégation générale est à son tour investie. À 2 h 25, les paras encerclent la CRS 52 qui défend la grande poste d'Alger et s'y installent. Alerté à 1 h 15, le commissariat central est aisément occupé à 2 h 50. Contrairement aux ordres reçus, le commandant de la CRS cède la position sans combattre, pour éviter les pertes humaines. C'est seulement à 5 h 30 que les parachutistes découvrent et occupent le standard téléphonique du Palais d'été. Pendant tout ce temps, Jean Morin a pu échanger avec l'Élysée, Matignon (le Premier ministre Michel Debré et le ministre des Affaires algériennes Louis Joxe), les préfectures d'Algérie, l'amiral Querville, M. Vieillescazes (directeur de cabinet de Jean Morin) et d'autres autorités.

Les différentes personnalités civiles et militaires arrêtées, y compris le procureur de la République Jourdan, restent sur place au Palais d'été jusqu'au dimanche soir à écouter la radio, lire des journaux, discuter, jouer au bridge. Puis elles sont emmenées dans la nuit de dimanche à lundi à In Salah, à 1 200 km d'Alger, avec impossibilité de communiquer avec l'extérieur^d. Selon Jean Morin, elles adoptent le « moral d'acier de voyageurs qui effectueraient un périple touristique au Sahara ».

Nulle part, le 1^{er} REP et le groupement des commandos parachutistes (GCP) du commandant Robin n'ont rencontré de résistance. Les forces de l'ordre n'ont pas manifesté d'hostilité à l'insurrection. Les barrages mis en place par la gendarmerie mobile ne peuvent s'opposer à l'avance des parachutistes. La situation est trop défavorable pour utiliser les armes. Toute résistance semble vouée à l'échec. Sur le Forum, les CRS refusent d'obéir aux injonctions du général Gambiez qui les presse de s'opposer aux légionnaires. Au Fort l'Empereur, les gardes-mobiles fraternisent avec les paras. Les calculs optimistes des putschistes se réalisent. À la caserne Pélissier, à l'état-major du général Vézinet, qui commande le corps d'armée d'Alger, les heurts sont plus violents. Pas de victime à la seule exception du maréchal des logis Pierre Brillant, qui gardait l'émetteur radio d'Ouled Fayet, investi vers 2 heures du matin.

Grâce à l'effet de surprise, le putsch semble avoir parfaitement réussi à Alger. Les autorités civiles et militaires légales sont hors d'état d'agir. Tous les objectifs sont aux mains des putschistes. Les généraux Challe, Jouhaud et Zeller rejoignent à l'aube l'état-major interarmées, quartier Rignot, créent un conseil supérieur de l'Algérie et se répartissent les tâches : Challe reprend son titre de commandant interarmées, Jouhaud s'occupe des rapports avec les communautés, Zeller du domaine économique. Le colonel Godard, ancien directeur de la Sûreté nationale en Algérie, s'installe à la caserne Pélissier pour prendre provisoirement le commandement du corps d'armée d'Alger. Brève et vive conversation avec le général Vézinet, auquel il demande de consentir à voir le général Challe « parce qu'il faut jouer l'unité de l'armée ». Refus de Vézinet qui est alors interné avant d'être emmené à In Salah. Godard reçoit ensuite les différentes autorités. « Brutal comme à son habitude », il interroge le chef des CRS, le colonel de Rosnay : « Alors d'accord^e ? » Rosnay lui explique que la mission des

CRS consiste à sauvegarder les personnes et les biens et qu'ils obéiront exclusivement à ses ordres. La discussion est bien plus violente avec le capitaine de vaisseau Pacaud⁸. Le général Bigot, qui commande l'armée de l'air en Algérie, se met aux ordres de Challe. À la radio, un passionné de l'Algérie française, et déjà éditorialiste à Radio-Alger au moment du 13 mai, André Rossfelder, prend possession de France V rebaptisée Radio France^e. Toutes les émissions légères ou fantaisistes sont annulées. On diffuse des marches militaires le matin et de la musique classique l'après-midi, et surtout de nombreux communiqués ou appels. Radio France invite les Algérois à manifester de la sollicitude aux soldats « en leur apportant tout ce qui pourrait leur faire plaisir ».

Une folle joie envahit les Algérois de souche européenne : « En une demi-heure, tout Alger est tricolore et les trolleys sont les premiers à promener dans toute la ville leurs joyeux petits fanions. Nous savons qu'en ce moment tout le monde est étreint de la même émotion, saisi de la même exaltation [...]. Dans la rue, les gens se congratulent et les soldats sont fêtés par la population [...]. Nous nous sentons revivre, libérés d'un poids, et nous croyons à la fin de nos souffrances⁹. » Nommé en février 1960 à Alger à la Direction de la Sûreté nationale en Algérie (DSNA), responsable du *Bulletin de renseignement quotidien* (BRQ), Roger Le Doussal est chargé de récupérer des documents sensibles dans l'immeuble du gouvernement général : il voit une foule européenne excitée, les étudiants en train de piller l'armurerie du commissariat central, boulevard Baudin, et des légionnaires criant avec un accent allemand : « À Paris ! À Paris¹⁰ ! » Arrivé à Alger avec pour mission de soutenir la politique du général de Gaulle – avant de se lancer dans la lutte anti-OAS –, Lucien Bitterlin est passé à tabac et incarcéré quelques heures avec le conseiller général Henri Jeunet¹¹. Au cours de la journée, le général Jouhaud rappelle le serment solennel de l'armée de garder l'Algérie française. Il assure les musulmans que l'armée ne les abandonnera jamais et qu'ils auront la place qu'ils méritent. Cette déclaration est suivie par une interview de deux anciens membres du FLN, Mabrouk Kouara et Meknèche, ralliés aux forces françaises qui affirment : « La masse des Algériens est profrançaise. » Dans l'ensemble, la population musulmane ne bouge pas ; toutefois, une fausse note est mentionnée par le seul *Journal d'Alger* : une certaine effervescence samedi matin dans le quartier

musulman de Belcourt, que l'arrivée de renforts et l'arrestation de meneurs stoppent. En revanche, lundi matin, Challe reçoit l'assurance que 400 étudiants musulmans pro-FLN de l'université d'Alger sont prêts à travailler avec les nouvelles autorités militaires. Les anciens combattants, sous la direction d'Auguste Arnould, essaient de faire revivre la fraternisation franco-musulmane de mai 1958. Sans grand succès...

Des putschistes le dos au mur

Tout n'est pas satisfaisant en effet. Le commandant Florentin, officier de l'état-major interarmées, vient rendre visite au général Gambiez pour lui demander de s'entendre avec Challe qui « a des difficultés ». Gambiez refuse. Cet incident montre que le putsch va se heurter à une certaine opposition. Pour ne pas cautionner le coup de force, tous les directeurs de service de la Délégation générale décident de ne pas paraître à leurs bureaux le samedi matin où, faut-il le rappeler, on travaillait à cette époque. Mais, pour éviter que la population ne pâtisse de leur attitude, ils donnent une délégation de pouvoir à leurs subordonnés. Deux d'entre eux plus engagés politiquement font davantage. François Coulet, directeur politique, se réfugie chez un de ses collaborateurs dans Alger, non sans avoir appelé à l'Élysée le secrétaire général Geoffroy de Courcel. Le directeur de l'Information, Jacques Coup de Fréjac, qui habite villa des Oliviers, part se cacher dans Alger, entre dans la clandestinité, circule dans sa voiture en klaxonnant « Algérie française » et organise un réseau d'information antiputschiste¹². Les stocks de ravitaillement dont dispose l'Algérie sont moins importants que prévu : ils permettent en gros de tenir un mois sauf pour les médicaments, le lait et surtout l'huile. Le général Zeller décide de mesures de contingentement, car dans l'après-midi de ce samedi ensoleillé, les Algérois ont envahi les grands magasins et dévalisé les rayons d'alimentation. À la mairie occupée se pressent des mariés nombreux en cette fin avril (les Algérois évitent en effet de se marier au mois de mai, mois de Marie). On leur libère une salle pour célébrer tout de même leur mariage ! Les échéances de fin de mois approchent et

spécialement le paiement des fonctionnaires. Il faut éviter tout retard, qui serait interprété comme un constat de carence. Mais c'est un problème à terme.

Sur le moment apparaît un problème beaucoup plus grave : à l'heure H, le Constantinois, la Kabylie, l'Oranais devaient se rallier au mouvement (cf. [carte de l'Algérie](#)). Or les ralliements tardent. À l'état-major interarmées, quartier Rignot, le chef d'état-major, le général Héritier, est invité à conserver ses fonctions dans la nouvelle équipe. Il se récusé et est remplacé par le colonel Coustaux. Dans l'armée de l'air, le général Bigot, commandant la 5^e région aérienne, n'est pas suivi par ses subordonnés directs, les commandants aériens à Oran et à Constantine. En Oranie, le général Clausse se préoccupe « de garder sa liberté de manœuvre ». Dans le Constantinois, le général Fourquet agit : il réunit ses officiers, prend contact avec d'autres chefs, veille aux déplacements de la *Caravelle* de Louis Joxe et d'Olié et insiste pour que Gouraud, commandant du corps d'armée de Constantine, ne cède pas. La Marine est franchement hors du coup : si cela n'a pas une réelle importance militaire, cela peut entraver le ravitaillement de l'Algérie¹³. L'amiral Querville rejoint l'amirauté qui devient un centre de ralliement des « loyalistes ». Pressé de prendre position en faveur du putsch, Querville refuse son concours à Challe, prend acte qu'une nouvelle hiérarchie de fait s'est établie à Alger et, pour mieux assurer sa liberté d'action, il prend le large vers Mers el-Kébir. En revanche, le lieutenant de vaisseau Pierre Guillaume décide spontanément de se ranger aux côtés de l'insurrection¹⁴. Pendant le putsch, il fait fonction d'adjoint marine et d'expert en matière maritime auprès du général Challe et il va essayer de convaincre d'autres marins à se rallier au putsch, en particulier ceux de la demi-brigade de fusiliers marins. Mais il se heurte non seulement à l'amiral Querville mais aussi à son adjoint, le commandant Pacaud, particulièrement ferme sur son opposition au putsch. À Challe qui lui explique sa démarche, Pacaud répond qu'il lui est impossible de donner son adhésion au putsch par loyalisme (tradition de la Marine) et parce qu'il ne croit pas à son succès, en raison du blocus inévitable⁸.

Commandant en chef des forces armées algériennes : général Bugeot, vice-amiral Querville

Corps d'armée d'Oran

Général de Pouilly

Commandant : général Bugeot

Zones

Nord : général de Mayeux

Sud : général Dornieux

Est : général Le Simon

Ouest : général Paillet

Centre : général Perrotat

(1) Commandement aérien tactique.

Quant aux chefs des corps d'armée d'Oran et de Constantine, ils ne marchent pas. Le général de Pouilly, commandant le corps d'armée d'Oran, qui n'approuve cependant pas l'infléchissement de la politique algérienne, est hostile à un mouvement qui mettrait l'armée en contradiction avec la nation. Il le dit à Challe qui lui téléphone dès le samedi 22 à 4 heures du matin¹⁶. « Pouilly téléphone à ses cinq généraux responsables de zone, leur explique sa position, recueille leur accord¹⁷. » Immédiatement, le général Challe décide d'envoyer à Oran le colonel Argoud s'assurer de la ville et désigne comme commandant en Oranie le général Gardy. Cet ancien inspecteur de la Légion étrangère est chargé de faire basculer le corps d'armée d'Oran avec l'aide du colonel Brothier, chef du 1^{er} régiment de la Légion étrangère. « Balayez-moi toute l'Oranie avec la Légion, sans hésiter, Gardy¹⁸. » Mais Gardy rencontre un accueil des plus froids auprès des officiers du corps d'armée d'Oran. Tout l'état-major se réfugie dans l'attentisme. Après avoir vu à Mers el-Kébir le ministre des Affaires algériennes Louis Joxe et le chef d'état-major général, le général Olié, envoyés par de Gaulle, le général de Pouilly décide de se replier le dimanche matin sur Tlemcen – avec le préfet inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire (Igame) – pour y exercer son commandement dans la légalité¹⁹. De sa base, Pouilly multiplie les appels à ses commandants de secteur. Le général Gardy et le colonel Argoud décident d'éliminer le noyau résistant de Tlemcen. Mais le colonel Brothier, commandant le dépôt de la Légion étrangère à Sidi Bel-Abbès, refuse de mettre en avant des unités de la Légion. Il faut faire appel à deux régiments parachutistes stationnés dans le

Constantinois, les 14^e et 18^e RCP, dont les chefs ont donné leur accord à Argoud. Les colonels Masselot et Lecomte ont en effet mis leurs régiments en mouvement, faussant ainsi compagnie à la 25^e DP, commandée par le général Autrand. Constatant qu'à Alger on n'a pas besoin de leurs services, ils poursuivent vers l'Oranie qu'il faut faire basculer, trouvant toujours sans difficulté les ravitaillements en essence nécessaires. Ils vont ainsi traverser l'Algérie de part en part.

Quant au général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine, il vit un véritable drame personnel. Deux mois plus tôt, il a été reçu par le général de Gaulle qui lui « a donné des assurances très formelles sur la présence de l'armée en Algérie » et a insisté sur « le maintien de la cohésion de l'armée¹⁹ ». Le général Gouraud confirme tout d'abord son adhésion au putsch à l'aube du 22 avril, puis il se ravise. En fait, il hésite pendant toute la journée du samedi entre son refus de la politique gaullienne et son aversion pour la révolte contre l'ordre établi. Challe pense alors remplacer Gouraud par le général de Maison-Rouge qui commande la zone de Colomb-Béchar. Or celui-ci, qui avait affirmé quelques jours auparavant son appui total, se récusé, de même que le général Lennuyeux, commandant le Nord-Constantinois. Les hésitations de Gouraud sont graves dans la mesure où une grande partie des effectifs se trouvent sous son commandement territorial. Le commandant Rodier, chef du 2^e bureau du corps d'armée de Constantine, est très sévère à son égard²⁰. Il le rend responsable de l'échec en raison de son indécision. Commandant le secteur nord-est constantinois, le général Ailleret explique dans ses *Mémoires* qu'il estime le putsch « criminel et stupide ». Il le dit à ses collaborateurs et se rend à Constantine dans l'après-midi du samedi pour expliquer à Gouraud sa position. Le colonel Georges de Boissieu, qui commande le secteur de Djidjelli (dans le Nord-Constantinois), obéit à son chef hiérarchique. Même s'il a de l'estime pour Challe, sa première réaction instinctive à l'annonce du putsch est : « Quelle imbécillité ! » Cet ancien chef d'état-major de Challe propose à Gouraud de rendre visite à son ancien patron pour faire le point. Il arrive à Alger à midi, voit Challe, lui pose des questions précises, en obtient des réponses vagues, et repart vers 14 heures avec le général Zeller, dépêché pour prendre contact avec la 10^e DP. Il rend compte à Gouraud qui conclut : « Il n'y a rien derrière, cela ne débouche sur rien, c'est de la folie. » Et Boissieu rentre à Djidjelli, tiraillé entre ses

liens personnels avec Challe et sa raison.

Au PC de la 10^e DP, commandée par le colonel Ceccaldi (en l'absence de son chef, le général Saint-Hillier, qui a été arrêté), le général Zeller discute avec les différents chefs de corps. Six sur sept semblent acquis au mouvement. Seul se récusé le colonel Guy Le Borgne, commandant le 3^e régiment parachutiste d'infanterie de Marine : « Votre opération est un coup d'État, dit-il, je ne participe pas à un coup d'État. »

Le dimanche 23, Zeller file à Constantine pour convaincre son ami, le général Gouraud, qui a reçu la veille Joxe et Olié, et s'est décidé à proclamer sa fidélité au gouvernement à 22 heures. Aidé par l'intervention d'éléments de la 10^e DP, mis en mouvement par son chef provisoire, le colonel Ceccaldi, le général Zeller y parvient, au terme d'un entretien orageux : Gouraud annonce peu après à son corps d'armée qu'il se met aux ordres du général Challe, ce qui « redonne du tonus aux putschistes locaux²¹ ». Il laisse néanmoins sa liberté d'action au préfet Igame, Maxime Roux, qui reste aux ordres de Paris. Dans le même corps d'armée, au début de l'après-midi du dimanche, a lieu au PC du général Ailleret une confrontation entre le colonel Buchoud, commandant le secteur de La Calle, entouré de quatre colonels commandants de régiments de la zone, et le général Ailleret, commandant la zone nord-est constantinoise²². « Il me demande de demeurer leur chef, sous les ordres de Challe bien entendu. » Refus d'Ailleret par respect de la discipline et en raison de « la stupidité flagrante ». Il commente ainsi *a posteriori* : « On voit l'extraordinaire désordre des esprits dans cette sinistre journée du dimanche 23 avril. »

Dans le corps d'armée d'Alger, le général Vézinet, gaulliste convaincu, a été arrêté ; Challe veut le remplacer par le général Arfouilloux, commandant le secteur de Médéa, mais celui-ci, réticent, envoie son adjoint, le colonel Goubard, que Challe essaie de convaincre : « Nous sommes le dos au mur. Il n'y a pour nous que deux solutions, le succès ou le sacrifice. » Tôt informé du putsch et ardemment gaulliste, le général Simon, commandant la Kabylie, désapprouve la révolte. Un escadron du 1^{er} REC est dépêché à Tizi Ouzou. Mais le général Simon parvient à s'échapper, file vers Constantine, prend contact avec Fourquet avec lequel il convient d'un plan contre le putsch ; il part rendre compte au général de Gaulle qu'il voit mardi à 10 heures et revient en Algérie. Au Sahara, le général

Mentré s'est rallié à Challe, « pour sauvegarder avant tout l'unité de l'armée ».

Dimanche 23 avril au matin, malgré un vent violent qui cause des dégâts, Alger présente un air de fête : fenêtres et balcons sont pavoisés. Le temps gris n'empêche pas l'exode hebdomadaire vers les plages et les forêts. Le quartier populaire de Bab el-Oued est plus calme que les autres dimanches en raison de l'annulation des manifestations sportives. L'accès au Forum est de nouveau autorisé au public et dans la soirée des promeneurs envahissent les rues d'Alger. Beaucoup portent des transistors. L'OAS, qui s'était déjà fait connaître par voie d'inscriptions et de tracts vers le milieu du mois de mars, manifeste sa présence : le commissariat central est pillé, des milices armées se constituent, libèrent des prisonniers, procèdent à des arrestations ; sur quelques vitrines sont affichées des pancartes portant le nom des généraux Challe et Salan et le sigle de l'OAS. Cependant l'opération reçoit un renfort qui, pour n'être pas inattendu, n'est pas souhaité par Challe. Profitant de la bienveillance de Serrano Súñer, beau-frère du général Franco, et malgré la méfiance de ce dernier, le général Salan, le capitaine Ferrandi, son aide de camp, et Jean-Jacques Susini, l'ancien leader des étudiants à Alger, ont réussi à quitter l'Espagne et à atterrir en Algérie dimanche au début de l'après-midi. Leur perspective et leurs opinions sont loin de correspondre à celles du général Challe, qui veut préserver à l'entreprise son caractère militaire et relativement pacifique. Salan et Susini entendent mettre les civils dans le coup et estiment qu'il ne faut pas hésiter à frapper. En outre, Salan, qui ne conteste pas le pouvoir militaire à Challe, revendique le pouvoir civil et s'installe dans son ancien bureau de délégué au GG.

Cependant les animateurs de l'activisme algérois réunis dans l'après-midi ont bien du mal à surmonter leurs divisions. France-Résurrection, Jeune Nation, le Front de l'Algérie française (FAF) clandestin, l'OAS madrilène revendiquent chacun pour soi la direction des opérations²³. À la radio où allocutions, proclamations et communiqués de victoire se succèdent, on présente une métropole désorientée, aboulique. On passe des messages personnels bien mystérieux, du genre : « La lune changera ce soir », « L'escargot fait du trapèze », « Il neige sur le presbytère ». On proclame des ralliements,

certains imaginaires, d'autres réels. Radio-Alger diffuse beaucoup de fausses nouvelles. Ainsi le général Simon évoque l'annonce par la radio du ralliement au général Challe des 6^e et 7^e BCA et du 73^e RIMA : « Cette nouvelle est entièrement fausse, inventée de toutes pièces mais elle crée un malaise certain dans les unités²⁴. » Trente-huit conseillers municipaux du Grand Alger et trente conseillers généraux signent une déclaration de loyauté en faveur des quatre généraux. Ceux-ci semblent donc avoir la situation en main à Alger. Ils apparaissent ensemble à la télévision et chantent *La Marseillaise*.

Cinq étoiles et cinq galons

Ces hommes qui bravent l'autorité de l'État et défient le général de Gaulle ne sont pas des inconnus. Deux d'entre eux, Salan et Challe, ont commandé en chef en Algérie. Jouhaud y a commandé l'aviation. Zeller a été le chef d'état-major de l'armée de terre. Ils sont arrivés au sommet de la hiérarchie militaire : vingt étoiles à eux quatre ! Ils ont aussi en commun d'avoir été mêlés plus ou moins aux événements du 13 mai et d'avoir ainsi facilité le retour au pouvoir du général de Gaulle, d'y avoir applaudi, de s'en être réjouis, et puis, chacun à son tour s'est progressivement éloigné du chef de l'État et a plus ou moins ouvertement condamné sa politique. Que recherchent donc, dans un coup de force, ces généraux arrivés au faite des honneurs ?

Les explications simples valent peut-être pour Jouhaud : c'est le pied-noir qui défend sa terre ; pour Zeller : c'est l'homme des Marches qui voit ressurgir dans la menace sur l'Algérie française le spectre d'une nouvelle Alsace-Lorraine ; pour Salan : c'est le général secret et ambitieux qui, poussé par son entourage, rêve de jouer un rôle politique. Mais Challe ? À certains observateurs, le choix de Challe est une telle énigme que seul expliquerait l'engagement d'importantes personnalités politiques. Mais lesquelles ? Comment Challe, qui ne passe pas pour un général de coup d'État, a-t-il pu prendre la tête de la révolte ? Il aurait très bien pu jouer ce rôle lors de l'affaire des Barricades. Toute l'armée aurait basculé. Mais il a alors choisi le loyalisme ; son geste n'en apparaît que plus significatif. Sa carrière militaire l'explique-t-elle ? Le général Challe (1905-1979), à sa sortie de Saint-Cyr (la promotion de Gambiez), en 1925, choisit

l'aéronautique. En 1947, il est sous-chef de l'état-major de l'armée de l'air ; en 1955, major général des forces armées. Il joue un rôle important dans la préparation de l'expédition de Suez. Au moment du 13 mai 1958, il intervient personnellement auprès de Guy Mollet pour exprimer le mécontentement de l'armée, ce qui lui vaut d'être éloigné à Brest par le ministre de la Défense, Pierre de Chevigné. Après l'arrivée du général de Gaulle, il retrouve son poste, puis est nommé adjoint opérationnel du général Salan, auquel il succède à la tête de l'armée française en Algérie en décembre 1958 en faisant équipe avec Paul Delouvrier, nommé délégué général. Il s'impose à ce nouveau commandement jusqu'à ce qu'il soit rappelé en métropole en mars 1960 à la suite de l'affaire des Barricades en janvier 1960. Autant il a approuvé la politique définie le 16 septembre 1959, c'est-à-dire l'autodétermination qu'il a contribué à faire admettre, autant il désapprouve l'évolution suivie depuis lors, qui provoque chez lui une crise de conscience²⁵. Son hostilité à la politique algérienne du chef de l'État s'accroît alors, et il finit par démissionner de son poste de commandant en chef des forces alliées du Centre-Europe.

Même génération et même itinéraire (sorti de Saint-Cyr dans l'aviation) pour le général Jouhaud (1905-1995), qui a la particularité d'être né à Bou Sfer, dans l'Oranais. « L'amour de son pays, l'Algérie, imprégnait toutes ses paroles. On sentait l'émotion le gagner quand il évoquait l'éventualité d'un abandon²⁶. » Avant d'être promu commandant de la 5^e région aérienne (Algérie) en 1956, cet ancien responsable des FFI dans la région bordelaise a exercé des commandements en Tunisie, en Allemagne et en Indochine. Il est directement mêlé aux événements du 13 mai. Sa qualité de pied-noir lui vaut d'être nommé vice-président du Comité de salut public d'Algérie et du Sahara. Promu chef d'état-major général de l'armée de l'air, en septembre 1958, il doit quitter l'Algérie. À partir de septembre 1959, il prend progressivement ses distances avec le général de Gaulle tout en gardant contact. Peu de temps après avoir été nommé inspecteur général, il demande sa mise à la retraite anticipée en octobre 1960 et il s'installe alors chez lui en Algérie, tout en faisant de fréquents séjours parisiens.

Le général Salan (1899-1984) est un officier des troupes coloniales et un spécialiste du renseignement. Sa connaissance de l'Indochine, où il a séjourné en 1930 et depuis 1945, fait que de Lattre (sous les

ordres duquel il a servi dans la 1^{re} armée) lui demande de prendre le commandement au Tonkin. Après la mort du général de Lattre, il lui succède comme commandant en chef des forces françaises en Indochine. À l'instigation du général Ély, « le Mandarin » est nommé en novembre 1956 commandant de la 10^e région militaire et commandant interarmées en Algérie. Censé avoir été nommé pour « liquider » l'Algérie, il est visé en janvier 1957 par « l'attentat au bazooka » organisé par des partisans de l'Algérie française. C'est lui qui couvre la révolte du 13 mai, prend à son compte le mécontentement de l'armée et des pieds-noirs et en appelle à de Gaulle au balcon du GG. Après le retour de De Gaulle au pouvoir, sa toute-puissance, consacrée par le titre de délégué général du gouvernement en Algérie, est éphémère. Secondé puis remplacé par Challe à l'automne 1958, il reçoit le poste purement honorifique de gouverneur militaire de Paris en janvier 1959. Son opposition à la politique du chef de l'État éclate en septembre 1959 à propos de l'autodétermination. Un an plus tard, il s'établit en Espagne d'où il multiplie les déclarations hostiles à toute négociation en Algérie.

Le général Zeller (1898-1979) est le seul des quatre généraux à avoir combattu (comme engagé volontaire) pendant la Première Guerre mondiale. Après une carrière classique d'officier d'artillerie, il participe à la campagne d'Italie en 1943 et se retrouve dans la 1^{re} armée française en août 1944. En juin 1955, il est nommé chef d'état-major général de l'armée de terre, poste dont il démissionne en mars 1956, en raison d'un vif désaccord avec Max Lejeune, secrétaire d'État à la Guerre. Il devient alors le porte-parole du mécontentement des milieux militaires dans l'hebdomadaire marqué à droite *Carrefour* ; rappelé en activité après le 13 mai, il retrouve son poste où il est maintenu jusqu'en octobre 1959. Dès lors, ce partisan de l'Algérie française (qu'il identifie – selon Gambiez²⁷ – à l'Alsace-Lorraine) reproche au chef de l'État sa politique d'abandon.

À leurs côtés se trouve une équipe de colonels baroudeurs et dynamiques, croisés contre le communisme, militants de l'action psychologique, exaltés du nationalisme. Le colonel Argoud, un des organisateurs du putsch, est un polytechnicien qui a choisi de servir dans l'arme blindée. Très brillant, il est partisan d'une guerre nouvelle en Algérie, où la population serait le véritable objectif, et d'une justice franche et sommaire. En 1959, il devient chef d'état-major du général

Massu, commandant du corps d'armée d'Alger. Il joue un rôle essentiel dans l'affaire des Barricades, à la charnière entre l'activisme algérois, le général en chef et le gouvernement. À la suite de quoi il est limogé, envoyé dans un bureau d'état-major à Metz où il passe le plus clair de son temps à nouer les fils du complot, à rechercher un chef, à obtenir des ralliements. Le colonel Godard, saint-cyrien, devenu officier FFI, est aussi un ancien d'Indochine : il y commanda le 11^e BPC. Il devient en 1956 le chef d'état-major de Massu, à la 10^e DP. Le vainqueur de la bataille d'Alger, c'est lui. En mai 1958, il est à la tête du secteur Alger-Sahel. Salan le nomme directeur général de la Sûreté nationale en Algérie : il reste le chef de la police d'Algérie jusqu'à l'affaire des Barricades. Il est muté alors à la tête de la subdivision de Nevers. C'est un des fers de lance du putsch. Lorsque le commandant Léger le rencontre au GG au matin du 22 avril, « il semblait ivre ou drogué [...] très enthousiasmé par le fait qu'Alger était tombé très facilement²⁸ ».

Le colonel Gardes, qui depuis l'Indochine se passionne pour la guerre psychologique, est envoyé fin 1958 en Algérie ; il y dirige en 1959 le 5^e bureau de l'état-major interarmées à Alger et se trouve étroitement mêlé à l'affaire des Barricades. Il est le seul militaire inculqué – et acquitté. Le colonel Lacheroy découvre et étudie la guerre psychologique en Indochine. C'est lui l'inspirateur des thèses sur l'action subversive dont il devient le chef de service au ministère²⁹. Au moment du 13 mai, Salan le charge de la presse et de l'action psychologique. Après le départ de Salan, il devient directeur des cours des officiers de réserve d'état-major à Paris. Il est le pivot du complot grâce à son bureau de l'École militaire, lieu de rencontre des putschistes. Le colonel Broizat a la réputation de l'officier intellectuel ; chef de cabinet de Massu le 13 mai 1958, commandant du 1^{er} RCP pendant la semaine des Barricades, exilé depuis lors à Châlons-sur-Marne, il est compagnon d'Argoud dans ses pérégrinations à la recherche d'un chef. D'autres officiers, moins gradés, font aussi partie du complot. Plusieurs officiers du 1^{er} REP, sanctionnés à la suite des graves manifestations de décembre 1960, sont les plus décidés des putschistes : le capitaine Sergent, qui a combattu dans les rangs du 1^{er} REP en Indochine et a été muté en métropole ; le lieutenant Degueudre, qui a refusé de rejoindre son nouveau corps et est entré dans la clandestinité.

Le renom et la qualité des chefs des insurgés et le déroulement rapide des événements témoignent de la gravité de la situation. La politique algérienne du général de Gaulle, qui a glissé de l'Algérie française vers l'autodétermination, et vers la négociation avec le FLN, est directement contestée. Du coup, c'est l'État lui-même qui est battu en brèche. Toute la vie française va rester comme suspendue. Le régime issu du 13 mai va-t-il être chassé par un coup d'État militaire ? La France devient-elle un pays de *pronunciamiento* ?

En métropole : le désarroi (22-23 avril)

Pendant ce temps, le gouvernement a été alerté par le délégué général Jean Morin. Il est manifestement surpris par l'annonce que « ça bouge à Alger ». Pierre Messmer, ministre des Armées, et Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, se trouvent au Maroc pour représenter le gouvernement aux cérémonies de transfert des cendres du maréchal Lyautey. La soirée précédente a été marquée par la réception solennelle du président de la République du Sénégal, Léopold Senghor, à la Comédie-Française, qui a joué *Britannicus*^m. Peu après, la nouvelle donne un relief étrange à la réplique d'Agrippine :

*« De quel nom cependant pouvons-nous appeler
L'attentat que le jour vient de nous révéler³⁰ ? »*

À peine endormi, Louis Joxe, ministre d'État chargé des Affaires algériennes, est réveillé par un coup de téléphone de Jean Morin, qui a également appelé Michel Debré, grippé. Après une concertation avec le Premier ministre, auquel il rend visite à 3 h 45 du matin, et le secrétaire général de l'Élysée, Geoffroy de Courcel, on décide de réveiller le Général auquel rend visite Louis Joxe, qui se prépare à partir aussitôt pour l'Algérie avec le général Olié, chef d'état-major de la Défense nationaleⁿ. À l'Hôtel Matignon, Michel Debré, Roger Frey et Louis Terrenoire, ministre de l'Information, prennent les premières dispositions à 5 heures du matin avec le préfet de police Maurice Papon et le général Puget, secrétaire général de la Défense nationale. Toutes les communications téléphoniques avec l'Algérie sont

interrompues. Toutes les permissions sont suspendues. Le gouvernement multiplie les déclarations. À 6 h 20, il met en cause « l'indiscipline de certains chefs et de certaines troupes ». À 9 h 30, Louis Terrenoire fustige « la folle équipée ».

Entre-temps, Louis Joxe, auquel le général de Gaulle a conféré tous les pouvoirs, et le général Olié, investi du commandement de l'armée en Algérie, ont décollé pour l'Algérie ; ils effectuent leur mission « dans des conditions acrobatiques³¹ ». Leur caravelle atterrit en Oranie, non sur l'aéroport d'Oran-La Sénia mais sur celui de Lartigue. Un hélicoptère les conduit à la base de Mers el-Kébir où ils rencontrent le général de Pouilly : le général Olié lui confie qu'ils ont eu peur, car « de jeunes imbéciles de l'Aéronavale [...] ont tenté d'arraisonner » leur avion, qui a été escorté par des avions de chasse dépêchés par le général Fourquet. Le général de Pouilly affirme sa loyauté, puis l'avion repart en rase-mottes (pour éviter d'être intercepté³²) par un itinéraire qui passe dans le Sud algérien jusqu'à Téliergma, d'où ils vont rencontrer à Constantine le général Gouraud, toujours hésitant et pressé de voir partir ces hôtes encombrants (Challe lui a demandé de s'emparer de la personne du général Olié). Joxe décide néanmoins de rester pour le dîner, pendant lequel Gouraud est sans cesse appelé au téléphone. Pour Joxe, il ne fait pas de doute que les interlocuteurs de Gouraud lui demandaient de l'arrêter. « Il ne put s'y résoudre. » Ils rentrent dormir quelques heures à la base de Téliergma³², bientôt investie par le 6^e RPIMA. Les deux envoyés du général de Gaulle échappent de justesse à l'arrestation au moment où la caravelle – qui essuie plusieurs coups de feu de la compagnie de tête du 6^e RPIMA – décolle à l'aube pour repartir pour Bône-les-Salines, où ils rencontrent à 6 h 30 du matin le général Fourquet et le général Ailleret décidés à s'opposer aux putschistes³³, puis pour la métropole vers 8 heures.

Dans l'intervalle, Roger Frey, assurant l'intérim au pied levé de Pierre Chatenet, ministre de l'Intérieur, démissionnaire pour raisons de santé, et le préfet de police, Maurice Papon, n'ont pas perdu de temps pour étouffer dans l'œuf la branche parisienne du putsch. Prévenu à 3 h 21 du matin d'un « mouvement militaire déclenché à Alger », le préfet met tous ses services en alerte³³. Avec le directeur général de la Police nationale (DGPN), Maurice Legay, il leur demande en particulier de surveiller les casernes de Rambouillet et de Saint-

Germain-en-Laye, l'immeuble de la RTF et le central téléphonique, d'interdire l'entrée dans l'île de la Cité de tout élément militaire ou de gendarmerie mobile. Trois personnalités font l'objet d'une surveillance : Georges Bidault, « perdu » depuis quatre jours ; Pascal Arrighi, pas vu⁴ ; Jacques Soustelle, « qui a vraisemblablement quitté son domicile ». La note pour le DGPN dit sobrement : « Il est possible que les intéressés constituent le support politique de l'opération et qu'ils se préparent à prendre les postes³⁴. » La police ayant eu vent de deux réunions, deux « coups de filet » ont lieu dès la fin de la matinée au domicile du capitaine Philippe de Saint-Rémy (avenue Kléber) et à celui du commandant Bléhaut⁵. Les onze arrestations, en particulier celle du général Faure, décapitent l'état-major de l'insurrection en métropole. Du coup, la police connaît le plan d'investissement de la capitale, le mot de passe (*Arnat* pour Armée-Nation), les textes des tracts et surtout l'appui des régiments d'Orléans (1^{er} Hussards) et de Rambouillet (501^e régiment de chars de combat). Aucun ordre ne parvient aux trois colonnes qui doivent marcher sur Paris et s'emparer des points clés. Les gendarmes dispersent sans difficulté des officiers de réserve rassemblés dans la forêt d'Orléans et dans celle de Rambouillet et prêts à monter sur Paris. La seule manifestation des activistes dans la région parisienne consiste au cours du week-end en plusieurs attentats au plastic qui font un mort et dix-sept blessés. Peut-on dire pour autant que « le complot de Paris » était inexistant ? Selon Jacques Delarue, la découverte le 31 mai dans la voiture d'un chef de service d'EDF – laissée en stationnement irrégulier en banlieue – de tracts de l'OAS appelant les officiers à la reddition et à la désertion, d'un plan d'itinéraires et d'objectifs (Élysée, Matignon), de cartes comportant les dépôts militaires d'essence, ainsi que d'autres informations semble prouver que « Paris avait échappé de justesse à une tentative de coup de force³⁵ ». En province, toutes les autres tentatives sont déjouées, comme dans le Sud-Ouest, à Toulouse ou à Montauban.

Au Conseil des ministres extraordinaire réuni dans l'après-midi (17 heures) du samedi 22 avril, de Gaulle fait preuve d'un très grand sang-froid et de détermination³⁶. À l'exception de l'un d'entre eux, tous les ministres « estiment nécessaires des mesures urgentes et énergiques ». L'état d'urgence est proclamé, ce qui permet entre autres aux autorités d'interdire la circulation et les réunions, d'assigner à

résidence, d'autoriser les perquisitions et arrestations nocturnes et d'établir la censure, donc de contrôler la presse, de faire appréhender tout individu et de garder à vue les suspects pendant quinze jours. Le Premier ministre, « Michel Debré, déchiré depuis des mois par l'évolution de la politique algérienne du général, se retrouve mobilisé³⁷ ». À 13 heures, il s'est adressé par radio et télévision à l'armée en Algérie pour l'inviter à la discipline. Il adresse aux préfets un télégramme leur demandant de manifester le soutien des populations au chef de l'État, mais « d'éviter les manifestations que la présence ou le noyautage communistes troubleraient³⁸ ».

Toutefois au cours du dimanche, l'inquiétude s'accroît : quelles sont les intentions des généraux rebelles ? Ne veulent-ils pas tenter un coup de force sur Paris ? Les rumeurs les plus folles sont colportées, parfois de source autorisée. Le directeur de cabinet de Michel Debré, Pierre Racine, qui dort sur place à Matignon, reçoit vers 3 heures du matin un coup de téléphone de Pierre Lazareff, patron de *France-Soir*, qui lui dit « qu'on a vu passer au large de l'Italie un vol d'avions non identifiés se dirigeant vers la France³⁹ ». De même, le 23 avril, l'ambassadeur de France à Bonn, François Seydoux, reçoit une information du secrétaire d'État allemand, van Scherpenberg : « D'après une source qu'il ne pouvait me révéler, les généraux rebelles prépareraient un débarquement sur la côte méditerranéenne française⁴⁰. » Il ajoute que les milieux militaires français de Coblenz envisagent « de se joindre au mouvement ». Le lendemain, il télégraphie que, d'après « une agence américaine », des unités françaises prêtes à se joindre aux rebelles auraient quitté Baden-Baden en direction de Paris ou s'apprêteraient à le faire⁴¹. À la préfecture de police, d'après une information sûre, on apprend qu'« un coup dur aurait lieu dans la nuit », appuyé par le 501^e RCC et le 2^e Hussards d'Orléans⁴². Aidé par le préfet de police, Maurice Papon, le gouvernement met sur pied la défense de Paris, qui revêt un aspect inhabituel : toutes les unités de maintien de l'ordre disponibles sont concentrées avec leurs chars et leurs armes lourdes autour de l'Élysée, du Palais-Bourbon, des ministères. Pierre Messmer, ministre des Armées, rentré précipitamment de Rabat, y fait face, aidé par ses collaborateurs les plus fiables, le colonel de Corta, Martial de La Fournière, Xavier Deniau et Pierre Dabiez. Ils font le compte des unités disponibles.

La disproportion des forces est évidente. Tant du point de vue des effectifs que du point de vue qualitatif, l'armée d'Algérie prise dans son ensemble surclasse nettement l'armée stationnée en métropole. Il y a près de deux fois plus d'hommes en Algérie (400 000) qu'en métropole (239 000). En outre, 52 000 hommes sont stationnés en Allemagne. Le gouvernement décide de renforcer les moyens de défense de la métropole en constituant une division de réserve, la 16^e DI, et en rappelant d'Allemagne des blindés et des troupes dont le général Crépin, leur chef, affirme « qu'elles sont disciplinées et qu'elles obéissent aux ordres du gouvernement⁴³ ». Partout, on tente de s'assurer du sentiment des chefs et des exécutants. Peut-on compter sur l'armée de l'air ? On en doute puisqu'on décide de transférer de leur base de Pau à Toulouse les Nord 2501, qui auraient pu servir au transport des parachutistes. Quant à ouvrir le feu sur d'éventuels assaillants, les directives du général de Gaulle sont formelles : « Liquider l'insurrection par tous les moyens voulus, y compris l'emploi des armes », mais les autorités les plus loyales répugnent à ouvrir le feu sur des Français. À l'état-major de l'armée de l'air, il y a ceux qui se déclarent contre le putsch, ceux qui cachent leur opinion ou qui jouent double jeu et il y a l'immense majorité d'officiers qui attendent que cela se passe. De Gaulle note « une passivité assez généralisée⁴⁴ » et Bernard Tricot, chargé des Affaires algériennes au secrétariat général de l'Élysée, en ressent « une impression trouble » : « Autour de nous, que l'État se rétrécit ! Les visites se font plus rares... Certains militaires... estiment que le gouvernement doit éviter de rompre avec les unités insurgées⁴⁵. »

Le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, qui se trouvait dans le Midi, rentre à Paris où il constate le désarroi des milieux officiels et l'état d'esprit dans « les cercles militaires les plus élevés » : « Personne n'envisageait sérieusement de s'opposer à la camarilla en dissidence... En aucun cas, on n'irait jusqu'à l'affrontement. » Chaban-Delmas n'a pas grand rôle à jouer : qu'importe ! Il retrouve ses « réflexes de l'Occupation », met le Palais-Bourbon en état de défense, et se préoccupe de la mobilisation de l'aviation de chasse disponible⁴⁶. Car en l'absence du général Stehlin, chef d'état-major général de l'armée de l'air, parti pour Madagascar en mission et qui estime ne pas devoir rentrer en France, c'est le général Nicot qui assure les fonctions. Or Nicot est compromis dans le putsch

et il retarde indéfiniment l'ordre d'ouverture du feu qui a, dit-il, « un caractère crucifiant⁴⁷ ». Pierre Messmer, ministre des Armées, convoque le général Delfino, commandant de la Défense aérienne, et lui demande de mettre en application les ordres du gouvernement d'interdire les vols à partir de samedi minuit et d'abattre les avions qui auront pénétré sans autorisation dans l'espace aérien de la métropole⁴⁸. Les réactions des chefs de régions aériennes sont mitigées. Dans cette atmosphère trouble, où le pouvoir politique ne sait plus sur qui compter, Jacques Chaban-Delmas presse le général Gallois de reprendre du service et lui conseille d'envoyer un télégramme à Challe « lui disant que si Alger dépêchait sur Paris une armada de paras, lui, Gallois, serait aux commandes d'un avion de chasse et ferait des confettis des transporteurs et de leurs passagers^u ».

En dehors de l'Algérie, la balance pèse du côté des putschistes : bon nombre d'officiers à Saint-Cyr Coëtquidan sont de cœur avec la rébellion militaire en Algérie⁴⁹. Parmi les forces françaises en Allemagne, le putsch provoque, chez beaucoup d'officiers, un immense espoir. Selon le général Gribius, ils pensent même que si les quatre généraux n'ont pas l'assentiment du chef de l'État, ils bénéficient de son approbation secrète. Si ces officiers ne sont pas prêts à se rallier, ils ne sont pas pour autant décidés à intervenir contre les putschistes. Même parmi les forces stationnées outre-mer, l'effervescence est grande au cours de la journée du dimanche. Ainsi, affecté au Niger, le colonel Château-Jobert essaie de convaincre le général Kergaravat de se rallier : « Il ne voulut pas se prononcer et il fut convenu que je le reverrai⁵⁰. » Et les officiels français s'efforcent de calmer les esprits. Le général Bigeard, qui se trouve alors en République centrafricaine, raconte que l'ambassadeur de France, Roger Barberot, roule de nuit en voiture, se relayant avec sa femme, pour lui demander ses intentions⁵¹... Mais en métropole, la police tient et elle répond sans défaillance aux ordres du gouvernement. Les divers syndicats de police : la Fédération syndicale des personnels de la préfecture de police, le Syndicat national des officiers de police de la Sûreté nationale, le Syndicat national professionnel des CRS, le Syndicat national des personnels en tenue, qui représentent à peu près trente-cinq mille policiers, publient une prise de position commune où ils s'engagent « à défendre avec le plus grand courage les institutions démocratiques de la France ».

Le putsch vu de l'Élysée⁵²

Il nous a semblé intéressant et utile de relater ce qui s'est passé à l'Élysée pendant ces journées, grâce aux souvenirs des témoins et à deux documents, l'un l'agenda du général de Gaulle, l'autre le journal de marche que tiennent à tour de rôle les aides de camp du Général, le colonel de Bonneval, le commandant Flohic et le lieutenant-colonel Teisseire, qui ont décrit sur un cahier d'écolier quadrillé ce qui s'est passé du 22 au 26 avril 1961. Comme l'atteste l'agenda du général, l'Élysée vit à l'heure du putsch, du réveil matinal par Geoffroy de Courcel à 5 h 15 le samedi 22 avril à l'audience du président Patin, le jeudi 27 avril en soirée.

Agenda du général de Gaulle du 22 au 27 avril 1961

Samedi 22 avril

Le Général dans son bureau

M. Pompidou est reçu en audience privée⁵³

5 h 15 Courcel (secrétaire général de l'Élysée)

7 h 45 Joxe et général Olié (ministre des Affaires algériennes et chef d'état-major de la Défense nationale)

9 h Debré

11 h Départ du président Senghor

11 h 20 Départ de Debré

11 h 35 Amiral Cabanier (chef d'état-major de la Marine)

Déjeuner réservé

14 h 15 Baumgartner (ministre des Finances et des Affaires économiques)

16 h Conseil des ministres

Frey (ministre de l'Intérieur par intérim)

Terrenoire (ministre de l'Information)

Foccart (secrétaire général pour les Affaires africaines)

Messmer (ministre des Armées)

Général Dupuy (commandant militaire du Palais)

Dimanche 23 avril

Debré

Monnerville (président du Sénat)

11 h Chaban-Delmas (président de l'Assemblée nationale)

Messe : RP de Montclos

12 h 15 Général Olié

Léon Noël (président du Conseil constitutionnel)

Déjeuner Boissieu (général de Boissieu, gendre du Général)

14 h 30 Joxe

15 h Foccart

Courcel

Mme Maubrand (secrétaire du Général)

Brouillet (directeur de cabinet du Général)

19 h 15 Allocution

21 h 15 Debré, Messmer, Frey

Debré seul

Chaban-Delmas

Foccart

Lundi 24 avril

10 h Courcel

Flohic (lettre) (aide de camp du Général)

Général Dodelier (chef d'état-major particulier du Général)

15 h Réunion Debré, Joxe, Frey, Terrenoire, Messmer, Olié, Cabanier,

Le Puloch (chef d'état-major de l'armée de terre), Nicot (major général de l'armée de l'air), Papon (préfet de police), Verdier (directeur de la Sûreté nationale), Dodelier, Courcel et Tricot (conseiller technique auprès du Général)

17 h 30 Debré et Frey

Signature de décrets

Brouillet

Général Dodelier

Brouillet

Courcel

21 h 15 Debré

Mardi 25 avril

10 h Général Simon (commandant le secteur de Tizi Ouzou)

Général Dodelier

10 h 30 Conseil : Frey, Joxe, Messmer, Terrenoire, général Olié, Courcel

12 h Foccart

Général Dodelier

Brouillet

12 h 30 Courcel et Belin

15 h 04 Présidents de l'Entente (Yaméogo [Haute-Volta], Houphouët-Boigny [Côte d'Ivoire], Maga [Dahomey], Hamani Diori [Niger], venus pour signer les accords de coopération)

17 h 30 Général Dodelier

Brouillet

Foccart

19 h Courcel

Debré

Mercredi 26 avril

00 h 15 Debré, Messmer, Joxe et Olié

9 h 30 Messmer

10 h Debré

Conseil des ministres

11 h Sudreau (ministre de la Construction)

Terrenoire

Déjeuner réservé

16 h 30 Tricot

17 h Debré, Al Cabanier, général Puget (secrétaire général de la Défense nationale)

Tricot

18 h X. de Beaulaincourt (chargé de mission au cabinet du Général)

Chabrand (secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature)

19 h Brouillet

Dodelier

Courcel

Foccart

Jeudi 27 avril

10 h Général Dodelier

Buron

11 h Jeanneney (ministre de l'Industrie)

12 h Debré

17 h Couve de Murville

Gavin (ambassadeur des États-Unis à Paris)

18 h Brouillet

Général Dodelier

19 h Foccart

Courcel et Tricot

Patin (Maurice Patin est un magistrat, membre du Conseil constitutionnel, que de Gaulle sollicite pour présider le Haut Tribunal militaire)

Même si de Gaulle a été mis au courant par Michel Debré des premières rumeurs du putsch pendant la représentation de *Britannicus*, il en est informé le samedi 22 avril à 4 heures du matin par le général Dodelier, chef d'état-major particulier, et le secrétaire général de l'Élysée, Geoffroy de Courcel, et il reçoit à 7 h 45 Louis Joxe, ministre des Affaires algériennes, et le général Olié, chef de la Défense nationale qu'il envoie pour une mission à haut risque en Algérie⁵⁴. En plein drame, il reçoit le président Senghor venu pour prendre congé à 11 heures. Après avoir reçu en fin de matinée Michel Debré, il réunit un Conseil des ministres exceptionnel à 16 heures, au cours duquel il a dit cette phrase : « Ce qui est grave en cette affaire, Messieurs, c'est qu'elle n'est pas sérieuse⁵⁵. » De même, quand on lui annonce le dimanche 23 matin que le bruit court à Alger que des paras vont décoller le soir même pour être largués sur Paris, il hausse les épaules⁵⁶. Mais si, selon Philippe de Gaulle, le Général ne prend pas la menace au sérieux, ce n'est pas tout à fait vrai et il n'en est pas de même de son entourage.

D'abord, dès le matin du samedi 22 avril, de Gaulle demande à son aide de camp, le commandant Flohic, d'intervenir auprès de l'amiral Cabanier, chef d'état-major de la Marine, pour faire appareiller le *Picard* de Mers el-Kébir. Pourquoi ? Parce que « cet escorte est commandé par le capitaine de frégate de Gaulle, dont il faut éviter que les mutins s'emparent comme otage⁵⁷ ». En réalité, Philippe de Gaulle refuse d'appareiller « pour ne pas abandonner l'amiral Querville seul à Mers el-Kébir ». Le tempérament pessimiste du Général ressort à cette occasion. Malgré son calme, il tient des propos catastrophistes à Bernard Tricot : « Personne ne se fera tuer pour la République. Ils prendront le pouvoir. Comme ils seront très isolés, il

faudra que ces malheureux trouvent un appui à l'étranger. Ils s'adresseront à leurs alliés américains. Si l'OTAN intervient, les Russes interviendront et ce sera une crise internationale majeure, ce sera la guerre⁵⁸. » Bernard Tricot sourit discrètement : il analyse cette sortie du Général comme de l'hygiène mentale, un exercice pour faire réagir son interlocuteur.

Mais son entourage immédiat, lui aussi, s'inquiète, d'autant plus que l'accord est loin d'être unanime sur la fermeté à opposer aux putschistes. Le commandant militaire du palais de l'Élysée, le général Dupuy, prend des dispositions « pour que la personne du chef de l'État ne puisse être atteinte dans sa liberté ou sa sécurité par la force ou par la ruse », et un commando marine de cinquante hommes s'installe à l'intérieur de l'Élysée⁵⁹, dont le dispositif de protection extérieure est renforcé. Toutes les dispositions sont prises par le secrétaire général aux Affaires africaines, Jacques Foccart, pour que le général de Gaulle se replie sur Dakar⁶⁰. Deux voitures sont prêtes à démarrer en permanence et un appareil prêt à décoller de la base du SDECE à Persan-Beaumont.

Aussi, un des aides de camp du Général, François Flohic, s'inquiète d'une opération aéroportée des mutins sur Paris et demande au lieutenant-colonel Rhenter, de l'état-major particulier (air), quelles mesures l'armée de l'air compte prendre ; il fait de même auprès du capitaine de vaisseau Jean Brasseur-Kermadec (Marine) : celui-ci lui répond qu'il importe « d'agir en souplesse afin de la [unité de l'armée] maintenir⁶¹ ». Les trois aides de camp, Flohic, Bonneval et Teisseire, estiment qu'agir ainsi, c'est « couvrir *a priori* l'inaction et favoriser l'inaction ». Bref, la méfiance règne entre les membres de l'entourage : des « dispositions sont prises pour que personne ne puisse accéder aux appartements du général, soit du rez-de-chaussée, soit du 2^e étage, à partir de l'appartement du chef de l'état-major particulier⁶² ». Non que l'on soupçonne le nouveau chef d'état-major particulier, le général Dodelier nommé tout récemment (1^{er} mars 1961), mais « en va-t-il de même de tous les officiers sous ses ordres ? ». Précisément, l'un d'entre eux, le capitaine Lannelongue, déclare qu'« il lui serait impossible de faire couler le sang de ses camarades⁶³ ». Du coup, les aides de camp décident de s'armer de fusils de chasse et passent la nuit dans leur bureau. Quant aux « gorilles » du Général, ils prennent la garde à tour de rôle devant la chambre du Général. « Un soir, la porte s'ouvre. C'est

lui. Bourru, il m'apostrophe : « Ah, c'est vous ? Avez-vous besoin de quelque chose ? – Non, mon général. – Alors bonne nuit⁶⁴ ! » »

Alors que la décision de fermer les aéroports parisiens avait été prise dimanche par le gouvernement, le colonel Teisseire, aide de camp (air), vérifie si l'ordre a été exécuté : ce n'est pas le cas à la base de Villacoublay dont le commandant, le colonel Avenard, accompagne le général Stehlin, chef d'état-major de l'air, dans son voyage à Madagascar⁶⁵. D'où une réprimande du général Philippe Maurin, de l'état-major particulier, qui considère que Teisseire a outrepassé ses prérogatives⁶⁶. Occasion pour Flohic de s'interroger sur « les intentions de certains camarades dont le comportement m'est apparu ambigu ». Mais le général Rhenter, alors lieutenant-colonel membre de l'état-major particulier du Général, témoigne que « le général Philippe Maurin se tenait en liaison téléphonique avec ses collègues ayant des commandements en Algérie, éclairant les uns sur l'erreur à éviter, encourageant les autres dans leur refus de se rebeller⁶⁷ ».

L'article 16 et le discours

Voilà l'occasion pour de Gaulle de recourir à l'article 16^v. Le recours à ce fameux article signifie que le président de la République prend lui-même toutes les mesures exigées par les circonstances. Ces décisions, qui ne sont contresignées par aucun ministre, ne sont susceptibles d'aucun recours juridictionnel. De Gaulle y avait déjà songé au moment de l'affaire des Barricades⁶⁸, mais Léon Noël et Bernard Tricot avaient alors estimé qu'elles seraient mal comprises du Parlement et de l'opinion, puisque le gros de la crise était passé et que le fonctionnement régulier des pouvoirs constitutionnels n'était pas à proprement parler interrompu. Le secrétaire général de l'Élysée était du même avis. Cette fois, malgré les réticences de Jean Foyer, le garde des Sceaux, « ce n'était pas le moment d'ergoter juridiquement^w ». Dès le samedi 22 en fin d'après-midi, de Gaulle demande à Léon Noël, président du Conseil constitutionnel, de consulter le Conseil sur l'applicabilité de l'article 16⁶⁹. Le Conseil constitutionnel^x, réuni le dimanche 23 avril à 9 h 30, donne un avis favorable mais conditionnel, explicité ainsi par Léon Noël : « Le Conseil

constitutionnel remet cette arme entre vos mains. Il souhaite que vous ne vous en serviez que si vous ne pouvez pas faire autrement^y. » Après avoir reçu dimanche matin les présidents du Sénat (Gaston Monnerville), de l'Assemblée nationale (Jacques Chaban-Delmas) et du Conseil constitutionnel (Léon Noël), qui tous donnent un avis favorable, le général de Gaulle décide d'appliquer l'article 16 de la Constitution qui prévoit que le chef de l'État peut disposer des pleins pouvoirs : « Le président Gaston Monnerville [...], convoqué à l'Élysée par le Général pour formuler son avis quant à la réunion des conditions fixées par l'article 16 pour que celui-ci fût appliqué, m'a dit ensuite avoir répondu que ces conditions lui paraissaient réunies. Il a considéré par la suite que la durée de mise en vigueur de l'article 16 était excessive. Mais sur le moment, il n'a eu aucun doute sur le droit qu'avait de Gaulle de l'invoquer⁷⁰. » La situation s'aggrave en effet. On apprend le ralliement à Challe du général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine qui – on le rappelle – est le territoire où se trouve concentré le gros des troupes. Le préfet de Constantine, Belhaddad, parvient à joindre Bernard Tricot et lui dit : « Il faut que le Général parle tout de suite, il faut qu'il s'adresse à l'armée, aux soldats, comme aux officiers. Il faut qu'il soit catégorique, qu'il ne laisse aucun prétexte aux hésitants⁷¹. »

C'est dans le même sens que, de retour de leur mission le dimanche, Louis Joxe (à 12 h 15) et le général Olié (à 14 h 30) plaident, en rendant compte au Premier ministre et au président de la République de la situation. Louis Joxe insiste sur l'effet qu'aurait un message radiotélévisé auprès de l'armée. De Gaulle ne paraît pas décidé. Mais il est davantage impressionné par la tournure des événements et par les arguments de Georges Pompidou⁷². « Je le trouvai sombre, le visage ravagé », raconte Léon Noël⁷³, qui vient donner lecture de l'avis du Conseil constitutionnel. Peu après, resté dans l'antichambre de l'Élysée, Joxe l'entend dire au secrétaire général de l'Élysée, Geoffroy de Courcel : « Faites venir la télévision ! » Il se décide donc à parler. Après avoir beaucoup travaillé à son écriture, il dicte son texte à sa secrétaire, Mme Maubrand, et revêt son uniforme pour l'enregistrement qui a lieu à 19 h 15.

À 20 heures, le discours de De Gaulle intervient à l'apogée de la crise. De Gaulle apparaît en uniforme de général de brigade et il est tour à tour moqueur, cinglant, solennel. Il identifie d'abord, en les

ridiculisant, les chefs de ce qu'il nomme un *pronunciamiento* : « un quarteron de généraux en retraite » et « un groupe d'officiers, partisans, ambitieux et fanatiques ». Il les condamne en les rendant par avance responsables d'un éventuel désastre national : « Voici l'État bafoué, la nation défiée, notre puissance ébranlée, notre prestige international abaissé, notre place et notre rôle en Afrique compromis. Et par qui ? Hélas ! Hélas ! Hélas ! Par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être de servir et d'obéir » (cf. documents).

Sur un ton plus vigoureux encore et en frappant du poing sur la table pour donner plus de force à ses paroles, il commande : « Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. » Ni excuses ni circonstances atténuantes ne seront acceptées.

Puis de Gaulle annonce le recours à l'article 16 de la Constitution et il accentue encore l'aspect dramatique de la situation en évoquant sa mort possible (« jusqu'à ce que me manquent soit les forces, soit la vie... après moi ») et en prenant les Français à témoin : « Françaises, Français ! Voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de devenir. Françaises, Français ! Aidez-moi ! » De Gaulle justifie lui-même cette mise en scène auprès de son fils : « Il fallait que ces gens qui s'étaient fourvoyés n'aillent pas plus loin dans leur égarement. Il fallait aussi que je leur rappelle que l'exécutif n'était pas je ne sais quel ancien président de la IV^e, mais moi le général de Gaulle⁷⁴. » Manifestement, cela marche. Les techniciens de l'ORTF qui sont un véritable baromètre de popularité écoutent avec respect et intérêt. « Quand apparaissant en gros plan, le vieil homme est pathétique : “Français, Françaises, aidez-moi !”, je me retourne et vois briller des larmes dans les yeux⁷⁵. »

Au-delà de la dramatisation, le message est clair sur deux points : d'une part, de Gaulle délève du devoir d'obéissance à l'autorité de ce fait l'armée d'Algérie qui, du coup, doit prendre position. D'autre part, il est décidé à employer les grands moyens : c'est le sens du recours à l'article 16. Pendant toute la nuit du dimanche au lundi, la télévision et les stations de radio diffusent des informations et les déclarations officielles et rediffusent le message du chef de l'État, en particulier

Radio Monte-Carlo qui le répète tous les quarts d'heure⁷⁶. Selon le général Ailleret, l'effet de ce discours sur l'évolution de la situation en Algérie est indéniable^{aa}. Pendant la nuit, de nombreux chefs de corps et commandants d'unité prennent contact avec lui pour affirmer leur opposition au putsch et même leur intention d'en découdre avec les putschistes.

L'inquiétude ne cesse pas pour autant. D'ailleurs un nouveau message de Radio France en provenance d'Alger semble préciser la menace d'une intervention aéroportée : « Les cousins de province arriveront demain matin à 5 heures, en tenue légère. » Le directeur de la Police nationale, Verdier, annonce à Roger Frey, qui le communique à Jacques Foccart : « Débarquement prévu à 4 h 30 à Villacoublay⁷⁷. » Jacques Dauer décrit l'affolement qui réside au cabinet du ministre de l'Intérieur et le règne des rumeurs : « On attendait les paras d'une minute à l'autre, on annonçait qu'ils avaient quitté Alger [...]. Frey demande à l'un de ses conseillers : "Ce sont les militaires qui vous ont donné ces renseignements ? – Non, c'est l'AFP ! – Alors, si c'est l'AFP, c'est sérieux⁷⁸ !" » Les avis sont en effet contradictoires. À l'encontre de ceux qui voient les paras débarquer dans la nuit, il y a les voix discordantes : le général Puget, adjoint d'Olié, et Constantin Melnik (l'homme des services secrets auprès de Michel Debré) estiment que les putschistes ne disposent pas de l'aviation de transport nécessaire⁷⁹. À l'Hôtel Matignon, une agitation fébrile règne car, comme le note le ministre de l'Information Louis Terrenoire : « Un débarquement d'éléments aéroportés eût été un désastre national... D'où l'angoisse qui étreignait Michel Debré, prêt à se tenir noblement pour responsable de la somme des carences⁸⁰ » et désireux d'en appeler lui-même à la nation.

Même s'il n'en a rien montré, le général de Gaulle est affecté par le drame et a écarté la suggestion de son Premier ministre de prendre la parole. Très préoccupé par les interceptions de messages en provenance d'Alger, Jacques Chaban-Delmas, président de la Chambre, se fait introduire dans son bureau de l'Élysée quelques instants après son allocution⁸¹. Le Général est toujours en uniforme. Chaban-Delmas le convainc d'accepter que le Premier ministre lance un appel à l'opinion publique et file ensuite apporter l'accord du Général à Michel Debré et assister à l'élaboration du discours⁸². C'est dans cette atmosphère que le Général prend avec ses aides de camp et

Jacques Foccart des dispositions pour quitter l'Élysée et mettre les archives en lieu sûr^{ab}. Au soir du dimanche 23 avril, de Gaulle fait remettre une enveloppe scellée contenant des instructions secrètes à son médecin personnel, le Dr Lichtwitz^{ac} : « Si mercredi la situation est rétablie, vous me la rapporterez. Si je disparaissais avant, vous l'ouvrirez et y trouverez mes instructions^{ad}. » Sur son contenu exact, « le mystère reste entier ». Il est probable qu'il ait noté là quelques dispositions à suivre au cas où des « hurluberlus » – c'était son expression – auraient réussi à s'en prendre à lui⁸³. À 1 h 30 du matin, le Général appelle ses aides de camp pour un point de situation et va se coucher, alors que l'agitation est à son comble dans Paris.

LA NUIT OÙ LES PARAS DEVAIENT ARRIVER

À 23 h 45, le Premier ministre apparaîtrait sur les écrans de télévision aussi agité et nerveux que de Gaulle avait paru calme et maître de la situation (cf. [documents](#)). Les événements se précipitent-ils ? Michel Debré annonce en effet que la menace se précise : des paras rebelles seraient prêts à sauter sur le sol métropolitain, et en particulier sur la région parisienne. Et il en appelle au civisme populaire : « Dès que les sirènes retentiront, allez-y, à pied ou en voiture, convaincre les soldats trompés de leur lourde erreur. Il faut que le bon sens vienne de l'âme populaire et que chacun se sente une part de la nation^{ae}. » Cette dramatisation, que l'on doit à la fois à la fatigue du Premier ministre, aux réflexes historiques du président de l'Assemblée nationale, à la lassitude du chef de l'État, atteint parfaitement son but. À minuit, la télévision annonce qu'elle poursuivra ses émissions toute la nuit. À 0 h 15, la population est invitée à signaler à la gendarmerie tout mouvement, en particulier aérien, suspect. Nouvel appel à 0 h 45 aux habitants proches des aérodromes parisiens : « Vous qui êtes décidés, allez à l'aérodrome le plus proche de votre domicile, dès que vous entendrez les sirènes, et prévenez vos amis pour qu'ils s'y rendent avec vous. » Ces appels vont réveiller des milliers de Parisiens et les tenir en haleine une partie de la nuit. De nombreux militants syndicaux se rendent au siège de leurs organisations. À Billancourt, on assiste, en pleine nuit, à une véritable mobilisation de travailleurs de Renault, fruit d'une initiative combinée du P-DG, M. Dreyfus, et des syndicats qui réclament des armes. Toutes les unités de maintien de l'ordre

disponibles sont concentrées avec leurs chars et leurs armes, autour de l'Élysée, du ministère de l'Intérieur, du Palais-Bourbon. Cent soixante-treize autobus de la RATP sont réquisitionnés, afin de bloquer les ponts⁸⁴. Les aérodromes de la région parisienne, dont *Le Monde* (25 avril) publie une carte, sont surveillés, la circulation aérienne interdite et les radars mis en alerte.

Toute la nuit, des « volontaires » militants de l'UNR, membres du Service d'action civique (SAC), mais aussi de la SFIO, du Mouvement pour la communauté, du PSU, du club Jean-Moulin, affluent au ministère de l'Intérieur ; on les organise en « groupes de défense civile et de soutien au général de Gaulle ». Jacques Dauer ordonne à ses amis, une cinquantaine d'hommes armés, du Mouvement pour la communauté^{af}, de se tenir prêts pour aller soutenir l'action de Roger Frey qui « n'avait pas encore les choses pleinement en main ». Mais surpris de voir arriver des gens de gauche, « qui ne voulaient pas entendre parler du général de Gaulle et qui venaient à son secours », il s'oppose à la distribution des munitions^{ag}. Dans *Le Monde* du 25 avril, Pierre Viansson-Ponté fait une description pittoresque de cette foule hétéroclite : « Plusieurs centaines d'hommes... restituaient l'atmosphère d'une kermesse héroïque qui devait autant au Châtelet qu'à la résistance ou à un meeting de la Mutualité... Là un capitaine en tenue kaki coiffé d'un chapeau de brousse et armé d'une carabine américaine clame des ordres... La cour se remplit. Charles Hernu, Georges Suffert, Alain Savary, Chevance-Bertin, Peretti^{ah}. Les grilles s'ouvrent pour laisser passer un camion militaire bâché, aussitôt pris d'assaut. Treillis kaki, brodequins flambant neufs, casques neufs. Chacun se sert, quelques-uns largement... La cohue est effarante, mais l'atmosphère est cordiale. On réclame des armes... » André Malraux, ministre chargé des Affaires culturelles, harangue la foule en évoquant ses souvenirs de la guerre civile espagnole : « Peut-être que dans trois heures, les paras seront là ! Ils ne passeront pas ! » « Un discours complètement dingue, hors du temps... Il se croyait revenu à Shanghai ou à Barcelone⁸⁵. »

Du côté du club Jean-Moulin, on s'agite⁸⁶. Les groupes Rencontres^{ai} réactivent un comité de soutien au général de Gaulle pour la défense de la République, suscitant une campagne de télégrammes de la part des municipalités de la France entière. Georges Suffert raconte que les membres du Club « étaient dans un état second. La plupart

demandaient de la poudre et des balles⁸⁷ ». Quand parvient la nouvelle de la levée en masse place Beauvau, 75 membres du Club (environ 30 % des adhérents de l'époque) se veulent mobilisés et s'y précipitent. Georges Suffert s'installe devant la grille, pour les faire entrer : parmi eux, Olivier Chevrillon, Stéphane Hessel, Simon Nora, Jean Ripert, Jean Saint-Geours^{aj}... À 2 heures du matin, le ministre de l'Intérieur Roger Frey vient les saluer : « Dans une demi-heure, vous serez armés. Vous êtes là pour la défense de la République. Je sais que vous êtes prêts à vous battre et vous savez que cela comporte des sacrifices. » Après la distribution de treillis et de brodequins, les volontaires sont répartis en unités⁸⁸. Les anciens des FFL restent au ministère pour être constitués en « milices populaires ». Les autres sont réunis en « dizaines » soumises à des chefs munis d'un ordre de mission. Cinq dizaines font une section, confiée à un parlementaire ou à un élu local. À 6 heures, les responsables des groupes de défense civile sont reçus par le ministre, qui leur demande de rentrer chez eux. Chaque volontaire – ils sont mille environ – recevra dans la journée son ordre de mobilisation de la gendarmerie et se voit convoqué au Grand Palais lundi à 21 heures⁸⁹.

Même si cette mobilisation est essentiellement symbolique, « les volontaires prennent leur rôle au sérieux⁹⁰ ». « Il s'agissait pour moi d'un acte symbolique (nous n'aurions pas pu nous opposer à une force militaire) mais nécessaire (un signal aux putschistes⁹¹). [...] Il fallait constituer l'opinion publique républicaine, lui assurer une visibilité dissuasive. » Charles Hernu fait imprimer des pseudo-laissez-passer, des cartes tricolores, assorties de signes cabalistiques, et les remet à des amis auxquels il affirme disposer d'armes cachées dans les dépendances du stade du Parc des Princes⁹². Il rejoint ensuite les membres du comité directeur du Club des jacobins dans une librairie proche de l'École militaire, transformée en bureau de recrutement^{ak}. Paul Martinet raconte : « Hernu paraît dangereusement excité, avec son casque lourd américain sur sa tête^{al}. » Roger Chipot se rappelle Charles Hernu « remontant dans sa microscopique 4 CV Renault avec son casque sur le crâne, pour aller sauver la République⁹³ ». Cette agitation agace ceux des membres du PSU, qui se mettent en place sous la responsabilité d'Alain Savary et sous les ordres d'Henri Noguères et d'un officier d'active mendésiste, Charles Christienne, ancien du groupe 1/20 Lorraine, alors officier au 1^{er} bureau de l'EMA

La gauche et les syndicats se mobilisent, en s'efforçant à la fois de manifester leur hostilité au chef de l'État et de ne pas apparaître à sa remorque. Le samedi 22 avril au soir, les représentants de la CGT, de la CFTC, de la FEN et de l'UNEF ont prôné « la riposte des travailleurs au coup de force des généraux factieux » et décidé d'un arrêt de travail, le lundi en fin d'après-midi. Et Force ouvrière a envisagé un court arrêt de travail au même moment. Du côté des partis politiques, c'est la division qui règne. Le Parti communiste s'est hâté de publier un communiqué condamnant nettement l'insurrection et a proposé aux autres organisations une ligne commune de défense. Cette proposition n'est pas relevée. Le Parti socialiste, en revanche, invite les formations de gauche (FO, CFTC, FEN, UNEF, PSU, Radicaux, Ligue des droits de l'homme) à l'exclusion des communistes, à étudier les moyens de résister au putsch. La difficulté tient évidemment aux divergences d'appréciation sur la politique du général de Gaulle : pour le PSU, comme pour le PCF et la CGT, les événements condamnent cette politique « caractérisée par trop de complaisances à l'égard des ultras » et par « trois années de manœuvres et de dérobades ». Pour la SFIO, ainsi que l'écrit *Le Populaire*, « l'espoir de paix né de la politique du 16 septembre a créé entre le peuple français et le chef de l'État un lien solide ».

Le même processus se passe pour les actions revendicatives. Suspendues dans divers secteurs par les fonctionnaires FO, CFTC et FEN, elles sont maintenues par les syndicats CGT. Mais à la base, militants socialistes et communistes sont prêts à réaliser l'unité d'action et des comités de vigilance se forment un peu partout en province. Certains mettent au point des dispositifs pour se réfugier en Belgique ou en Suisse et préparer la résistance.

Le dimanche, les partis politiques, à l'exception des Indépendants, demandent à leurs adhérents de s'associer à la grève du lundi. Le Parti socialiste, le Parti radical, le PSU, l'UDT, les Socialistes indépendants, la CGT-FO, la CFTC, la FEN et l'UNEF signent un communiqué commun. Le MRP et le PCF publient, chacun de leur côté, un communiqué dans le même sens. L'UNR, également. Enfin le Comité de soutien au général de Gaulle pour la défense de la République qualifie cette grève de lundi « d'arrêt national de travail ». Des responsables de mouvements de jeunesse (l'UNEF, la JEC, la JOC)

déclarent que « les soldats du contingent ne doivent obéissance qu'au pouvoir légal ». Le président de la Ligue des droits de l'homme, Daniel Mayer, rappelle que la rébellion des chefs délie les soldats du contingent de leur devoir d'obéissance.

Le tournant : lundi 24 avril

Lundi matin, la guerre civile n'a pas éclaté. « Tiens, ils ne sont pas venus ; ça y est ; ils ne feront plus rien », commente Maurice Papon, le préfet de police⁹⁵. Mais la menace demeure. Et la peur règne à la rédaction de *France-Soir*, où, selon Hélène Lazareff, « l'armée va mettre en prison les journalistes gaullistes, juifs de surcroît », comme au PCF, dont certains dirigeants se cachent et brûlent des archives⁹⁶. C'est le règne de la rumeur, dont témoignent les archives. Selon une communication téléphonique d'Alger reçue à Senlis (le 24 avril 1961 à 3 heures du matin), des parachutistes auraient été embarqués à 1 h 15 à Alger pour être largués sur Pontoise et Creil⁹⁷. À Bagnolet, dans la matinée du lundi 24, la population est invitée à s'assembler pour se rendre en masse place de la République à Paris, les parachutistes ayant manifesté leur présence⁹⁸. À Mantes, la gendarmerie signale que le PCF a installé d'autorité des hommes sur le terrain d'aviation. Le PC et la CGT du bassin de la Sambre, réunis à Maubeuge, ont donné des consignes strictes aux militants : former des délégations prêtes à se rendre dans les mairies et les gendarmeries, et « suivre absolument les directives du général de Gaulle⁹⁹ ». Et toute la France vit à l'heure du putsch. Réunions et réceptions sont ajournées à des temps meilleurs. L'Académie des sciences morales et politiques avait programmé dans sa séance du lundi une communication du général Albord sur « la pensée militaire française ». Prémonition ou complicité ? Quoi qu'il en soit, et malgré le succès d'audience que le conférencier aurait remporté, l'Académie décide de surseoir à sa communication « en raison des événements ». Tous les maîtres et écoliers de France sont invités à y réfléchir, en commentant la proclamation que Victor Hugo adressa à l'armée en décembre 1851 : « Il y a deux choses saintes : le drapeau qui représente l'honneur militaire et la loi qui représente l'honneur national. Soldats ! Le plus grand des attentats, c'est le

drapeau levé contre la loi. » La grève de 17 à 18 heures est observée par environ dix millions de travailleurs : « C'est la plus remarquable démonstration de solidarité civile en France depuis la Seconde Guerre mondiale¹⁰⁰. »

Quant au gouvernement, il décide de prolonger l'état d'urgence et le délai de garde à vue, de prendre des mesures de révocation et de destitution des fonctionnaires et militaires. Des rappels individuels de réservistes sont effectués pour renforcer notamment les forces de gendarmerie. L'interdiction du survol du territoire prononcée la veille est reconduite. Le blocus de l'Algérie est renforcé.

En Algérie

À Alger, les activités reprennent normalement lundi matin. Tous les fonctionnaires ont d'ailleurs été invités à se retrouver à leur poste habituel. En fait, si une minorité a refusé d'obéir aux putschistes, la majorité des fonctionnaires se rendent à leur travail. Des réunions syndicales ont lieu et votent des motions « nègre-blanc ». On discute ferme, et on écoute beaucoup la radio, celle d'Alger et celle de Paris. À Radio France, André Rossfelder fait ce qu'il peut pour entretenir la flamme, mais il se heurte à des colonels trop occupés et à un général Challe « avare de mots », qui ne veut pas « faire le pantin¹⁰¹ ». Il enrage : « Radio France n'avait rien à dire. » Le « rush » sur les magasins d'alimentation se poursuit. Les communications avec la métropole sont en effet interrompues, totalement par voie aérienne, partiellement par voie maritime. Au sein de la population algéroise, la tension est forte contre les rares voix discordantes. Partisan de la politique du général de Gaulle, le conseiller général Henri Jeunet décrit une ville parcourue par des jeunes civils armés de mitraillettes et le menaçant : « Vous allez voir, votre général, ce qu'on va lui faire ! » Certains de ses collègues lui disent carrément : « Vous allez être fusillé ! » Il est arrêté et conduit d'abord à la caserne Pélissier accusé d'être un traître, puis amené au commissariat central ; libéré, il se cache car il est recherché par l'OAS¹⁰².

Du côté des putschistes, la situation prend un tournant décisif en Algérie. Le général Challe semble avoir fait le plein de ses forces. En revanche, les défections se multiplient et le contingent affirme son

opposition. Les forces dont dispose Challe ne sont pas négligeables. Presque toute la 25^e DP, dont le 1^{er} RCP et les 14^e et 18^e RCP des lieutenants-colonels Masselot et Lecomte et le 8^e RPIMA ; le groupe de commandos parachutistes de Robin, les commandos de l'air, le 1^{er} REC du lieutenant-colonel de La Chapelle, la 10^e DP à l'exception du 3^e RPIMA commandé par le lieutenant-colonel Le Borgne ; la 13^e DBLE, le 13^e et le 27^e Dragons, le 5^e REI. Au total, 25 000 hommes sur les 400 000 que compte l'armée française en Algérie. Et Challe a un plan cohérent. Celui-ci consiste à intensifier les opérations offensives contre les fellaghas en mobilisant huit classes d'Algériens de toutes communautés et en transformant en combattants une partie des services pléthoriques. Il estime que trois mois lui suffiront pour venir à bout de la rébellion. Pour tenir, il faut rationner en vivres, carburants et munitions, et mettre l'embargo sur le pétrole saharien pour avoir une monnaie d'échange. Dans sa déclaration à la radio à 13 heures, Challe affirme que ni lui ni les chefs n'ont d'ambition personnelle ou politique, et il ajoute que « l'armée est intervenue le 22 avril pour sauver l'Algérie des griffes de la rébellion et rendre à la France une Algérie pacifiée ». Avec l'aide du colonel Coustaux et du colonel Georges de Boissieu, appelé en renfort, Challe essaie d'imposer son contrôle.

En Oranie, la situation ne s'est pas améliorée pour les putschistes. À la tête du 18^e RCP envoyé pour faire passer l'Oranie du « bon côté », le colonel Masselot est chargé d'arrêter le commandant du corps d'armée d'Oran, le général de Pouilly. Mais les deux hommes se connaissent et s'estiment^{am}. Pouilly dit à Masselot qu'il le comprend mais que « cette aventure est sans issue ». Ils conviennent que le général de Pouilly aurait intérêt à se rendre à Alger pour y discuter avec le général Challe. Or le général de Pouilly est arrêté à sa sortie du bureau de Challe sur l'intervention de Zeller qui l'accuse « d'avoir trahi » en maintenant des liaisons radio avec Paris *via* le Maroc : il est expédié à In Salah rejoindre les autres prisonniers. Mais le général Hublot, adjoint de Pouilly, assure la permanence du commandement de CA auquel est nommé provisoirement le général Perrotat, qui commande la zone Centre-Oranais. À Sidi Bel-Abbès, le colonel Brothier a abandonné un temps son commandement à son second, le colonel de Baulny : il le reprend en entendant bien faire savoir qu'il reste le seul patron de la Légion, à l'encontre d'Argoud qui a cru

pouvoir disposer de son régiment. À 9 heures du matin, le lundi 24 avril, Brothier réunit les quatre cents cadres du 1^{er} régiment étranger et leur fait entendre un appel à la raison.

Dans le Constantinois, le général Gouraud a perdu tout son crédit par ses volte-face successives. Il tente de le récupérer en expliquant son attitude et en se rendant à Sétif au PC du général Géliot. Pour toute réponse, il reçoit du chef de l'État une dure réplique : « Votre attitude présente est inacceptable, la discipline et l'honneur ne se divisent pas. Quelles que puissent être les difficultés, vous devez refuser absolument toute subordination au pouvoir insurrectionnel et ne tenir aucun compte des ordres qui ne vous viennent pas du général Olié. » Malgré la pression du colonel Buchoud, le général Ailleret fait le tour de ses commandants de secteur pour s'assurer de leur fidélité. Le colonel Ceccaldi, nouveau chef de la 10^e DP, fait toutefois peser une menace sur la base aérienne de Téliergma.

Dans l'Algérois, le mouvement s'effrite. Plus grave encore est l'insuccès pour mettre à la raison le PC du général Arfouilloux, commandant la zone sud-algéroise à Médéa. La 13^e demi-brigade de la Légion étrangère, chargée d'agir, refuse de marcher, à l'insu de Challe d'ailleurs. Le colonel Boquet, commandant le secteur d'Aïn Taya, multiplie les entraves aux putschistes. Le colonel, les officiers et les hommes du 9^e Zouaves stationnés à la caserne d'Orléans à Alger veulent en découdre avec les putschistes. Le général Mentré, commandant le Sahara, se ravise et se prononce finalement contre le putsch.

L'armée de l'air échappe peu à peu au général Bigot. Le général Fourquet, commandant l'aviation du Constantinois, organise même une certaine résistance. Le ministre des Armées donne l'ordre aux avions de transport et de défense aérienne basés en Algérie de décoller vers la métropole. Des avions Mystère IV Broussard et Nordatlas s'envolent les uns après les autres, privant les généraux putschistes d'un moyen de transport indispensable pour une éventuelle opération sur Paris.

Quant à la Marine, contrairement à l'interdiction d'appareillage de tous les bâtiments se trouvant dans les ports d'Algérie, elle ne semble guère disposée à intercepter les bâtiments qui partent pour la France. L'escorteur *La Bourdonnais* ramène à Toulon le ministre du Commerce et de l'Industrie, Jean-Marcel Jeanneney, venu présider les cérémonies

marquant l'arrivée du gaz d'Hassi R'Mel à la côte algérienne, et en séjour en Algérie. Un paquebot, le *Sidi-Ferruch*, lève l'ancre et, sans l'aide des remorqueurs, gagne le large. Du coup, le commandement organise le départ sur l'*El-Mansour* de huit cents libérables de la classe 58 2/C. Dans la soirée du lundi 24, à la demande du général Challe qui veut « connaître la position réelle de la Marine », le lieutenant de vaisseau Guillaume va demander à l'amiral Querville, replié sur la base de Mers el-Kébir, de s'engager aux côtés de Challe ou de transmettre ses pouvoirs¹⁰³. Il lui propose d'organiser une intervention symbolique des parachutistes pour le faire céder. L'amiral Querville récuse le dilemme dans lequel le place Guillaume, décidé désormais à tenter un coup de force sur Mers el-Kébir. Devant la menace qui se précise, le mardi 25, à l'aube, l'amiral prépare son départ sur l'escorteur d'escadre *Le Maillé-Brézé* et prend le large. Pendant ce temps, la flotte de la Méditerranée, qui a appareillé lundi de Toulon, s'approche des côtes algériennes¹⁰⁴. Finalement, la base de Mers el-Kébir n'est pas investie car les 14^e et 18^e RCP, envoyés sur place pour s'en emparer avant que l'escadre n'y arrive, tergiversent, tandis que le putsch est en train d'échouer.

Surtout le contingent, auquel Challe a cependant promis un retour rapide en métropole, manifeste clairement son hostilité au putsch. Les appelés ont en effet écouté, groupés autour des postes de radio à transistors, le discours du général de Gaulle. Troublés par les événements, ils se ressaisissent en entendant le chef de l'État leur enjoindre de ne pas obéir à des chefs putschistes. Au 14^e BCA, les hommes arrêtent leurs officiers présumés « challistes ». Aux 2^e et 8^e RPIMA, restés dans le Constantinois, les officiers ne parviennent plus à se faire obéir. Des hommes du 2^e RPIMA rejoignent leurs camarades du 3^e, commandé par le colonel Le Borgne resté loyal. L'agitation se développe sur les bases aériennes de Maison-Blanche et de Blida : résistance passive à Maison-Blanche, drapeau rouge arboré à Blida, obstruction dans les états-majors. Dans plusieurs bases aériennes, les appelés se mettent à peindre des croix de Lorraine et des « Vive de Gaulle » sur les hangars. La base de Blida est en ébullition. Le colonel Lenoir, commandant le 8^e RPIMA, qui y est envoyé pour la réoccuper, y voit un véritable « soviet » : « Les murs sont couverts de portraits de De Gaulle, de petits drapeaux rouges et d'inscriptions diverses : Vive de Gaulle, vive la quille, Challe au poteau¹⁰⁵ ! » Des

actes de sabotage ou une grande force d'inertie entravent l'exécution des ordres donnés par les putschistes. Cette résistance plus ou moins passive et spontanée constitue un sérieux revers pour les putschistes qui n'avaient pas imaginé cette réaction. Cela dit, les informations sont contradictoires et un renseignement de l'EMIA, indiqué comme de très bonne source, signale que les généraux rebelles comptent sur le mouvement vers Paris de troupes stationnées en Allemagne en même temps qu'un coup de force au Palais-Bourbon le 25 avril avec l'appui d'Alger¹⁰⁶.

Pour relancer le mouvement, pour prouver l'adhésion populaire au putsch, pour contrebalancer la manifestation parisienne, les leaders convoquent une manifestation de masse au Forum. Il n'y en a pas eu depuis le 22 avril. Les autorités militaires ont demandé à la population de rester calme et de continuer son activité normale. Lundi soir, la population est invitée à se rassembler sur le Forum à 18 h 30. Des dizaines de milliers de personnes, 100 000 d'après *La Dépêche* et *L'Écho d'Alger*, 50 000 d'après *Le Journal*, attendent sur le Forum tandis que des haut-parleurs diffusent des marches militaires. Au quartier Rignot, le colonel Lacheroy interrompt la séance pendant que le colonel Georges de Boissieu fait un amphi sur la situation. Challe, suivi de trois autres, part sur le Forum sans enthousiasme et précise : « Attendez-nous, nous ne resterons que quelques instants¹⁰⁷. » Challe n'est pas chaud pour « aller faire le guignol ». La population est massée sur le Forum. « Un tapis moutonnant couvrait la place d'un dessein serré et multicolore dont les lignes vivantes étaient prêtes à clamer leur colère ou leur joie¹⁰⁸. » Chacun à son tour s'adresse à la foule. Le général Challe parle le premier : « Algériens, voici ceux qui sont venus avec vous pour se battre, souffrir, pour mourir s'il le faut, pour que l'Algérie reste française. » Puis c'est au tour du général Salan : « Nous nous retrouvons ici sur cette place où, ensemble, nous avons fait le serment de garder l'Algérie à la France... Nous avons réussi à venir auprès de vous, et auprès de vous nous resterons jusqu'au bout, jusqu'à la victoire que l'on vous a promise, et cette fois, nous la réaliserons. » Une panne de micro empêche la foule d'entendre le général Zeller expliquer : « Je pense que si l'Algérie a besoin de la France, la France ne peut pas se passer de l'Algérie. » L'ovation reprend. « La foule n'a pas entendu, mais elle a compris », dit un journaliste. « Nous avons acclamé la France, nous avons acclamé

l'Algérie, je vous demande d'acclamer l'armée... », conclut le général Jouhaud. La foule répond à son appel, mais ce n'est pas l'enthousiasme du 13 mai.

Lundi dans la soirée, les putschistes sont partagés entre deux attitudes. Autour de Challe, Bigot, Coustaux, Georges de Boissieu sont convaincus de l'échec et anxieux de mettre fin à l'affaire avec « le moins de casse possible ». D'autres sont tentés par la radicalisation : Susini, Degueldre, Sergent préconisent d'imposer une justice sommaire à tous ceux qui ne suivent pas ou sabotent, et ils poussent Salan à prendre les commandes du putsch.

L'échec : mardi 25 avril

Mardi matin, la situation s'est encore aggravée pour les putschistes, mais la tension reste forte à Paris. Des grèves et manifestations ont lieu un peu partout aux cris : « Le terrorisme ne passera pas¹⁰⁹ ! » Au restaurant universitaire Mabillon, la distribution de tracts donne lieu à une vaste bousculade. Des volontaires continuent à se présenter au Grand Palais et à la caserne Dupleix. Ils sont orientés vers le siège de « l'Action civique », 5 rue de Solférino, qui abritait le bureau parisien du Général de 1947 à 1958 puis diverses associations gaullistes.

À l'aube a eu lieu dans le Sahara, à Reggane, le tir expérimental de la quatrième bombe atomique française prévu de longue date par le ministère des Armées, ce qui prouve que, malgré le putsch, les ordres de Paris continuent d'être exécutés. Dans la journée, le chef de l'État adresse un message aux forces armées : « La criminelle insurrection militaire d'Alger compromet gravement la Défense nationale dans son ensemble et dans l'immédiat le succès de nos armes sur le territoire algérien », et précise la mission : « Il s'agit d'arrêter l'insurrection, puis de la briser, enfin de la liquider par tous les moyens voulus, y compris l'emploi des armes. »

Dans le Constantinois, le général Gouraud n'est pas suivi dans son corps d'armée. Les généraux Ailleret et Lennuyeux ont proclamé leur fidélité au gouvernement. Le général Ailleret rencontre le général Fourquet et s'entend avec lui. Confronté à des civils activistes qui

« accusent le commandant de zone et l'armée en général de vouloir brader l'Algérie aux fellaghas », il désamorce une manifestation de la population de Bône en publiant une lettre expliquant l'attitude de l'armée, de sentiment « Algérie française », mais qui doit rester « dans le cadre de la légalité nationale ». On doit tout de même noter que le texte de cet appel ne fait référence ni au gouvernement ni *a fortiori* au général de Gaulle^{an} ! Gouraud, complètement débordé, annonce finalement à 14 heures dans un nouvel ordre du jour : « Il y a quarante-huit heures, afin d'éviter des incidents graves et pour assurer la continuité de la mission du corps d'armée face au FLN, j'ai été contraint d'adhérer à un mouvement dont je désapprouve le procédé. J'estime que le devoir de tous, et plus particulièrement des forces armées, est de se grouper sous l'autorité légitime du chef de l'État. » Las ! Au même moment, le général de Gaulle a nommé à sa place le général Ailleret commandant du corps d'armée de Constantine.

En Oranie, la situation n'est pas meilleure. Les deux régiments parachutistes ne contrôlent plus la situation. À la base aérienne d'Oran-La Sénia, les aviateurs ont pris parti contre le putsch. La tentative de mainmise sur Mers el-Kébir a échoué. L'Oranie semble perdue. Challe ordonne aux deux régiments parachutistes de rentrer sur Alger, car il veut en priorité garder l'Algérois. Le général Gardy et le colonel Argoud quittent également Oran et apprennent sur la route du retour la fin du putsch. Mais même dans l'Algérois, tous les commandants de secteur n'obéissent pas à Challe : c'est le cas du général Arfouilloux et, à Alger, les officiers de l'état-major interarmées discutent ferme. Les officiers loyalistes reprennent confiance, les gendarmes et les CRS se regroupent. Ils se réunissent caserne Milbert, au PC de la gendarmerie en Algérie¹⁰. Les instructions pour réoccuper la ville consistent à ne pas livrer combat avec les unités parachutistes, mais de s'opposer à la population, « qui pourrait avoir des réactions brutales de dépit et à une action de l'OAS, avec ordre de tirer sur toute personne qui refusera de rendre des armes ». Le colonel de La Chapelle, commandant le 1^{er} régiment étranger de cavalerie, hésite devant la perspective d'une guerre civile et donne l'ordre à son régiment de quitter Alger, bien que Salan ait peut-être voulu l'utiliser pour s'emparer de la caserne d'Orléans, neutraliser les éléments du 9^e Zouaves et distribuer des armes aux unités territoriales. La seule unité sûre reste le 1^{er} REP. Dans l'après-midi, André Rossfelder reçoit

un appel téléphonique de l'amiral Querville, qui lui intime l'ordre de cesser les émissions et d'évacuer l'immeuble tout neuf de la Maison de la Radio : « Nous avons un bâtiment dans la baie. Vous êtes sous ses canons¹¹¹. »

Tandis qu'au gouvernement général, Susini exhorte Salan à la fermeté et plaide pour engager et armer la population civile, au quartier Rignot, Challe discute avec son ancien chef d'état-major, le colonel Georges de Boissieu, et avec le colonel Coustaux. Le rôle de Boissieu semble avoir été déterminant¹¹². Dans la matinée, le colonel de Boissieu entreprend le général Challe¹¹³. Celui-ci lui explique que la partie est dure mais qu'elle n'est pas perdue, qu'il peut tenir Alger et toute la Mitidja. « Mon général, lui dit Boissieu, vous avez perdu la partie... Vous n'avez plus personne derrière vous. Tout le monde vous lâche... Il est temps de mettre un terme à cette affaire. » Le général Challe revient sur la dureté de cette solution, pense aux autres généraux, il est épouvanté du « piteux retour » à Paris, il est persuadé qu'il sera fusillé. Boissieu propose de partir annoncer la nouvelle en France et tenter de rendre ce retour aussi discret que possible grâce à l'intermédiaire de son cousin, le colonel Alain de Boissieu, gendre du général de Gaulle.

Challe en accepte l'idée, il décide de se rendre tout seul, demande à Boissieu d'organiser la relève des légionnaires et parachutistes par les gendarmes et CRS, et d'informer de ses intentions ses collaborateurs et les autres généraux. Au déjeuner, l'atmosphère est lugubre. Comme le note Boissieu dans son journal : « Nous nous mettons à table ; je vois à la tête des trois autres que Challe leur a déjà parlé ; ils ne prononcent pas un mot et semblent plongés dans de sombres pensées. » En fait, ils ne sont pas d'accord avec Challe. Jouhaud et Salan, qui ne font pas la même analyse de la situation, protestent, l'adjurent de tenir bon et décident, pour leur part, de continuer. Au cours d'une réunion dans l'après-midi au quartier Rignot, Challe expose le bilan et annonce ses intentions. Le colonel Godard fait remarquer que les insurgés des Barricades ont tenu pendant une semaine. Il ne saurait admettre qu'avec deux divisions, eux se rendent au bout de quatre jours. Susini, qui vient d'ordonner la mise sur pied des groupes de combat de l'OAS, et leur concentration dans le périmètre de la Délégation générale, arrive alors dans le bureau de Challe. Il voit « un homme seul, debout dans un grand

espace... tête baissée et fumant sa pipe, les bras croisés... les yeux rouges et embués de larmes¹¹⁴ ». Il exhorte Challe à ne pas lâcher et lui tend un projet de proclamation où il propose de procéder à la mobilisation de tous les Européens valides et de les incorporer dans l'armée régulière. Il supplie Challe de rester. Tandis que le colonel de Boissieu – comme convenu – s'envole pour la France, où il sera arrêté dès son arrivée, Challe se ravise, rejoint à 20 heures le GG. Les quatre généraux décident de lancer un appel à la population d'Algérie. Lue à 21 h 10 par Jouhaud, cette déclaration annonce la démobilisation de tous les soldats ayant fait plus de dix-huit mois de service, la mobilisation de huit classes de Français d'Algérie et la détermination de lutter jusqu'au bout. Cependant, Challe s'enquiert sur la possibilité réelle d'une résistance populaire. Celle-ci se révèle impossible. À 22 h 15, les forces loyalistes (gendarmerie mobile, 7^e régiment, zouaves, CRS) commencent à investir la ville.

La partie est définitivement perdue. Les bruits les plus fous courent. Des Oranais, pensant qu'Alger va se transformer en réduit de la résistance, s'y précipitent. Le suicide du général Salan est annoncé. En fait, le colonel Coustaux règle la relève des forces de l'ordre avec le général de gendarmerie, Tridon. Des zouaves, des gendarmes mobiles et des CRS convergent vers le centre d'Alger où un accrochage a lieu vers 23 heures devant l'hôtel Aletti entre la gendarmerie mobile et un commando de l'OAS¹¹⁵. Challe rejoint Jouhaud et Zeller dans le bureau du délégué général, et leur répète son intention de se rendre. « Il va y avoir de durs moments à passer. Ce qui m'ennuie, ce n'est pas d'être fusillé, c'est d'être insulté par des chacals triomphants. » Le commandant de Saint-Marc propose à Challe de rentrer avec lui à Zéralda : « Chez moi, cela se passera proprement. »

Pendant ce temps, à la radio d'Alger, le ton se fait plus dramatique. Après un communiqué rédigé par André Rossfelder, une voix inconnue (celle du commandant Bruneau) lance un dernier message : « Partez de Gaulle ! Partez ! Arrêtez l'imposture. Nous les résistants et combattants de la dernière guerre, nous vous avons trop vu¹¹⁶. » Puis un des jeunes étudiants, constatant le départ des paras qui gardaient l'immeuble, lance vers 23 heures un véritable cri d'alarme : « Population d'Alger, rendez-vous immédiatement au Forum pour empêcher la trahison de l'emporter. » Pendant que les paras disparaissent, « un rang épais et sombre de gendarmes mobiles

s'approche ». Pris au piège, André Rossfelder et ses adjoints réussissent à quitter l'immeuble. Peu après, vers 23 h 30 à la radio, réinvestie par les hommes du directeur de l'Information, Jacques Coup de Fréjac, une voix calme, professionnelle, annonce : « Ici France 5, ici France 5, nous reprenons le relais normal avec Paris. Nous demandons à la population de garder son calme ; nous demandons à la population de rentrer chez elle. »

Plusieurs milliers d'Algérois convergent en effet vers le Forum. Des centaines de voitures sillonnent les rues d'Alger en klaxonnant le slogan « Algérie française » (trois notes brèves suivies de deux notes longues). À minuit et demi, Challe apparaît pour la dernière fois au balcon du gouvernement général frénétiquement applaudi. Il veut haranguer la foule mais le micro ne fonctionne pas. Il lève les bras en signe d'impuissance. « Dehors sur le Forum, deux à trois mille personnes étaient rassemblées. Inlassablement, elles chantaient *La Marseillaise* et ce chant résonnait en moi comme un *De profundis*¹¹⁷ », raconte Challe. Sergent entend une vieille femme dire en sanglotant : « Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai¹¹⁸ ! » Vers 1 h 50, les quatre généraux prennent des voies différentes. Zeller disparaît dans la foule d'Alger et se constituera prisonnier le 6 mai. Dans une lettre personnelle manuscrite au général Vézinet, il explique que ne voulant pas « abandonner un certain nombre d'officiers passibles de sanctions, j'ai décidé de me mettre à la disposition de l'autorité militaire. Je préférerais me présenter à vous pour qui j'ai de l'estime et si possible être accompagné par un officier de gendarmerie et non par un policier¹¹⁹ ». Salan, Jouhaud et Challe s'embarquent pour Zéralda, au PC du 1^{er} REP. Arrivés à Zéralda, Jouhaud et Salan décident de fuir. Pour eux commence l'aventure de la clandestinité. Challe exhorte Saint-Marc à ne pas suivre son exemple : « Les sanctions seront très dures, lui dit-il, partez et laissez-moi payer la note tout seul ! Vous êtes jeune, des temps plus heureux viendront pour vous. » Mais Saint-Marc refuse de prendre la fuite. Le mercredi 26, Challe est conduit de Zéralda à l'aéroport de Maison-Blanche d'où un avion l'emmène à Paris¹²⁰. En revanche, Salan et Jouhaud s'évanouissent dans la nature, de même que Sergent, Godard et Gardes.

Le putsch est terminé. Il a duré quatre jours et cinq nuits. Le jeudi 27 avril, après avoir fait sauter le magasin d'équipements et le dépôt de munitions, les douze cents bérets verts du 1^{er} REP quittent leur base

de Zéralda pour rejoindre Sidi Bel-Abbès et Mascara, en chantant la chanson d'Edith Piaf :

*« Non, rien de rien
Non, je ne regrette rien
C'est payé, balayé, oublié
Je me fous du passé. »*

Ils sont acclamés par une foule venue leur apporter des fleurs aux cris de « Vive la Légion ! Vive l'Algérie française ! ».

Les hauts fonctionnaires retrouvent leurs bureaux à la Délégation générale : François Coulet, directeur des Affaires politiques, et Jacques Coup de Fréjac, directeur de l'Information, tandis que le délégué général, Jean Morin, et le général Gambiez sont ramenés par avion d'In Salah, avec Robert Buron, ministre des Transports.

En métropole, c'est le temps des comptes. Dans son éditorial, Jacques Fauvet incrimine « la droite complaisante¹²⁰ ». Il remarque que la droite ne s'est associée à aucune manifestation, à aucune motion. « Par hostilité au général de Gaulle, elle a été au contraire solidaire en esprit et parfois en paroles de la rébellion d'Alger. » Mais il remarque que « cette droite comprend des hommes qui [...] siègent au centre et parfois même à gauche ».

À Paris, au cabinet de Pierre Messmer, son aide de camp, le capitaine Pierre Dabezies, se souvient qu'au soir du 25 avril, alors que tout se termine, il voit s'accumuler sur sa table une pile de télégrammes ; un à un, les chefs de corps clament leur loyauté : « Je dis, un peu sarcastique, au ministre qui fronce les sourcils : Monsieur le Ministre, voilà quatre jours que l'on rêve, ils sont tous fidèles¹²¹ ! »

a. Voir le plan d'Alger.

b. Le groupement des commandos parachutistes de réserve générale est créé le 1^{er} octobre 1959 par le général Challe : il est composé de 11 commandos de 80 hommes, dont 80 % sont des appelés.

c. Il s'agit d'un conjuré, qui avait été impressionné par le sens humain de Simon (entretien de l'auteur avec le général Simon, 22 septembre 1983, et rapport du général Simon, 29 avril 1961, *in* SHD, Papiers Vézinet).

d. Jean Morin, Aubert (directeur de la Sûreté nationale), Verger (directeur de cabinet), Robert Buron et ses collaborateurs, général Vézinet, colonel Moullet, préfet Janin, colonel Debrosse, général Gambiez. Cf. le récit de Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Albin Michel, p. 120-122, qui cite la liste des personnalités, p. 123.

e. André Rossfelder, engagé dans la 1^{re} armée française, participe aux combats de la Libération. C'est un géologue passionné par la prospection du pétrole au Sahara.

f. Interview de François Coulet par Odile Rudelle, CHSP. François Coulet (1906-1984), membre des FFL, commissaire de la République à Bayeux en 1944, diplomate, est depuis 1960 directeur des Affaires politiques à la Délégation générale.

g. Il ajoute que la Marine a besoin du rétablissement immédiat de ses liaisons radio, de crainte que la cessation de la surveillance maritime favorise le trafic d'armes au profit du FLN, *in* Procès-verbal de déposition, 29 avril 1961, Archives de Paris, 1320W.

h. « Ont pris toutes dispositions nécessaires au nom de la légalité républicaine [...] soucieux au premier chef d'éviter le spectacle navrant du choc violent entre deux forces armées [...] entendent poursuivre sans faiblesse ni compromission leur tâche et défendre leur idéal républicain », *in* message du 22 avril 1961, 11 h 50, transmis *via* le Maroc, Pouilly et Gey aux Premier ministre, ministre des Affaires algériennes, ministre de l'Intérieur, *in* Archives diplomatiques, cabinet du ministre.

i. Claude Paillat, *Vingt Ans qui déchirèrent la France*, t. 2, *La Liquidation, 1954-1962*, Paris, Robert Laffont, 1972, p. 622-626. Georges de Boissieu est le petit-cousin d'Alain de Boissieu, gendre du Général. Il a servi comme chef du cabinet militaire commun de Delouvrier et Challe.

j. *Ibid.*

k. Bien qu'étroitement surveillé mais hébergé par Serrano Súñer dans sa maison de campagne dans la nuit du samedi à dimanche, le général Salan a réussi à quitter l'Espagne – qu'il avait choisie comme lieu d'exil – dimanche matin sur un avion-taxi censé transporter un malade aux Baléares. Le ministre des Affaires étrangères espagnol Castiella se dit « très profondément vexé, exaspéré, peiné » que, malgré les assurances données au gouvernement français, Salan ait pu quitter le territoire espagnol. Il assure qu'il considère la politique du général de Gaulle en Algérie comme la seule possible et réproche la sédition du 22 avril. Il reconnaît que des officiers du ministère de l'Air espagnol partageant les thèses des activistes d'Alger peuvent avoir aidé Salan. Entretien entre René Brouillet et l'ambassadeur d'Espagne, 25 avril, Papiers Couve de Murville, CM7, CHSP.

l. Parachutiste de la France libre, Léger (1922-1999) fait deux séjours en Indochine, puis est en Algérie, en particulier au Bureau d'études et de liaison lors de la bataille d'Alger, chargé de l'intoxication et du noyautage de l'ALN.

m. Jacques Foccart, in *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, t. 1, p. 349-353, explique qu'il a été « appelé au téléphone pendant l'entracte et informé du putsch des généraux ».

n. Paul Delouvrier propose d'accompagner le ministre d'Algérie : « Ce me fut refusé », in Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, Paris, Seuil, 1994, p. 217.

o. Pour échapper aux radars, la caravelle vole au-dessous du seuil de sécurité, ce qui a pour effet de déclencher la sirène d'alarme, impossible à interrompre.

p. « On ne peut pas dire que l'atmosphère soit réjouissante. Elle est même sombre », écrit Charles Ailleret, *Général du contingent : en Algérie 1960-1962*, Paris, Grasset, 1998, p. 94. Sur cet épisode, outre les souvenirs de Louis Joxe, cf. l'interview de Jacques Legrand, directeur adjoint de son cabinet, par Chantal Morelle.

q. Cet homme politique (1921-2004), député de la Corse (1956-1962), est un vigoureux défenseur de l'Algérie française.

r. Les renseignements proviennent des écoutes téléphoniques réalisées par Constantin Melnik, *Mille Jours à Matignon. Raisons d'État sous de Gaulle : guerre d'Algérie, 1959-1962*, Paris, Grasset, p. 40 ; et note du 6 mai 1961, Archives de la préfecture de police, Z 8/57.

s. Jean-Raymond Tournoux, *La Tragédie du Général*, Paris, Plon, 1967. Dans un télégramme au préfet de Mostaganem, Sicurani (24 avril 1961 à 5 h 10), le ministre des Affaires algériennes s'exprime ainsi : « En réponse à votre télégramme, vous précisez après avoir consulté PR (Pierre Racine) qu'expression "par tous les moyens" doit s'entendre comme comprenant les moyens du feu », in MAE, AD, carton 30, ministère des Affaires algériennes. Alors que le 24 avril à 9 h 15, le préfet de Tlemcen signale que l'armée a pris des dispositions pour arrêter les unités mais qu'elle refuse l'emploi de la force. La question se pose de savoir quelle interprétation donner à la parole du chef de l'État « par tous les moyens ». Il a été répondu qu'« il fallait entendre cette expression dans son sens le plus large, y compris le recours au feu ».

t. En l'absence de précision, il est difficile de dire à quel moment se situe l'épisode relaté par Jacques Chaban-Delmas à Odile Rudelle : « Je rentre et je le vois, là dans son bureau. Je crois bien que c'était le lendemain. » Et Chaban lui explique que s'il avait été à la place de Challe, il l'aurait fait exécuter. « Oui, mais Challe n'est pas Chaban. » « Cela dit, mon général, il faut songer à votre fuite. »

u. Jacques Chaban-Delmas, *L'Ardeur*, Paris, Stock, 1975. On sait que le général de l'armée de l'air Pierre-Marie Gallois (1911-2010) s'était illustré dans la Royal Air Force durant la Seconde Guerre mondiale.

v. Article 16 de la Constitution : « Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. Il en informe la nation par un message. Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux

pouvoirs publics constitutionnels, dans les moindres délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet. Le Parlement se réunit de plein droit. L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels. »

w. Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général. Mémoires de ma vie politique, 1944-1988*, Paris, Fayard, 2006, p. 219 : « Je n'étais personnellement pas bien assuré [...] que l'article 16 fût applicable. Le fonctionnement régulier des pouvoirs publics n'était pas interrompu. Mais ce n'était pas le moment d'ergoter juridiquement. La mise en vigueur de l'article 16 avait une considérable valeur psychologique et symbolique. »

x. Le Conseil constitutionnel est alors composé des personnalités suivantes : Léon Noël, Vincent Auriol (qui ne siège plus depuis juillet 1960), René Coty, Georges Pompidou, Gilbert-Jules, Pasteur Valléry-Radot, René Cassin, Le Coq de Kerland, Chatenay, Patin, Michard-Pellissier. Cf. le texte de l'avis du Conseil constitutionnel dans Louis Favoreu et Loïc Philip, *Les Grandes Décisions du Conseil constitutionnel*, Paris, Dalloz, 2009, p. 80-87. Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre, 1958-1962. Souvenirs d'un témoin*, Paris, Michalon, 1999, p. 114, est lui aussi réservé : « L'application de l'article 16 de la Constitution a été décidée. Était-ce nécessaire ? Je n'en suis pas sûr. » Et surtout Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République, 1958-1965*, Paris, Plon, 1976, p. 98-103. L'un des arguments pour utiliser l'article 16 est qu'un ministre (R. Buron) est prisonnier des putschistes. On sait qu'un autre ministre, Jean-Marcel Jeanneney, se trouvait alors en Algérie. Il réussit à s'en échapper et raconte son équipée dans *Une mémoire républicaine. Entretiens avec Jean Lacouture*, Paris, Seuil, 1997, p. 114-117.

y. Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République*, op. cit., p. 141-142. Voir aussi Yves Beauvois, « Le Conseil constitutionnel à ses débuts (1959-1962) », *Commentaire*, no 116, 2006/4, p. 943-954, qui, après consultation des archives, confirme cette condition de l'article 16 comme « ultime recours ».

z. Dans le vocabulaire gaullien, il est intéressant de noter que de Gaulle a déjà utilisé certains des termes qu'il emploie là : ainsi, dans le discours du 18 juin 1941, de Gaulle évoque « l'équipe mixte du défaitisme et de la trahison [qui] s'emparait du pouvoir dans un *pronunciamiento* de panique », in *Discours et messages 1940-1946, 1946-1958, 1958-1962*, Paris, Plon, 3 tomes, p. 89. Quant au terme « quarteron », peu usité, qui désigne théoriquement un petit poids, le quart d'une livre, de Gaulle l'a déjà employé à quatre reprises : dans un discours prononcé le 18 mai 1941 à la radio de Brazzaville, à propos des gouvernants de Vichy : « L'âme, la volonté, l'avenir de la nation française sont avec ceux qui portent ses armes au combat et non avec un quarteron de généraux déshonorés », in *Discours et messages*, op. cit., t. 1, p. 87 ; dans un discours radiodiffusé par Brazzaville le 21 novembre 1942 : « Si oui ou si non la libération nationale à partir de l'Empire devra être déshonorée par un quarteron de coupables », in *Discours et messages*, op. cit., t. 1, p. 242 ; dans un discours diffusé par Radio-Levant le 7 décembre 1942 : « La nation n'admet pas qu'un quarteron d'hommes qui symbolisent la capitulation [...] en usent » ; dans une conférence de presse du 12 novembre 1953 à l'hôtel InterContinental, à propos de la CED : « Les gouvernants [...] ont enfermé dans une pièce un quarteron de diplomates et d'officiers », in *Discours et messages*, op. cit., t. 2, p. 592.

aa. « Son discours devait cependant accélérer d'une manière étonnante la liquéfaction du complot », Charles Ailleret, *Général du contingent*, op. cit., p. 28.

ab. Un appareil est en permanence prêt à décoller de l'aérodrome de Persan-

Beaumont, afin d'emmener le Général hors de Paris, voire de France ; cf. Constantin Melnik, *Mille Jours à Matignon*, op. cit., p. 49.

ac. Le Dr Lichtwitz (1899-1962) est compagnon de la Libération et avait déjà soigné le Général pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est dire qu'il avait la pleine confiance de Charles de Gaulle.

ad. Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République*, op. cit., p. 145. Le mercredi 26, le Dr Lichtwitz rapporte l'enveloppe que lui rend le Général : « Gardez-la comme souvenir » et il met le papier dans la poche.

ae. Sur l'ajout de « à pied », cf. le récit de Jacques Chaban-Delmas : « Dans cette pièce, plongée dans la pénombre [...], quelqu'un a dit : "Ah ! Il faut dire aussi : 'à pied' parce qu'il n'y a pas que les riches qui doivent défendre la France." Je ne sais pas qui a dit ça. Alors Michel a écrit : "à pied, en voiture". »

af. Parmi les différents groupes que Georges Suffert décrit, « les inévitables gaullistes de gauche. Sympathiques et agaçants. Mais enfin ils étaient là », in *Mémoires d'un ours*, Paris, Éditions de Fallois, 1994, p. 137.

ag. Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, Paris, La Table ronde, p. 119 ; prenant le téléphone du ministre, il répond aux appels : « J'ai eu par exemple les communistes de la CGT qui s'étaient organisés gare de l'Est. On est trois cents. On a quelques munitions, mais pas assez. Vous pouvez nous envoyer des armes ? [...] Bien entendu, je n'ai rien envoyé du tout », p. 120.

ah. Georges Suffert, journaliste à *France Observateur*, secrétaire général du club Jean-Moulin ; Alain Savary (1918-1988), compagnon de la Libération et homme politique, un des fondateurs du PSU ; Maurice Cheavance-Bertin (1910-1996), homme politique et résistant (membre de « Combat », FFI) ; Achille Peretti (1911-1983), résistant et parlementaire gaulliste.

ai. Le groupe Rencontres a été créé de façon informelle en 1957 et plus officiellement en 1960 par un ancien saint-cyrien de la promotion Croix de Provence déporté, énarque et magistrat à la Cour des comptes, Jean Mialet. Il rassemble des universitaires, des officiers, des syndicalistes.

aj. Olivier Chevrillon (né en 1929) énarque, haut fonctionnaire (Conseil d'État), membre du comité directeur du club Jean-Moulin ; Stéphane Hessel, diplomate et résistant ; Simon Nora (1921-2006), énarque, résistant, haut fonctionnaire, membre fondateur du club Jean-Moulin ; Jean Ripert (1922-2000) est économiste et diplomate, membre du club Jean-Moulin ; Jean Saint-Geours (né en 1925), énarque, haut fonctionnaire.

ak. Créé en 1951 par Charles Hernu et quelques amis, le Club des jacobins – par référence aux idéaux de 1789 – se veut clairement réformateur.

al. « Je me rappellerai toujours Charles Hernu, s'habillant en treillis et paradant devant tout le monde ! » raconte Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, op. cit., p. 121.

am. « Chacun des deux avait un fils au combat sous le commandement de l'autre et chacun des deux l'a perdu », in Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 126.

an. Charles Ailleret, *Général du contingent*, op. cit., p. 107 ; Maurice Garçon, *Le Procès d'Edmond Jouhaud*, Paris, Albin Michel, 1962, « Mon sentiment le plus profond est de voir l'Algérie demeurer française ».

ao. À l'arrivée de l'avion, Challe – pris d'un malaise – fait une chute et est fortement commotionné. La préfecture de police organise un convoi vide pour fausser compagnie aux journalistes. Archives de la préfecture de police, HE 15.

Armée-Nation, la crise (1940-1961)

Comment et pourquoi ce coup de force militaire a-t-il eu lieu en France ? Certes, l'histoire contemporaine de notre pays n'est pas totalement exempte d'interventions des militaires dans la vie politique. Sans remonter jusqu'au 18 Brumaire et au coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, la confrontation entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire ponctue de temps en temps l'histoire des cent dernières années. Comment pourrait-il en être autrement dans un siècle où les périodes de paix, « paix armée », « entre-deux-guerres », ou bien encore « guerre froide », apparaissent comme de simples trêves ? Seule une méconnaissance de la réalité historique ferait apparaître la confrontation des militaires et des politiques pendant la guerre d'Algérie comme une innovation absolue dans l'histoire récente française.

Mais, en règle générale, l'armée reste « la Grande Muette ». L'idéal d'obéissance passive et de séparation entre la sphère politique et la sphère militaire perdure tout au long du XIX^e siècle. L'armée, dont les membres ne sont pas des citoyens comme les autres, reste éloignée de la politique dans une attitude qui tient de la mystique¹. Tout au long de la III^e République, deux principes président à l'attitude de l'armée : sa subordination à l'égard du pouvoir politique, son apolitisme². Il y a séparation des pouvoirs civils et militaires par les procédés du cantonnement territorial et du cantonnement juridique, c'est-à-dire l'encadrement du pouvoir militaire dans l'espace et par le droit³. En particulier, les militaires perdent le droit de vote entre 1872 et 1945. À la faveur de la décolonisation, la subordination de l'armée à l'égard

des gouvernements est remise en cause au cours de la IV^e République. Charles de Gaulle, revenu au pouvoir grâce au 13 mai, veut replacer l'armée dans un rôle subordonné, et faire une politique conforme à ce qu'il croit être l'intérêt de la France et non celle que l'armée veut lui imposer. Ainsi la révolte d'avril 1961 se place-t-elle à la fin d'une longue période de troubles que connaît l'armée française depuis 1940. C'est un miroir qui reflète l'histoire de l'armée et les responsabilités qu'elle a eu à assumer. En 1940, l'armée française est abattue par la défaite. Bien plus, elle est déchirée par le conflit entre ceux qui se soumettent à la discipline et ceux qui choisissent l'honneur. En avril 1961, le même conflit entre honneur et discipline semble se poser. Le putsch – et son échec – porte en lui la fin des problèmes que la cassure de 1940 a fait entrer dans l'histoire de l'armée française.

Une armée de plus en plus politisée (1940-13 mai 1958)

La guerre a été une école de choix et « à compter du 18 juin 1940, des notions sur lesquelles le consensus existait : la discipline, l'honneur, la loyauté reçoivent des interprétations divergentes⁴ ».

Toute une génération d'officiers a été marquée par cette nouvelle pratique de l'obéissance. On ne peut plus pratiquer l'obéissance passive. La défaite de 1940, l'appel du 18 juin, les épreuves de l'armée d'armistice, de la guerre de Syrie, de la résistance, multiplient les drames de conscience et les clivages dans l'armée. Aussi, l'expérience de l'amalgame et de la Libération en 1944-1945 forge un nouvel esprit national où les vertus militaires trouvent leur place. L'armée est-elle réconciliée avec la nation ? Leurs éphémères « retrouvailles » en 1945 font rapidement place à un climat de méfiance et d'hostilité.

La guerre terminée, tout le monde semble souhaiter le retour des militaires à leur traditionnel apolitisme, même si on leur accorde le droit de vote (décret du 7 août 1945). Dans cette armée épurée, la politique ne va pas tarder à constituer un facteur supplémentaire de clivage interne.

L'armée loin de la nation

L'occasion en est fournie par les guerres coloniales que la France va mener sans interruption de 1945 à 1962. À compter de 1945, l'armée est expédiée en Indochine, loin de la nation. Elle ne sait pas pourquoi elle combat, car il ne s'agit pas de conserver la souveraineté française sur l'Indochine⁵. On ne lui donne pas les moyens de se battre. « Pas un homme, pas un avion », répond le général Fay, chef d'état-major de l'armée de l'air, au général Lauzun qui commande l'armée de l'air en Indochine et qui réclame des moyens supplémentaires. On n'y envoie pas le contingent. C'est l'armée « oubliée dans les rizières ». Et puisque le pouvoir politique se révèle incapable d'assurer une direction ferme de la guerre, l'armée française en Indochine forge peu à peu sa propre doctrine et oublie la distinction traditionnelle entre conduite de la guerre et conduite des opérations. Elle y découvre la guerre révolutionnaire, où l'objectif n'est pas tant de gagner du terrain que de s'assurer de la complicité de la population.

De reculade en reculade, on s'achemine tout droit vers la défaite. La chute de Diên Biên Phu provoque une formidable stupeur : elle apparaît comme l'échec d'une politique, mais pour l'armée, c'est une humiliation. Le 26 juillet 1954, le cessez-le-feu est effectif. On rembarque.

Au drame d'une armée vaincue s'ajoute le débat renaissant sur les responsabilités de la défaite. Sont-elles politiques ou militaires ? « C'est sur le pouvoir politique, ou plutôt sur la carence de ce pouvoir, qu'après l'armistice de Genève chacun des combattants d'Indochine fit retomber les responsabilités d'une lutte de huit années⁶. » Le général Navarre reprend même la théorie du coup de poignard dans le dos. « ... Les fautes..., dit-il, sont trop nombreuses et trop continues pour n'être imputables qu'aux hommes et même aux gouvernements qui se sont succédé au pouvoir. Elles sont le fruit du régime. Elles procèdent de la nature même du système politique français. »

Peu à peu, les rapports entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire se dégradent. La contestation et la confrontation ne se limitent pas aux seules questions coloniales. La crise de la communauté européenne de Défense (mise sur pied d'une armée européenne qui impliquerait un

réarmement allemand) en est un épisode pénible. En 1954, le dignitaire le plus élevé de la hiérarchie militaire, le maréchal Juin, prend parti contre le projet du gouvernement et l'attaque devant l'opinion⁷. La guerre d'Algérie va encore creuser le malaise entre la société militaire et la nation^a.

L'Algérie, « une province militaire »

Après l'Indochine, il faudra à peine trois mois pour que l'armée soit de nouveau engagée outre-mer. Le 1^{er} novembre 1954, la rébellion éclate en Algérie. On veut la minimiser, en lui donnant pudiquement l'appellation d'« événements ». Que la France accorde l'indépendance à la Tunisie et au Maroc en 1956 passe, encore que cela ait pour résultat de désorienter des hommes habitués à considérer l'Afrique du Nord comme un tout. Mais l'Algérie, c'est autre chose. Avec une forte minorité « européenne », il s'agit là de trois départements français^b. « L'Algérie, c'est la France », comme l'affirme d'ailleurs le ministre de l'Intérieur du gouvernement Mendès France, François Mitterrand, le 7 novembre 1954, et il ajoute : « L'action des fellaghas ne permet pas de concevoir, en quelque forme que ce soit, une négociation [...]. Elle ne peut trouver qu'une forme terminale, la guerre. » Mais l'insurrection s'étend des Aurès et de la Kabylie vers le Nord-Constantinois, l'Algérois et l'Oranais. Exploitations agricoles incendiées, écoles pillées, ponts détruits, routes coupées, arbres arrachés, massacres perpétrés. L'insurrection du 20 août 1955 dans le quadrilatère Philippeville-Constantine-Guelma-Jemmapes frappe les esprits. Le FLN a réussi à déclencher la guerre du peuple. L'Algérie s'enfonce dans la guerre, malgré la nomination comme gouverneur général de Jacques Soustelle, connu pour ses opinions libérales, ancien secrétaire général du RPF. Le 3 avril 1955, une loi définit « l'état d'urgence » qui permet de transférer les crimes et délits à la justice militaire. L'année 1956 est le grand tournant. Après les élections gagnées par le Front républicain, le gouvernement Guy Mollet nomme Robert Lacoste ministre résidant en Algérie, qui lance le triptyque : cessez-le-feu, élections, négociations.

Mais c'est la logique de guerre qui l'emporte et Guy Mollet entend vaincre par l'engagement total d'une armée française alors appelée à

se moderniser dans le cadre de l'OTAN⁶. De 50 000 soldats présents en Algérie en 1954, les effectifs sont portés à 400 000 hommes à la fin de l'année 1956 par le biais du maintien sous les drapeaux des appelés, du rappel des disponibles⁸. Avec l'envoi du contingent, décidé par le gouvernement socialiste sur la pression de l'armée et de Robert Lacoste, on peut croire que la nation est totalement engagée dans la guerre : à la différence de l'armée d'Indochine, qui n'était qu'un corps expéditionnaire formé de volontaires, l'armée d'Algérie est composée à 80 % d'hommes du contingent, en cours de service militaire, ou maintenus au-delà de la durée légale. Et les pouvoirs spéciaux accordés par l'Assemblée nationale le 12 mars 1956 au gouvernement, qui les confie au ministre résidant en Algérie, Robert Lacoste, qui lui-même les délègue à l'autorité militaire, doivent permettre à l'armée de mener la guerre. Comme l'écrit Georgette Elgey, « le politique engage le processus de son inéluctable capitulation⁹ ».

L'année 1956 est aussi capitale pour le FLN. Le congrès de la Soummam (août 1956) définit un objectif clairement politique : restaurer l'État algérien, colonisé par les Français depuis 1830, et un moyen : internationaliser le problème algérien pour contraindre la France à concéder l'indépendance de l'Algérie. Le territoire algérien est divisé en six wilayas, où opèrent des unités plus ou moins fournies de l'ALN. En 1956, les effectifs de l'ALN dépassent trente mille hommes. Dans les maquis, les katibas utilisant la guérilla infligent de sérieux revers à l'armée française, la contraignant à se déployer sur tout le territoire. Les insurgés ne visent pas à s'emparer des points stratégiques ou de territoires, mais à subjuguier les populations ; ils utilisent la guérilla et le terrorisme et bénéficient d'une base arrière : l'Égypte. En 1956, la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez par l'Égypte nassérienne donne aux Français et aux Anglais l'occasion d'intervenir pour tenter de se débarrasser de Nasser qui apparaît comme le champion du nationalisme arabe. Entre le pouvoir politique, représenté alors par des hommes de gauche (Guy Mollet est président du Conseil, Maurice Bourgès-Maunoury est ministre de la Défense nationale) et le pouvoir militaire (le général Ély, chef de l'armée, et le général Challe, major général), la complicité est totale. Le ministère Guy Mollet laisse prendre toutes les initiatives aux militaires, qui en profitent pour arraisonner l'avion marocain transportant les chefs du FLN (22 octobre 1956). Pour les militaires,

au-delà de la reprise en main du canal de Suez, l'objectif essentiel est de « traiter à la source » la rébellion algérienne. Challe fait envoyer à Chypre un service RAP (renseignement-action-protection) dont la mission est de mettre la main sur l'immeuble, les archives et si possible les hommes du FLN au Caire. Les moyens mis en œuvre sont considérables. Les meilleures unités sont prélevées d'Algérie et entraînées spécialement. Or, c'est l'échec. L'opération militaire, perturbée par les interférences politiques et diplomatiques, capote. Le corps expéditionnaire n'est pas allé assez vite pour créer le fait accompli. La prise de gage se limite à un territoire bien restreint et il faut céder devant la colère de l'opinion publique mondiale et celle des Américains.

On reproche implicitement aux militaires d'avoir abandonné au moment où il fallait pousser, et certains se repentent de n'avoir pas su désobéir. La déception de l'opération de Suez est à la mesure de l'enthousiasme qu'elle a suscité. Challe estime que « la perte de l'Afrique par les Occidentaux a commencé le 6 novembre 1956 à Suez¹⁰ ». Selon le général de Boissieu, le général Challe ne s'est jamais remis de l'échec de Suez : « Il nous disait souvent : "Ici [en Algérie], je vais me venger, je vais gagner¹¹." »

La guerre révolutionnaire

La stratégie périphérique ayant échoué, les gouvernements successifs de la IV^e République ne savent plus quelle politique adopter. Ils imaginent à l'automne 1957 une loi-cadre respectant la « personnalité algérienne », qui aurait pu constituer une ouverture libérale. Mais en Algérie, où le général Salan, brillant colonial et spécialiste de l'Indochine, a succédé le 12 novembre 1956 au général Lorillot comme commandant supérieur interarmées, le temps est à la violence et à la répression. L'armée recourt à l'utilisation des méthodes policières ainsi qu'à la torture, ce qui provoque de véritables débats de conscience et des campagnes de presse contre elle. À Alger, où le terrorisme fait rage, le général Massu, commandant la 10^e DP, est chargé, au début de 1957, de pacifier la ville. L'objectif est atteint, au cours de « la bataille d'Alger » qui dure neuf mois, mais au prix

d'une action policière souvent brutale.

Dans les campagnes, l'armée a su mettre au point une tactique efficace qui lui donne la victoire sur le terrain. Mais la pacification n'est pas acquise pour autant. Aussi l'armée française se convertit-elle à l'action psychologique, qui donne lieu à un bouillonnement intellectuel. Cette doctrine élaborée au sein du corps expéditionnaire en Indochine, et révélée en particulier par les rescapés des camps de prisonniers du Viêt-minh, aboutit à une prise de position idéologique. Les théoriciens de la guerre révolutionnaire assimilent toutes les guerres à un conflit mettant en cause l'Occident, et ils croient qu'en appliquant les mêmes méthodes que celles utilisées par le Viêt-minh marxiste et asiatique, ils obtiendront les mêmes résultats contre le FLN nationaliste et arabe. Toute l'armée est contaminée par cette idéologie.

Dans ces perspectives, il n'y a pas de dissociation entre le politique et le militaire. Et l'injonction du général Chassin dans la *Revue militaire d'information* d'octobre 1954 résonne comme le glas d'une certaine conception classique de l'armée : « Il est temps que l'armée cesse d'être la Grande Muette. » En février 1957, la même très officielle revue publie un numéro spécial sur « la guerre révolutionnaire ». Les principes en sont simples. Le monde communiste a entamé la troisième guerre mondiale contre l'Occident. Ne pouvant emporter directement l'Europe, il a choisi une stratégie périphérique qui part d'Extrême-Orient et rejoint l'Afrique, plus spécialement l'Afrique du Nord. La dernière ligne de défense passe par l'Algérie. Sa tactique vise à détacher des populations entières de l'Occident par la propagande et la terreur, c'est-à-dire la guerre psychologique. Si l'Occident ne veut pas être vaincu, il doit retourner contre l'ennemi ses propres armes. En 1956, le ministère de la Défense nationale crée un service d'action psychologique et d'informations confié au colonel Lacheroy¹². D'Indochine, il importe en France ses idées sur l'action psychologique, qui essaient dans la société civile comme dans le monde militaire¹³. Il multiplie les conférences, où il s'élève à une vision globale de la guerre révolutionnaire qui consiste pour le communisme international à contourner l'Europe pour mieux l'attaquer par le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Appelé à faire partie du cabinet du ministre de la Défense nationale, Maurice Bourgès-Maunoury, il suscite la création des 5^{es} bureaux. Limogé par le nouveau ministre, Jacques Chaban-

Delmas, Lacheroy réussit à mettre en application ses théories lors des événements de mai 1958. À l'École supérieure de guerre, dirigée alors par le général Lecomte, les officiers reçoivent une formation théorique à la lutte antissubversive et répandent peu à peu la doctrine dans toute l'armée. En 1957 apparaissent dans les états-majors les 5^{es} bureaux, chargés des mêmes tâches.

En Algérie, notoirement sous-encadrée sur le plan administratif, l'armée s'engage sur le terrain. En 1955, le gouverneur général Jacques Soustelle crée les sections administratives spécialisées (SAS) sur le modèle desquelles seront constituées en 1957 les sections administratives urbaines (SAU). Les officiers qui en sont chargés s'occupent de tout : tâches administratives, sociales, sanitaires, etc. Ce sont les capitaines d'une armée éparpillée au gré du quadrillage. Ils s'engagent à l'égard des populations à ne pas les abandonner et à maintenir l'Algérie française. Dans une directive très secrète, le général Massu, commandant la 10^e DP, dit clairement : « La population constitue le véritable objectif de la lutte menée en Algérie. »

Peu à peu, l'Algérie devient une véritable « province militaire », et l'armée prend en charge progressivement « la quasi-totalité, à l'échelon local tout au moins, de l'autorité et des responsabilités administratives¹⁴ ». L'armée tend à faire figure de « véritable parti d'encadrement, exerçant dans certaines régions d'Algérie le quasi-monopole de la puissance publique¹⁵ ». Malgré la barrière de la langue et le nombre d'interprètes insuffisant, elle s'attache à la formation civique, économique et sociale de la population musulmane. Elle fait tous les métiers : instituteurs, éducateurs, infirmiers, moniteurs agricoles¹⁶. Et elle adopte le slogan « Algérie française » qui ne correspond pas à une formule juridique précise, mais plutôt à des impératifs : « Maintien de la souveraineté française, promotion des musulmans à la pleine égalité civique, effort de progrès économique et social¹⁶. » « C'est une armée égarée dans l'espace et dans le temps¹⁷. »

Les unités d'élite

Cette armée est loin d'être homogène. Alors que la majorité des forces occupent le terrain, font du « quadrillage » et s'engagent aux

côtés de la population, les troupes d'élite (au maximum 10 % des effectifs) sont expédiées d'un bout à l'autre de l'Algérie pour combattre des rebelles de plus en plus nombreux, de mieux en mieux armés et qui trouvent refuge de l'autre côté des frontières marocaine et surtout tunisienne. En arrière des deux frontières, des barrages (dont la ligne Morice sur 300 km le long de la frontière tunisienne) rendent le passage de plus en plus difficile. Contre l'ennemi coupé des bases arrière, le général Challe organise le combat : quadrillage par des commandos de chasse, intervention des unités d'élite. Les grandes opérations de février 1959 à avril 1960 se soldent par des succès prometteurs. Ces unités d'élite bien entraînées et encadrées sont les légionnaires et les parachutistes, regroupés au sein des 10^e et 25^e divisions parachutistes et dans la 11^e division d'infanterie. Leurs officiers sont des « professionnels », qui connaissent remarquablement leur métier. Leurs chefs deviennent bientôt célèbres et contribuent à créer leur légende en médiatisant leur action, comme le colonel Bigeard, chef du 3^e RPC. Dans *Aucune bête au monde* et *Les dieux meurent en Algérie*, il présente l'image d'une guerre qui n'est pas comme les autres et de soldats qui ne sont pas non plus des hommes comme les autres. Cette légende fascine et inquiète.

Les uns et les autres tiennent à se distinguer du reste de l'armée par un uniforme voyant, agrémenté d'insignes, tenue léopard aux multiples et vastes poches, béret rouge ou vert, casquette Bigeard. Ils paraded à pas lents, en chantant des hymnes martiaux :

*« France, ô ma France si belle
Pour toi, je ferai bataille
Je quitterai père et mère
Sans espoir de les revoir jamais. »*

Le particularisme de la Légion étrangère est bien connu¹⁸. Arrivés en 1843 sur le site de Sidi Bel-Abbès, les légionnaires y constituent leur camp, autour duquel la ville grandit, qui devient la ville sainte de la Légion. Parmi les unités légionnaires, la 13^e DBLE a pris part aux combats de la France libre puis à ceux d'Indochine. Le 1^{er} bataillon étranger de parachutistes (BEP) a pris part aux combats de la RC4 et de Diên Biên Phu. Devenu le 1^{er} régiment étranger de parachutistes (REP), il participe en 1957 à la bataille d'Alger et il est de nouveau en

première ligne à Alger lors de l'affaire des Barricades. À l'instar de son chef, le colonel Dufour, ses officiers manifestent clairement leur hostilité à la politique algérienne du général de Gaulle : « Nous ne savons plus pourquoi nous combattons – ou plutôt nous ne le savons que trop. » À la suite des graves incidents de décembre 1960, le colonel Dufour est muté en Allemagne : « Il refuse de passer le commandement à son successeur et disparaît en emportant avec lui le drapeau du régiment¹⁹. » Lorsque, en janvier 1961, décision est prise d'envoyer le 1^{er} REP sur la frontière tunisienne, afin de l'éloigner au moment du référendum du 8 janvier sur l'autodétermination, certains officiers refusent d'y aller. Aucune sanction n'est prise. « Ce sont les mêmes qui ont participé au putsch quelques mois plus tard²⁰. » Le particularisme de ces unités se superpose aux autres clivages de l'armée française, d'autant plus que ce sont toujours les mêmes officiers que l'on retrouve dans les formations parachutistes : « Un véritable corps spécialisé et se recrutant par une sorte de cooptation [...], se connaissant tous entre eux, s'aidant les uns les autres face au commandement, liés par un exceptionnel esprit de corps²¹. » Ces jeunes officiers, parfois issus de la Résistance et anciens déportés ou ayant appartenu aux FFI, sont de fortes personnalités que les médias mettent en valeur. Cette élite militaire cultive des valeurs, dédain de la facilité, goût du risque, respect du chef, fraternité de combat, qui apparaissent comme antithétiques avec celles du reste de l'armée, moins bien dotée, moins entraînée, moins efficace et d'une nation française qui s'embourgeoise²². Le témoignage du général Saint-Hillier, qui commande la 10^e DP en avril 1961, est édifiant : « Les officiers ne quittaient jamais la 10^e DP, ils vivaient tout à fait à l'extérieur de la France, même quand ils retournaient en France, ils restaient dans un climat parachutiste. C'était une mentalité et une culture à part, ils se liaient beaucoup avec les pieds-noirs ; ils étaient Algérie française²³. » Une relation singulière s'instaure entre l'armée et la communauté européenne. Celle-ci choisit les officiers qui la protègent, et les pousse à l'action. « L'armée au pouvoir » est un slogan dont la répétition ne peut être innocente. Les officiers, méfiants au début, « virent peu à peu leur cuti ».

La doctrine de la guerre psychologique, le regroupement de l'armée dans une « province militaire », la mystique du héros qui mène un combat dans l'indifférence de la nation envers laquelle il éprouve

un sentiment de supériorité morale, voilà autant d'ingrédients qui expliquent la politisation d'une partie des cadres. Mais l'armée se politise aussi, parce qu'on lui a confié des pouvoirs de police. Elle est peu à peu devenue le pouvoir en Algérie. Assumant un métier dangereux au risque de se compromettre, dans une mission qui n'est pas faite pour elle, elle n'est plus l'« arche sainte », l'image d'Épinal, vénérée et intouchable. Elle est « l'armée égarée²⁴ ». Certains de ses cadres constatent leur force dans un régime politique faible et instable où ils se considèrent libres d'interpréter ou de rejeter les ordres du pouvoir civil et ils se font fort d'obtenir une solution rapide, à condition de leur en laisser les moyens et de ne pas être dénigrés. D'un bout à l'autre de la hiérarchie, les militaires se sentent libres dans leurs initiatives. Chef du cabinet militaire de Michel Debré, le général Nicot raconte : « Le SDECE informe qu'un cargo venant de Cherbourg a embarqué un gros stock d'armes à destination du FLN. Le cargo passe au large de Cherbourg mais en dehors des eaux territoriales. J'ai pris de ma propre autorité la décision de faire arraisonner le bateau. J'ai réussi après à joindre Michel Debré²⁵. » Or, dans un contexte où le terrorisme redouble d'intensité, la pratique de la guerre révolutionnaire et les pouvoirs de police confiés à l'armée ont comme conséquence l'utilisation de la torture²⁶. La révélation des méthodes d'interrogatoires poussés va constituer un vrai fossé entre l'armée et la nation, dont certains éléments engagés – chrétiens, militants de gauche – rejettent ces méthodes, mettent l'armée en accusation et dénoncent l'injustice de la guerre menée en Algérie. De son côté, l'armée fait corps contre ces campagnes de dénigrement et reprend la théorie du coup de poignard dans le dos. Si certains de ces officiers n'ont en vue que le maintien de l'Algérie dans la souveraineté française, d'autres encouragés par des hommes politiques y voient surtout le prétexte pour transformer le régime politique français et pour abattre la IV^e République. La crise ouverte par le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef leur en fournit l'occasion. Le 8 février 1958, une escadrille d'avions français intervient contre des unités de l'ALN installées à proximité de la frontière algéro-tunisienne et provoque aussi d'importantes pertes dans la population civile tunisienne²⁷.

La crise du 13 mai et le retour de De Gaulle 28

Cette affaire place une fois de plus la France en position d'accusée sur la scène internationale. Les bons offices anglo-américains sont jugés comme un camouflet diplomatique. Du coup, l'armée s'inquiète d'une internationalisation du conflit et de négociations possibles avec les rebelles qu'elle combat. La crise du gouvernement, ouverte par la démission du cabinet Félix Gaillard, se transforme en crise de régime, où l'armée affirme sa présence. Dans une atmosphère d'intrigues ourdies dans tous les milieux, les généraux Salan et Jouhaud sont sollicités par René Pleven, président du Conseil pressenti, de se prononcer sur une charte à propos de l'Algérie²⁹.

Tandis qu'à Paris, René Pleven renonce à sa mission et que le président de la République fait appel à Pierre Pflimlin, à Alger, le ministre résidant, Robert Lacoste, conseille aux militaires de « ne pas accepter le Diên Biên Phu diplomatique que l'on prépare ». Comme le dit très justement René Rémond, « la référence n'est pas inoffensive ; pour une armée qui reste traumatisée par sa défaite en Indochine, et s'est juré de ne pas perdre une seconde guerre, le rapprochement fait balle³⁰ ». L'effet est immédiat. C'est le prélude à un véritable *pronunciamiento* de l'armée d'Algérie. Les généraux Salan, commandant interarmées, Jouhaud, commandant les forces aériennes, et Allard, commandant les forces terrestres, décident d'« alerter Paris sur l'état d'esprit de l'armée et des populations européenne et musulmane » par un télégramme adressé dans la nuit du 9 au 10 mai au président de la République. Après avoir défini les conditions d'un cessez-le-feu, ils en appellent à « un gouvernement fermement décidé à maintenir notre drapeau en Algérie » et ils terminent par une menace à peine voilée : « L'armée française, de façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national. On ne saurait préjuger sa réaction de désespoir. » Ce message est adressé par l'intermédiaire du général Ély (1897-1975), chef d'état-major général des forces armées. Ce personnage tient un rôle central dans cette période. D'une fine intelligence, gravement blessé en 1940, il sert d'abord Vichy et reçoit la Francisque, puis passe à la France libre dans l'ORA, sert dans les Forces françaises de l'intérieur. Par la suite, il représente la France au *Standing Group* à Washington. Chargé de la liquidation de la présence militaire française en Indochine (juin 1954-

septembre 1955), il est à la fin de la IV^e République le vrai chef de l'armée française. Il porte une énorme responsabilité dans le choix des hommes.

C'est dans ce contexte d'affrontement entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire qu'a lieu à Alger la manifestation du 13 mai à la mémoire de soldats français prisonniers fusillés par les fellaghas en Tunisie. Le général Salan a refusé d'interdire la manifestation, comme le lui demandait le président du Conseil. Le rassemblement a donc lieu le 13 mai en fin d'après-midi au plateau des Glières, devant le monument aux morts. Le général Salan s'y rend avec l'amiral Auboyneau, commandant des forces navales, les généraux Allard, Jouhaud et Massu. Bref, c'est toute l'armée présente à Alger qui se déplace. La foule clame « L'armée au pouvoir ! », « Massu au pouvoir ! ». À la fin de la manifestation, des bagarres éclatent. Les CRS sont débordés. Les paras du 3^e RCP commandé par le colonel Trinquier aussi. La foule s'empare du bâtiment du gouvernement général, presse l'armée de prendre parti et de former un comité de salut public. C'est dans ces conditions que le général Massu préconise le retour de De Gaulle au pouvoir. Au début de la nuit, il accepte de constituer un comité de salut public avec trois colonels et des pieds-noirs pour que soit formé un gouvernement de salut public présidé par le Général. L'appel à de Gaulle ne surprend pas de la part d'un ancien de la France libre. Alain de Sérigny, directeur de *L'Écho d'Alger*, vient d'écrire un éditorial : « Parlez, parlez vite mon général », dont Massu a eu connaissance. À ce moment-là, le général Salan n'est pas dans le coup, et Massu est un factieux puisqu'il s'est placé clairement en dehors des lois de la République.

Entre-temps, la métropole commence à réagir devant la révolution d'Alger ; nouveau président du Conseil pressenti, Pierre Pflimlin est investi, et il confère les pouvoirs civils et militaires au général Salan qui accepte le lendemain de couvrir l'action de Massu. Le 14 mai, Salan, dans un télégramme au ministre de la Défense nationale, explique ce qui s'est passé et assure que « la population d'Alger attend des paroles et une décision fermes. Une déception créerait ici une situation tragique ». Un peu plus tard, il s'adresse au président de la République et au président du Conseil et les « adjure de constituer d'extrême urgence un gouvernement de large union nationale », et ajoute : « Je vous indique que le vœu profond des populations

française et musulmane est l'arrivée au pouvoir d'un arbitre : le général de Gaulle. » La confusion politique à Paris, le désordre et l'angoisse à Alger permettent en effet aux partisans du général de Gaulle de présenter celui-ci comme le recours. Dans cette atmosphère trouble, tous les coups sont permis, et le général Nicot raconte qu'il avait été mandaté par des chefs militaires pour « forcer la main du politique » : il se rend rue de Solférino (siège de l'Association nationale pour l'appel au général de Gaulle dans le respect de la légalité républicaine) pour rencontrer Pierre Lefranc, un des dirigeants du RPF et président de l'association, et prendre contact avec de Gaulle.

Au cours des journées de mai, l'armée d'Algérie – y compris les femmes d'officiers – est emportée par le tourbillon du 13 mai et la fraternisation, Pflimlin a beau être investi, le processus de renversement du régime est en route. La démission du général Ély de son poste de chef d'état-major général crée un vide à la tête de l'armée française, la rupture entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire semble consommée. Le risque d'une guerre civile paraît imminent lorsque le 24 mai, à la faveur du débarquement d'unités parachutistes d'Algérie, la Corse entre à son tour en dissidence. Officiellement, le général de Gaulle répond favorablement aux invites qui lui sont faites. Et secrètement l'opération Résurrection est mise au point par des contacts entre les généraux d'Alger, les milieux gaullistes en métropole et des forces militaires de Lyon et du Sud-Ouest. Des régiments parachutistes de Pau et d'Algérie doivent s'emparer des points stratégiques de la capitale. Le 27 mai, le général de Gaulle annonce qu'« il a entamé le processus régulier nécessaire à l'établissement d'un gouvernement républicain capable d'assurer l'unité et l'indépendance du pays » et il s'adresse directement aux forces armées en Algérie en leur exprimant sa confiance. Le 29 mai, alors que l'opération Résurrection est prête à être déclenchée, de Gaulle est reçu par le président Coty. La France l'a échappé belle. L'accession de De Gaulle au pouvoir se fait dans la légalité, sans coup de force apparent. La leçon de la crise est néanmoins claire : l'armée, qui a refusé de s'incliner devant l'évolution du régime, est intervenue directement sur la scène politique. « Elle refuse ainsi d'assumer ce rôle d'instrument inerte et passif qui lui était traditionnellement assigné³¹. » Et elle a pris goût à l'intervention dans le domaine politique.

À l'été 1958, l'armée est « à l'apogée de sa puissance³² ». Cette armée, qui n'était pas gaulliste, s'est ralliée à de Gaulle. Son unité n'a pas été compromise. Elle a fait aboutir la solution qu'elle souhaitait. Le général Ély a été rappelé au poste de chef d'état-major général des forces armées et, dans le rôle de médiateur, il n'hésite pas à revendiquer des responsabilités pour l'armée et l'extension de ses pouvoirs³³ car, « pendant douze ans, seule sans doute des grands corps de l'État, l'armée s'est affrontée sur le terrain aux grands problèmes mondiaux et nationaux, ce qui l'a conduite à réfléchir profondément et à se rattacher à une haute conception spirituelle de son rôle ». Sous son égide est mis au point un projet de solution fédérale, qui permettrait d'encadrer une République algérienne. Le général André Zeller, dont on sait le combat contre la décolonisation, revient au poste de chef d'état-major de l'armée de terre. En Algérie, le général Salan, qui cumule les fonctions de délégué général et commandant en chef des forces en Algérie, décoré de la médaille militaire, est au faîte de sa puissance. Les principaux acteurs du 13 mai reçoivent de belles promotions. Lors du défilé militaire du 14 juillet 1958 à Paris, les unités parachutistes sont acclamées. L'armée est-elle réconciliée avec la nation ?

L'ère des malentendus (1958-1961)

Dans l'euphorie des premiers jours, l'armée emboîte le pas au général de Gaulle. Mais à l'euphorie succèdent l'inquiétude et la colère. Celui qui est devenu le chef de l'État entend la remettre à sa place et refuse de se laisser imposer une politique. Une partie estime qu'elle a été trahie, et espère en un nouveau 13 mai. La tension entre l'armée et le pouvoir se double alors d'un divorce croissant entre elle et la nation. Les journées des Barricades et le putsch en résultent directement. Les ambiguïtés commencent aussitôt.

L'armée, arbitre ou instrument ?

Un fait, à vrai dire peu important en lui-même, est très significatif des rapports tendus entre le pouvoir politique et le pouvoir militaire

qui ne cessent pas comme par miracle avec l'arrivée de De Gaulle. Quand les généraux Salan et Jouhaud se rendent à Paris le 3 juin 1958 pour prendre contact avec le nouveau président du Conseil, ils ne se présentent pas en tenue militaire – ce qui constitue une manière de défi – et ils ne vont pas voir leur nouveau ministre Guillaumat : « Dans l'ambiance du moment, pour dire vrai, nous n'attachions qu'une relative importance à un ministre des Armées³⁴. »

L'armée est devenue une force dans la vie politique. Elle l'est d'abord par son volume, inhabituel dans un État démocratique de la taille de la France. Sur le terrain en Algérie, l'effectif (mars 1959) est de 429 000 hommes : 375 000 pour l'armée de terre, 38 000 pour l'armée de l'air, 3 000 marins à pied et 13 000 gendarmes³⁵. L'indiscipline d'une partie de ses cadres a contribué à la chute de la IV^e République. La V^e République naissante lui doit beaucoup. Du coup, la traditionnelle obéissance de l'armée à l'égard du pouvoir politique n'est plus inconditionnelle : son succès lui confère un rôle d'arbitre. Elle est le tuteur d'une conquête à préserver : « l'esprit du 13 mai ». Celui-ci équivaut au refus de subir la loi de l'adversaire et au choix du seul mot magique à opposer à l'indépendance : l'intégration. Elle est résolue à n'accepter ni l'abandon de l'Algérie au FLN, ni des négociations avec le GPRA, créé en septembre 1958.

De son côté, il semble que le général de Gaulle ait, jusqu'à l'été 1959, laissé l'armée jouer sa chance en Algérie, ce qui n'implique pas dans son esprit qu'elle prenne parti pour une solution déterminée et qu'elle fasse de la politique. Dans sa lettre à Salan le 18 septembre, de Gaulle met les points sur les i : « Le oui [au référendum] ne saurait signifier le vote pour ou contre une solution déterminée du statut politique de l'Algérie. Dire le contraire, affirmer le contraire, c'est de la part de tout ce qui est officiel méconnaître ma volonté. Je vous invite à ne point tolérer que ceux qui sont sous vos ordres, avant tout des officiers, contreviennent à mes intentions formelles³⁶. » Cette lettre ne suffit pas. Salan insiste sur l'intégration. Et de Gaulle s'en plaint auprès d'Ély : « Ou bien il veut me tromper, ou bien il est comme tout le monde en Algérie, en dehors des réalités [...]. Ils pensent tous que les Musulmans sont pour nous ! Il n'en est rien. »

Or, « l'une des conséquences du 13 mai est d'engager l'armée de plus en plus profondément dans l'entreprise algérienne³⁷ ». Les militaires continuent d'assumer le travail de pacification et

d'administration. Mais ils vont plus loin encore. Au cours de la campagne pour le référendum de septembre 1958, l'armée invite les Algériens à approuver la Constitution et réciproquement elle s'engage à les protéger contre le FLN. Paul-Marie de La Gorce a raison d'insister sur l'importance politique du référendum du 28 septembre pour l'histoire de l'armée, car cette fois elle s'engage au nom du pouvoir politique.

Le référendum du 28 septembre 1958, par lequel les Français approuvent le passage de la IV^e à la V^e République et légitiment le retour au pouvoir du général de Gaulle, lui assure un appui triomphal. Il peut, dès lors, affirmer ses vues propres. C'est le moment de la reprise en main, et du coup, le climat se détériore entre de Gaulle et l'armée, avec le lancement du plan de Constantine (plan de développement économique et social) le 3 octobre, et la conférence de presse du 23 octobre. Dans son allocution, de Gaulle fait passer deux messages³⁸. Sur l'armée, il affirme avec netteté : « L'Armée française accomplit en Algérie ce que la France attend d'elle » ; et il explique qu'elle doit « prendre sa distance » par rapport aux compétitions électorales et politiques. À la rébellion, il propose « la paix des braves » et commente : « Le destin politique de l'Algérie est en Algérie même³⁹. » Le qualificatif de « braves » pour parler des fellaghas relève d'une approche nouvelle et révèle que, dès ce moment, de Gaulle tente de nouer des relations avec la rébellion par des contacts secrets confiés à Georges Pompidou.

Du côté de l'armée, il ordonne aux militaires de se retirer des comités de salut public. Le 12 décembre 1958, il met fin aux fonctions du général Salan, promu inspecteur général de la Défense puis gouverneur militaire de Paris. Il le remplace par deux hommes. L'un est Paul Delouvrier (1914-1995), qui appartient au corps préfectoral et a joué un rôle important dans les institutions européennes aux côtés de Jean Monnet, et est nommé délégué général du gouvernement³⁹. Chargé par de Gaulle d'une mission en Algérie en novembre 1958, il en revient avec la conviction que le problème est insoluble. Et il en tire la conclusion que l'Algérie sera indépendante⁴⁰. L'autre est le général Maurice Challe (1909-1979), qui est adjoint de Salan depuis deux mois, et est nommé commandant en chef des forces en Algérie. Commandant la place d'Alger depuis février 1957, le général Allard est nommé en décembre 1958 commandant de la 10^e région militaire

et des forces terrestres. Le général Jouhaud (1905-1995) devient chef d'état-major de l'armée de l'air. Par là, de Gaulle entend imposer son autorité à l'armée et renforcer le pouvoir civil en Algérie mais, comme on le voit, il s'agit d'un jeu de chaises musicales. Ce sont les mêmes hommes qui sont aux manettes. Et Paul Delouvrier constate que « les pouvoirs demeurent dans les mains des militaires qui détenaient tous les pouvoirs clés⁴¹ ». C'est pourquoi il demande de partir avec trois superpréfets : Max Moulin pour le Constantinois, Marcel Gey pour l'Oranie et Jean-Paul Chapel pour l'Algérois. À plusieurs reprises, Paul Delouvrier demande à de Gaulle de remanier le commandement militaire et de changer les têtes en raison du risque de désobéissance et *a posteriori* il reproche clairement au Général de ne pas avoir agi dans ce sensⁱ. Persuadé que l'armée doit rentrer dans le rang, le chef d'état-major général des armées l'y aide le mieux possible, malgré les difficultés de dialogue avec de Gaulle : le général Ély joue alors un rôle de médiateur entre de Gaulle, décidé à ne pas se laisser imposer une politique, Jouhaud et Zeller, de plus en plus impatients « de voir définie sans ambiguïté la mission de l'armée ». De Gaulle entend imposer ses propres vues et sevrer l'armée de toute tentation politique. Il l'écrit à Massu : « Vous êtes un soldat. Quel soldat ! Vous devez le rester⁴². » Il le dit clairement à ce moment-là au général Zeller qui lui demande de « parer par une simple déclaration... aux rumeurs suspectes » : « Ne vous laissez donc pas prendre à ces malaises endémiques de l'armée... Quant à l'armée, elle doit bien se convaincre que son rôle est purement technique. Elle est là pour exécuter les ordres qui lui seront donnés... L'armée est un instrument. Vous m'entendez bien, un instrument⁴³ ! »

L'armée se bat en effet en Algérie. Avec le général Challe à sa tête, l'effort militaire est à son plus haut niveau et procède d'une véritable stratégie. Le plan Challe, fondé sur la distinction entre les troupes de quadrillage et les réserves générales, consiste à désarticuler le dispositif de l'ALN⁴⁴. Celle-ci dispose alors de 60 000 à 90 000 combattants, dont 10 000 à 20 000 à l'extérieur. Les troupes opérationnelles (légionnaires, commandos de l'air, paras métropolitains et de l'infanterie de marine) ont pour mission de détruire les bandes « rebelles » les plus importantes par des opérations montées avec soin (Étincelle, Jumelles, Rubis) et de les obliger à éclater en petits groupes à la mesure des unités cantonnées et des

commandos de chasse, chargés de contrôler un secteur. Constitués de « Français musulmans », les commandos de chasse doivent, renseignés par le Centre de coordination interarmées, traquer l'adversaire et l'isoler de la population regroupée dans des camps, au prix d'une paupérisation des 2 millions de personnes regroupées et menacées de famine⁴⁵. Les opérations commencent par l'ouest, où la pacification est la plus avancée, et progressent vers l'est. De l'Ouarsenis, Challe passe aux monts du Hodna. En juillet 1959, l'opération Jumelles consiste à attaquer simultanément la petite et la grande Kabylie, qui, d'accès difficile, constituent le bastion de l'ALN. La situation devient critique pour celui-ci, dont le potentiel militaire s'amointrit en 1959. Les *katibas* (compagnies) éclatent et se scindent en petits groupes de quatre à six combattants. Les *djounoud*, paniqués par les attaques des hélicoptères et harcelés par les commandos de chasse, se réfugient dans les montagnes et sont menacés par la faim⁴⁶. Le plan Challe porte des coups sévères aux maquis algériens^j, et l'armée française a l'impression de toucher au but. Lors de son interrogatoire, Challe explique sa démarche au juge d'instruction : « Le 5 février 1959, j'ai attaqué les monts de Saïda et de Frenda ainsi que l'Ouarsenis oranais [...]. Au bout de deux mois, les rebelles avaient diminué de 50 %, l'armement avait diminué de 40 à 45 %⁴⁷. » Après les succès remportés en Oranie par le général Gambiez, commandant le corps d'armée, Challe porte son effort sur le centre et l'est. La guerre est en passe d'être gagnée sur le terrain militaire. Mais ce n'est pas le seul terrain de lutte. La pression internationale pour une solution du problème algérien se fait en effet plus forte ; et pour de Gaulle, la priorité est de restaurer le rang de la France.

L'Algérie ou la bombe ?

Exprimé de cette façon, le dilemme qui se pose en matière de politique étrangère et de politique militaire est bien sûr caricatural. Mais il n'est pas faux. Dès son retour au pouvoir, de Gaulle entend affirmer le retour de la France au premier rang et promouvoir l'indépendance nationale dans le cadre de l'Alliance atlantique. C'est pourquoi il accorde une si grande importance à la mise au point et au perfectionnement d'une force de frappe.

Sa politique militaire est donc fort ambitieuse : il s'agit de disposer à la fois de la force nucléaire et de moyens d'intervention instantanée afin d'être en mesure d'agir au loin, en particulier en Europe et en Afrique, en commun avec d'autres ou seul. Mais cette politique est-elle compatible avec la poursuite de la guerre d'Algérie ? C'est ce dont doutent la plupart des chefs militaires, et même des hommes politiques. Ainsi, le ministre des Armées Pierre Guillaumat adresse-t-il une note au Premier ministre, Michel Debré, pour faire ressortir l'impossibilité de réaliser simultanément et par nos seuls moyens à la fois « le soutien des opérations en Algérie ; la constitution prioritaire de notre force de frappe nationale ; la contribution française à l'OTAN⁴⁸ ». Il en conclut qu'il faut demander l'aide des États-Unis. Michel Debré dit son accord. Au cours d'une conversation avec le commandant en chef des forces de l'OTAN en Europe, le général Norstad – que rapporte Ély –, Michel Debré sollicite un soutien total des Anglo-Américains dans l'affaire algérienne et évoque même l'idée de « troquer notre participation à l'OTAN contre le soutien des États-Unis à l'Organisation des Nations unies (ONU) sur l'Algérie ». Ély ne voit pas comment concilier cette demande avec la position prise par le général de Gaulle à l'égard des États-Unis. D'où un mémorandum du général Ély suggérant des discussions franco-américaines, pour obtenir l'appui américain, consistant dans le maintien de l'Algérie et de l'AFN dans le bloc occidental en contrepartie de l'infléchissement de la politique gaullienne à l'égard de l'OTAN. Mais de Gaulle est intraitable et l'incompréhension se développe. Guillaumat, les généraux Ély et de Beaufort considèrent qu'« il est impossible de travailler avec de Gaulle qui est un homme seul et qui n'a confiance en personne ».

Bref, la politique extérieure et militaire de De Gaulle est en contradiction avec la poursuite de la guerre en Algérie⁴⁹.

Une politique algérienne équivoque

On a indéfiniment épilogué sur la politique algérienne du général de Gaulle⁵⁰. Avait-il, dès avant mai 1958, la conviction que la solution ne pouvait être que l'indépendance, et a-t-il eu son sentiment pour parvenir au pouvoir et biaisé par la suite pour s'y maintenir ? A-t-il au

contraire cherché la meilleure solution pour l'intérêt de la France, tel qu'il le concevait ? Les prises de position péremptoires et les exégèses habiles n'ont pas épuisé le problème. S'il avait la vision d'une Algérie autonome, il ne pouvait pas ne pas la dissimuler afin de ne pas heurter de front la sensibilité de l'armée et des pieds-noirs. Et dans ce cas, il a longuement tâtonné avant de trouver le moyen d'en finir avec cette guerre.

D'un autre côté, il était certainement lui-même animé de sentiments contradictoires. Homme d'un âge où l'Empire était quelque chose, il ne pouvait se résoudre de gaieté de cœur à la décolonisation. Ayant de la France une certaine idée, il ne pouvait assurément pas accepter de voir la nation française se fondre dans un ensemble où elle perdrait son âme ! L'idée d'introduire dans cette nation française avec les droits complets huit millions d'Algériens musulmans lui est totalement étrangère. « Ce ne sont pas des gens comme nous ! »

Il reste que ses déclarations de 1958 à 1961 (cf. tableau) ont dessiné une politique qui va de l'Algérie française à l'Algérie indépendante, c'est-à-dire qu'il a réalisé – volontairement ou non – exactement le contraire de ce pour quoi il avait été rappelé au pouvoir. Nul doute que, dans ces conditions, ses partisans de la première heure aient été progressivement surpris, déçus et furieux. Dès octobre 1958, l'offre réitérée de « la paix des braves » inquiète, car elle constitue l'amorce d'une négociation éventuelle.

Prises de position du général de Gaulle sur le problème algérien (juin 1958-septembre 1961)

4 juin 1958, Alger. « ... à partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants : il n'y a que des Français à part entière... avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. »

6 juin 1958, Alger. « ... l'Algérie [française] ! »

29 août 1958, Paris. « ... dans l'Algérie présente, cela voudra dire [...] que l'on veut se comporter comme un Français à part entière et que l'on croit que l'évolution nécessaire de l'Algérie doit s'accomplir dans le cadre français. »

23 octobre 1958, Paris. « ... que la part d'entre eux les hommes de l'insurrection ont combattu courageusement. Que vienne la paix des braves et je suis sûr que les haines iront en s'effaçant. »

25 janvier 1959, Paris. « ... l'Algérie veut et voudront qu'il soit lié à celui de la France. »

29 mai 1959, Paris. « ... l'Algérie veut et voudront qu'il soit lié à celui de la France. »

10 mai 1959, Orléans « Alors, étaient contre cette mesure. Ce qu'ils veulent c'est qu'on leur rende "l'Algérie de papa", mais l'Algérie de papa est morte, et si on ne le comprend pas on mourra avec elle. » Quant à la signification politique du mot [intégration], que veut-elle dire ? « Que l'Algérie est française ? Mais est-ce utile de le dire puisque cela est ? »

8 mai 1959, Orléans « Chaque homme de ce pays-là pourra, grâce à son suffrage, disposer de lui-même [...] un pays qui de son propre mouvement – j'en suis sûr – voudra pour toujours rester lié à la France. »

4 septembre 1959, Paris, à l'occasion d'un discours à la télévision « L'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle. La sécession entraînerait une misère épouvantable, un affreux chaos politique, l'engagement généralisé et bientôt la dictature belliqueuse du communisme [...]. Ou bien : la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits [...]. Ou bien : le gouvernement des Algériens par les Algériens appuyés sur l'aide de la France et en union étroite avec elle [...]. »

4 novembre 1959, Paris, Algérie de tous les Français « Les communautés, de toutes les tendances, de toutes les idées : vous pouvez et vous devez participer à cette transformation qui va faire de l'Algérie un pays d'hommes libres, dignes, fiers, prospères. [...] Vous les Français d'Algérie qui avez tant fait là pendant des générations, si une page a été tournée par le grand vent de l'Histoire, il vous appartient d'en écrire une autre. Trêve de vaines nostalgies, de vaines amertumes, de vaines angoisses, prenez l'avenir comme il se présente et prenez-le corps à corps. Plus que jamais l'Algérie a besoin de vous. Plus que jamais la France a besoin de vous en Algérie. »

29 janvier 1960, Paris, à l'occasion d'un discours à la télévision « Les Français d'Algérie, les Français qui vous disent qu'en accordant le libre choix aux Algériens, la France et de Gaulle veulent vous abandonner, se retirer de l'Algérie et la livrer à la rébellion ? [...] Ensuite, je m'adresse à l'armée, qui, grâce à de magnifiques efforts, est en train de remporter la victoire en Algérie, mais dont certains éléments seraient tentés de croire que cette guerre est leur guerre, non celle de la France, qu'ils ont droit à une politique qui ne serait pas celle de la France. »

3 mai 1960, Hôtel de Ville, à l'occasion d'un discours aux députés « La France ne se laissera pas se laisser monter le coup. La France restera en Algérie, j'en réponds [...]. Mais les Européens d'ici sont chez eux. Ils doivent y rester. L'Algérie française ? Oui. Mais ce sont des mots. Cela ne tranche rien, et l'indépendance réclamée par Ferhat Abbas et sa bande c'est une fumisterie. »

4 juillet 1960, Paris, à l'occasion d'un discours à la télévision « Je vous le répète : le problème, posé depuis cent trente ans [...]. Une fois de plus je me tourne, au nom de la France, vers les dirigeants de l'insurrection. Je leur déclare que nous les attendons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore [...]. Après quoi, tout sera fait pour que le peuple algérien ait la parole dans l'apaisement. La décision ne sera que la sienne. Mais je suis sûr, quant à moi, qu'il prendra celle du bon sens :

accomplir, en union avec la France et dans la coopération des communautés, la transformation de l'Algérie algérienne en un pays moderne et fraternel. »

~~6-10 juillet 1960, Algérie, après la sécession de l'Algérie s'en ira au diable. »~~

~~5 septembre 1960, Paris, conférence Algérie pressée~~ Mais moi, je vous dis qu'à mon sens, en tout cas, ils voudront que l'Algérie soit algérienne. La seule question qui se posera à mon avis, ce sera de savoir si cette Algérie-là sera algérienne contre la France, par sécession, par rupture avec la France, ou en association, en union amicale avec elle. [...] L'Algérie algérienne est en marche. Cela veut dire une Algérie dont le destin dépende de ses habitants et dans laquelle la gestion des affaires appartienne à ses habitants. Mais le bon sens, encore une fois, commande que cette Algérie algérienne soit étroitement unie à la France. »

~~21 octobre 1960, Gasparyan, Président de l'Union des Français en Algérie~~ Ils disent : "Il y a l'Algérie française." Cela ne répond pas à la réalité, cela ne colle pas. Les Algériens ne sont pas des Lorrains ni des Bretons. C'est de Gaulle qui vous le dit et surtout après ce qui s'est passé. L'on ne fait rien qu'à partir des réalités. Cela aurait pu être possible autrefois. On ne l'a pas fait. Il ne faut pas s'attacher à cette chimère. Il faut autre chose. »

« Il y a une autre solution simpliste : ceux qui disent d'abandonner l'Algérie. Ce serait une panique épouvantable. Les Européens s'en iraient ainsi qu'un bon nombre de musulmans. Ce serait une misère sans nom. Ce serait le chaos. Il ne faut pas céder à cette tentation. »

~~4 novembre 1960, Rade, la France, l'adjoint au préfet de la région~~ J'ai décidé, en son nom, de suivre un chemin nouveau. Ce chemin conduit non plus à l'Algérie gouvernée par la Métropole française, mais à l'Algérie algérienne. Cela veut dire une Algérie émancipée, une Algérie dans laquelle les Algériens eux-mêmes décideront de leur destin, une Algérie où les responsabilités seront aux mains des Algériens, une Algérie qui, si les Algériens le veulent – et j'estime que c'est le cas –, aura son gouvernement, ses institutions et ses lois. »

~~9 décembre 1960, Bidaoui, avant le départ de l'armée française~~ Elle, car elle n'a pas appartenu à un clan ; elle n'a pas d'intérêts sur ce sol, sinon celui de l'honneur de la France et de son devoir militaire. Par conséquent, elle a pu et peut jouer et elle continuera de jouer ce rôle de la fraternité qui est indispensable et que, nous devons en convenir, on n'a pas joué dans ce pays comme il l'aurait fallu. »

« L'Armée n'a pas de politique. Ce n'est pas à l'armée de faire la politique. L'honneur de l'armée, le devoir de l'armée, c'est simplement de servir. Encore faut-il qu'elle le fasse tout entière, qu'elle soit exemplaire. »

~~31 décembre 1960, Evénement, 1961, président de la paix rétablie~~ [...] et qu'ainsi naisse l'Algérie algérienne. »

~~1 mai 1961, Paris, de la France, de la paix~~ est en cause par-dessus tout, c'est l'avenir de l'Algérie. Le cessez-le-feu, l'autodétermination, ce sont des préliminaires qui sont destinés à ouvrir à l'Algérie sa route. [...] Dès lors, quand il s'agit de son sort par rapport à nous, nous devons considérer d'abord

notre intérêt et c'est pourquoi, je le répète, la France ne fait aucune objection et n'entend élever aucun obstacle contre le fait que les populations algériennes décideraient de s'ériger en un État qui prendrait leur pays en charge. »

5 septembre 1961, Paris, Algérie, conférence de presse
« Je n'ai pas l'intention de laisser faire mais je sais que je ne serai pas obéi. Je considère la situation comme sérieuse sur le plan de la discipline. Dans un domaine pareil, il n'est de discipline que consentie⁵². » Si l'on veut juger la politique algérienne du Général, il faut prendre en considération cette difficulté à se faire obéir, et aux contraintes internationales, nationales, algériennes : comment expliquer

Au cours de l'année 1959, pendant que l'armée se bat en Algérie, tout le monde passe au crible déclarations et actes du chef de l'État. Et de fait, derrière une langue admirable, quelle imprécision ! De Gaulle multiplie les images, les périphrases qui laissent le champ libre aux exégèses les plus larges et à l'imaginaire. Dans une interview publiée par *L'Écho d'Oran* le 30 avril, de Gaulle se plaint qu'il y ait « à Paris comme à Alger des gens qui s'efforcent de tout embrouiller » et il se défend de ne pas parler d'intégration : « Que l'Algérie est française ? Mais est-ce utile de le dire puisque cela est ? Ceux qui crient aujourd'hui le plus fort en faveur de l'intégration sont ceux-là mêmes qui étaient alors opposés à cette mesure. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on leur rende l'Algérie de papa. » D'où un malentendu qui naît : de ce que dit le Général, chacun retient ce qui lui paraît correspondre à ses idées.

Dans l'armée, en particulier, on estime que si le général de Gaulle ne prononce pas le mot, sa politique va effectivement dans le sens que l'on désire. Beaucoup cherchent à se rassurer. Et, de fait, se met en place un scénario auquel s'ajoute la différence d'atmosphère entre Alger et Paris ; chaque fois que de Gaulle amorce une évolution dans sa politique algérienne, on s'empresse de rassurer les cadres : on leur affirme que rien n'est changé et qu'ils doivent persévérer dans la même voie. L'incompréhension se développe. La protestation du général Challe à propos des mesures de grâce préparées par de Gaulle en prévision du 14 juillet 1959 et son analyse en disent long sur l'état d'esprit de l'armée⁵¹. Il estime que la réaction des militaires sur le terrain sera l'accroissement des exécutions illégales. « Je n'ai pas l'intention de laisser faire mais je sais que je ne serai pas obéi. Je considère la situation comme sérieuse sur le plan de la discipline. Dans un domaine pareil, il n'est de discipline que consentie⁵². » Si l'on veut juger la politique algérienne du Général, il faut prendre en considération cette difficulté à se faire obéir, et aux contraintes internationales, nationales, algériennes : comment expliquer

autrement les prises de position successives et contradictoires du « prince de l'équivoque⁵³ » ?

La « tournée des popotes » en août 1959 semble avoir joué le rôle de révélateur. Le général de Gaulle est frappé par quelques incidents : peu de monde à Tizi Ouzou lors de son passage, un secrétaire de mairie musulman lui glissant à l'oreille : « Ne vous y laissez pas prendre, tout le monde ici veut l'indépendance⁵⁴. » Il mesure les risques pour l'armée de « poursuivre indéfiniment une lutte chimérique » et il adresse aux forces d'intervention une mise en garde : « Quant à vous, écoutez-moi bien ! Vous n'êtes pas l'armée pour l'armée. Vous êtes l'armée de la France. Vous n'existez que par elle, pour elle et à son service. Or celui que je suis... doit être obéi par l'armée pour que la France vive⁵⁵. » Dans son discours, le général de Gaulle avait évoqué la décolonisation générale et l'aspect politique du problème algérien : « Si la réussite des opérations est... essentielle, le problème algérien ne serait pas pour autant résolu, il ne pourrait l'être un jour qu'à la condition d'avoir les Algériens avec nous... » Cette périphrase annonce sa décision de reconnaître le droit de l'Algérie à l'autodétermination.

Pendant ce temps, la pression internationale pour une solution du problème algérien se fait plus forte : chaque session de l'Assemblée des Nations unies, chaque conférence africaine ou asiatique voit s'accroître le nombre des adversaires de la politique française. Pour le général de Gaulle, la politique extérieure est une priorité et la guerre d'Algérie un handicap. C'est aussi un obstacle sérieux à la mise sur pied d'une armée moderne. Le chef de l'État tient à remettre la France à son rang et à la doter d'une force indépendante.

Le discours du 16 septembre 1959 marque un tournant décisif dans la politique algérienne de la France. De Gaulle commence par se féliciter des progrès de la pacification, de l'action de la France, et en particulier de celle de l'armée « courageuse et habile ». Il évoque alors le recours à l'autodétermination. La consultation aura lieu après le retour effectif de la paix et revêtira la forme d'un choix entre trois solutions : ou bien la sécession, que de Gaulle condamne par avance, ou bien la francisation impliquant que les Algériens deviennent partie intégrante du peuple français de Dunkerque à Tamanrasset, ou bien l'association que de Gaulle définit comme le « gouvernement des Algériens par les Algériens, avec l'aide de la France et en union étroite

avec elle ». Et après avoir réitéré son appel à la paix des braves, il réaffirme : « Le sort des Algériens appartient aux Algériens. »

Les réactions voient l'armée se partager en deux camps. La plupart des officiers critiquent l'opportunité du discours et redoutent un engrenage dangereux^m, car le libre choix impliqué par l'autodétermination introduit le doute, installe dans le provisoire, replonge les musulmans dans l'attentisme alors que, pour gagner la guerre, il faut vivre sur des certitudes. C'est la porte ouverte à l'indépendance. Ainsi le général de Beaufort, chef d'état-major particulier du Président, juge la déclaration « exécration » : « Cette déclaration conduit à la sécession dans les trois mois ; de Gaulle n'accepte aucun avis⁵⁶. » Le colonel Argoud entreprend « sa croisade contre l'autodétermination », en liaison avec des Européens d'Algérie et des cadres métropolitains. C'est là qu'apparaît le rôle des associations d'officiers de réserve, dont certains ont participé à la politique de pacification, qui sont politisées. Ces cadres assistent aux réunions de leurs associations et en particulier à des « Carrefours » régionaux et nationaux. Au Carrefour national 1959, qui se tient en septembre au palais de Chaillot, les participants manifestent clairement leur faveur pour la solution de l'Algérie française et leur opposition à la politique du général de Gaulle. Peu après, ceux-ci se regroupent dans le Centre d'études de Défense nationaleⁿ ; et déjà un complot se trame. Le général Ély en informe le général de Gaulle qui contraint un des membres du complot, le général Zeller, à quitter son poste⁵⁷. Mais beaucoup d'officiers persistent à faire confiance à de Gaulle. C'est le cas de Challe qui estime : « L'autodétermination... était encore jouable. » Challe confie à Boissieu : « Nous allons tout jouer sur la solution la plus française⁵⁸. » Certains mêmes estiment que la déclaration du 16 septembre est à usage externe, à l'occasion de la session de l'ONU. Le général de Gaulle ne peut être partisan que de la francisation.

Quoi qu'il en soit, la déclaration du chef de l'État marque la fin des illusions consécutives au 13 mai et le début de la rupture entre l'armée d'Algérie et le pouvoir politique. Or, l'ambiguïté provient du fait que l'argumentaire militaire est commun aux antigaullistes et aux loyaux. L'instruction pour la pacification approuvée par le général Challe le 10 décembre 1959 est truffée de références que ne désavoueraient pas les partisans de la doctrine de la guerre

révolutionnaires⁵⁹. Cette instruction présente la situation de façon manichéenne comme une guerre entre « deux conceptions de l'homme », dont l'une – la matérialiste – veut asservir la terre entière, et la France comme « l'un des premiers obstacles à abattre ».

Challe estime devoir en parler ouvertement dans un exposé fait le 26 octobre 1959 au quartier Rignot devant tous les chefs militaires. Par opposition avec « les mouvements », il évoque le 13 mai 1958 : « À ce moment-là, il était nécessaire de donner un sens nouveau à notre pays : c'est fait. Nous n'allons tout de même pas faire une révolution par an... » Il entend lever les doutes sur « la nature du combat que nous menons et sur le but de notre action ». Il détaille son plan, les différentes opérations menées par les divisions de réserve générale, les menaces pesant sur les frontières ; il insiste sur l'audience du GPRA dans le monde. Et il explique son programme militaire : « Attaquer l'adversaire partout, sans lui laisser de zone refuge. » Mais cela ne suffira pas. Il faut que la population rejette le parti de l'indépendance et que s'organise le parti de la France. Quant à la conjoncture politique, Challe explique que « le discours du général de Gaulle existe » (« si nous l'avions fait, il aurait été à tort ou à raison différent »). « On n'est pas arrivé à diviser les chefs militaires. » Et il affirme son credo : « Nous nous battons tous ici pour que l'Algérie demeure terre française et la plus française possible. »

Abordant la question du cessez-le-feu, Challe se veut rassurant : « Les pourparlers seront conduits par le commandement militaire, c'est-à-dire par mon représentant », et il affirme : « Si ces discussions sont annoncées au public, nous devons chanter victoire. » Challe aborde deux autres points épineux : les camps d'internement et le retour des exilés, dont il estime que ce ne doit pas être un sujet d'inquiétude : « Si une population organisée [...] a peur du retour du pharmacien de Sétif et de 4 000 ou 5 000 hommes revenant désarmés de l'autre côté du barrage, c'est que nous ne sommes pas des hommes. » Et il termine par un acte de foi : « J'insiste sur la foi que nous devons avoir dans notre mission, dans notre chef, dans notre réussite... Nous nous battons pour que l'Algérie reste française et je sais qu'avec votre volonté et votre foi, nous triompherons [...]. Je vous demande d'avoir confiance en ma parole. Mais proclamer que nous nous battons pour l'Algérie française ne veut pas dire que nous ayons aujourd'hui à choisir entre les dix procédés d'intégration, les

quinze procédés de francisation ou les infinis procédés d'association⁶⁰. » Quant au général Massu, il signifie « de vive voix » à de Gaulle que « l'armée ne le comprenait plus, qu'elle avait peut-être commis une faute en lui accordant sa confiance⁶¹ ». Mais ce divorce jusque-là cantonné dans les popotes va être porté sur la place publique.

Les Barricades : défi à de Gaulle

L'affaire des Barricades est une crise grave dans les relations entre l'armée et le général de Gaulle. C'est un défi à l'autorité du chef de l'État, au moment où celui-ci serait en train de mettre en place un régime d'autonomie interne, avec l'accord de membres du GPRA et de Français d'Algérie⁶².

Le 15 janvier 1960, le général Massu, commandant le corps d'armée d'Alger, accepte, sur les instances du général Challe, de recevoir un journaliste allemand, Kempfski. « Pour une fois, je viens de voir un journaliste sympathique. C'est un para et il en a la franchise⁶³ », dit-il à sa femme. Alors que Massu a fait promettre à Kempfski de ne rien publier de leur entretien avant de lui avoir soumis son papier, ce dernier utilise en cachette un magnétophone et fait paraître sans préavis dans un journal de Munich, la *Süddeutsche Zeitung*, le 19 janvier, un article à sensation. Selon Kempfski, le général Massu aurait dit, entre autres propos sur la question de la justice en Algérie et la confiance des musulmans : « Nous ne comprenons plus la politique du président de Gaulle. L'armée n'a pas pu prévoir qu'il ferait une telle politique. »

L'article fait scandale à Paris, où doit se tenir le 22 janvier une importante réunion destinée à faire le point de la situation en Algérie. Dans une lettre à Michel Debré, de Gaulle est très sévère à l'égard d'« une manifestation publique d'un état d'esprit notoire. Depuis longtemps, le général Massu [...] qui [...] a perdu son libre arbitre et dépouillé son loyalisme aurait dû, comme je l'ai dit et répété, être envoyé ailleurs qu'à Alger⁶⁴ ». Massu, convoqué le 20 janvier, n'est reçu que le 23 par le chef de l'État⁶⁵. L'entrevue d'un quart d'heure est orageuse. Massu justifie sa position par « le fait islamique » et la guerre révolutionnaire. De Gaulle rétorque que lui-même ne connaît

pas la solution politique, mais que « la France ne supportera pas d'avoir 500 000 de ses enfants pendant cinquante ans en Algérie ». Quand de Gaulle lui signifie qu'il est limogé, Massu se déchaîne : « Mon général, vous êtes entouré de gens qui sont des cons ! », et il sort en claquant la porte. Le général Challe, qui se trouve alors à Paris, multiplie les interventions pour faire annuler la décision. Il fait clairement prévoir à de Gaulle, Debré et Guillaumat les redoutables conséquences du limogeage de Massu et remet sa démission à Ély qui la refuse. Rien n'y fait.

La nouvelle du limogeage a l'effet d'une bombe à Alger. Massu est devenu le « symbole militaire de l'Algérie française⁶⁶ ». Il a gagné la bataille d'Alger. Il a pris en main et fait réussir « la révolution » du 13 mai. Bref, il a la confiance des pieds-noirs. Le 22 janvier, Alain de Sérigny se déclare dans *L'Écho d'Alger* « solidaire de cette conscience sans faille ». De retour à Alger, le général Challe décide de faire venir la 10^e DP pour assurer l'ordre. Or cette division, dont plusieurs régiments (le 1^{er} REP commandé alors par le colonel Dufour, le 1^{er} RCP et le 3^e RPIMA) ont fait la bataille d'Alger, est très proche de la population algéroise. Dans une atmosphère tendue, les éléments civils escomptent, avec la complicité ou les encouragements de certains officiers, pouvoir utiliser l'armée dans son ensemble contre le pouvoir pour provoquer un changement. Les colonels, en particulier le colonel Argoud, le chef d'état-major de Massu, espèrent avec l'appui de la foule algéroise faire pression sur Challe pour le rallier comme Salan l'avait été lors du 13 mai.

« Les militaires se refusent à un putsch... Au travers de leurs hésitations et leurs atermoiements, je sais ce qu'ils désirent : manifestation de masse, quelques heurts, puis l'armée intervient afin de rétablir l'ordre... l'armée s'empare des commandes : c'est la répétition du 13 mai⁶⁷ », écrira Ortiz, le chef du Front national français. Avec Susini, président de l'Association générale des étudiants d'Alger, Ortiz décide d'organiser une grande manifestation populaire pour le dimanche 24 janvier. De fait, une foule immense envahit le plateau des Glières, tandis que les fidèles du député Pierre Lagaille occupent le périmètre des facultés. Les parachutistes du colonel Dufour et les gendarmes du lieutenant-colonel Debrosse doivent refouler en souplesse les manifestants. Soudain, à 18 h 30, à un assaut de gendarmes, des manifestants tirent, les gendarmes répliquent. La

fusillade fait vingt-quatre morts, dont seize gendarmes, et cent quarante blessés. Ortiz, Lagailarde, Susini et leurs hommes dressent des barricades. Les forces de l'ordre isolent ce camp retranché du reste de la ville et commence alors une semaine bizarre pendant laquelle insurgés et paras restent face à face ; les civils peuvent se rendre aux barricades approvisionner les insurgés et en revenir. D'Oranie où il commande le secteur d'Aïn Sefra, le colonel Bigeard adresse un télégramme de soutien aux hommes des Barricades⁶⁵.

Tandis que le général de Gaulle s'impatiente et ordonne de faire cesser cette rébellion, éventuellement par la force, les colonels Dufour, commandant le 1^{er} REP, et Broizat, le 1^{er} RCP, parlementent sans arrêt avec « les rebelles ». Entre Alger et Paris, un dialogue tendu s'instaure. Le 25 janvier, Michel Debré se rend à Alger où les colonels lui expliquent un peu rudement que de Gaulle doit changer de politique et abandonner l'autodétermination. Des colonels, dont le chef d'état-major de Challe, le colonel Georges de Boissieu, se rendent à Paris pour expliquer l'ambiance qui règne à Alger ; leur franc-parler inquiète certains ministres. Le 27 janvier, Michel Debré adresse ses instructions à Paul Delouvrier et Maurice Challe : « Vous devez savoir et faire savoir que les chefs de l'armée en Algérie qui voudraient adopter une position politique prendraient une responsabilité très grande devant le pays et devant l'histoire⁶⁶. » Le 29 janvier, dans un discours radiotélévisé pour lequel il a revêtu l'uniforme, de Gaulle réaffirme que « l'autodétermination est la seule politique qui soit digne de la France » ; il condamne ceux qui « ne veulent pas de libre choix » : « les rebelles » et « certains Français de souche » ; il demande aux Français d'Algérie de lui faire confiance et adjure les soldats : « Votre mission ne comporte ni équivoque ni interprétation [...] ». Aucun soldat ne doit, sous peine de faute grave, s'associer à aucun moment, même passivement, à l'insurrection⁶⁹. » L'atmosphère est lourde à Paris, où l'on craint un coup de force⁷⁰.

Elle n'est pas moins épouvantable à Alger. Challe et Delouvrier ont chacun des problèmes de santé qui les affectent moralement⁷¹. Challe est placé devant un dilemme. « Prenez d'assaut les facultés », ordonne Paris ; « Prenez la présidence de la République algérienne », lui disent les Algérois. Challe refuse aux uns et aux autres ; à de Gaulle qui lui téléphone, il assure : « Je peux prendre les facs d'assaut, mais je ne le ferai pas, je ne veux pas transformer Alger en Budapest. Il faudra que

vous en trouviez un autre. » De Gaulle appelle cela de « l'apathie » et de « l'irrésolution⁷² ». Finalement, Challe prend du champ en partant pour la Reghaïa avec le délégué général Paul Delouvrier, d'où celui-ci adresse un discours pathétique évoquant son fils, le petit Mathieu, resté à Alger^p.

Le 29 janvier, dans une allocution radiotélévisée, le général de Gaulle apparaît en uniforme, il fait preuve de fermeté mais il manifeste aussi la volonté de rassurer : il écarte toute perspective de négociation avec le FLN. Au passage, il rappelle l'armée à ses devoirs d'obéissance : « Je m'adresse à l'armée qui, grâce à de magnifiques efforts, est en train de remporter la victoire en Algérie, mais dont certains éléments seraient tentés de croire que cette guerre est leur guerre, non celle de la France, qu'ils ont droit à une politique qui ne serait pas celle de la France. Je dis à tous nos soldats : votre mission ne comporte ni équivoque ni interprétation⁷³. » Et élevant le débat, il admoneste : « L'armée française, que deviendrait-elle sinon un ramassis anarchique et dérisoire de féodalités militaires, s'il arrivait que des éléments mettent des conditions à leur loyalisme ? »

La fermeté du général de Gaulle, le départ de Challe, la persuasion des colonels et le temps ont finalement raison de la résistance des barricadés. Dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février, les insurgés quittent les barricades. Quelques dizaines d'entre eux, avec Lagaillarde à leur tête, partent pour Zéralda former un éphémère commando de chasse.

Méfiance envers l'armée

Les conséquences de la semaine des Barricades sont graves et profondes. Le sang français a coulé et cet affrontement sanglant et fratricide va laisser des traces. Sur le plan général, elle crée une rupture^q : l'idée consistait à vaincre la rébellion en Algérie en moins de deux ans, de lancer un effort de redressement économique, d'amorcer un processus de représentation authentique du peuple algérien. Le départ de Challe va interrompre ce processus mis en marche depuis 1959. Bien plus, les relations se tendent entre l'armée et le pouvoir politique. Une partie de l'armée n'a pas caché ses sympathies. Certains colonels semblent avoir pensé que le général de

Gaulle pourrait être contraint de céder à leur pression. Finalement, comme le note Robert Buron, « l'armée dans son ensemble... s'est laissé convaincre par le général Ély de ne pas prendre parti publiquement, de ne pas se laisser aller à un *pronunciamiento*⁷⁴ ». Mais c'est une épreuve de force entre le pouvoir et l'armée, qui perd beaucoup de terrain dans le pays. Son attitude au cours des Barricades donne à penser qu'elle cherche à imposer sa politique à la nation, qu'elle n'obéit plus au pouvoir politique. Désormais, le gouvernement et le général de Gaulle lui-même éprouvent du ressentiment vis-à-vis de l'armée⁷⁵. Sous prétexte de la rendre à sa véritable mission, les pouvoirs civils qu'elle détenait encore lui sont retirés et sont confiés à une promotion de préfets et sous-préfets qui débarquent en Algérie. Les unités territoriales sont dissoutes le 1^{er} mars. Le projet de fédération des unités territoriales et des autodéfenses musulmanes s'évanouit. Pierre Messmer devient ministre des Armées à la place de Pierre Guillaumat. Sa première décision consiste à supprimer les 5^{es} bureaux, qui agissent comme des autorités parallèles, convaincus que l'on peut contrôler les populations par des moyens techniques⁷⁶. À l'état-major du général Vézinet, on réfléchit à une réorientation de l'attitude de l'armée vis-à-vis de la population musulmane : « Il faut bien le reconnaître, notre comportement à l'égard des musulmans les atteint souvent dans leur dignité d'homme », et de la population européenne : « Il serait bon de rappeler que, grand corps de l'État, l'armée [...] n'est au service ni d'un parti, ni d'une faction de la population mais bien de la nation tout entière⁷⁷. » Suivent une série d'instructions concernant les interrogatoires qui se terminent ainsi : « Tout recours à la violence à l'égard d'individus non prévenus, toute atteinte à leur intégrité physique, toute exécution clandestine sont proscrits. »

Les sanctions pleuvent sur les officiers coupables de tiédeur à l'égard du pouvoir ou de sympathie pour les pieds-noirs. Le colonel Bigeard est muté en Centrafrique, les généraux Faure, Gribus et Mirambeau sont limogés. Les colonels Godard, Broizat, Argoud sont renvoyés en métropole. Le colonel Gardes est traduit en justice. Même Challe est touché par cette vague de méfiance, car il a « donné à entendre à Paris qu'il va falloir composer⁷⁸ ». De Gaulle le rend responsable des désordres d'Alger. Le 6 février, il lui annonce qu'il sera prochainement nommé au poste de chef d'état-major de la

Défense nationale, « étant donné ce que furent les choses au cours de l'affaire d'Alger⁷⁹ ».

Du 3 au 5 mars 1960, le général de Gaulle entreprend une « tournée des popotes^r ». Il tente d'apaiser l'armée par des assurances, et il commence par la féliciter tout en lui disant de ne pas se faire d'illusions : « Le combat va durer longtemps, très longtemps. Mais il n'y aura pas de Diên Biên Phu diplomatique en Algérie. Après, mais après seulement, il y aura à régler l'avenir de l'Algérie. De la solution qui interviendra en dernier ressort, je me refuse à préjuger. Ce que je peux dire simplement, c'est d'abord que nous ne pourrons pas revenir au régime passé [...]. L'Algérie de demain ne sera pas l'Algérie d'hier ; alors que sera-t-elle ? [...] L'indépendance est une absurdité, une fumisterie. L'Algérie demeurera [...] sans aucun doute liée à la France d'autant qu'il y a ici un million de Français qui ont le droit de rester et qui y resteront [...]. L'Algérie ne sera pas comme avant. Elle ne sera pas non plus indépendante. Ce qu'elle sera exactement, eh bien, je n'en sais rien. C'est aux Algériens qu'il appartiendra – le jour venu – de se prononcer à ce sujet. Les Algériens ne sont ni des Provençaux ni des Bretons ; nous aurons sans doute une Algérie algérienne liée à la France. Mais tout cela n'est pas pour demain. Il faut continuer la guerre et la gagner. Il ne faut pas pour autant s'obnubiler. Il faut que l'armée fasse son devoir sans se laisser monter le cou [*sic*]. Cela dit, messieurs les officiers, je profite de l'occasion que j'ai de vous rencontrer pour vous entretenir du problème plus général auquel nous sommes confrontés, l'Algérie est un des problèmes que la France a à résoudre [...] mais il en est bien d'autres sur lesquels l'État et son chef doivent se pencher. La France est une puissance mondiale. L'Algérie n'est que l'un des problèmes. Vous, vous êtes l'armée de la France. Vous pouvez demain avoir à combattre ailleurs, pour la France et pour d'autres. Il ne faut pas l'oublier. »

Or, dès le 7 mars, l'état-major de Challe démarque ainsi le propos du Général : 1) le rôle de l'armée reste prépondérant : elle doit obtenir la victoire militaire ; 2) l'armée restera en Algérie et doit poursuivre la tâche entreprise⁸⁰. On voit ici comment le sens même du discours tenu aux officiers est interprété. Un mois plus tard, de Gaulle écrit à Challe pour lui dire la grande valeur d'action et de commandement à la fin de sa mission « au moment où le succès militaire n'est plus douteux^t ». Challe est « extrêmement touché par cette mutation » parce qu'il est

« très attaché à son œuvre », et qu'il voudrait la parachèver. Il espère beaucoup, en effet, des tractations secrètes qu'il mène avec les chefs de la wilaya IV (Algérois), Si Salah, Si Mohammed, Lakhdar, qui pourraient bien aboutir à une « paix des braves ». Les grandes opérations semblent en effet se terminer dans l'Ouest et le Centre. Les unités de l'ALN sont de plus en plus fragmentées ; les armes et les munitions manquent^u. L'opération Marathon (mars 1960) empêche le franchissement de la frontière tunisienne par des bandes de l'ALN qui, installées en Tunisie, harcèlent la ligne Morice. Dans la plupart des wilayas, à l'exception de la wilaya I, l'ALN est épuisée. Les attentats redoublent au cours de l'été 1960, signe que la rébellion est exsangue. On comprend pourquoi Challe voudrait rester en Algérie. Au moins, il souhaiterait que le commandement soit confié à son adjoint, le général Dudognon. Mais de Gaulle choisit en mars 1960 le général Jean Crépin (1908-1996), polytechnicien, compagnon de la Libération, qui depuis janvier commande le corps d'armée d'Alger, et il envoie à Alger son Premier ministre pour hâter le départ de Challe qui veut prendre son temps. D'où un heurt assez vif entre Michel Debré et le général Challe, nommé commandant en chef des forces alliées du secteur Centre-Europe.

Pendant ce temps, les contacts se sont poursuivis et les pourparlers ont abouti à un accord que les chefs de l'ALN désirent se faire confirmer par de Gaulle lui-même. Les chefs de la wilaya IV se rendent le 11 juin à Paris, où ils sont reçus sans chaleur par de Gaulle, qui les prévient de son prochain appel au GPRA dans le discours du 14 juin : « Une fois de plus, je me tourne au nom de la France vers les dirigeants de l'insurrection. Je leur déclare que nous les attendrons ici pour trouver avec eux une fin honorable aux combats qui se traînent encore. » La paix des braves va-t-elle avoir lieu ? Selon les militaires, elle était réalisable car, à part les Aurès, ils considèrent de façon un peu optimiste que le reste de l'Algérie est pacifié. Non, car malgré le ralliement de Mohand ou El Hadj, chef de la wilaya III, au principe de la trêve, la wilaya IV fait volte-face. De Gaulle a-t-il délibérément sabordé la paix des braves qui se faisait sur le terrain, pour ne pas gêner les pourparlers officiels avec le GPRA, comme l'en accusent Challe et les militaires ? Cette affaire revêt une énorme importance dans l'argumentaire des putschistes un an plus tard. Dans sa proclamation, le général Challe y fait clairement référence bien qu'elle

soit restée secrète jusque-là : « [Un gouvernement d'abandon] a même refusé de faire la paix avec certains rebelles de l'intérieur, prêts à cesser les combats. Nous en avons hélas les preuves. » Et l'on va même jusqu'à soupçonner le pouvoir d'avoir supprimé des témoins gênants (à propos de Si Mohammed tué par un détachement du 11^e choc^v). Quoi qu'il en soit, les pourparlers secrets entrepris à Melun (25-29 juin) avec les délégués du GPRA n'aboutissent pas.

L'impasse algérienne

Au début de l'été 1960, la politique algérienne du général de Gaulle est assurément dans l'impasse. Plusieurs facteurs l'expliquent et le poussent à en changer : la situation intérieure, les impératifs de la politique militaire, la conjoncture diplomatique, et enfin le temps. Le Général est parfaitement conscient de ce qu'il a peu de temps pour réaliser tout ce qu'il veut faire ; et il va être amené à écarter tout ce qui pour aboutir exigerait la durée. L'opposition interne à sa politique s'accroît. Elle se manifeste en force lors du colloque de Vincennes des partisans de l'Algérie française (20 juin 1960) qui réunit non seulement des personnalités de droite, mais aussi des radicaux (Maurice Bourgès-Maunoury), des socialistes (Robert Lacoste, Max Lejeune) et des syndicalistes (CGC et FO). Le chef de l'État évoque plus souvent la nécessité de mettre fin à la guerre d'Algérie qui affaiblit la France, et de doter le pays d'une force militaire suffisante dans un contexte international troublé. Il le dit le 3 novembre 1959 à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) : « Il faut que la défense de la France soit française... que nous sachions nous pourvoir au cours des prochaines années d'une force capable d'agir pour notre propre compte, [...] d'une force de frappe susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. » La première loi-programme militaire (1960-1964), élaborée au cours de l'année 1960, prévoit la construction de cinquante Mirage IV porteurs de la bombe A expérimentée pour la première fois le 13 février, et de l'usine de Pierrelatte, le rééquipement des forces françaises en Allemagne. Cette réorientation de la défense française inquiète l'état-major de l'armée de terre pour lequel la priorité reste encore la guerre d'Algérie.

Peu à peu, pour le général de Gaulle, l'action extérieure passe au premier plan des préoccupations. Au cours du printemps 1960, il reçoit Nikita Khrouchtchev (23 mars-3 avril), se rend en visite officielle en Grande-Bretagne (5-8 avril), au Canada (18-22 avril) et aux États-Unis (22-29 avril). Il est l'hôte de la conférence au sommet de Paris (16-17 mai) des quatre Grands, destinée à discuter du problème allemand et du désarmement, avec la présence de Macmillan, Eisenhower, Khrouchtchev. Conférence qui se solde par un échec mais dont de Gaulle tire la conclusion suivante : « Il nous faut exister par nous-mêmes. En particulier, une force nucléaire effective nous est nécessaire⁸¹. » À l'automne de la même année, la question algérienne est portée une fois de plus devant l'Assemblée générale des Nations unies, mais cette fois-là un texte qui affirme le droit du peuple algérien à l'indépendance recueille plus des deux tiers des voix : l'irritation de la France est à son comble. Au même moment, d'ailleurs, le GPRA amorce un rapprochement avec l'Union soviétique qui le reconnaît *de facto*. L'audience diplomatique du FLN grandit alors qu'en Algérie des attentats odieux aggravent l'atmosphère.

« La guerre d'Algérie, confie de Gaulle, est une épine dans le pied de la France qui infecte tout le corps. Ce conflit ridicule empêche la France de tenir sa place dans le monde et d'abord en Europe... Il faut ramener la France aux vrais problèmes, ne pas laisser gaspiller outre-mer substance, énergie et argent⁸². » Peu après, le 8 novembre, il explique au général Ély que l'Algérie n'est pas une province française, qu'elle constituera inévitablement un État. « Je comprends, ajoute-t-il, qu'on le regrette ; je comprends un Jouhaud et même un Salan... Je comprends la nostalgie de nos officiers... Mais ils ne sont pas réalistes. Les suivre serait vouloir ne pas aboutir⁸³. » Que répond Ély à de Gaulle ? On ne le sait pas. Mais il pense que le général de Gaulle ne comprend pas le problème algérien et, au cours d'une conversation avec Michel Debré, il ne cache pas ses critiques à son égard⁸⁴.

Dans ce débat, il ne faut pas sous-estimer les divergences à propos de l'OTAN. Malgré son loyalisme, le général Ély (qui a été le représentant français au *Standing Group*) pense que le chef de l'État va trop loin dans son hostilité à l'OTAN : en refusant les propositions américaines relatives aux IRBM (*Intermediate-Range Ballistic Missiles*), en retirant les forces navales françaises de Méditerranée de l'OTAN. De Gaulle crée artificiellement un malaise au sein de l'Organisation au

moment où l'affaire algérienne exige l'appui sans restriction des membres de l'Alliance atlantique. Ces convictions qui sont partagées par le ministre des Armées (juin 1958), Pierre Guillaumat, et jusqu'à un certain point par le Premier ministre s'expriment sous la forme du raisonnement suivant, qui va ressurgir au moment du putsch : 1) si l'armée française est engagée en Algérie, elle doit pouvoir compter sur ses partenaires en Europe ; 2) la fidélité sans faille à l'OTAN désamorcerait une possible hostilité des États-Unis à l'action de la France en Algérie. Selon Pierre Messmer, le général de Beaufort, chef d'état-major particulier du président de la République (de janvier 1959 à février 1960), « représentait assez bien ce type d'officier général à la fois très attaché à l'Alliance atlantique et très attaché à l'Algérie française⁸⁵ ».

Entre de Gaulle, pressé d'aboutir, et une partie des cadres de l'armée, c'est la rupture. Celle-ci est aggravée par la déception causée par l'attitude et la politique du Général. Aux yeux de l'armée, l'homme du 18 juin devient un traître prêt à liquider une partie du territoire national. L'évolution de l'Afrique noire en 1960 de l'association dans la Communauté à la pleine indépendance semble justifier toutes les appréhensions. Implicitement, la Communauté était le cadre envisagé par de Gaulle pour trouver une solution au maintien de l'Algérie, sinon dans le giron de la France, du moins dans un cadre français. Cet espoir s'évanouit puisque, entre le 20 juin (Mali) et le 28 novembre (Mauritanie), tous les États d'Afrique noire francophone accèdent à l'indépendance. Au même moment, on assiste à un divorce idéologique profond entre une partie de l'armée et l'ensemble de la nation. Les explications claires et nettes du colonel Argoud font toucher du doigt ce problème⁸⁶. 1) Le général de Gaulle, incapable à la fois de négocier et de gagner la guerre, mène la France au désastre. 2) Or l'armée, qui est allée de désastre en désastre depuis 1940, « veut sa victoire » et elle sait comment l'obtenir : « Nous avons appris ce qu'était le communisme, [...] comment il s'infiltré... et nous croyons la France atteinte à son insu... Que doit faire l'armée qui seule dispose de la conscience des buts à atteindre et de la fermeté des moyens quand elle se rend compte d'une manière nette du danger et que la nation est chloroformée ? » Il n'est pas bien difficile de deviner quelle conclusion le colonel Argoud tire de ces prémisses. Certes l'ensemble de l'armée ne partage pas ce raisonnement d'une implacable logique.

Assurément cette foi contre-révolutionnaire et cet anticommunisme militant sont surtout en honneur chez une minorité d'officiers dont certains sont sensibles aux idées intégristes de la Cité catholique^w.

L'armée n'en est pas moins séparée de la nation. Son long combat, le dogme de la guerre psychologique, la hantise du communisme, la spécificité militaire n'expliquent pas tout. Il y a aussi le fait tout simple de l'éloignement du corps militaire par rapport à la nation. Au moment des Barricades, Massu constate : « Je sais peu de choses de la France en 1960 pour n'avoir pas servi dans ma patrie depuis près d'une décennie et n'y avoir vécu au total, depuis ma sortie de Saint-Cyr, qu'une dizaine d'années à peine, réparties sur trente ans, y compris la campagne de 1944-1945. » À cette coupure s'ajoute le problème de la presse, qui apparaît comme l'alliée objective des adversaires combattus en Algérie. *L'Express*, *L'Observateur* et *Le Monde* mènent aux yeux des militaires une guerre subversive et se rendent coupables de « coups de plume » dans le dos de l'armée. Cette conviction est largement partagée, comme en témoignent les notes du général Ély. Le 23 septembre 1960, il considère que « dans la presse, à la radio, on assiste à l'apologie du FLN et de la trahison », et il réclame des sanctions⁸⁷. En janvier et février 1961, à la veille de son départ de l'armée, il note la contradiction entre l'évolution favorable sur le plan militaire et défavorable sur le plan médiatique, car les médias appuyés par le milieu intellectuel font du FLN le vainqueur moral du conflit. Il préconise d'« agir au plus tôt » sur les grands directeurs de journaux et sur les radios périphériques⁸⁸. D'où une rancœur à l'égard de la presse contre laquelle s'accumulent les griefs du milieu militaire, et à l'encontre du gouvernement qui ne sévit pas. Parfois, d'ailleurs, un ministre fait lui-même fuiter des informations dans la presse^x. Le fossé se creuse entre l'armée et la nation. Une longue lettre manuscrite du général Gombeaud, commandant la zone nord-algéroise, au général Vézinet illustre le désarroi du haut commandement en Algérie⁸⁹. Il affirme d'abord qu'il n'y a pas de problème d'obéissance dans les unités sous son commandement. Les officiers sont donc prêts à obéir. Il espère que l'autodétermination favorisera la solution la plus française. Mais il craint que le chef de l'État ne soit décidé à accorder l'indépendance [...] qui serait en fait une sécession qu'il a toujours condamnée en termes formels. Le terme « République algérienne » nuit, dit-il, « à l'adhésion totale et pleinement confiante que le général

de Gaulle demande ». Après avoir évoqué l'état d'esprit de la population européenne [...] « braquée », et de la population musulmane divisée, le général Gombeaud insiste sur ce qui l'inquiète le plus : ce sont les personnalités civiles ou les officiers qui travaillent avec la Délégation générale : « Toutes ces personnes me paraissent convaincues que l'on va à peu près inéluctablement à l'indépendance algérienne. Les uns le regrettent, d'autres semblent le trouver normal ou même souhaitable. » En définitive, Gombeaud estime que « nous gâchons toutes nos chances qui sont très grandes ».

Le retournement de l'opinion française à l'égard de l'armée, que l'on peut suivre à travers les sondages, est remarquable⁹⁰. En août 1958, la majorité des Français (55 %) jugent utile pour la France le rôle que vient de jouer l'armée en Algérie. Une minorité (17 %) le juge nuisible. Près d'un Français sur deux (47 %) est satisfait de l'action du général Salan. La même minorité (17 %) en est mécontente, identifiant en quelque sorte l'armée et son chef dans l'approbation ou la méfiance. Toutefois lorsque le général de Gaulle donne l'ordre aux militaires de se retirer des comités de salut public, 67 % des Français l'approuvent (4 % le désapprouvent). Quand, en février 1960, les Français sont interrogés sur le point de savoir s'il est utile ou nuisible que des officiers en exercice puissent prendre publiquement des positions politiques, trois quarts des Français (76 %) estiment nuisible l'intervention de l'armée dans le domaine politique (contre 6 % qui la jugent utile). À la télévision, l'émission *Cinq Colonnes à la une* révèle la même évolution. Les combattants ne sont plus de chics garçons à l'image du sergent Robert (interviewé le 9 janvier 1959⁹¹).

À la rentrée de septembre 1960, le prolongement de la guerre et de l'incertitude devient insupportable et déclenche une vive effervescence qui s'exacerbe autour des initiatives du chef de l'État. Au cours d'une conférence de presse, le 5 septembre, le général de Gaulle déclare qu'il voit l'avenir de l'Algérie sous la forme d'une « Algérie algérienne ». « L'Algérie algérienne est en marche. Cela veut dire une Algérie dont le destin dépend de ses habitants [...]. Mais le bon sens, encore une fois, commande que cette Algérie algérienne soit étroitement unie à la France⁹². » Le 4 novembre 1960, dans une allocution radiodiffusée et télévisée, de Gaulle précise ce qu'il faut entendre par « Algérie algérienne » : « Cela veut dire une Algérie émancipée, une Algérie

dans laquelle les Algériens décideront de leur destin, où les responsabilités seront aux mains des Algériens, une Algérie qui, si les Algériens le veulent, et j'estime que c'est le cas, aura son gouvernement, ses institutions et ses lois⁹³ », et il évoque « le gouvernement de la République algérienne, laquelle existera un jour, mais n'a encore jamais existé ! ». Ces déclarations ont de très fortes répercussions et provoquent la plus vive émotion. C'est ainsi que Michel Debré, qui avait eu connaissance du discours la veille de l'enregistrement, apprend que le texte enregistré parle de « République algérienne^y » : « Pourquoi changez-vous d'avis comme ça ? Pourquoi maintenant ? » Et le Général de répondre : « Oui, mon cher Premier ministre, je ne l'avais pas dit hier et je n'avais pas l'intention de le dire, ni de vous tromper, mais lorsque j'ai parlé, c'est venu naturellement et c'est ce qui se fera un jour^z. »

André Jacomet, secrétaire général auprès de la Délégation générale (depuis janvier 1959), donne publiquement sa démission le 6 novembre. Il est révoqué du Conseil d'État. La position du délégué général Paul Delouvrier est fragile depuis les Barricades. Le 14 novembre, de Gaulle lui reproche de s'être « dégonflé ». Le lendemain, par une lettre manuscrite, Paul Delouvrier lui remet sa démission⁹⁴. Il estime, à la suite du discours du 4 novembre, qu'il n'est plus en état de servir car il est décrédibilisé et il est en désaccord avec le général Crépin. Il lui redit son accord avec sa politique avec une nuance : il en accepte la stratégie mais pas la tactique. Peu après, de Gaulle supprime le poste de délégué général et, le 22 novembre, ses attributions sont partagées entre un ministre d'État, chargé des Affaires algériennes siégeant à Paris, Louis Joxe, et un délégué général en Algérie, le préfet Jean Morin, un proche de Georges Bidault et de Michel Debré^{aa}.

Au même moment, le gouvernement annonce sa décision d'appeler les Français à se prononcer, par un référendum prévu en janvier 1961, sur le principe de l'autodétermination en Algérie. À l'intention de l'armée, Pierre Messmer entend apporter des « éclaircissements » sur le discours et ses conséquences⁹⁵. Le ministre veut « parler net » aux officiers et leur expliquer que si le Général a choisi la solution de l'Algérie algérienne, « il ne l'a pas fait par goût » mais par nécessité : huit millions de musulmans dont la majorité est indécise, une opinion métropolitaine qui veut la paix, un monde épris de décolonisation.

Dans ces conditions, la mission de l'armée est de combattre les fellaghas pour « empêcher l'Algérie de basculer vers l'est et de devenir l'Algérie soviétique », et de protéger les populations jusqu'au référendum, dont Pierre Messmer pense que le résultat sera favorable à la France. À la fin de son allocution, le ministre exhorte les cadres à cesser de se poser des questions et à faire confiance, dans la discipline, à la politique définie par le général de Gaulle. Néanmoins, un officier du corps d'armée d'Alger, enquêtant sur le moral des troupes en janvier 1961, pose la question : « Pourquoi continuer à se battre s'il faut céder la place à une République algérienne indépendante⁹⁶ ? »

La pression d'une partie de l'opinion publique pour que cesse la guerre s'accroît. En septembre 1960, cent vingt et un intellectuels signent un manifeste sur « le droit à l'insoumission ». Parmi lesquels, à côté des noms de Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, André Breton, Marguerite Duras, Maurice Nadeau, Alain Resnais, Alain Robbe-Grillet, Simone Signoret et Vercors, on note l'adhésion d'universitaires et d'artistes, communistes ou non, de syndicalistes de toutes tendances, de socialistes et de chrétiens peu susceptibles d'être considérés comme extrémistes. Ce manifeste accuse l'armée d'entretenir volontairement la guerre qui n'est ni une guerre de conquête, ni une guerre de défense nationale, ni une guerre civile, et justifie par conséquent les actes d'insoumission, de désertion et d'aide aux combattants algériens. Le procès du réseau Jeanson d'aide au FLN donne aux opposants à la guerre d'Algérie l'occasion de s'exprimer sur la place publique et montre les complicités dont bénéficie en métropole la rébellion, combattue en Algérie. L'affaire Audin (militant communiste assistant à la faculté des sciences à Alger arrêté par les paras du 1^{er} RCP et disparu depuis le 21 juin 1957) revient à la surface. L'armée et ses méthodes d'action sont une fois de plus sur la sellette. Le recours à la torture est à l'origine d'un fossé entre l'armée (ou du moins une partie d'entre elle) qui la considère comme un corollaire de la guerre révolutionnaire à laquelle elle est confrontée et la nation, qui se mobilise contre ces méthodes. Les audiences du procès des Barricades s'éternisent de novembre 1960 à mars 1961 et sont émaillées d'incidents, en particulier la fuite à l'étranger de plusieurs inculpés (Pierre Lagailarde, Jean-Jacques Susini) mis en liberté provisoire. Bien que le procès se tienne devant le Tribunal permanent des forces armées, douze inculpés sur quinze sont

acquittés^{ab}. Les trois autres désertent le tribunal après avoir participé aux débats. Aux partisans de l'Algérie française, et aux officiers, la France apparaît de plus en plus étrangère, « aboulisque, [...] écartelée entre des objectifs contradictoires⁹⁷ ». Le 2 décembre 1960, le Front national pour l'Algérie française et le comité du colloque de Vincennes créent un Comité national pour la défense de l'intégrité du territoire.

Beaucoup de ceux qui avaient voulu ou facilité le retour au pouvoir du général de Gaulle envisagent à nouveau un changement politique. Le général Ély reçoit alors les confidences de plusieurs d'entre eux et il estime : « Le moral des chefs, à cet échelon, ne peut avoir que des répercussions très graves sur l'état d'esprit dans l'armée », car ils reflètent l'opinion de l'ensemble de l'armée⁹⁸. Lors d'une inspection qu'il fait en Algérie en novembre, le général Ély « tombe devant une sorte de mur d'incompréhension ». En guise de protestation « contre l'idée d'abandonner nos frères algériens », le maréchal Juin, qui est pied-noir et de la même promotion que Charles de Gaulle, annonce le 11 novembre sa rupture avec le Général, « malgré une amitié cinquantenaire⁹⁹ ».

De sa résidence d'Alger le 14 septembre, le général Salan a pris nettement position contre la politique algérienne du chef de l'État. « Il n'est au pouvoir d'aucune autorité quelconque de décider l'abandon d'une portion du territoire où s'exerce la souveraineté de la France. » Interdit de séjour à Alger, il devient le champion de l'antigaullisme à Paris, où il voit beaucoup de monde, des colonels mais aussi Georges Bidault, Roger Duchet, Pierre Poujade, Albert Bayet : « On dévore du De Gaulle¹⁰⁰. » Dans sa conférence de presse, le 27 octobre au palais d'Orsay, Salan entend « parler moralement au nom de l'armée ». Peu après, il s'établit à Saint-Sébastien en Espagne, où il retrouve les principaux leaders des Barricades, Lagailarde, Susini, Ronda et Ortiz. Tout ce monde-là essaie, dans une atmosphère de clandestinité conspiratrice, de préparer un nouveau 13 mai. Le 28 septembre, le général Jouhaud demande sa mise en disponibilité et il s'établit chez lui, en Algérie, tout en gardant contact avec de nombreux chefs d'unité. Il est alors l'objet de la part de certains milieux gouvernementaux (Frey, Sanguinetti) d'une étrange offre de participation à une République française d'Algérie. À son procès, Jouhaud aura beau jeu de faire remarquer qu'on lui donnait ainsi l'idée de faire une sécession « un putsch avant la lettre¹⁰¹ ». Craignant

un piège, il se récusé mais cet épisode en dit long sur le trouble des esprits, même dans les milieux gaullistes. Le général Zeller mène des campagnes de presse et réunit des officiers chez lui pour rédiger des lettres de protestation. Des tracts de plus en plus violents appellent l'armée d'Algérie à la révolte : « Il faut délivrer la France de la plus criminelle entreprise de trahison de son histoire. »

À l'automne 1960, la situation en Algérie, si elle est en progrès sur le plan militaire, continue à se dégrader psychologiquement. Le fossé se creuse entre les populations. Comme le dit l'abbé Scotto, curé de Bab el-Oued, à l'émission *Cinq Colonnes à la une* de décembre 1960, les Français d'Algérie sont écartelés entre leur patrie, la France, et leur terre, l'Algérie ; et personne ne leur a expliqué qu'ils devaient consentir à des renoncements : « Il faut leur expliquer, il faut qu'ils sachent qu'ils sont aimés. » Les rapports entre l'armée et les pouvoirs civils (en particulier la Préfectorale) ne sont guère confiants¹⁰². Les cadres de l'armée s'interrogent et mettent en cause la politique algérienne du chef de l'État : « Il se trompe ou il les trompe », commente l'officier du 2^e bureau qui a recueilli les confidences et conclut : « L'hostilité des cadres à la politique algérienne du chef de l'État semble actuellement quasi générale. » Et encore ignorent-ils ce que de Gaulle prépare à la veille de son voyage en Algérie et dans la perspective du référendum du 8 janvier 1961. Une note datée du 7 décembre de Michel Debré au commandant en chef en Algérie contient les instructions « strictement confidentielles et personnelles » du général de Gaulle pour l'organisation des pouvoirs publics en Algérie après le référendum¹⁰³ : création d'un Conseil exécutif algérien, Assemblée consultative, Haut Conseil de l'Algérie, accompagné d'une très vaste promotion musulmane, en particulier de préfets musulmans, et interruption des opérations offensives, toutes choses qui justifient les inquiétudes des cadres militaires.

Or, l'agitation ne reste pas purement verbale. De Gaulle doit effectuer en décembre un nouveau voyage en Algérie. C'est l'occasion d'agir avant le référendum de janvier qui créera l'irréversible. Les inculpés du procès des Barricades profitent d'une suspension pour fuir en Espagne où ils retrouvent certains des leurs, et surtout le général Salan qui, prévenu d'un mouvement probable, se prépare à partir pour Alger, et envoie ses instructions au général Jouhaud pour le déclenchement de l'insurrection. Les idées les plus folles sont lancées.

« Pourquoi ne pas s'emparer du général de Gaulle ? Pourquoi ne pas l'assassiner ? Pourquoi ne pas refaire le coup du 13 mai ? » suggère pour sa part le général Jouhaud, qui joue un rôle de coordination. Qui aurait le rôle moteur ? Le colonel Dufour, commandant le 1^{er} REP, est partant mais il est à ce moment-là relevé de son commandement, après avoir emporté le drapeau du régiment, puis mis aux arrêts de rigueur et affecté en Allemagne. Aucun des autres chefs de corps, qui partagent les mêmes sentiments, ne veut prendre l'initiative. Jouhaud juge l'opération suicidaire et ne la déclenche pas. Toutefois, un attentat est préparé pour le 13 décembre à Philippeville. En raison d'une fuite, les services secrets sont prévenus. De Gaulle ne va pas à Philippeville. Malgré cette série d'échecs, en décembre 1960, les différents éléments du putsch d'avril 1961 sont d'ores et déjà en place : le rôle des généraux Jouhaud et Salan, celui des colonels, la place du 1^{er} REP dans le déclenchement, jusqu'aux hésitations de certains officiers.

Redouté par les chefs militaires qui craignent des « troubles supplémentaires¹⁰⁴ », le voyage du chef de l'État en Algérie, du 9 au 13 décembre, est marqué par une série de manifestations en sens contraire. Les deux communautés expriment chacune à leur tour leur lassitude et leur exaspération. Les Européens scandent « Algérie française » comme une injure au général de Gaulle. Le Front de l'Algérie française (FAF) décrète la grève générale. Les musulmans font leur la formule « Algérie algérienne », brandissent des drapeaux vert et blanc et crient « Vive de Gaulle » et « Vive le FLN ». Le 11 décembre, à Alger, les CRS sont débordés, les paras accourent. Des bagarres éclatent. C'est l'affrontement sanglant. André Rossfelder, qui roule en 2 CV dans les petites rues de Belcourt, voit « une vague d'Arabes vociférants, hérissés d'armes hétéroclites¹⁰⁵ ». Dans la nuit du 14 décembre, toute la Casbah retentit de youyous modulés, coupés de slogans criés du haut des terrasses, parmi ceux-ci : « Algérie algérienne, Algérie musulmane, Algérie aux rebelles, Soustelle à la poubelle, les pieds-noirs au crématoire, Lagailarde au poteau, Massu au poteau¹⁰⁶. » Des rapports du général Vézinet (14, 17 et 22 décembre) évoquent « le caractère religieux et racial » des manifestations et l'instinct « qui devient rapidement bestial¹⁰⁷ ». L'armée tire sur des Algériens non armés. Le fossé se creuse un peu plus entre les deux communautés. La manifestation du FLN a exacerbé

le mécontentement des officiers devant la « forêt de drapeaux FLN » et suscité un sentiment de révolte¹⁰⁸. Estimant que « les dégâts sont importants », le général Vézinet fait état du « désarroi de cadres » et d'une baisse du moral¹⁰⁹. Une étude de l'état-major sur les enseignements à tirer des émeutes en décembre attire l'attention des autorités sur le renouvellement de troubles analogues, dont l'ALN pourrait profiter pour accentuer sa pression aux frontières¹¹⁰.

Entre de Gaulle et l'armée, c'est la rupture. Au terme de ce voyage mouvementé en Algérie, de Gaulle éprouve une impression nettement pessimiste sur l'avenir proche : « La situation à mesure qu'elle se prolonge ne peut plus offrir à notre pays que des déboires, peut-être des malheurs, bref, il est temps d'en finir¹¹¹. » À la suite des instructions reçues début décembre, le général Crépin, commandant en chef en Algérie, s'insurge contre d'éventuelles négociations avec le FLN, car « le gouvernement et le chef de l'État ont répété solennellement à de nombreuses reprises qu'il ne pouvait y avoir de négociations politiques avec le FLN qu'après que les armes auraient été déposées par lui ». Crépin pointe du doigt les conséquences d'une telle démarche : « démoralisation générale de l'armée » aboutissant à « des cas d'indiscipline grave¹¹² ». On ne peut pas être plus clair et plus lucide. Il récidive début janvier en faisant ressortir les conséquences d'une interruption des opérations offensives : « La conviction [...] que le FLN est le vainqueur désigné [...], une réaction extrêmement violente d'une partie des Européens [...], une démoralisation à peu près générale de l'armée [...]. Il n'est pas possible d'accepter un tel risque¹¹³. » Bref, entre Crépin, qui a rejoint la France libre dès août 1940, fait compagnon de la Libération le 2 juin 1943, maintenu à son poste de commandant en chef malgré Paul Delouvrier, et de Gaulle, le divorce est irrémédiable : neuf mois après sa nomination comme commandant en chef en Algérie, il est remplacé.

La dégradation de la situation est telle que de Gaulle nomme le 8 février 1961 le général Fernand Gambiez (1903-1989), ancien des FFL et de la 1^{re} armée et qui a commandé le corps d'armée d'Oran, pour remplacer Crépin, nommé commandant en chef des forces françaises en Allemagne. De Gaulle prévient Gambiez : « Vous n'allez pas retrouver l'Algérie que vous avez quittée. Vous ne la reconnaitrez plus¹¹⁴. » Et il ajoute : « Cela finira mal. Cela finira certainement très

mal, même si je ne sais pas comment. » De fait, lorsque le général Gambiez prend son commandement, il constate la détérioration rapide du climat. Dans les villes et en particulier à Alger, à partir de l'automne 1960, l'atmosphère est délétère en raison des activités terroristes et contre-terroristes : explosions de charges de plastic, jets de grenades, incendies, surtout diffusion de tracts, lettres de menaces qui entretiennent un climat détestable.

Un certain nombre d'officiers ont fait de la guerre d'Algérie « l'affaire de leur vie et leur passion personnelle » et l'agitation s'intensifie. Les échos et les avertissements ne manquent pas. Dans *Le Monde* du 8 décembre 1960, Alain Jacob cite la déclaration d'un colonel de l'état-major du général Crépin qui semble résumer l'opinion de ses camarades : « L'armée a le sentiment d'être trahie. Bon nombre d'officiers n'ont plus confiance dans le gouvernement. » Et il se demande si les exigences de la discipline suffiront à les conserver dans le chemin de l'obéissance. Dans un article prophétique, le général Valluy^{ac} écrit dans *Le Monde* du 1^{er} janvier 1961 : « L'armée française qui continue, en serrant les dents, à protéger, à s'engager et à mourir est passée de l'étonnement à la tristesse, puis à l'amertume. » Et il estime qu'elle est « au bord du désespoir, peut-être de la révolte, certainement du mépris ». Et d'après un sondage de l'Institut français d'opinion publique (Ifop) (dans la semaine du 11 au 17 décembre 1960), plus d'un Français sur deux croit probable « un coup de force pour s'opposer à la politique algérienne du général de Gaulle^{ad} ».

La campagne du référendum est l'occasion d'un tir de barrage puissant, qui voit les communistes joindre leurs bulletins « non » à ceux de l'extrême droite et à ceux des partisans de l'Algérie française. Beaucoup critiquent la formule de la réponse unique pour deux questions fort différentes. La première vise simplement à approuver le principe de l'autodétermination des populations algériennes. L'objet de la seconde est de consentir par avance au gouvernement la faculté de régler l'organisation des pouvoirs publics en Algérie, c'est-à-dire de mettre en place un gouvernement algérien. Dans une lettre ouverte au président de la République, le maréchal Juin explique pourquoi il votera non. Georges Bidault est péremptoire : « Nous disons non au suicide par persuasion, non à la République algérienne, non à l'Algérie soviétique¹¹⁵. » Dans *L'Aurore* (5 janvier 1961), seize généraux, dont le général Zeller, appellent les Français à voter non, de même que le

général Jouhaud.

Lors du référendum du 8 janvier 1961, 15 millions d'entre eux renouvellent leur appui à de Gaulle : 56 % des inscrits ; plus de 75 % de oui parmi les votants de métropole. La France a clairement affirmé qu'elle est pour la paix par la négociation. Mais, dans le même temps, le fossé se creuse de plus en plus entre la métropole, lasse de la guerre, et l'Algérie, où il y a 41 % d'abstentions du fait des consignes du FLN. Le oui fait au total 69 % des suffrages exprimés (39 % des inscrits). Le non l'emporte dans toutes les grandes villes, notamment à Alger et à Oran. Voici par exemple les résultats du référendum à Alger : inscrits : 430 929 ; votants : 233 482 ; nuls : 9 414 ; exprimés : 224 068 ; oui : 70 854 ; non : 153 214. Comme on le voit, non seulement l'abstention est forte (plus de 40 %), mais plus de deux fois plus de votants rejettent le texte par rapport à ceux qui l'approuvent¹¹⁶. Dans le bled, le message nécessairement simplifié est transformé : ainsi, le capitaine Jean Delmas relate la façon dont cela se passe dans son village des Attafs (dans la préfecture d'Orléansville). La veille du référendum, il avait rappelé à la compagnie quels étaient les termes de la consultation. Intrigué par la concision de la traduction faite par Hamadou pour les harkis, il lui demanda : « Que leur as-tu dit exactement ? – Oui, c'est de Gaulle ; non, c'est les colons. » La netteté de ce dilemme laissa rêveur le capitaine, pour qui c'était beaucoup moins simple¹¹⁷. Le résultat du référendum est clair : c'est un blanc-seing donné à de Gaulle pour négocier et faire la paix.

Des putschistes à la recherche d'un chef

L'heure est venue de l'action. Plusieurs équipes d'officiers, parfois sans liaison aucune, travaillent à la préparation d'un nouveau 13 mai. Les meneurs vont de l'officier général au lieutenant. À Paris, le général Faure mène un intense travail de prospection, en liaison avec le général Salan. Le lieutenant Degueldre, qui a déserté après les événements de décembre, assure la liaison entre les officiers des unités d'Algérie et ceux de la métropole, comme le colonel de Blignières, affecté à l'état-major à Paris après avoir commandé le 1^{er} REC. Les colonels Argoud et Broizat jouent « les honnêtes courtiers du putsch », effectuant de concert visites et démarches auprès des personnalités civiles (Georges Bidault, Robert Lacoste, Max Lejeune, Jacques Soustelle) et militaires¹¹⁸. C'est ainsi que le 17 février 1961, à 9 h 30, le général Jouhaud et un colonel se rendent chez Maurice Faure, 15 boulevard du Montparnasse, et en ressortent à 11 heures¹¹⁹.

Mais l'armée a bien évolué depuis le 13 mai. À sa tête, le général Olié (promotion Rif, officier de la Légion étrangère), commandant le corps d'armée de Constantine en 1958 et chef d'état-major particulier du général de Gaulle en avril 1960, succède en février 1961 au général Ély (1897-1975), chef militaire incontesté, vraie figure morale. Beaucoup d'officiers ont été mutés. D'autres ont demandé leur affectation pour l'Afrique noire ou Madagascar. D'autres enfin ont décidé de démissionner ou de partir pour le Katanga, comme le colonel Trinquier. Plusieurs sont réticents : le colonel Brothier, commandant le 1^{er} régiment étranger, estime que, conformément à ses traditions, la Légion étrangère ne doit pas prendre parti dans un conflit interne français. Ceux qui sont prêts à s'engager attendent de le faire « sous l'autorité d'un chef qui leur donnerait confiance ».

Hostile à la politique algérienne du général de Gaulle, le maréchal Juin peut servir de caution, mais il « se borne à des demi-gestes » malgré les invitations et les pressions dont il est l'objet¹²⁰. Le général Salan se pose en chef présomptif de la révolte, mais n'inspire pas assez confiance et il n'a pas beaucoup de partisans dans l'armée. Le général Faure, « éternel comploteur », selon Yves Courrière, est toujours prêt, mais plusieurs officiers, dont Argoud, s'y opposent en raison de son

« manque de sérieux¹²¹ ». Quant au général Jouhaud, il n'a qu'une audience limitée parmi les officiers de l'armée de terre, mais il est très sollicité, car il est à la fois en contact avec les Français d'Algérie, les officiers, les parlementaires. Il lance même un appel aux Français de métropole dans une « Libre opinion » du *Monde* (12-13 février 1961). Dans ses souvenirs, il évoque « les nébuleuses cogitations de cénacles parisiens qui vivaient dans un rêve, persuadés qu'avec une population fiévreuse, tout était simple, tout pouvait être tenté avec succès ». En revanche, beaucoup espèrent en Massu : Jouhaud va le voir ; Argoud, Broizat et Château-Jobert lui rendent visite à plusieurs reprises, tentent de le convaincre, semblent y réussir¹²² : « Massu voulait bien [...] mais il met comme condition que M. Soustelle prenne la responsabilité politique. Soustelle est joint au milieu de la nuit¹²³. » Celui-ci n'est pas hostile à l'idée^{ae}. Finalement, Argoud et Broizat abandonnent, car Massu « demeure malgré tout le vieux grognard toujours attaché à son idole ».

Reste Challe, qui est à la fois sérieux, républicain, et hostile à la politique algérienne du général de Gaulle. Il se sent frustré de la victoire qu'il escomptait en Algérie. Il n'a pas apprécié sa promotion comme commandant en chef du secteur Centre-Europe de l'OTAN. Il se morfond dans « sa niche dorée » où il développe sa réflexion sur les dangers de l'expansion communiste. C'est à ce moment-là que Paul Delouvrier rencontre Challe qui lui reproche de « l'avoir roulé dans la farine pendant un an et demi » et lui confie son hostilité à la personne du général de Gaulle « qui mène la France à la catastrophe et l'Algérie à l'indépendance¹²⁴ ». Paul Delouvrier voit Messmer pour l'informer de l'intention de Challe de démissionner de ses fonctions et regrette que le ministre des Armées néglige ses conseils. Après le discours sur « l'Algérie algérienne », Challe présente en effet sa démission au gouvernement, qui tarde à lui donner satisfaction. Quand le 16 janvier 1961 Michel Debré lui en demande les motifs, Challe énonce deux raisons essentielles : « son engagement personnel » de garder l'Algérie à la France ; sa crainte de voir naître « une Algérie hostile à la France », et une raison subsidiaire : la politique du général de Gaulle « hostile à la construction des États-Unis d'Europe ». Michel Debré a beau expliquer que la politique du Général est la seule qui puisse aboutir, le malentendu est total. Quand le Premier ministre demande à Challe de retarder la publication de sa démission, celui-ci répond

qu'« il ne fera jamais partie du moindre complot ni de la moindre coterie politique¹²⁵ » : c'est seulement le 1^{er} mars 1961 qu'il est autorisé à faire valoir ses droits à une retraite anticipée. Mais tracassé de ne pas avoir terminé son œuvre, il est triste et abattu ; il est sollicité de faire quelque chose : il n'en dort plus¹²⁶. Convié à déjeuner par le général Nicot chez Challe, le général Philippe Maurin^{af} apprend que l'ancien commandant en chef en Algérie « reçoit tous les jours 100 à 200 lettres d'officiers lui disant : “Venez, revenez, vous êtes le seul à pouvoir nous tirer de là¹²⁷” ». Il rejoint alors le groupe d'opposants à la politique algérienne du général de Gaulle qui compte des civils : Georges Bidault, Jacques Soustelle, Marc Lauriol, Robert Lacoste, Max Lejeune, et des militaires : le général Zeller, le général Valluy, prédécesseur de Challe au Shape, le général Jouhaud. « C'est ainsi que naît l'idée d'une espèce de club civilo-militaire » de six membres. Selon Challe, il n'a « aucun désir de prendre le pouvoir », mais il échange des renseignements et « étudie les remèdes possibles ».

Sur ces entrefaites, on apprend que des contacts ont lieu entre représentants du gouvernement français et du GPRA, qui doivent déboucher sur de véritables négociations. Dans une note secrète du 18 février 1961, le général de Gaulle a clairement indiqué l'issue éventuelle de ces pourparlers : « Nous considérons que dans l'avenir l'Algérie pourra être un État souverain¹²⁸. » Le 20 février 1961, Georges Pompidou, alors inconnu du grand public (il a été le directeur de cabinet du général de Gaulle pendant son passage à l'Hôtel Matignon de juin à décembre 1958), rencontre dans le plus grand secret deux émissaires algériens, Boumendjel et Boulharouf, à Lucerne, en Suisse. Ils se retrouvent le 5 mars à Neuchâtel et se mettent d'accord pour l'ouverture de négociations en territoire français mais proche de la Suisse. Les négociateurs algériens seraient autorisés à consulter « les ministres » du GPRA détenus en France. Le 30 mars, on apprend que les négociations s'ouvriront le 7 avril à Évian. La rencontre est d'ailleurs ajournée car le GPRA – tiraillé entre tendances opposées – prend prétexte de l'intention affirmée par M. Louis Joxe de rencontrer le MNA comme le FLN pour s'esquiver¹²⁹.

Quoi qu'il en soit, l'émotion est grande chez les Français d'Algérie et dans l'armée française. En Algérie, le durcissement est visible : le 25 janvier 1961, l'avocat libéral Pierre Popie est poignardé dans son bureau par un para récemment démobilisé, Claude Peintre, et par un

ancien légionnaire, Léon Dauvergne. Au même moment, à Madrid, Lagailarde et Susini décident de constituer un nouveau groupe composé de civils et de déserteurs qui utiliseraient le terrorisme comme moyen d'action. Ils lui donnent le nom d'Organisation armée secrète (OAS). Peu après, le sigle apparaît sur les murs d'Alger. À Paris, le procès des Barricades devant le tribunal militaire se termine par un verdict d'extrême clémence. Tous les accusés présents sont déclarés non coupables et acquittés. « Ce verdict d'apaisement est un jugement d'opportunité », commente Jacques Fauvet. Alors, certains n'hésitent pas à franchir le Rubicon. Ils se retrouvent en plusieurs occasions autour du colonel Lacheroy, alors directeur du cours des officiers de réserve du service d'état-major (Orsem) à l'École militaire. Dans son bureau se réunissent les colonels Argoud, Broizat, Godard, Gardes, le capitaine Sergent et le lieutenant Degueldre. Fin mars, les généraux Jouhaud, Faure, Zeller, Gardy se joignent à eux. Le commandant Robin est venu tout spécialement d'Algérie. Le scénario du putsch prend de l'étoffe. Tous conviennent qu'il faut convaincre Challe de prendre la tête du mouvement. Le général Challe bénéficie d'une très grande sympathie même en dehors de l'armée de l'air¹³⁰.

Zeller et Jouhaud sont chargés de le solliciter. Zeller voit Challe début mars et Jouhaud va avec un ancien haut fonctionnaire en poste en Algérie, André Regard, le rencontrer à Lyon le 26 mars. À l'idée d'un putsch, Challe préférerait une autre solution mise au point par le « Directoire » (Georges Bidault, Jacques Soustelle, Marc Lauriol, général Valluy, général Zeller, général Challe). Ce plan consisterait à faire entrer les Européens en dissidence dans les plaines côtières : Alger, Oran, Bône. Les régions pacifiées formeraient les noyaux d'une résistance qui permettrait l'extension du mouvement avec l'aide de l'armée et la formation d'un gouvernement de l'Algérie française, largement ouvert aux musulmans. Jouhaud estime que ce plan manque de réalisme et que, depuis les Barricades, les Européens ne veulent plus rien entreprendre sans une initiative première de l'armée. « L'Algérie va être abandonnée à Évian, allez-vous aussi trahir votre serment de la conserver à la France ? Nous avons préparé un mouvement en accord avec un certain nombre de militaires. Tout est prêt. Alger tombera entre nos mains très vite et le reste de l'Algérie suivra. Le Constantinois et la Kabylie sont mûrs. Les commandants d'unité vous réclament. Ils veulent que vous soyez à leur tête. La paix

sera alors une question de jours car les musulmans du bled n'attendent que ce signal pour venir à nous¹³¹. » Challe et Jouhaud conviennent de se retrouver à Paris quelques jours plus tard. Pendant ce temps, Salan est informé de l'action en cours par le général Faure, il en revendique la responsabilité politique.

Challe, Zeller, Jouhaud participent à une réunion le 29 ou le 30 mars à Paris. « On m'y fait part des ralliements certains et de ceux escomptés », dit Challe qui ajoute : « La mariée était trop belle¹³². » De fait, Argoud persuade Challe que « toute l'Algérie allait basculer, que la tâche de Challe serait seulement d'arriver et que tout serait alors arrangé¹³³ ». La liste des régiments acquis est impressionnante : entre autres le 1^{er} REP, le 27^e Dragons du colonel Puga, le 1^{er} REC du colonel de La Chapelle, le 2^e REC du colonel Coatgoureden, le 18^e RCP du colonel Masselot, le 14^e RCP du colonel Lecomte. Sollicité par Château-Jobert^{ag}, le général Gouraud, commandant le corps d'armée de Constantine, lui réserve un bon accueil, promet son ralliement au colonel Argoud et va même jusqu'à expliquer son cas de conscience au gendre du général de Gaulle, le colonel Alain de Boissieu, le 20 avril¹³⁴. Le commandant du corps d'armée d'Oran, le général de Pouilly, prévoit début mars une crise imminente, et il écrit personnellement non seulement à ses commandants de zone, mais à tous ses commandants de secteur pour les mettre en garde contre les dangers d'une révolte¹³⁵. Il est prévu que le mouvement serait appuyé par deux bataillons du Sud-Ouest et des régiments d'Allemagne promis par le général Vanuxem. Challe consulte de nombreux officiers dont son ex-chef d'état-major, le colonel Georges de Boissieu, qui commande alors le secteur de Djidjelli. Celui-ci convient qu'une rébellion militaire sous les ordres de Challe réussirait en Algérie mais est sceptique quant au succès en métropole¹³⁶. Tous les contacts, ou presque, semblent positifs : l'armée d'Algérie marchera. Néanmoins, Challe ajourne sa réponse jusqu'après la conférence de presse du général de Gaulle qui doit avoir lieu le 11 avril.

Entre-temps, la politique algérienne du général de Gaulle subit un infléchissement destiné à faciliter les négociations. Le 27 mars, le nouveau commandant en chef en Algérie, le général Gambiez, reçoit une lettre personnelle du président de la République et une note secrète du Premier ministre lui prescrivant de mettre à l'étude la suspension, à compter du 12 avril jusqu'à nouvel ordre, de toutes les

opérations offensives contre les rebelles : c'est en fait une trêve unilatérale. En attendant l'échéance, le général Gambiez demande à l'armée d'intensifier la « pacification ». Cette décision imposée par de Gaulle est très mal acceptée par l'armée, y compris par ses chefs les plus gaullistes. Dans une précédente édition, je n'avais pas insisté sur ce point. La consultation de nouvelles archives m'amène à réévaluer les conséquences de cette décision. Dans une note secrète et confidentielle, le général Vézinet estime qu'un cessez-le-feu unilatéral « présenterait les plus sérieuses contre-indications », « le terrain livré à l'initiative rebelle¹³⁷ ». Et Vézinet formule une argumentation qui sera reprise plus tard par les putschistes : « En réalité la victoire serait donnée au vaincu. » Il évoque les différentes conséquences, en particulier « la désagrégation du corps des officiers, frustrés d'une victoire qu'ils estiment imminente ». Et il estime : « Pas possible d'envisager pareille capitulation sans garanties et conditions. » En conclusion, un cessez-le-feu unilatéral serait donc politiquement très dangereux, psychologiquement catastrophique, moralement inacceptable, matériellement et techniquement inapplicable. Et Vézinet termine par une périphrase qui recommande « d'envisager de refuser la mise en application d'une mesure aussi chargée de dangers ». Et cependant, le 27 mars 1961, le pouvoir politique impose la trêve unilatérale rebaptisée « l'arrêt provisoire des opérations offensives, opération psychologique visant à faciliter la solution pacifique du problème algérien¹³⁸ ».

Devant six cents journalistes, la conférence de presse du 11 avril annonce un nouveau virage capital dans la politique algérienne. De Gaulle commence par exprimer l'idée principale : « Dans le monde actuel, et à l'époque où nous sommes, la France n'a aucun intérêt à maintenir sous sa loi et sous sa dépendance une Algérie qui choisit un autre destin¹³⁹. » Il avance alors un autre argument, fondé lui aussi sur « l'intérêt » : « L'Algérie nous coûte plus cher qu'elle ne nous rapporte. » Sans compter que la guerre constitue pour la France des « hypothèques militaires et diplomatiques. Et c'est pourquoi aujourd'hui la France considérerait avec le plus grand sang-froid une solution telle que l'Algérie cessât d'appartenir à son domaine ». Faisant allusion à l'autodétermination des populations algériennes, il se dit ouvert à l'idée qu'elles choisiront « de s'ériger en un État » et « persuadé qu'il sera souverain au-dedans et au-dehors. Et encore une

fois, la France n'y fait nul obstacle ». Et il conclut ainsi : « C'est un fait : la décolonisation est notre intérêt et par conséquent notre politique. » De Gaulle s'y exprime d'une façon à la fois brutale et cynique. Il apparaît pressé de se débarrasser du fardeau algérien, tout en ne sachant pas au juste comment. Même des partisans de la négociation condamnent cette politique de « marchand de tapis », selon Jean-Jacques Servan-Schreiber, de « notaire », selon Jules Roy^{ah}. Mais ces propos achèvent de susciter la révolte d'une partie de l'armée. « Je pressens, écrit Michel Debré, les effets que cette conférence risque de provoquer dans l'esprit de la communauté française d'Algérie et de l'armée¹⁴⁰. »

La décision de Challe est prise. « Ce discours témoignait d'une méconnaissance du problème et d'une sécheresse de cœur incroyables. » Et Zeller rappelle : « C'est le général de Gaulle qui, le 11 avril 1961, [...] fait de nous définitivement des rebelles¹⁴¹. » Au cours d'une réunion, le lendemain, Challe, Faure, Zeller, Jouhaud et Gardy fixent la date de l'insurrection : la nuit du 20 au 21 avril, en raison de la présence à cette date du 1^{er} REP à Zéralda tout près d'Alger. Dès lors, les hommes politiques passent au second plan. L'opération devient purement militaire. Le 15 avril, au cours d'une dernière réunion restreinte (Challe, Zeller, Faure, Vanuxem), l'action prévue sur la métropole est annulée. « Nous estimons, Challe et moi, qu'un acte de force... prendrait là une allure de *pronunciamiento*. Il ne correspondrait pas à la nature, ni à la raison d'être de notre mouvement, axé sur le sauvetage de l'Algérie », écrira Zeller¹⁴². En outre, Challe estime que ses forces sont insuffisantes en métropole et que la légèreté des moyens condamne toute tentative à l'échec certain. Mais selon d'autres sources, le complot de Paris existe bel et bien, et l'éternel comploteur, le général Faure, est censé représenter le général Challe en métropole¹⁴³.

Ce qui importe à Challe, c'est la « pacification » de l'Algérie. Son programme est simple : relancer une grande offensive contre l'ALN en mobilisant huit classes d'Algériens des deux communautés et en renvoyant chez eux une partie des jeunes métropolitains du contingent ; obtenir le consensus définitif des populations musulmanes, convaincues de la volonté de la France de se maintenir dans une Algérie désormais pacifiée. Devant le succès, le général de Gaulle devrait se soumettre ou se démettre. Il serait alors possible de

bâtir une Algérie liée à la France dans un cadre fédéral, dans l'égalité des communautés. Challe se donne trois mois pour réussir car « l'Algérie ne peut vivre coupée de la métropole plus longtemps que ce délai ».

Toutefois, il s'inquiète des réactions de l'armée. Le 18 avril, il demande au député Lauriol de contacter deux officiers dans le jugement desquels il a confiance : le colonel Coustaux, sous-chef d'état-major du commandant en chef, et le colonel Georges de Boissieu. Le souci du secret ralentit les communications, et lorsque le 20 avril Lauriol revient à Paris voir Challe, il a seulement la réponse de Coustaux qui estime que l'armée ne marchera pas : « Moins de 2 % des effectifs de l'armée sont prêts à suivre Challe sans hésitation. » Quant à Boissieu, il a procédé à un sondage des cadres, depuis son entrevue avec Challe, et en retire un jugement clair : l'armée n'est pas mûre pour une telle aventure. Il rédige une longue synthèse qui ne parviendra jamais à Challe.

Trop tard ! Le Noratlas de Challe décolle le soir même de la base de Creil. Quant aux autres conspirateurs, ils bénéficient d'un réseau de complicités, partent d'autres bases militaires ou même empruntent tout simplement les vols réguliers d'Air Algérie, au départ d'Orly et de Marignane.

Qui sont les putschistes ?

Ces hommes qui vont franchir le Rubicon, qui sont-ils ? Pourquoi dérogent-ils aux traditions militaires françaises ? Parmi les études qui pourraient être faites sur le putsch, l'analyse des hommes et de leurs motivations paraît la plus féconde. Ils ont très peu de points communs. Les officiers putschistes représentent la plupart des unités d'élite, que la guerre d'Algérie a mises en vedette.

On y trouve des représentants des trois armées, seule la Marine est sous-représentée : comme le dit de Gaulle : « Je dois dire que la Marine, quant à elle, s'est bien comportée¹⁴⁴. » Moins concernée que les autres par la guerre d'Algérie, elle est – par tradition – à l'écart des mouvements. L'engagement du lieutenant de vaisseau Guillaume en faveur de l'Algérie française « interroge non seulement sur son

itinéraire individuel, mais aussi sur l'apparente positivité politique, voire sur le loyalisme du reste de la Marine, que révèle par antithèse son action isolée¹⁴⁵ ». Bien qu'elle ait été annoncée comme putschiste, la demi-brigade de fusiliers marins (DBFM), créée en mai 1956 par le commandant Ponchardier, poursuit ses activités pendant le putsch contre les katibas de la région de Nemours¹⁴⁶. Et l'on a noté la fermeté du vice-amiral Querville face aux pressions de Guillaume. De fait, les marins, dans leur grande majorité, n'ont pas une expérience directe de la guerre, alors que Guillaume découvre la guerre d'Algérie comme chef du commando parachutiste créé par son frère Jean-Marie, unité qu'il commande de juillet 1957 à mars 1958. « En rejoignant l'insurrection, Guillaume manifeste une attitude plus proche de celle de ces soldats professionnels de l'armée de terre qu'il avait côtoyés que de celle des marins¹⁴⁷. »

Que l'armée de l'air soit surreprésentée puisque deux des chefs du putsch en font partie et que le seul grand chef en activité compromis dans le putsch soit le major général de l'armée de l'air, le général Nicot, a de quoi intriguer. Quoique le général Stehlin essaie de minimiser la portée de ces implications, Pierre Messmer estime *a posteriori* que « les événements du mois d'avril ont manifesté dans l'armée de l'air, à des postes très importants, des défaillances extrêmement graves¹⁴⁸ ». Le ministre des Armées fait là référence au fait que deux des généraux putschistes (Challe et Jouhaud) sont des aviateurs. Mais la qualité de pied-noir de Jouhaud compte plus que son appartenance à l'aviation. Quant à Challe, il est commandant interarmées en Algérie, et il s'efforce de s'imposer à une armée composée surtout de forces terrestres. En réalité, pour l'armée de l'air engagée dans la modernisation et l'arme nucléaire, son orientation la conduirait plutôt à « placer en arrière-plan ses préoccupations au sujet de l'Algérie¹⁴⁹ ».

Les putschistes n'appartiennent pas non plus à *la même génération*. Trois générations se côtoient : les généraux « en retraite », nés entre 1900 et 1910, formés dans l'entre-deux-guerres, déjà « arrivés » au moment de la guerre d'Indochine ; les colonels, saint-cyriens de 1939 ; les capitaines formés par l'Indochine. Il y a même un appelé du contingent, un aspirant médecin, arrivé en Algérie avec des idées progressistes et converti à l'idéal de l'Algérie française, qui a reçu un choc en entendant parler de la République algérienne : il est révolté

qu'on ait fait sept ans de guerre pour en arriver là. Un vrai fossé générationnel s'exprime à travers les témoignages des lieutenants et des capitaines, qui parlent des vieillards (entendez les généraux et même les colonels) et estiment qu'eux – les jeunes – n'ont rien à perdre dans l'aventure. Un tract signé par le capitaine Souètra s'adresse directement aux officiers subalternes et aux sous-officiers : « C'est l'heure des centurions¹⁵⁰. »

Ils partagent *une certaine idée de la France et de l'action* : champions d'une France idéale, nostalgiques d'un passé de grandeur, impatientes d'action, anti-intellectualistes par opposition aux intellectuels, héros incompris. Il y a du romantisme dans la démarche et les réflexions de certains « putschistes ». Le cas du lieutenant de vaisseau Guillaume est emblématique : son « âme d'aventurier et son caractère impulsif » font davantage penser à « un chef de bande » qu'à un officier de marine¹⁵¹. Mais la plupart sont des gens réfléchis, très conscients des risques d'échec. Certains d'entre eux élèvent de fortes objections, comme le général Bigot ; le général Nicot est même en désaccord avec le principe de l'insurrection. Si les uns et les autres se décident, c'est en raison de la participation du général Challe, qui leur apparaît dénué d'ambition politique, désintéressé.

Peut-on leur accoler *une étiquette politique* ? Assurément pas. Il serait hasardeux de rapprocher sur le plan politique ou social le général Salan, officier républicain, qui a évolué vers l'autoritarisme, le général Challe, dont on sait qu'il avait des amitiés socialistes, le général Zeller, d'une famille de tradition militaire, le général Jouhaud, d'origine pied-noire. Comme l'écrit très justement Jean Planchais, « il n'y a pas une armée fasciste et une armée républicaine, il y a des hommes qui réagissent en face du problème algérien avec leur tempérament ». Ces hommes sont très différents les uns des autres. Certes, parmi eux, il en est qui appartiennent aux groupes de l'extrême droite intégriste. Leur anticommunisme, leur volonté de défense de l'Occident chrétien les amènent à constater la faillite du capitalisme, l'expansion du marxisme, et à prôner la nécessité d'un sursaut réactionnaire, le culte de la force, le refus de la loi démocratique, toutes choses qui participent de l'idéologie fasciste. Ceux-ci représentent une minorité dans le mouvement de révolte militaire. *Itinéraires*, le périodique de la Cité catholique, en novembre 1960, annonce et justifie par avance le putsch d'avril. Il évoque une révolte

qui « peut bien être inopportune, désespérée, tragique : elle est inévitable¹⁵² ». La Cité catholique créée en 1946 anime la pensée contre-révolutionnaire¹⁵³. Sa revue *Verbe* est lue par un certain nombre d'officiers, qui considèrent que l'armée doit avoir un rôle politique et idéologique dans un sens traditionaliste et anticomuniste. D'où la distinction qu'elle fait dans la tradition maurassienne entre le pays légal et le pays réel et la légitimation de l'action de la France en Afrique : action psychologique, doctrine de la guerre révolutionnaire, lutte contre le matérialisme communiste. Les valeurs rejoignent celles de certaines unités d'élite¹⁵⁴. Pour la plupart des autres, le qualificatif de « fasciste » paraît particulièrement malvenu, surtout quand il s'applique à des officiers qui ont, comme le commandant Denoix de Saint-Marc, fait de la résistance et ont été déportés. « Rien de politisé en lui [...]. Rien de ce sectarisme¹⁵⁵. » Au jugement sévère porté par Henri Laugier dans un article de *Combat*, en novembre 1961, Denoix de Saint-Marc répond par une lettre personnelle où il s'insurge contre l'image qu'on veut coller aux putschistes : « La nation ne réalise pas ce que représente pour les soldats cet engagement charnel, intellectuel et spirituel, fait sur ordre en Algérie et qu'on leur demande de remiser aujourd'hui. On parle d'intégrisme, de fascisme, d'ambition politique, c'est tellement plus simple¹⁵⁶. » Et leur chef, Challe, est si peu le modèle du général de coup d'État qu'il abandonne une partie mal engagée. Leur sentiment politique commun est que de Gaulle fait fausse route dans l'orientation de sa politique algérienne, car une Algérie indépendante deviendrait une base d'action pour l'Union soviétique en Méditerranée.

Quels sont leurs mobiles ? Beaucoup veulent défendre l'intégrité du territoire. Plusieurs d'entre eux sont pieds-noirs ou liés par des liens familiaux à des Européens d'Algérie^{ai}. Plusieurs évoquent explicitement le réflexe du 18 juin, et si la malice est évidente chez quelques-uns, d'autres, authentiques résistants comme le général André Petit, ne peuvent être soupçonnés quand ils évoquent la notion nouvelle introduite dans l'esprit des officiers français depuis le 18 juin 1940 : « L'obéissance n'est pas une vertu, encore moins une obligation, il peut arriver qu'elle ne soit même pas une excuse, bien plus encore : qu'elle soit un crime¹⁵⁷. » Néanmoins, le putsch fait ressurgir la fêlure de 1940 et l'opposition entre des gaullistes minoritaires et le reste de

l'armée. Les anciens des Forces françaises libres comme l'amiral Querville sont résolument hostiles au putsch. En revanche, la famille du lieutenant de vaisseau Guillaume « se caractérise par un attachement au rôle colonial de la France et de l'armée, et par son antigaulisme¹⁵⁸ ». De son côté, le général de Gaulle confie à plusieurs personnes de son entourage qu'il voit dans le putsch la résurgence de Vichy^{aj}.

L'expérience de l'Indochine les rapproche^{ak}. La plupart sont des anciens combattants d'Indochine, et certains rappellent l'abandon des populations en Indochine. C'est en particulier le cas du commandant Denoix de Saint-Marc et du lieutenant de vaisseau Guillaume. Celui-ci effectue trois séjours en Extrême-Orient et partage les préoccupations des officiers de l'armée de terre, très attachés à l'œuvre indochinoise, hostiles aux accords de Genève et à l'abandon des populations : il participe d'ailleurs à l'évacuation de milliers de catholiques du Tonkin fuyant le régime communiste qu'il embarque sur son bâtiment. L'évolution de l'affaire algérienne les décourage. À la veille du putsch, beaucoup souhaitent quitter l'armée, ou du moins l'Algérie. Ils s'en ouvrent à leurs supérieurs, se renseignent, reçoivent des paroles d'apaisement, et sont souvent encouragés à rester en Algérie.

L'acte d'indiscipline est-il révélateur de quelque chose de plus profond ? On a invoqué la réaction de défense d'un corps engagé sur le terrain, appelé à une brutale reconversion, et qui refuse ces transformations. En effet, le chef de l'État appelle à une modification profonde de l'appareil militaire : loi-programme d'équipement, utilisant une importante fraction des crédits militaires, force de frappe, renforcement des structures du ministère des Armées par une fusion interarmées qui réduit la place de l'armée de terre dans l'ensemble de la défense française. « Il est apparu à beaucoup d'esprits militaires qui ne sont point nécessairement factieux que la naissance de cette armée scientifique et technique faisait bon marché du souci héréditaire de l'homme et des vertus de tradition si profondément enracinées¹⁵⁹. »

Dans cette perspective, peut-on affirmer que face à l'innovation mécanique et moderniste du gaulisme, le putsch représente la tradition d'une armée à l'échelle humaine où les valeurs morales et l'influence du chef subsistent ? Peut-on aller plus loin en invoquant la résistance d'un corps social, attaché à ses habitudes, à l'égard

d'inévitables bouleversements de structures ?

Il paraît faux de réduire les officiers putschistes aux derniers tenants d'une forme de guerre démodée où les qualités humaines des combattants n'auraient que faire des formes techniques du combat moderne. Dans un camp comme dans l'autre, on trouve des représentants des deux formes de combat. Parmi les putschistes, à côté d'officiers « traditionnels » se trouvent plusieurs officiers généraux appartenant à l'arme technique par excellence, l'armée de l'air : Challe, Nicot et Bigot. Quant au colonel Argoud, issu de l'École polytechnique, il a participé à la mise au point de la brigade Javelot, destinée à être engagée dans une guerre atomique. Inversement, on rencontre parmi les opposants au putsch le général Ailleret, responsable des « armes spéciales » et futur stratège de la force de frappe, mais aussi le général Gambiez, ancien patron des commandos de choc. En outre, la guerre révolutionnaire est-elle un combat d'arrière-garde par rapport à la guerre nucléaire ? Ou n'est-on pas, en réalité, en présence de deux formes complémentaires de la guerre moderne ? Et dans ce cas-là, pourquoi les tenants de la guerre révolutionnaire seraient-ils plus réactionnaires que ceux de la guerre nucléaire ?

Au fond, on est amené à distinguer deux écoles stratégiques opposées. L'une insiste sur l'inévitable décolonisation et le nécessaire repli stratégique afin d'aboutir à une concentration des moyens sur le continent européen fondée sur l'acquisition et la modernisation de la force de frappe. L'autre considère le repli stratégique comme une défaite de l'Occident face au communisme, et récuse l'idée gaullienne d'une défense indépendante. Le général Valluy, prédécesseur de Challe au commandement en chef des forces alliées Centre-Europe à Fontainebleau (1956-1960), préconise l'intégration des forces françaises dans l'ensemble atlantique, dont le renforcement irait de pair avec le maintien de l'Algérie française. Aussi bien les chefs d'état-major de l'armée de l'air, qui se sont succédé de 1958 à 1962, expriment-ils leur désaccord avec la nouvelle stratégie définie par le général de Gaulle. Le général Jouhaud (octobre 1958-mars 1960) dit son scepticisme sur l'utilité de la force de frappe : « Que nous apporterait la bombe atomique dans la pacification en Algérie ? » Le général Stehlin (mars 1960-septembre 1963) doute de la crédibilité technique de la dissuasion. Le courant atlantique est fort répandu dans

l'armée de l'air.

Au-delà de ces raisons, le débat est moral ou métaphysique^{al}. « Les militaires ont souffert de ne pas être considérés ; ils se sont sentis déshonorés, et l'armée s'est sentie menacée dans son unité. » Le général Brohon est scandalisé par certains propos prêtés au chef de l'État, qui aurait critiqué vertement l'armée : « On ne peut me demander de me sacrifier pour m'entendre dire par la suite que je suis un imbécile¹⁶⁰. » Entre l'armée et le pouvoir politique, c'est un conflit de l'honneur. Pour les militaires, de Gaulle et surtout Debré sont parjures^{am}. Le Premier ministre est mis en cause comme « l'homme aux sincérités successives » malgré des sursauts. Les officiers qui ont fait de la guerre d'Algérie leur affaire constatent que cette politique les conduit au « parjure », puisqu'elle aboutit à livrer au FLN l'Algérie et les dizaines de milliers de musulmans qui se sont engagés dans le combat aux côtés de la France. Pour Challe qui, avant d'accepter le commandement en Algérie en décembre 1958, a demandé et obtenu du général de Gaulle l'accroissement du nombre de musulmans engagés du côté de l'armée française, le mobile principal est dans le respect de la parole donnée : « J'avais donné ma parole aux musulmans... Nous avons promis sur la foi des gouvernements successifs un avenir politique déterminé... J'avais engagé toute l'armée derrière moi. » Même argument chez Denoix de Saint-Marc : « On peut demander beaucoup à un soldat, en particulier de mourir, c'est son métier. On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se parjurer. »

Cette responsabilité morale à l'égard des militaires et des civils est aussi le refus d'une certaine fatalité, d'un certain sens de l'histoire : « Depuis des années, cela se passe ainsi, ils ont amené leurs drapeaux et ils sont partis avec, dans les yeux, les regards de douleur et de mépris de ceux que nous abandonnions¹⁶¹. » La volonté de ne plus céder est peut-être le plus grand commun dénominateur de ces hommes. « Révolte », selon Challe, « fronde », selon Jacques Fauvet et Jean Planchais, « *pronunciamiento* », selon le général de Gaulle, « putsch » pour l'histoire, aucune de ces appellations n'est totalement satisfaisante.

Au fond, ce qui rassemble ces hommes, c'est l'antigaullisme. On est frappé par la violence des injures utilisées à l'encontre du général de Gaulle, où tout est bon pour exprimer son hostilité à l'égard du chef

de l'État¹⁶². Rien d'étonnant à ce que les pieds-noirs se déchaînent, y compris par des parodies : « De Gaulle, ô désespoir, ô vieillesse ennemie, N'as-tu donc tant vécu que pour cette infamie [...], Ô toi qui avec respect la France admire, Ô toi qui en deux ans a bradé tout l'Empire, Tu trahis la Patrie. Mais qui t'a donc fait roi¹⁶³ ? » Quand de Gaulle invite Bourguiba à Paris (février 1961), un tract évoque « l'illuminé, le démagogue » : c'est de De Gaulle qu'il s'agit. Quand les noms des membres de la délégation française pour les négociations d'Évian sont connus, l'un d'entre eux reçoit une lettre de menace, mais l'injure principale s'adresse « à la grande ordure qui gouverne la France ». L'assassinat du maire d'Évian le 31 mars 1961 à l'annonce des négociations dans sa ville est salué comme « l'exécution spectaculaire d'un salopard » et « un acte de salubrité nationale¹⁶⁴ ».

Les clivages d'opinion des militaires à propos du général de Gaulle sont bien antérieurs à 1958¹⁶⁵. Des témoignages expriment cette « défiance » envers l'homme, à la fois lâche et immensément orgueilleux. Le capitaine Le Tanoux explique ainsi que, pendant la Grande Guerre, de Gaulle aurait agité le drapeau blanc à Verdun ; que, dans le camp où il était retenu prisonnier, il aurait dit : « Je sauverai la France » ; qu'au fond, il avait une rancune permanente à l'égard de l'armée^{an}. Les souvenirs de la guerre accroissent cet antigaulisme. Pour les vichystes, de Gaulle est « un déserteur, un factieux ». Au cours d'une réunion pendant le putsch à l'état-major de l'armée de l'air, le général Christienne entend un de ses camarades dire : « C'est la faute du général de Gaulle. Si de Gaulle n'avait pas donné l'exemple de la désobéissance en 1940, ça ne serait pas arrivé. » Et de ce point de vue-là, la réflexion de De Gaulle au Conseil des ministres relative à la résurgence de Vichy, rapportée par Louis Terrenoire, est significative.

Dans cette perspective, le retour de De Gaulle en 1958 favorisé par l'armée et l'évolution de la politique algérienne constituent le facteur essentiel d'animosité des officiers à l'égard du chef de l'État. On reste stupéfait devant le torrent de haine de ces « soldats perdus ». Le général Challe perce les intentions du chef de l'État : sur le plan national, « il allait la [l'armée] disloquer, l'aplatir pour qu'on sente bien qu'en France il n'y avait qu'un Maître » ; sur le plan international, « l'Algérie [...] pourrait être jetée en appât aux Afro-Asiatiques, afin qu'un jour de Gaulle puisse [...] être le Super-Tito

d'un super-neutralisme¹⁶⁶ ». Quant au commandant de Saint-Marc, son « antigaullisme est viscéral » et il en arrive à souhaiter la mort du Général : « Sa mort aurait pu changer bien des choses¹⁶⁷. »

Refaire le 13 mai ?

Refaire le coup du 13 mai, voilà la grande tentation. La révolte dans la légitimité, c'est leur objectif. Depuis le 13 mai, l'armée a pris conscience de la force politique qu'elle représentait. Certains de ses cadres, mécontents de l'évolution, sont tentés de l'utiliser une fois encore, et espèrent, comme au 13 mai, soulever une vague de fond dans l'armée et dans le pays. C'est frappant chez le commandant Rodier, rattaché au 2^e bureau du corps d'armée de Constantine¹⁶⁸. Dans son témoignage, il ne cesse de parler du 13 mai et de montrer pourquoi l'évolution de 1958 à 1961, en particulier l'importance des mutations opérées dans le personnel militaire, a rendu impossible la réédition de l'opération. Au moment où ils s'apprêtent à déroger aux traditions militaires françaises, ils y restent tout de même fidèles. Une étude sociologique conduite dans le corps d'armée à Alger et datée du 20 avril 1961 apporte un éclairage scientifique au malaise de l'armée¹⁶⁹. Les enquêteurs ont rencontré des « hommes profondément troublés et souvent douloureux ». Ils refusent leur adhésion profonde à la politique du gouvernement et ne se sentent pas tenus à la loyauté foncière à l'égard du président de la République ; ils mettent en cause l'isolement des militaires, préconisant une collaboration confiante entre civils et militaires. Malgré les contacts noués, les encouragements reçus et les promesses données, ils se méfient des hommes politiques et ils préfèrent les laisser à l'écart, voulant donner à leur affaire un aspect exclusivement militaire. Incontestablement, la référence au 13 mai 1958 est aussi ce à quoi rêvent les civils : c'est le cas d'André Rossfelder qui y consacre plusieurs pages de ses souvenirs¹⁷⁰.

Au printemps 1961, l'armée est indéniablement troublée. Quelques signes ne trompent pas. Les démissions s'accumulent et les intentions de démissionner plus nombreuses : encore une fois, on peut rapprocher les itinéraires de Pierre Guillaume et d'Hélie Denoix de Saint-Marc. L'un et l'autre, hostiles à l'évolution de la politique

algérienne, songent à démissionner. D'ailleurs, Saint-Marc tente une expérience dans le secteur privé. Dans une lettre personnelle datée du 30 mars 1961, le général Alain de Boissieu (qui est alors le chef d'état-major de l'Inspection générale de l'arme blindée cavalerie) fait état des bruits qui circulent : attentat contre le Général, « quelque chose lors du prochain week-end », menaces diverses, et il insiste sur l'importance d'en savoir davantage, grâce à la gendarmerie¹⁷¹. La nomination au commandement en chef du général Gambiez, soupçonné d'être arrivé pour brader l'Algérie, est accueillie fraîchement. Mais l'armée d'avril 1961 n'est plus celle de mai 1958. Épurée, transformée, elle a subi le choc de la semaine des Barricades. La Sécurité militaire assure qu'elle est calme. La présence du général Gambiez à la tête des forces d'Algérie rassure les responsables civils. Un échange de correspondances entre le général Gambiez et Michel Debré est significatif¹⁷² : Gambiez a bien compris qu'il s'agissait « d'entamer les négociations dans une position de force ». Debré lui confirme ses instructions de poursuivre l'action offensive : « L'essentiel demeure que l'armée soit unie et disciplinée derrière vous, de la base au sommet. » Et devant la presse anglo-américaine, le ministre responsable, Pierre Messmer, peut affirmer le jeudi 20 avril, soit deux jours avant le putsch : « Je ne dis pas qu'il n'y aura pas certains accès de mauvaise humeur, des réactions de mécontentement, mais il est exclu que l'armée sorte de sa discipline. » Et comme on l'a déjà dit, Pierre Messmer quitte Paris pour Rabat, signe évident qu'il n'avait pas d'information sur l'imminence d'un coup de force de l'armée^{ao}.

Quant au pays, il en est de même. La situation n'est pas objectivement défavorable : les classes dirigeantes et la droite traditionnelle ne sont pas vraiment ralliées au régime. Ce flottement est nuancé d'antigaullisme. La gauche et les syndicats paraissent irréconciliables. Et leur hostilité viscérale au général de Gaulle et à son régime provoque des ruptures fracassantes, comme celle de François Mauriac avec *L'Express*. Il y a donc conjonction entre les adversaires de la négociation et de l'indépendance de l'Algérie et les adversaires du régime gaulliste. Mais si le pays légal boude, le pays réel – en pleine expansion économique – veut la paix en Algérie et sent obscurément que cette paix s'appelle de Gaulle.

L'aventure, dans laquelle s'engagent certains cadres de l'armée, est à la mesure de la crise qu'elle a subie depuis 1940. Elle n'explique pas

totalément son échec.

a. « L'armée se sent isolée, se croit incomprise, craint d'être abandonnée », rapport du général Salan pour l'année 1957, cité par Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République 1954-1959*, t. III, *La Fin*, Paris, Fayard, 2008, p. 203.

b. Et sur le plan militaire, ancien 19^e corps d'armée, l'Algérie devient en février 1946 la 10^e région militaire.

c. Le chef d'état-major général des forces armées, le général Guillaume, et le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Zeller, démissionnent en février 1956 en signe de protestation.

d. Même constat dans l'interview de Bernard Tricot par Odile Rudelle, CHSP : « L'armée d'Algérie était devenue un pouvoir politique, un pouvoir financier, un pouvoir d'information. »

e. La 25^e DP créée en juin 1956 est stationnée dans le corps d'armée de Constantine : elle comprend, entre autres, les 1^{er} et 2^e REP, les 14^e et 18^e RCP, le 8^e RPIMA ; la 10^e DP créée en juillet 1956, stationnée dans le corps d'armée d'Alger, comprend le 1^{er} REP, le 9^e RCP, les 2^e, 3^e et 6^e RPIMA ; cf. Laurent Cadena, « L'organisation des troupes aéroportées », in Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, p. 457-476.

f. Lettre du général Maurice Redon à l'auteur, 5 décembre 1982, Archives personnelles. Le général Redon met clairement en cause les choix du général Ély.

g. Le général Allard (1903-1995), adjoint du général Ély en Indochine, commande la place d'Alger (février 1957-décembre 1958) ; le général Jouhaud commande la 5^e région aérienne ; le général Massu, la 10^e division parachutiste et la subdivision d'Alger.

h. « Que ceux qui ont ouvert le feu le cessent et qu'ils retournent, sans humiliation, à leur famille et à leur travail ! », in *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 55.

i. « Pendant des mois, je lui ai posé la question : "Obéiront-ils ?" Plus de dix fois, il s'est moqué de moi en me rétorquant : "Et moi, ai-je obéi ?" » Cf. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 225-226 et aussi p. 213.

j. Cette stratégie ne fait pas l'unanimité parmi les officiers. Le colonel Argoud, alors chef d'état-major du général Massu, estime qu'elle procède d'une analyse incorrecte du problème. « Le général Challe n'a de la guerre révolutionnaire qu'une connaissance livresque. » Pour Argoud, la reconquête du terrain est un objectif secondaire. L'essentiel est de conquérir la population. Sa méthode ? Elle se résume à la formule « Protéger, engager, contrôler », in Antoine Argoud, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, Paris, Fayard, 1974.

k. André Passeron, *De Gaulle parle, 1962-1966*, Paris, Fayard, 1966, p. 233. Cf. aussi les commentaires de Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, Paris, Plon, 1972, p. 158-160.

l. André Passeron, *De Gaulle parle, 1962-1966*, op. cit., p. 260.

m. Vu d'Alger, Alain de Boissieu, gendre du Général, considère « cette manœuvre comme prématurée », in *Pour servir le Général*, Paris, Plon, 1982, p. 120.

n. Il s'agit d'un organisme où se retrouvent des officiers de réserve gagnés aux thèses de la guerre révolutionnaire.

o. Général Bigeard, *Pour une parcelle de gloire*, Paris, Plon, 1975, p. 398. « Vos camarades sont des criminels », dit de Gaulle à son gendre Alain de Boissieu, in *Pour servir le Général*, op. cit., p. 128.

p. De Gaulle n'a pas pardonné à Delouvrier son discours du petit Mathieu. Cf. interview de François Coulet par Odile Rudelle, CHSP. Contrairement à Mgr Duval, qui estime que le discours de Paul Delouvrier « a été déterminant, car il a ému les consciences, touché les cœurs », lettre de Mgr Duval à René Brouillet, 3 février 1960, AN, 5 AG 1, Sol/69.

q. C'est du moins la conviction de Pierre Racine (interview par Odile Rudelle, CHSP), directeur de cabinet de Michel Debré.

r. Les déclarations faites par de Gaulle ont fait l'objet de trois mémentos : un texte officiel (communiqué du 7 mars 1960, *Lettres, notes et carnets, 1958-1970*, Paris, Plon, 1986, p. 222-223) ; des notes prises par Martial de La Fournière, chargé de la presse au cabinet de P. Messmer (AN101 AJ) ; enfin un texte plus complet qui se trouve dans les papiers Foccart, AN 113AJ. Ces textes ne sont pas identiques, mais leur contenu est tellement important que nous le reproduisons dans sa quasi-totalité.

s. Il en est de même du sort des 5^{es} bureaux, cf. Pierre Joxe, *À propos de la France*, Paris, Flammarion, 1998, p. 69 : « Quant à la dissolution des 5^{es} bureaux, elle était sabotée, ils n'étaient pas supprimés, mais seulement camouflés. »

t. Lettre du général de Gaulle au général Challe, 3 avril 1960, *Lettres, notes et carnets, 1958-1970*, op. cit., p. 288-289. « De Gaulle estimait énormément Challe, mais il le trouvait trop faible », selon le colonel Teisseire, interview SHAA.

u. « Les maquis ne comptent plus en 1960 qu'une dizaine de milliers de combattants » ; et « l'armement dont ils peuvent disposer a été réduit de moitié », rapport du 2^e bureau, 8 août 1960, cité par Jacques Frémeaux, « Le putsch des généraux », in *Guerre d'Algérie magazine*, no 14.

v. Dans son interview, le général Nicot, SHAA, met clairement en cause Bernard Tricot, en raison de sa « sensibilité de gauche » : « Il était pour l'abandon de l'Algérie sans délai. » Cf. le dossier constitué par l'Élysée dans le fonds Solférino et les mémoires de Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, op. cit., p. 166-178.

w. La Cité catholique est un organisme laïc créé en 1946 par Jean Ousset destiné à l'avènement d'un ordre social-chrétien. Proche de la droite catholique, elle s'oppose aux catholiques progressistes favorables à la décolonisation. Sur les liens avec la guerre d'Algérie, cf. la thèse de Mario Ranalletti, *Du Mékong au Rio de la Plata : la doctrine de la guerre révolutionnaire. « La Cité catholique » et leurs influences en Argentine, 1954-1976*, soutenue à Sciences-Po, en 2006.

x. C'est le cas du rapport de Michel Rocard sur les regroupements de populations publié en avril 1959 par *Le Nouvel Observateur* et *Le Monde*. Ce rapport a fait l'objet d'une publication aux éditions Mille et Une Nuits, 2003.

y. Selon le récit de Pierre Racine, chargé par René Brouillet de l'apprendre à Michel Debré, interview de Pierre Racine par Odile Rudelle.

z. Sur une lettre du 25 novembre 1960 de Michel Debré analysant le trouble des esprits, de Gaulle griffonne une note apostrophant son Premier ministre : « Ouais ! Il faut accomplir la décolonisation. J'en ai la responsabilité. Il n'est donc que de me suivre [...]. Si on ne fait pas ce que je tiens pour nécessaire,

tout s'effondrera bientôt », in *Lettres, notes et carnets, 1958-1970, op. cit.*, p. 276.

aa. Auquel de Gaulle annonce ainsi sa nomination : « Si la tâche est dure, la mission est noble. »

ab. Pour de Gaulle, « le procès des Barricades a été un scandale et un encouragement direct à l'insurrection », notes prises au Conseil des ministres du 26 avril, AN/AP/449-30.

ac. Le parcours du général Valluy (1899-1970) est intéressant, car si sa carrière (Seconde Guerre mondiale, guerre d'Indochine, représentant de la France au *Standing Group*) ne l'a pas amené à s'occuper de l'Algérie, il est en 1961 président de la Saint-Cyrienne d'où son influence dans toute l'armée française.

ad. Sondage Ifop, AN, 5 AG 1, SG, Sol/69, les résultats sont ceux-ci : oui : 52 % ; non : 12 % ; ne savent pas : 36 %.

ae. La question de savoir quelle est la position de Jacques Soustelle vis-à-vis du putsch n'est pas facile à résoudre. Dans une lettre qu'il m'avait adressée, il écrit ceci : « Je dois vous dire que je ne sais à peu près rien du putsch, que j'ai appris par la presse », lettre de Jacques Soustelle à l'auteur, 11 juin 1983.

af. Philippe Maurin (1913-2008), frère du général François Maurin, fait alors partie de l'état-major particulier du président de la République.

ag. « Son cœur était avec nous. Il ne s'engagerait sûrement pas dans les premiers mais ne réagirait pas non plus contre une action bien menée. » Pierre Château-Jobert, *Feux et lumières sur ma trace. Faits de guerre et de paix*, Paris, Presses de la Cité, 1978, p. 256-257.

ah. « Pour moi, le général de Gaulle est mort le 10 avril. C'est un notaire cynique qui a pris la parole à sa place le lendemain », in *Journal*, I.

ai. Selon un renseignement non vérifié, 10 % des officiers de la 10^e division parachutiste seraient mariés à des Algéroises.

aj. Un des confidents, Roger Belin, estime que de Gaulle « se trompe » car, selon lui, les vichystes sont très divisés sur l'Algérie, *Lorsqu'une République chasse l'autre, op. cit.*, p. 117.

ak. Certains font aussi référence aux combats de la Libération aux côtés d'Algériens des deux communautés et des liens fraternels qui en sont issus.

al. Dans une communication sur « Les militaires face à la politique du général de Gaulle, 1958-1963 », in Christian Bidégaray et Paul Isoart (dir.), *Les Droites et le Général de Gaulle*, Paris, Economica, 1991, p. 133-144, Claude d'Abzac-Epezy a relevé trois types de révoltes morales.

am. Sur le thème du parjure, cf. la correspondance (novembre 1961-janvier 1962) du commandant Denoix de Saint-Marc avec Henri Laugier qui conteste que le changement de politique donne droit à l'insurrection : « Il n'y a pas de parjure à éviter ou à laver », in Chantal Morelle et Pierre Jakob, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 327-330.

an. Cf. le général Brohon (archives orales du SHAA, n° 140) très sévère à l'égard du général de Gaulle « qui tient des propos inacceptables sur l'armée ».

ao. « Je ne savais pas du tout que le putsch allait se produire à ce moment-là et sous cette forme-là. Je pensais que c'était une menace qui pesait sur nous. Mais je ne croyais pas que cette menace était imminente », confie Pierre Messmer à Odile Rudelle, CHSP.

Les raisons d'un échec

Le putsch aurait-il pu réussir ?

Avant d'examiner les raisons d'un échec, il n'est pas inutile d'essayer de comprendre pourquoi le putsch a bel et bien réussi dans sa phase initiale et pourquoi il a réussi à ébranler un État fort¹. Trois raisons peuvent être avancées.

La première est l'effet de surprise. L'organisation de l'insurrection s'est concentrée sur la conquête d'Alger par des hommes connaissant bien tous les lieux de pouvoir et disposant de complicités dans les milieux civils et militaires. Et l'opération a réussi parce qu'elle a surpris tout le monde en raison de la défaillance du renseignement qu'on peut expliquer ainsi :

- Le phénomène classique d'intoxication : depuis novembre 1960, tous les week-ends, tous les vendredis, on s'attendait à un coup de force ; du coup, les autorités ne prennent pas ces avertissements récurrents très au sérieux^a. Jacques Coup de Fréjac confirme : « Le putsch a été une surprise totale... Nous avons été totalement surpris². »
- La trahison : si un organe devait être au courant, c'était la Sécurité militaire qui était sous les ordres d'un général d'aviation, compagnon de la Libération, le général Bazaugour. Selon le général Gambiez, « tout son service le trahissait. La veille et le jour même, ils n'ont pas transmis les renseignements, ou mal transmis³ ».
- Le caractère tardif de l'information, qui entraînait l'impossibilité

de faire jouer le plan de renforcement du maintien de l'ordre à Alger (fondé d'ailleurs sur l'hypothèse d'une émeute de la population et pas d'un coup de force militaire), qui exigeait dix heures de délai. Or, entre la réunion de crise qui a lieu à 20 heures et le déclenchement de l'opération (peu après minuit), les autorités ont seulement cinq heures de délai.

S'agissant du renseignement, le pouvoir à Alger comme à Paris ne manque pas de services : c'est plutôt le trop-plein. Outre les Renseignements généraux qui dépendent du ministère de l'Intérieur et qui suivent les activistes, il y a la Sécurité militaire (SM) dont il vient d'être question, dirigée par le général Charles Feuvrier (ancien des Forces aériennes françaises libres), et à Alger par le général Bazaugour avec comme adjoint le colonel Paul Rivière. Au sein de la SM, Pierre Messmer crée un noyau d'officiers loyalistes issus de la France libre se cooptant⁴. Et cependant le pouvoir est surpris⁵.

Deux autres raisons sont beaucoup plus profondes : d'abord le principe que l'armée ne tire pas sur l'armée ; ensuite, l'absence de réaction des unités spécialisées dans le maintien de l'ordre.

La seconde raison est essentielle : c'est « la répugnance à ouvrir le feu sur des camarades de combat », malgré les ordres formels donnés par le général Vézinet, confirmés par le colonel Moullet et renforcés par les ordres venus du sommet de l'État. Lorsque le dimanche après-midi le Premier ministre donne l'ordre d'avertir Challe que « les avions [qui transporteraient des unités d'Alger vers la métropole] qui ne répondraient pas aux sommations seraient abattus », le général de l'armée de l'air regarde Michel Debré avec stupeur : « Monsieur le Premier ministre, vous n'y pensez pas, tirer sur des avions français ! » Comme le dit *a posteriori* le général Tridon, commandant la gendarmerie en Algérie, en réponse à une question de Louis Joxe : « La paralysie a été générale parce que personne ne voulait tirer et que l'on savait les paras résolus⁶. » Et le général Ailleret explique clairement la situation confuse des deux premiers jours du putsch, « où tout se passe en discussions, en affirmations et en prises de conscience, sans qu'aucun coup de feu ne soit tiré⁷ », par la phobie de toute guerre civile. On a un exemple parfait de cette loi implicite dans le texte de l'allocution que le général Le Puloch devait prononcer à la RTF le 26 avril et que les événements ont rendue inutiles⁸. Évoquant « les soldats égarés qui comme vous sont des hommes d'honneur », Le

Puloch poursuit : « Pour sauvegarder l'unité de l'armée, vous avez hésité à vous opposer par la force aux entreprises de ceux qui par ruse se sont fait de nos scrupules un bouclier [...]. Que ces gens soient persuadés désormais que vous êtes résolu à conjurer ce malheur, fût-ce au prix de ce sacrifice suprême pour un soldat français : tirer sur un autre soldat français. » Comme on le voit, il s'agit d'un discours très embarrassé, rempli de réserves et de nuances. Insistant sur l'absence d'opposition de forces de maintien de l'ordre, le colonel Trinquier estime que le putsch aurait pu réussir en raison de l'état d'esprit de l'armée d'Algérie : « Si le 1^{er} REP avait tenu, aucune unité n'aurait consenti à engager un combat sanglant contre les camarades. De Paris, de Gaulle aurait pu tonner encore plus fort et ordonner l'assaut contre les troupes rebelles à son autorité, il n'aurait pas été obéi. » Même si – à titre de citoyen – on peut regretter l'absence de réaction des gendarmes et CRS, on doit en même temps se réjouir que les prévisions de Trinquier ne se soient pas réalisées, car alors c'était la guerre civile !

À cette répugnance à s'opposer au coup de force par la violence, il faut ajouter deux facteurs : la ruse et le mythe. À 1 h 40 du matin, lorsqu'un convoi de camions chargés de paras est arrêté par un barrage de gendarmes mobiles entre Zéralda et Alger, à Chéraga, il réussit tout de même à passer car l'officier qui se trouve dans la jeep en tête du convoi prétend que le colonel, en queue de colonne, est porteur de l'ordre de mission. Les gendarmes laissent passer : face à ces troupes aguerries et déterminées, ils n'opposent pas de résistance.

C'est ainsi qu'on en vient à la troisième raison : l'inefficacité des forces spécialisées dans le maintien de l'ordre (gendarmerie mobile et départementale, CRS). Autant le dire : les interprétations divergent sur leur attitude⁹. Dans la nuit du putsch, les barrages mis en place par la gendarmerie mobile ne peuvent s'opposer à l'avance des parachutistes. Dans sa déposition, le général Saint-Hillier, commandant la 10^e DP, qui accompagne le général Gambiez dans sa course-poursuite jusqu'à la Délégation générale, affirme qu'arrivés avec un peu d'avance par rapport aux camions du 1^{er} REP, ils ont dit « aux CRS qui étaient présents que les paras allaient arriver, qu'ils étaient en rébellion et [nous avons] demandé de [nous] aider. Pour toute réponse, le chef de la formation CRS a fait enlever les chargeurs des mitraillettes et fait partir ses hommes ». À l'inverse, selon les CRS, quand à 1 h 30 du

matin ordre est donné aux commandants des CRS de concentrer leurs effectifs autour des endroits stratégiques, il est trop tard ; les paras les ont déjà investis. L'investissement du commissariat central d'Alger est conduit avec une facilité déconcertante¹⁰. Dans tous les cas, le rapport des forces est jugé trop défavorable pour utiliser les armes sous peine d'une lutte fratricide. Personne n'a envie d'en découdre. Les forces de gendarmerie mobile et les CRS n'offrent pas de résistance¹¹. Quand le colonel Thozet, directeur du cabinet militaire de Jean Morin, téléphone au général Tridon pour lui demander de dégager le GG et le Palais d'été : « Il nous reste dix-huit escadrons de gendarmerie, dont au moins un blindé », il s'attire la réponse suivante : « Prudence ! Prudence ! Je ne ferai rien sans ordre et avant d'avoir vu la situation¹². » La gendarmerie ne manifeste « pas d'enthousiasme légaliste¹³ ». « Elle se contente d'observer... et elle se limite strictement à l'exécution des missions traditionnelles, en considérant comme nuls et nonavenus tous ordres des autorités de fait. » Et dans son rapport sur l'action de la gendarmerie, le lieutenant-colonel Schlotterer conclut : « La gendarmerie n'a rien fait d'effectif pour contrer le putsch¹⁴. » Le chef de la gendarmerie, le général Tridon – mis en cause après le 26 avril en raison d'une forte présomption de passivité, si ce n'est plus –, se défend, en expliquant qu'« il a maintenu strictement les forces de gendarmerie dans le cadre de leurs missions permanentes » et qu'il a refusé le contact avec les autorités de fait¹⁵. À partir de ce moment, la mission des CRS de sauvegarde des biens et des personnes est confirmée par le colonel de Rosnay, qui n'est pas arrêté par les putschistes. D'où l'idée envisagée par le colonel de Rosnay et les chefs des CRS d'envisager que si la situation se prolongeait, les compagnies se replieraient dans une zone sûre contrôlée par les troupes loyales. Et d'ailleurs, la situation au sein des CRS d'Oran et d'Alger semble s'aggraver à la suite du discours du chef de l'État, demandant de « mettre tout en œuvre pour barrer la route aux insurgés¹⁶ ». Cette consigne est « interprétée comme l'ordre de passer à l'action sans délai, sans même se demander si cela était possible ou raisonnable ». D'où un vrai malaise qui amène le commandement à effectuer un repli des compagnies en dehors des villes d'Alger et d'Oran^e. Bref, les forces de maintien de l'ordre ont été aussi attentistes que les militaires.

A posteriori, revenant sur l'incapacité des unités de gendarmerie

mobile à s'opposer aux troupes insurgées, le colonel Debrosse met en cause, outre des défaillances individuelles, une double carence, matérielle (« submergée par des troupes particulièrement manœuvrières et décidées ») et psychologique¹⁷. Il pointe la situation dramatique à laquelle la gendarmerie n'était pas préparée : tirer sur d'autres militaires de l'armée française, condition psychologique aggravée par « un sentiment de total isolement » depuis l'affaire des Barricades, enfin « la clémence dont ont bénéficié » ceux qui avaient participé aux Barricades.

Différentes raisons ont pu jouer, comme le recrutement de ces fonctionnaires ou gendarmes dans la population locale et la crainte des affrontements. La principale semble être la conséquence des Barricades, qui avaient vu s'opposer d'un côté les paras et les civils, de l'autre les gendarmes. « Ils ont gardé sur le cœur les accusations qui ont été lancées contre eux au procès des Barricades, où on leur a reproché en termes durs d'avoir tiré sans sommation¹⁸. » Leur moral a été détérioré par la crainte de se voir rejetés non seulement au ban de l'armée, mais aussi de la population européenne en Algérie, particulièrement sarcastique à leur égard. Après le putsch, de Gaulle formule un jugement sans appel et peut-être sans nuances : « Il n'y a eu nulle part une résistance des forces de l'ordre : ce sont des chiens qui n'ont pas de dents¹⁹. »

Alors, le putsch aurait-il pu réussir ? Pour toutes les raisons que nous allons énoncer ci-après, non ! Mais l'État a bel et bien été ébranlé. On l'a vu dans les réactions de l'Élysée et de Matignon⁴. Georges Suffert se souvient « d'être allé voir un ministre un matin vers 11 heures ; il n'y avait plus ni secrétariat, ni huissier²⁰ ». Haut fonctionnaire aux Finances, André de Lattre se souvient d'une atmosphère « de fin de règne » qui révèle les « tergiversations des âmes tièdes²¹ ».

La trahison et la complicité au plus haut niveau ont vraiment menacé l'État. Différentes indications prouvent la contingence des choses, comme cet échange entre Jacques Chaban-Delmas et Pierre Messmer dans la journée du dimanche : « Écoutez, mon vieux, on est trahis sur toute la ligne ! » Réponse de Messmer : « C'est ce que je pense. » Une autre histoire est incroyable mais on doit y ajouter foi en raison de la personnalité du général Le Puloch : il rapporte que le général de Beaufort, chef d'état-major particulier du président de la

République (du 8 janvier 1959 au printemps 1960), lui raconte qu'au printemps 1960 de Gaulle lui aurait confié qu'il « entendait instaurer le communisme en France et unir toute l'Europe occidentale pour faire l'unité du monde blanc face à l'Asie²² ». On peut imaginer que de Gaulle se soit laissé aller à de grandes envolées géostratégiques mais il n'a certainement pas dit qu'il allait « instaurer le communisme en France », peut-être a-t-il évoqué une troisième voie entre le capitalisme et le communisme. Quoi qu'il en soit, en rapportant et en transformant ses propos, le général de Beaufort entendait nuire au général de Gaulle. La tentation de la trahison, on en a d'autres preuves dans les échos qui viennent de l'étranger.

Le comportement de certains officiers généraux est pour le moins bizarre. Le chef d'état-major de l'armée de l'air, le général Stehlin, part en mission pour Madagascar et considère qu'il n'est pas important de revenir : il déclare qu'il fait confiance à son major général, c'est-à-dire Nicot, dont la trahison mérite qu'on s'y arrête un instant. Appelé comme chef du cabinet militaire de Michel Debré en janvier 1960 pour renforcer le général Petit, le général Nicot est mêlé à toutes les péripéties algériennes de cette année décisive et en particulier à l'affaire Si Salah²³. Il est un de ceux qui accompagnent les chefs des wilayas à l'Élysée : « Ils en avaient les larmes aux yeux ; c'était extrêmement émouvant pour eux de découvrir Paris. » En décembre 1960, il décide de quitter Matignon car il n'est plus d'accord avec la politique algérienne, à cause du « référendum à la gomme », dit-il. Il est nommé major général de l'armée de l'air. Quand Jouhaud demande à le voir le 13 avril et lui demande d'aider Challe à rejoindre Alger, Nicot répond : « Ce n'est pas possible. Vous êtes fous. Cela ne mène à rien », et il essaie de persuader Challe qu'« il faisait une connerie monumentale ». Le 14 avril, Nicot voit Challe qui lui explique que Salan et Jouhaud sont décidés à déclencher le putsch et que sa présence y serait nécessaire. Le 20 avril, il apprend que Challe va être convoyé. Le général Bigot, patron de la 5^e région aérienne, envoie alors un Dakota pour chercher Challe, mais Nicot ne veut pas le dénoncer : « Challe à Alger, c'est la catastrophe évitée. » Et Nicot raconte : « Bien sûr, j'avais la possibilité de dire à Michel Debré : voilà ce qui se passe. Je ne l'ai pas fait pour des raisons sentimentales de camaraderie [...]. En faisant partir Challe, je me suis dit : avec Challe, je suis sûr que ce ne sera pas le bordel en Algérie et qu'il n'y aura pas

de guerre civile. »

Informé de la trahison de Nicot, Foccart prévient Michel Debré de bonne heure le lundi 24 au matin : « Il [Michel Debré] ne voulait pas me croire. Il s'est mis en colère [...] : vous colportez des mensonges, c'est une accusation ignoble²⁴. » Dans l'après-midi du lundi 24, Pierre Racine introduit le général Nicot dans le bureau du Premier ministre à propos du télégramme qu'il propose d'envoyer au général Challeg : « Il n'a pas eu le sursaut de lui dire : "Monsieur le Premier ministre, je vous l'avoue, je suis dans le coup." Je n'oublierai jamais son visage impassible dans une minute aussi dramatique et je me suis dit ensuite : il aurait pu avoir le mouvement. » Nicot commente : « J'ai balancé à ce moment-là : est-ce que je dis ou pas ? Et je n'ai pas dit^h. »

Beaucoup d'autres officiers français sont de cœur avec la rébellion. On en a une indication assez précise dans les rapports reçus d'Espagne²⁵. Gênés d'avoir laissé partir le général Salan, malgré les assurances données au gouvernement français, les Espagnols justifient leur attitude par le comportement des milieux officiels français de Madrid. Ainsi, l'attaché militaire français laissait entendre à ses correspondants espagnols que le succès du mouvement militaire était vraisemblable. Le fonctionnaire français de la Sûreté nationale, détaché auprès de l'ambassade de France à Madrid, venu pour s'informer sur la surveillance du général Salan, avait déclaré qu'à « titre personnel, il était de cœur avec les insurgés et souhaitait leur succès ». L'ambassadeur d'Espagne à Paris, le comte de Motrico, ajoutait qu'il avait eu l'occasion de rencontrer un des émissaires du complot, qui lui avait exposé la démarche des colonels, y compris la liste de l'équipe gouvernementale, et lui avait assuré que le mouvement recevrait l'appui des États-Unis. Motrico, venu expliquer à René Brouillet la fuite du général Salan, insiste sur le rôle de l'attaché de l'air français à Madrid, le colonel Honnorat, qui n'a jamais cessé de manifester son adhésion aux thèses des activistes d'Alger, ce qui a facilité les complicités dont a profité le général Salan. Pour l'ambassadeur d'Espagne à Paris, « la sédition et ses chefs » semblent bénéficier de sympathies ouvertes en France.

Enfin, cette impression de fragilité de l'État est perceptible au moment de la quatrième explosion nucléaire. La première explosion nucléaire, Gerboise bleue, a eu lieu le 13 février 1960, la deuxième, Gerboise blanche, le 1^{er} avril 1960, la troisième, Gerboise rouge, le

27 décembre 1960, et la quatrième, Gerboise verte, le 25 avril 1961. L'expérimentation de Gerboise verte au Sahara devait avoir lieu tout à la fin d'avril. Dès la fin du mois de février 1961, la presse croit pouvoir révéler que le prochain essai nucléaire aura lieu en avril, et que ce sera le dernier essai aérien français à Regganeⁱ. Les préparatifs sont engagés par le commandement des armes spéciales à Paris et le groupement opérationnel des expérimentations nucléaires au Sahara. Or, l'engin Gerboise verte est en passe d'être tiré quand le putsch survient. D'où une situation délicate²⁶, la base de Reggane, sous la direction du général Thiry, relève de Paris mais elle dépend aussi d'Alger. L'attitude ambiguë du général Thiry et la prise de position favorable au putsch du général Mentré, qui commande le Sahara, laissent planer un doute sur la mise à feu de l'engin^j.

Deux ordres contradictoires parviennent à Reggane, le premier émis depuis Alger par le général Challe, demandant de surseoir à l'exécution du tir, le second depuis Paris, ordonnant de procéder immédiatement à l'essai. Dans ses *Mémoires sans concessions* (Grasset, 1988), l'un des pères de la bombe française, Yves Rocard, relate à sa façon ce dilemme : « Un jour le général Challe [...] téléphone à son ami, le général d'aviation Thiry [...], et lui dit : “Évite de tirer ta petite bombe, garde-la pour nous, elle pourra toujours servir.” Le général Thiry, plus ou moins terrorisé, mais pas du tout d'accord pour tomber dans la dissidence – au moins celle-là –, prit sur lui de dire : “Oui, oui, nous verrons”, et fit discrètement tout ce qu'il put pour précipiter le tir de cette deuxième [sic] bombe. » Paris préfère renoncer aux apports de l'expérimentation plutôt que « de risquer de voir l'engin Gerboise verte devenir un instrument de pression aux mains des généraux d'Alger^k ». Finalement, elle a lieu à l'aube du 25 avril. Par un message, le ministre des Affaires étrangères demande à l'ambassadeur de France à Rabat d'informer d'urgence le roi Hassan II que le gouvernement français n'a pas pu l'avertir à temps, comme il s'y était engagé²⁷. « Les circonstances ont conduit le gouvernement, pour des raisons que vous comprendrez, à avancer la date prévue. » Cet essai est donc réalisé dans une certaine précipitation, pour éviter que la bombe atomique ne tombe entre les mains des putschistes qui auraient pu imaginer s'en servir pour en faire un chantage politique^l.

Or, ce n'est pas le simple produit de l'imagination. Le soir du

samedi 22 avril, le nouveau patron de la radio voit deux étudiants faire irruption dans son bureau du dernier étage de la Maison de la Radio : « Nous avons la bombe²⁸ ! » Selon Rossfelder, ils auraient appris par des paras que la bombe destinée au centre d'essais nucléaires de Reggane se trouvait dans un entrepôt militaire du port : « Un atout maître. De quoi glacer Paris et bafouer de Gaulle. Comment ne pas apprécier la poésie de ce juste retour des choses ? Son gouvernement, en faisant ses comptes, avait choisi la force nucléaire plutôt que l'Algérie française et maintenant nous la lui volions pour défendre l'Algérie française. Le maître du chantage à la bombe en devenait la victime. » La suite de l'affaire est moins glorieuse et plus énigmatique. Pour en avoir confirmation et l'annoncer à la radio, André Rossfelder tente – sans succès – de joindre au téléphone les colonels ; finalement, une voix lui répond : « Ce doit être une erreur. La bombe a été acheminée sur Reggane. » Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? Difficile à dire, excepté le fait que la réalité dépasse quelquefois la fiction et que – par chance ou par raison – la France a probablement échappé à un vrai chantage nucléaire.

Sur place, à Reggane, « la mise à feu de l'engin donne lieu à un épisode rocambolesque²⁹ ». Pour éviter tout risque de voir l'engin être pris par les putschistes, Jean Viard, le directeur des essais, décide d'un stratagème. Habituellement le cœur de l'engin est transporté depuis les souterrains de Reggane sur le champ de tir, escorté par des camions, des mitrailleuses et des motards. Effectivement, on fait rouler un convoi par des souterrains sans rien dedans et l'engin – placé dans le coffre de la 2 CV d'un ingénieur – est alors convoyé jusqu'au champ de tir.

Pourquoi le putsch a-t-il échoué ?

Les putschistes ne sont pas les seuls à se poser la question et à y apporter leur réponse³⁰. Dans la semaine qui suivit la fronde, un sondage fait apparaître les réponses des Français à la question suivante :

« Parmi les raisons suivantes, quelles sont celles qui ont provoqué l'échec de la rébellion d'Alger ? »

Réponses :

- 39 % • L'action du général de Gaulle
- 16 % • La détermination de la population française
- 14 % • L'attitude du contingent à Alger
- 7 % • Le loyalisme de la majorité des cadres de l'armée
- 6 % • Des conditions de réalisation qui vouaient le mouvement à l'échec
- 5 % • L'appui insuffisant des civils en Algérie
- 1 % • L'attitude du gouvernement américain
- 12 % • Ne se prononcent pas
- 100 %

Ainsi plus d'un Français sur trois attribue cet échec à l'action du général de Gaulle, et près d'un Français sur trois y voit le poids de la détermination de l'opinion française ou de l'attitude du contingent à Alger. Il est symptomatique que deux tiers des Français accordent la priorité dans les causes de l'échec à des réalités faciles à appréhender : le Général, l'opinion, le contingent. En revanche, moins d'un Français sur cinq impute l'échec aux militaires, putschistes ou non.

Ces réponses à un sondage, dont le questionnaire était au demeurant fort bien fait, ne font que refléter les commentaires et controverses de la presse française de l'époque. Dans les journées qui ont suivi l'échec du putsch, la presse tresse des lauriers au général de Gaulle. À quelques exceptions près, *L'Humanité* et *Libération* par exemple. Pour René Andrieu ou pour Maurice Thorez, ce n'est pas « la rigueur implacable » ou « l'inébranlable volonté » de De Gaulle qui a fait échouer l'insurrection, « c'est le peuple » : « le peuple ardent et généreux, puissant et innombrable ». « C'est lui, et non de Gaulle, qui est sorti victorieux de l'épreuve », assure *Libération*. La presse communiste, les hebdomadaires, comme *L'Express* et *France Observateur*, les grands reporters évoquent aussi le rôle du contingent. « 200 000 [sic] appelés ont fait échouer le putsch », écrivent Jean Lartéguy et Alain de Sédouy dans *Paris-Presse, l'Intransigeant*.

Reprenons l'une après l'autre les différentes raisons de l'échec en insistant davantage sur celles qui concernent les « putschistes ».

« Ce fait, c'est de Gaulle »

« Le putsch a échoué parce qu'il s'est heurté à un homme doté de

qualités exceptionnelles », reconnaît le colonel Argoud, qui insiste sur l'importance du facteur psychologique³¹. Non que de Gaulle soit sûr de bien tenir en main l'armée et l'État. Au contraire ! Quand Bernard Tricot lui rend visite, de Gaulle commence « à décrire une fresque d'apocalypse. S'ils veulent débarquer en France, ils débarqueront. Cela dépend d'eux. Vous verrez, il n'y aura pas grand monde pour leur résister³² ». Cependant, soutenu par ses familiers, réconforté par la réussite de la mission « à tous risques » de Joxe et d'Olié, de Gaulle décide de parler net.

L'intervention du chef de l'État à la télévision témoigne de l'utilisation remarquable de ce moyen de communication de masse comme instrument de persuasion et de pouvoir. Au fond, entre la menace du coup d'État militaire et le danger communiste, la marge de manœuvre est étroite. Au milieu de l'incertitude créée par le putsch, de Gaulle a l'habileté d'intervenir par une déclaration radiotélévisée claire et nette. Dans ses répétitions, le style illustre le caractère inflexible de ses ordres donnés à l'armée : « À aucun moment, en aucune façon, sous aucun prétexte, aucun militaire, marin ou aviateur, ne doit tenir aucun compte des ordres que prétendrait donner l'insurrection³³. » Il a le génie des trouvailles verbales qui font mouche : « quarteron », « hélas, hélas, hélas », « aidez-moi ». Quoique le terme « quarteron » ne soit pas attesté par *Littré*, il frappe et ridiculise à la fois de même que le qualificatif de « généraux en retraite^m ». C'est là toute la différence entre un René Coty et un de Gaulle, qui parle un langage de militaire : il donne des ordres. Plus que jamais, de Gaulle incarne l'État, le devoir, la discipline. « Jamais homme au monde ne prit sans rhétorique et sans vocifération autant de pouvoir sur l'esprit de ses auditeurs que de Gaulle en ce jour », estime Louis Joxe³⁴. À Alger, la salle de l'état-major interarmées a été disposée autour du poste de télévision avec des chaises pour des officiers assez nombreux : « Les visages sont crispés... Quand il a eu terminé son discours... il y a eu un silence, un malaise³⁵. » D'autres ont refusé d'écouter son discours. De peur d'être convaincus ? André Rossfelder estime lui aussi que de Gaulle a visé juste : « Une voix solitaire et terrible [...] allait tout démanteler en deux minutes³⁶. » Même les légionnaires qui gardent le Palais d'été écoutent le discours de De Gaulle et ils comprennent qu'il a visé juste. Robert Buron rapporte le mot de ce légionnaire d'origine allemande : « Eh bien, les

chénéraux, ils nous ont voudus dans le mertier³⁷ ! » De Gaulle a parlé. La voie est tracée. La légende dorée s'en empare. Jean-Raymond Tournoux le dépeint « imperturbable... olympien ». On répète ses bons mots : « Savez-vous ce qui est grave dans cette affaire ? C'est que ce n'est pas sérieux. » Et quant à son retour d'Alger, Robert Buron est reçu par de Gaulle le jeudi 27 avril, le Général se laisse aller à philosopher : « Que voulez-vous, Buron ? Il est un fait dont ils ne se décident pas à tenir compte, un fait essentiel pourtant et qui fait échec à tous leurs calculs ; ce fait, c'est de Gaulle³⁸. » Manifestement, de Gaulle se meut à son aise dans la tempête et il ne cache pas sa satisfaction de pouvoir utiliser l'article 16. D'ailleurs, par une décision, signée le 24 avril, le Général précise la procédure d'emploi des pouvoirs qu'il détient en vertu de l'article 16 : il se réserve « toutes décisions concernant l'affaire algérienne et ce qui s'y rapporte à tous égards en métropole³⁹ ». Michel Debré rapporte : « C'est avec un plaisir évident qu'il signera sans contreseing. »

Le rôle du général de Gaulle a été d'autant plus important qu'il est apparu à l'opinion française et internationale comme le seul homme capable de faire échec au putsch. Après l'épreuve, *Le Monde* constate que le général de Gaulle a fait preuve « d'une habileté et d'une autorité dont bien peu d'hommes d'État seraient capables ». Et dans son allocution radiotélévisée du mercredi 26, Michel Debré lui-même rend hommage à de Gaulle : « Vous savez tous, Français qui m'écoutez, que ce succès est dû au général de Gaulle, à la confiance que le peuple français lui apporte. Le général de Gaulle représente la légitimité de l'État. »

Mais précisément, si on a magnifié le rôle du Président, on a ridiculisé le Premier ministre. En réalité, la personnalité de Michel Debré s'est révélée au cours du putsch. Fortement grippé la nuit où l'événement a été déclenché, il retrouve tout son dynamisme et, « alors qu'il manque parfois de sang-froid dans la vie quotidienne, Michel Debré est remobiliséⁿ ». Considéré comme un traître et un renégat par les tenants de l'Algérie française, il trouve dans le putsch l'occasion de s'affirmer⁴⁰. C'est un véritable tournant : mortifié par la trahison de Nicot et Petit, il en déduit que, si les opérations militaires se prolongeaient, ce serait dommageable pour l'armée tout entière : il faut négocier au plus vite et détacher l'armée de l'Algérie. Si de Gaulle l'a choisi comme Premier ministre, c'est en partie pour ses liens

privilégiés avec l'armée. Il suit de près les problèmes militaires et entretient des relations fréquentes et confiantes avec les officiers généraux, comme Ély et Challe. C'est pourquoi il saisit de Gaulle de la crise de l'armée qu'il perçoit au cours de l'été 1959⁴¹. L'annotation manuscrite de De Gaulle en marge de la note du 26 septembre 1959 est caractéristique : « Si la guerre se prolonge en Algérie, nous n'aurons plus qu'une armée détournée de la technique moderne et au surplus politisée... Il faut commander l'armée, lui interdire la politique, y compris celle des gens d'Alger. » À un Premier ministre préoccupé par le moral de l'armée s'oppose donc un Président soucieux de la faire obéir. Au moment des Barricades, Michel Debré n'hésite pas à affronter les colonels, qui entendent bien faire entendre leur mécontentement. Écartelé entre sa fidélité au Général et son attachement sincère à l'Algérie française, Michel Debré aurait pu démissionner. Il ne le fait pas. « Par principe, Michel Debré ne se séparait pas du général de Gaulle et, si douloureux que ce soit, il était décidé douloureusement à le suivre jusqu'au bout », affirme Pierre Racine, son directeur de cabinet⁴². Et il ajoute peu après, à propos des soubresauts de l'armée : « Je crois qu'il y aurait eu un risque si, au milieu de l'affaire algérienne, le Premier ministre Michel Debré s'était séparé ouvertement du général de Gaulle. Parce qu'alors là... Et certainement dans l'examen de conscience qu'il a fait, cela a pesé pour lui de dire : "Si je m'en vais, j'encourage [...] l'armée à se révolter." » Or l'armée se révolte. Et Michel Debré, qui depuis la nomination de Louis Joxe comme ministre d'État aux Affaires algériennes en novembre 1960 se sent marginalisé dans l'affaire algérienne, saisit alors l'occasion de réaffirmer son rôle de Premier ministre. Au cours du putsch, Michel Debré réagit avec son caractère propre, mais selon Jean Morin, « toujours affectueux [...] dans les pires moments ». On l'a ridiculisé *a posteriori* quand il a dramatisé par son bref discours, dans la nuit du dimanche 23 avril. Mais sur le moment, ce discours provoque une réelle mobilisation populaire et un des putschistes, André Rossfelder, le reconnaît : « Nous nous sommes gaussés de cette comédie outrée et pourtant Debré avait visé juste⁴³. »

Parmi les membres du gouvernement dont l'activité est remarquable au cours de ces quatre jours, il convient de distinguer deux hommes : Louis Joxe, mobilisé dès la première heure pour une mission à haut risque (22-23 avril) et qui se rend de nouveau en

Algérie du 26 au 30 avril, « a su rester ferme⁴⁴ » ; Louis Terrenoire, qui met « le ministère de l'Information sur le pied de guerre », confie à un des membres de son cabinet la responsabilité des journaux parlé et télévisé et mobilise les moyens d'information au service de l'État⁴⁵. En outre, dans cette crise où la radio a joué un rôle de premier plan, le pouvoir politique contrôle étroitement l'information, donne des directives à la radiotélévision française et même aux postes périphériques⁴⁶.

« Se serrer autour du chef de l'État » : l'opinion et les forces constituées

Un sondage réalisé en pleine crise témoigne de ce ralliement. À la question « Faites-vous confiance au général de Gaulle pour résoudre cette crise ? », 84 % des Français répondent oui. Au cours des quatre journées, la presse célèbre sa froide résolution ou, à l'instar de Sirius (le directeur du *Monde* : Hubert Beuve-Méry), son « inébranlable volonté ».

Le retentissement de l'événement est tel que l'annonce du putsch éclipse dans le monde toutes les autres nouvelles, qui ne manquent cependant pas d'intérêt : l'ouverture du procès Eichmann (11 avril) ; le premier vol d'un homme dans l'espace, le Soviétique Youri Gagarine (12 avril) ; l'échec du débarquement d'exilés anticastristes à Cuba (16-17 avril) ; la crise congolaise, qui n'en finit pas.

En France, le putsch relègue à l'arrière-plan toutes les querelles du moment. Dans la semaine qui précède, on ne parle que de manifestations de fonctionnaires, de perturbations à la Société nationale des chemins de fer (SNCF) et dans les services publics. L'effet – éphémère – du putsch aboutit à suspendre ces revendications. Rendez-vous avait été pris par la FEN avec le Premier ministre pour débattre lundi du problème du reclassement des enseignants. La délégation de la FEN se rend à Matignon, mais son porte-parole prend bien soin de déclarer que, eu égard aux circonstances, toutes les préoccupations des enseignants, des travailleurs, des Français doivent être subordonnées à la défense immédiate de la paix civile. Du côté des forces politiques et syndicales, l'insurrection suscite une réaction de cohésion autour du chef de l'État. Guy Mollet, secrétaire général de

la SFIO, et Gaston Defferre tiennent le même langage : « Certes nous sommes dans l'opposition, mais nous sommes aux côtés du général de Gaulle pour la défense de la liberté et le rétablissement de l'ordre républicain. » Il y a bien quelques exceptions. À gauche : le PC, le PSU, la CGT ; à droite : le groupe des Indépendants et Paysans et le conseil municipal de Paris, et des personnalités à titre individuel, comme Alfred Fabre-Luce, restent nettement sur la réserve ou même approuvent la tentative de putsch^o. Tout le reste des organisations – conseils généraux, conseils municipaux, associations les plus diverses – adresse des messages de solidarité et de soutien au chef de l'État.

Malgré la brièveté de l'événement, les archives de l'Élysée regorgent de témoignages⁴⁷ de soutien provenant de personnalités : hauts fonctionnaires, universitaires^p, diplomates, officiers^q, artistes^r, conseils généraux et municipaux^s, associations^t. Le maire de Châteauroux (Deschizeaux) s'exprime ainsi : « Ici, dans notre Berry, comme partout, dès l'alerte donnée, chacun s'est senti concerné. Les paysans se sont levés en pleine nuit pour disposer les herses, les tracteurs et les charrettes sur les terrains d'aviation pour les rendre impraticables. Quelques heures plus tard, les syndicalistes se sont joints aux paysans. » François Bloch-Lainé, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, fait parvenir à l'Élysée un épais volume contenant des dizaines de signatures de membres actuels et anciens. La manifestation la plus remarquable est celle d'élèves de l'École nationale d'administration (ENA⁴⁸). L'association des élèves de l'ENA « manifeste sans ambiguïté son attachement aux institutions légales, décide de mettre collectivement les deux promotions à la disposition du ministère de l'Intérieur, en cas de péril imminent ». Elle met au point un système d'alerte permettant à certains élèves groupés par quartier^u, disposant du téléphone, d'aviser à leur tour leurs camarades. Les élèves de la promotion Albert Camus, réunis le 24 avril 1961, demandent au gouvernement de bien vouloir les rappeler sous les drapeaux ou de les utiliser effectivement de toute autre manière pour la défense des institutions républicaines.

La presse joue un rôle de courroie de transmission entre le pouvoir et le pays et elle reflète bien l'émotion considérable de ces journées. Les ventes des quotidiens parisiens ont progressé de 20 à 25 % et même de 50 % pour *France-Soir*, dont l'édition du samedi 22 avril a

atteint le record de 2 121 400 exemplaires, dépassant ainsi le précédent record du 14 mai 1958 (2 093 300 exemplaires^v). L'analyse est rendue difficile par la vague antiputschiste qui entraîne l'immense majorité des Français et une impression accablante d'uniformité de la presse. Tous les journaux, à quelques exceptions près, condamnent l'entreprise des généraux. L'hebdomadaire de droite *Carrefour* (26 avril 1961) prévient ses lecteurs qu'il est tenu à une certaine réserve, « à un certain vocabulaire et à certains silences ». Toutefois, il manifeste son ironie critique par le biais de photos, comme celle de l'Arc de Triomphe sous lequel flotte un drapeau, et dans un encadré : « Je dis la France, c'est-à-dire une seule nation, un seul territoire, un seul empire, une seule loi^w. » Cependant, André Stibio rappelle l'exemple de Lyautey qui avait refusé de jouer les Boulanger peu après le 6 février. « Il tenait qu'en dehors des lois, c'était l'aventure et le pari. » Même les journaux, qui comme *L'Aurore* auraient volontiers soutenu les révoltés d'Alger, modèrent leurs appréciations, et tiennent compte de l'opinion dominante : qu'ils ne le fassent pas, et c'est alors un conflit qui naît dans le journal lui-même. Son directeur, Robert Lazurick, sollicite carrément la compréhension de ses lecteurs pour les généraux, « au patriotisme torturé^x », et dénonce dans le discours du chef de l'État « un message d'une rare véhémence ». Et il termine en espérant un changement de politique de De Gaulle. « Il est assez illustre, assez fort pour se permettre de revenir sur cette politique qui a semé des désespoirs et des colères... » André Frossard, qui signe *Rayon Z*, réplique le lendemain qu'« il (le chef de l'État) a quelque sujet de se montrer véhément^y ».

Dans son ensemble, la presse parisienne manifeste une nette opposition au coup de force et un ferme soutien au chef de l'État. « Se serrer autour du chef de l'État », telle est la consigne de *La Croix* (23 avril 1961), que *Le Canard enchaîné* est tout prêt à suivre : « Aidez-moi, nous adjure de Gaulle. Qui de nous n'y serait prêt pour avoir la paix en Algérie et en France même ? » (26 avril 1961). Les hebdomadaires *L'Express* et *France Observateur* sortent des éditions spéciales et multiplient les reportages. La manifestation des ouvriers de Renault est le prétexte d'un morceau de bravoure de Michel Cournot (27 avril 1961^z). *Madame Express* demande aux femmes ce qu'elles en pensent. Dans un deuxième temps, les hebdomadaires font du contingent le héros collectif de l'aventure.

Une analyse plus détaillée permet de faire ressortir ce soutien quasi unanime. Presque simultanément, le samedi 22 avril, vers 11 heures, *France-Soir* et une édition spéciale de *L'Humanité* donnent les premières nouvelles. *L'Humanité* publie déjà un appel du bureau politique du PC et une lettre de Maurice Thorez qui propose aux syndicats et partis de gauche d'organiser une riposte immédiate commune. Dans *France-Soir*, Pierre Lazareff dénonce « un crime contre la patrie ». À 14 heures, la première édition du *Monde* consacre trois pages entières à l'événement. Après s'être interrogé sur les lendemains de « l'aventure », Sirius en escompte les risques : internationalisation du conflit algérien, intervention du Kremlin, et il conclut ainsi son éditorial : « Rarement apprentis sorciers ont pris sur eux de telles responsabilités, accepté de tels risques. Est-il encore une chance qu'ils le comprennent avant l'irréversible ? »

En raison des circonstances, les directeurs de journaux décident de faire paraître une édition spéciale du dimanche. « Riposte immédiate et action unie pour mettre à la raison les généraux félons et les factieux », titre *L'Humanité* en caractères énormes. « Alerte à la République », clame *Le Populaire*. *Libération* appelle « le peuple, contre les factieux ». En première page, il reproduit la photo du général de Gaulle décorant Challe un an plus tôt du grand cordon de la Légion d'honneur. Il entend mettre en cause « la carence » du pouvoir, dont l'explication est claire : « Elle s'appelle incapacité ou complaisance. » Claude Fuzier, dans *Le Populaire*, estime que les généraux d'Alger non seulement travaillent contre les chances d'une paix de réconciliation entre les peuples français et algérien, mais en plus aident objectivement le FLN. Bien que réservé à l'égard du Général, *Le Figaro* n'est pas favorable au putsch ; son éditorialiste Louis-Gabriel Robinet « refuse de croire que l'irréparable est accompli et espère que le bon sens l'emportera ». Il redoute que « l'irréalisme et l'irresponsabilité des généraux d'Alger contribuent à créer un front populaire ».

Pierre Brisson, le directeur du *Figaro*, dénonce « le mensonge de l'Algérie française » et il s'en prend aux fauteurs de troubles : « Non, cette folie ne peut s'accomplir. » L'éditorial de Pierre Lazareff, intitulé « On ne triomphe pas de la nation », s'étale sur cinq colonnes à la une de *France-Soir*. *La Croix* et *Le Populaire* apportent eux aussi au chef de l'État leur caution. Claude Fuzier dans *Le Populaire* compare de Gaulle à Cicéron dénonçant la conspiration de Catilina, et n'est pas resté

insensible à son « aidez-moi » qui rend le chef de l'État « plus humain et plus proche ». Pour le père Wenger dans *La Croix*, « le devoir est clair » : « Lorsqu'un chef d'État parle avec une si claire détermination, lorsque sa politique a reçu l'approbation du pays et celle de nos alliés, lorsque de surcroît cette politique semble être la seule voie de la paix, le devoir de chacun est d'obéir et de mettre en pratique le conseil de l'apôtre Pierre... »

La presse de gauche met l'accent sur la riposte populaire qui s'organise, et en particulier sur la grève qui va avoir lieu le lundi à 17 heures. « Tous debout ! » titre *Libération*, imitée par *L'Humanité*. Le quotidien communiste, qui fait du thème de l'appel aux masses le titre de ses journaux : « Levée en masse pour écraser les factieux », accorde une place plus que modeste au discours du chef de l'État : trois colonnes en bas de la page 4 !

Les journaux du mardi matin sont plus confiants. Ils accordent une grande place aux manifestations de la veille. Douze millions de travailleurs selon *L'Humanité*, six seulement selon *Le Populaire*, ont fait grève. *Libération* assure que « le peuple se battra », il demande qu'on lui en donne tous les moyens, en particulier des armes. *Le Figaro* s'inquiète de la « présence massive » du PC et de la CGT dans la riposte populaire, et Pierre Limagne dans *La Croix* (25 avril 1961) attire l'attention sur le danger des milices improvisées dans un pays où les communistes sont... « prêts à tirer parti de toute situation trouble ». L'autre fait important du jour est que l'insurrection n'a pas progressé. Il est mis en valeur par *Paris Jour*, *Combat*, et même *L'Aurore*, dont Christian Guy, son envoyé spécial au Maroc, a pu se rendre en Oranie, où il a constaté l'ambiguïté de la situation.

Après l'effondrement du putsch, Louis-Gabriel Robinet réclame dans *Le Figaro* de « la rigueur dans le châtement », comme le fait Pierre Lazareff dans *France-Soir*. En revanche, Robert Lazurick, dans *L'Aurore*, estime que « ces généraux au patriotisme torturé méritent autre chose qu'une condamnation sommaire, [...] qu'ils ont droit, compte tenu de leurs mobiles, à ce qu'on fasse un effort pour les comprendre », mais il ajoute : « S'ils persévéraient désormais, eux ou leurs lieutenants, nul ne les comprendrait plus. » Ainsi, à quelques exceptions près, l'opinion française a exprimé, à travers la presse, son soutien au chef de l'État.

Unanimité de la classe politique derrière le général de Gaulle ? Voire ! Quand on gratte un peu le vernis unanimiste, on constate de

sérieuses divergences ou des arrière-pensées. La crise d'avril 1961 intervient dans un contexte de politique intérieure, qui n'est rien moins que difficile pour le régime gaulliste : les manifestations de mécontentement du monde agricole^{aa} ; le décrochage avec les notables (en janvier 1960, Antoine Pinay est évincé du gouvernement) ; l'inquiétude des élites qui constatent l'accélération de la présidentialisation (vote des pouvoirs spéciaux en février 1960, mise en application de l'article 16 en avril 1961) ; bref, le Parlement et les corps intermédiaires sont peu à peu marginalisés⁴⁹. Et même des hommes acquis à l'autodétermination de l'Algérie sont impatients de voir partir le chef de l'État. Après la conférence de presse du 11 avril, Jean-Jacques Servan-Schreiber conclut un long article : « De Gaulle donnera l'indépendance à l'Algérie. Puis il libérera la France – le jour où il s'en ira⁵⁰. » Quant aux partisans de l'Algérie française, ils préfèrent se taire sur le moment, et après coup ils déclarent n'avoir pas été au courant des préparatifs du putsch. C'est en particulier le cas de Jacques Soustelle, qui affirme avoir tout ignoré du putsch^{ab}. Pourtant, selon le colonel Argoud, Soustelle et Robert Lacoste « connaissaient les préparatifs et en approuvaient les buts ». Le 20 février 1961, il rencontre Jacques Soustelle à la Maison de l'Amérique latine, qui approuve mais ne propose pas ses services. De son côté, le général Massu le reçoit et voudrait le convaincre de prendre la tête du putsch, ce que Soustelle repousse comme « une aventure^{ac} ». Quoi qu'il en soit, à l'annonce du putsch, Jacques Soustelle entre dans la clandestinité et part ensuite en exil^{ad}. Quant à Georges Bidault, qui est alors député de Lyon, il se met au vert pour quelque temps, bien qu'il n'ait rien à se reprocher : Mme Bidault affirme : « Mon mari a été tenu à l'écart du putsch [et] qu'il n'a connu que par la presse⁵¹. » Pour ce qui est des membres du gouvernement, des soupçons pèsent sur l'un d'entre eux, « qui était très favorable à l'Algérie française [...] et qui livrait, avec son directeur de cabinet, des informations à des membres de l'OAS. Le gouvernement était trahi de l'intérieur⁵² ». On se perd en conjectures sur le nom de ce ministre, même si des hypothèses ont été avancées^{ae}. Mais d'autres opposants à la politique du Général n'hésitent pas à manifester leurs réserves. Les Indépendants sont les seuls à ne pas appeler leurs adhérents à participer à la grève générale. Certains, comme M. Legendre, se refusent « à condamner les généraux d'Alger^{af} ».

Ainsi les débats au conseil municipal de Paris sont-ils spécialement houleux, et après de nombreuses délibérations, « il se sépare sans avoir émis un vote positif à l'égard de ceux qui se sont livrés à un véritable crime contre la nation⁵³ ». Cette assertion sur l'importance du courant Algérie française est confirmée par un détour américain : le consul général de France à Chicago, Jean Beliard, est tout surpris d'avoir accueilli un groupe de conseillers municipaux de Paris de passage à Chicago, qui voient dans l'insurrection « l'occasion pour de Gaulle de redresser sa politique algérienne⁵⁴ ». Et quand le Parlement se réunit de plein droit le mardi 25 avril après-midi, pour entendre les messages du général de Gaulle et de Michel Debré, l'attitude de certains parlementaires dont témoigne François Goguel, alors secrétaire général du Sénat, dans la relation d'une séance du Sénat est significative d'une hostilité à l'égard du chef de l'État⁵⁵. « Le mardi 25 avril, contrairement à l'usage, les membres du Sénat ne se sont pas levés pour entendre le message du président de la République. Placé comme toujours à droite du Président, qui était debout, et moi-même debout, j'ai fait signe aux sénateurs qui se tenaient devant moi de se lever. Après la séance, l'un d'eux, François Schleiter, membre du groupe Indépendants, m'a dit : "Nous avons bien vu que vous nous faisiez signe de nous lever, mais nous ne voulions pas le faire." Quelques heures plus tard, lorsqu'est parvenue la nouvelle de l'effondrement du putsch, je pense que ces sénateurs avant tout hostiles à de Gaulle ont quelque peu regretté de ne pas s'être cantonnés à l'usage... Ce *minuscule épisode* en dit long, me semble-t-il, sur l'état d'esprit de la classe politique au moment du putsch : si de Gaulle avait cédé si peu que ce fût, elle aurait, pas tout entière mais à droite et au centre, tenté de récupérer le putsch à son avantage... » Et à gauche, Maurice Thorez ne fait pas confiance au Général, « qu'il perçoit comme étant le fourrier possible du fascisme », et il s'oppose à l'usage de l'article 16⁵⁶.

« Et nous, [...] les obscurs, les sans-grades... » :
le rôle du contingent

Au-delà de l'action de Charles de Gaulle et du ralliement de l'opinion française, il faut examiner l'attitude du contingent et son

action dans l'échec du putsch. Le rôle du contingent dans l'échec du putsch n'a-t-il pas été amplifié ? Alors que l'ensemble de la presse célèbre à l'envi les vertus civiques des petits gars, le journal *Combat* (26 avril) publie un article de J. Doyon « constatant avec déception combien en ces journées la jeunesse est sous l'éteignoir » et impuissante, et *Carrefour* (3 mai 1961) publie une photo de militaires du contingent montrant une quille par la fenêtre d'un train. Légende : « Les soldats du contingent : pour eux, la république c'était la quille^{ag}. » Dans les ouvrages consacrés aux appelés et écrits après les événements, les thèses s'affrontent. À Jean-Pierre Vittori, qui veut montrer comment « des dizaines de milliers d'appelés » ont pu jouer un rôle essentiel dans l'échec du putsch⁵⁷, s'oppose Erwan Bergot qui décrit des appelés « pas hostiles » au début et déçus par son échec⁵⁸. Claire Mauss-Copeaux donne l'exemple d'un parachutiste du 2^e RPIMA, qui reconnaît avoir été sensibilisé aux arguments développés par ses gradés à cette occasion ; il attribue « aux putschistes des vertus tels le patriotisme et la fidélité aux engagements pris par la France⁵⁹ ». Le général Gérin-Roze, alors capitaine, est formel : « Quand on dit : les appelés ont fait échouer le putsch, c'est tout à fait faux [...]. Dans les unités combattantes, les appelés ont fait ce que leur capitaine a dit⁶⁰. » Enfin, pour compléter le tableau, on peut citer le journal de Claude P., appelé qui est sur un piton en Kabylie le dimanche 23 avril : « Jour de pluie. Toute la journée, vautré sur mon lit, à l'écoute des informations. De Gaulle prend les pleins pouvoirs ; les paras menacent d'investir Paris⁶¹. »

Les chefs du putsch n'ont pas récusé le rôle du contingent, dont la réaction les a d'autant plus surpris qu'en 1958 il n'avait pas bougé. Challe reconnaît l'importance de ce facteur quand il confesse son erreur de ne pas avoir annoncé tout de suite la libération anticipée du contingent, ce qui aurait coupé court aux réactions d'hostilité. Challe et Jouhaud ont mis en cause les cellules communistes qui « depuis pas mal de temps s'étaient développées et organisées dans les corps de troupe ; il semble que ce soient elles surtout qui aient affolé le contingent⁶² ». Il est indéniable que l'activité des membres du PC a pu jouer un rôle. Des millions d'exemplaires de journaux clandestins auraient été diffusés de 1954 à 1962 dans l'armée française en Algérie. Toutefois l'agitation communiste n'explique pas la réaction de l'ensemble du contingent qui, à en croire certains commentaires, s'est

révélé « une force politique ». En outre, et sans amoindrir le phénomène, la place accordée aux réactions du contingent est d'autant plus grande que depuis plusieurs années, au centre des préoccupations de l'opinion, il est même devenu un sujet de polémique. Depuis les manifestations de rappelés en 1955-1956, le contingent a accepté la guerre d'Algérie : comme le sergent Robert, icône de l'émission *Cinq Colonnes à la une*, « il fait son devoir ». En 1960 toutefois, le mouvement de protestation contre la guerre se durcit. Les vingt-huit mois de service, le retour difficile à la vie civile, les interrogations sur la nature de la guerre amènent des jeunes de plus en plus nombreux à se poser le problème de l'insoumission et de la désertion, qui devient un problème national lors de la publication du manifeste de 121 intellectuels le 5 septembre 1960 à l'occasion de l'ouverture du procès du réseau Jeanson d'aide au FLN. D'où un véritable clivage à l'intérieur de la gauche française entre les partisans de l'insoumission et les autres. Parmi ceux-ci, le PCF et *L'Express* où Jean-Jacques Servan-Schreiber rappelle dans la livraison du 4 mai 1961 qu'il prit position, le 22 septembre 1960, contre la désertion et l'insoumission en montrant quel rôle décisif pourraient jouer à l'intérieur de l'armée les jeunes du contingent : « il s'agit... de démontrer l'absurdité, l'impossibilité de cette guerre, et de coincer par l'intérieur la machine d'un *pronunciamiento* militaire ».

À la suite du putsch, la presse de gauche et en particulier les hebdomadaires *France Observateur* et *L'Express* glorifient le rôle du contingent, élevé à la hauteur du héros collectif dont on célèbre les exploits. Sur la couverture de *L'Express* (27 avril 1961), un soldat du contingent, avec comme légende une citation d'Edmond Rostand : « Et nous, les petits, les obscurs, les sans-grades, Nous qui marchions, fourbus, blessés, crottés, malades, Sans espoir de duchés ni de dotations⁶³... »

Qui sont-ils ? « Des petits gars qui ont gardé le réflexe de classe et leurs sentiments républicains », selon *L'Humanité*. Des militants de l'UNEF, selon un correspondant du journal *Le Monde* ou des syndicalistes chrétiens. Au contraire, pour d'autres observateurs, les « meneurs » ne se distinguent pas des autres appelés.

Pourquoi le contingent bouge-t-il ? Il y a deux types de motifs : des raisons objectives et des mobiles psychologiques, subjectifs. Parmi ceux-ci, l'inquiétude devant la possibilité d'une guerre civile, la

perspective de se voir coupé de la métropole, la crainte que la guerre ne se prolonge et ne retarde indéfiniment « la quille ». Mais si ces sentiments trouvent à s'exprimer, c'est dans la plupart des cas parce que l'appelé est confronté à un vide de l'encadrement. Dans cet isolement, il se raccroche à la métropole par la magie des postes à transistors. À sa façon, le colonel Argoud exprime la même idée : « Les hommes livrés à eux-mêmes ne cherchaient pas le moins du monde à défendre la République. N'étant plus commandés, ils choisirent la voie de la facilité⁶⁴. »

Tous les témoignages vont dans ce sens : chaque fois qu'il y a flottement du commandement, les appelés bougent, leur trouble est inversement proportionnel à la fermeté de leurs chefs⁶⁵. C'est seulement lorsque ceux-ci sont mous que les soldats ont joué un rôle. Selon le témoignage d'un soldat : « Les officiers demeurent étrangers, absents et muets. Nous les apercevons, toujours groupés, soit dans un bureau autour du téléphone, soit dans la cour d'honneur. Aucun d'entre eux, pendant ces quatre ou cinq jours, ne nous informe de quoi que ce soit⁶⁶. » En revanche, des sous-officiers et soldats viennent se mettre aux ordres du général Lennuyeux qui a proclamé sa fidélité au gouvernement.

Presque tous les témoignages concordent sur le rôle du « transistor » qui a été mis en valeur par Robert Buron à son retour d'Alger : « Le transistor a décidé de l'issue du conflit. Grâce à lui, l'homme de la rue en France et le petit gars du contingent en Algérie ont réagi à l'unisson⁶⁷. » Sur les ondes de Radio Luxembourg, Europe n° 1 et Radio Monte-Carlo, les soldats entendent l'appel du général de Gaulle et sont informés des réactions défavorables de la métropole. Les hommes du commando, qui ont investi et gardent le Palais d'été, et les hommes des régiments de réserve générale 14^e et 18^e RCP sont tous à l'écoute des nouvelles autant que les autres appelés du contingent, grâce à ces fameux transistors (de marques françaises, Ducretet ou Pizon Bros) achetés par l'intermédiaire du journal de l'armée, *Bled*. « Grâce à eux, dit un correspondant de *France Observateur*, nous avons appris que la métropole ne marchait pas. » « Dans la soirée du lundi 24 avril, écrit un appelé cantonné près d'Oran, nos transistors sont à l'écoute de la magnifique grève de protestation... L'émotion est à son comble dans les chambrées lorsque parlent des gars de chez Renault. Quand nous entendons tous nos

ânés scander “le fascisme ne passera pas”, la puissance des postes est mise au maximum⁶⁸. » « En tant que communiste, j’étais plutôt antigaulliste », confie un autre à Patrick Rotman⁶⁹. « Le discours du Général a eu une grosse influence. Cela m’a surpris [...]. Et là, je n’avais pas d’autre solution que de dire aux gars : de Gaulle a raison. Il faut soutenir de Gaulle ; c’est la voix de la République. » Il ne faut pas minimiser cette révolution du transistor, qui confère « une indépendance de jugement » à tout auditeur.

Quand le contingent se manifeste-t-il ? Est-ce un mouvement spontané ou une action provoquée par le discours du chef de l’État ? Dans la majorité des témoignages, il s’agit bien d’une réaction à l’appel du général de Gaulle. Appelé versé dans une Compagnie de diffusion et de production-action psychologique, François Blaquart raconte qu’après avoir écouté de Gaulle à la radio, les appelés ont organisé une réunion au réfectoire et voté la grève à la quasi-unanimité, ce qui a désorganisé la diffusion des discours au Forum⁷⁰. Cependant, dans un certain nombre d’unités, les appelés n’ont pas attendu le dimanche soir ou le lundi matin pour se concerter et agir. Dès son arrivée à Alger, le général Salan rencontre des soldats « au visage fermé » qui lui paraissent un mauvais présage⁷¹. « Des gars du contingent se massent dès les premières heures du coup de force sur le bord des routes⁷². » Dans d’autres cas, l’annonce que le chef de corps se range du côté des putschistes provoque une manifestation hostile. Toutefois, le discours de De Gaulle donne à la révolte du contingent la caution morale et la garantie politique, bref, il la légitime. Un sergent décrit « les visages serrés, tendus et silencieux autour des transistors... et l’explosion passionnelle après... De Gaulle a fini de déterminer les moins violents ». À partir du dimanche soir, les manifestations d’appelés sont d’autant plus agressives qu’elles sont légales.

Comment le contingent se manifeste-t-il ? D’abord par la force d’inertie : on n’exécute pas les ordres, on fait la grève sur le tas. Dans les ateliers, les camions sont parfois sabotés et ils ne sont pas réparés^{ah}. Dans de nombreux cas, la réaction prend une forme plus positive : pétitions, référendum, tracts... Dans le Constantinois, un sondage auprès de 192 hommes donne les résultats suivants :

– Approuvez-vous l’action du général de Gaulle ? 184 *oui*.

– Tout en désapprouvant le procédé, êtes-vous pour l’Algérie française ? 8 *oui*^{ai}.

Des appelés fabriquent et diffusent des tracts, comme celui-ci qui se réfère explicitement au discours de De Gaulle : « Conformément aux directives reçues par radio du chef de l'État, officiers, sous-officiers d'active et surtout appelés du contingent, n'obéissez pas aux ordres donnés par les factieux d'Alger. Opposez d'abord la force d'inertie, préparez ensuite la résistance et la victoire finale en multipliant les défections dans les unités insurgées et en vous solidarisant avec les corps restés fidèles. Signé : le contingent. » La base de Télergma est constellée de croix de Lorraine et d'inscriptions « Un seul chef : de Gaulle⁷³ ». Selon Guirec Doniol : « Dans l'après-midi, l'atmosphère se gâte rapidement. Un véritable soviet se forme autour du mât du pavillon. Trois peigne-culs arrivent déposer une croix de Lorraine, hâtivement confectionnée en bois. Puis, tous au garde-à-vous, ils se mettent à brailler *La Marseillaise*. »

Au journal *Bled*, les appelés sabotent le numéro élaboré à la gloire des putschistes. À la base aérienne de Blida, les appelés et leurs officiers interdisent aux paras d'entrer dans la base au chant de *La Marseillaise*⁷⁴. On voit des appelés remplacer les cadres traditionnels, soit parce qu'ils ont disparu, soit parce qu'ils ont pris leur place : « Dans le secteur de La Calle, le 14^e bataillon de chasseurs se mutine, arrête tous les officiers... au cri de "Vive la quille⁷⁵ !" ». Les officiers favorables au putsch réagissent parfois aux incidents, chahuts, cris, inscriptions. Dans le Constantinois, ils font cerner deux compagnies par des légionnaires mais les appelés mettent des fusils-mitrailleurs en batterie et l'affaire en reste là⁷⁶.

D'autres vont plus loin encore et n'hésitent pas à s'engager individuellement. C'est le cas : du jeune sous-officier qui sort du rang lorsque le ministre des Affaires algériennes, Louis Joxe, arrive à Télergma : « Quand arrêtons-nous nos officiers⁷⁷ ? » ; du conducteur de la voiture de Robert Buron : « Nous sommes avec vous, que pouvons-nous faire ? Nos officiers sont fous, mais nous sommes certains que de Gaulle l'emportera⁷⁸ » ; du sergent martiniquais qui, à In Salah, offre à Robert Buron de l'aider à s'échapper⁷⁹. Pour fuir le danger et rallier la France, un sous-lieutenant de réserve de l'armée de l'air, Maurice-Jean Calvet⁸⁰, se décide avec quelques autres à quitter sa base de Zenata (Oranie) et il met le cap de ses Broussard^{aj} sur Gibraltar où il aboutit.

Le rôle du contingent dans l'échec du putsch est donc indéniable :

il a contribué à saper le moral des officiers putschistes et à les contraindre à une vision plus juste de la situation. Le discours du général de Gaulle a conforté la position des appelés et a légitimé leur action, ce qui a fait basculer dans le camp légaliste les sous-officiers, anciens de la France libre, ou plus proches des préoccupations des appelés. Cela dit, le rôle du contingent doit être nuancé par deux considérations. On évoque toujours l'action des appelés contre le putsch. On oublie généralement de dire que plusieurs régiments « putschistes » étaient composés en majorité de jeunes du contingent, les GCP comme les 14^e et 18^e RCP. Si les paras du 18^e RCP ont des réactions « voisines de l'enthousiasme », ceux du 14^e sont troublés par l'arrivée de nouvelles recrues le 20 avril⁸¹. D'autre part, l'attitude des hommes du contingent a dépendu étroitement de celle de leurs officiers. Or ceux-ci...

L'armée n'a pas suivi : les loyalistes, les attentistes et les autres...

Des témoignages recueillis ressort l'impression que beaucoup d'officiers étaient d'accord avec le principe de l'Algérie française, donc avec les putschistes, tout en se posant bien des questions. Commandant les forces françaises au Sénégal, le général Redon apprend le putsch lors d'un déjeuner en plein air qu'il a organisé : « On parle en camarades, on raisonne, on voudrait bien que ça réussisse, mais qui peut y croire⁸² ? »

Si l'on se tourne maintenant du côté des officiers, on est frappé par le nombre de raisons qui rendaient la réalisation du putsch hasardeuse. « Désordre des consciences, désordre des volontés, désordre des entendements pratiques ont présidé à la révolte⁸³. » Ainsi, Zeller arrive en Algérie sans savoir quelles sont les possibilités de durer. Quand Pierre Montagnon, capitaine au 2^e REP basé à Philippeville, dont les commandants de compagnie ont décidé de mener le régiment à Alger, y arrive le 23 au soir, il témoigne : « Nous avons été vigoureusement applaudis, mais on ne savait pas trop ce que nous allions y faire⁸⁴. » Plutôt que d'incriminer l'improvisation ou la mauvaise préparation dont on pourrait citer beaucoup d'exemples, il faut se préoccuper de raisons plus fondamentales.

Du côté des putschistes, trois raisons principales peuvent résumer leur échec. Deux causes objectives : l'estimation erronée de la situation et le désaccord entre les putschistes, et une raison subjective : le facteur personnel du général Challe. L'estimation erronée de la situation repose essentiellement sur le postulat que l'armée marcherait, du moins qu'elle se rallierait aux putschistes. Or, cela ne se passe pas ainsi. Le dogme de l'unité de l'armée s'est révélé exact au début de l'opération. L'esprit de corps prévaut. Plusieurs officiers, malgré leurs réticences, non seulement ne dénoncent pas le camarade venu lui dévoiler le complot, mais acceptent aussi de l'aider. Challe a beau jeu de faire remarquer qu'« au Fort l'Empereur, les gardes mobiles et les gendarmes sablaient le champagne avec les gens du 1^{er} REP⁸⁵ ». Mais l'armée, neutralisée, n'est pas pour autant acquise. Et peu à peu, le temps travaille contre les putschistes. Le raisonnement se retourne contre eux. Ce sont eux qui sont accusés de casser l'armée en deux. En fait, l'unité de l'armée a été remise en question par la guerre d'Algérie avec des distinctions multiples entre les opérationnels et les pacificateurs, l'armée de métier et le contingent. Et il faut bien reconnaître que l'une des lignes de fracture se trouve entre les unités « d'élite », les parachutistes, et le reste de l'armée : dans cette partie, la plus importante numériquement, les paras étaient devenus extrêmement impopulaires, car ils tenaient le haut du pavé, défilaient le 14 juillet, d'où la réaction de défiance parmi des cadres et le contingent à l'égard de ces paras. Et le putsch a d'abord échoué parce que tout se joue en vase clos, entre camarades de promotion, où tout le monde se connaît, échange des arguments « en se tutoyant dans le cercle de leur fraternité d'armes », et où toute démarche est interprétée « sur de vieux combats partagés ou d'anciennes dissensions longtemps couvées. Ils se connaissaient trop bien⁸⁶ ».

Bien que l'attitude des cadres de l'armée soit extrêmement difficile à décrire et que toute généralisation soit délicate, le putsch a d'abord échoué parce qu'il n'a pas réussi à entraîner les cadres de l'armée. Le loyalisme et l'attentisme l'ont fait sombrer. Certes, les putschistes ont beau jeu de se référer aux paroles péremptoires de Michel Debré : « Que les Algériens sachent surtout que l'abandon de la souveraineté en Algérie est un acte illégitime, c'est-à-dire qu'il met ceux qui le commettent et qui s'en rendent complices hors la loi, et ceux qui s'y

opposent, quel que soit le moyen employé, en état de légitime défense⁸⁷. » Et de donner malicieusement en exemple le précédent de juin 1940 pour faire taire les réflexes de discipline et insister sur la voie de l'honneur. Mais les circonstances ne sont pas celles de juin 1940. Le territoire n'est pas envahi par l'ennemi, le gouvernement n'est pas empêché d'exercer ses prérogatives et il s'est vu confirmer sa légitimité par le référendum de janvier.

LES LOYALISTES

Il faut tenir compte en effet du réflexe de loyalisme de beaucoup d'officiers. Ils sont les héritiers d'une longue tradition de servitude militaire. Ils ont prêté serment d'agir « pour le bien du service, l'exécution des règlements militaires et l'observation des lois ». Le général Gambiez (1903-1989), d'origine modeste et de petite taille, s'illustre pendant la Seconde Guerre mondiale dans les commandos de choc (Corse, Rhin et Danube), effectue plusieurs séjours en Indochine avant d'assurer les fonctions de commandant supérieur des forces françaises en Tunisie (1957-1958), puis de prendre le commandement du corps d'armée d'Oran. Au lieu de s'échapper, il décide de « matérialiser » le coup de force en se faisant arrêter. Invité à rencontrer le général Challe, il refuse tout net et fait savoir partout qu'il est prisonnier⁸⁸. Son comportement dans la nuit du putsch est tout à son image : il est « mortellement vexé d'avoir été trompé, mortifié, bouleversé⁸⁹ ». Parmi les opposants, des gaullistes, comme le général Simon (1912-2003) qui, avec Pierre Messmer, rejoint l'Angleterre dès juillet 1940, officier de la Légion étrangère (13^e DBLE), compagnon de la Libération ; le général Vézinet (1906-1996), un des premiers officiers de la France libre, compagnon de la Libération, servant avec Leclerc en Indochine, puis en Afrique du Nord ; et le général Fourquet (1914-1992) pour lequel il n'est pas possible de transiger avec les putschistes. Ils ne sont pas nombreux : « Ceux qui nous ont dit “non” carrément, on les compte sur les dix doigts des deux mains, et encore, le général Zeller, quand je lui ai donné ce nombre, m'a dit que j'exagérais, les autres... ils ont attendu^{ak}. » Parmi ces dix, il y a le colonel Boquet, commandant le secteur Maison-Blanche-Aïn Taya (environs d'Alger), qui est fait prisonnier le 22 avril à 6 heures du matin et incarcéré à la caserne

Pélissier⁹⁰. Dans l'après-midi, il réussit à s'évader et rejoint Aïn Taya. Le lendemain, il installe son PC opérationnel dans la montagne. De là, il envoie des messages démentant ceux de Radio-Alger : « Assez de folie, écoutez les radios neutres. Vous serez fixés. » Le colonel Paul Rivière réussit à échapper à l'arrestation et essaie de maintenir le contact radio. Le capitaine de vaisseau Pacaud refuse son adhésion au putsch⁹¹. Il y a aussi le colonel Binoche, compagnon de la Libération, qui, après avoir commandé la zone Nord-Alger, est nommé en février 1961 dans le Constantinois. Au moment du putsch, « il dit non. Il réussit à éviter d'être arrêté et s'oppose énergiquement à la sédition en cours⁹² ». Cette description sibylline ne correspond pas à la sentence du général Vézinet pour lequel l'action du colonel Binoche est à la fois « désuète et inefficace⁹³ ».

LES HÉSITANTS ET LES ATTENTISTES

Parmi les « attentistes », le cas du général Saint-Hillier (1911-2004) est l'un des plus troublants⁹⁴. Ancien de la France libre, officier dans la Légion étrangère (1^{re} DFL), compagnon de la Libération, il est en 1961 le patron de la 10^e DP. Dans la nuit du putsch, où il a invité les officiers du 1^{er} REP à dîner, il accompagne le général Gambiez dans la course-poursuite qui les amène au Forum et proteste contre le traitement infligé au commandant en chef (cf. [chapitre 1](#)). Conduit à la villa des commandos, qui était le PC de Challe, il est confronté aux généraux : « Je trouve Jouhaud, qui était très sympathique et me disait : “Venez avec nous”, alors que Zeller crie : “Non, c’est un gaulliste [qu’il fallait me mettre en taule], c’est un gaulliste.” » Il est gardé à vue puis, dans la nuit de dimanche à lundi, emmené à In Salah et ramené à Alger mardi. Jean Morin commente : « Les paras de la 10^e DP ont peut-être besoin de leur chef⁹⁵. » Son biographe explique qu’il ne soutient pas le putsch, tout en voulant reprendre le commandement de la 10^e DP, attitude difficile à comprendre : « Trop légaliste, trop gaulliste^{al}. » Ce qui lui est reproché est son hésitation : selon Léger, il était « un coup oui, un coup non⁹⁶ ». Saint-Hillier, lui, dénonce pêle-mêle Ailleret (« Ailleret était dans le coup, malgré ce qu’on a pu dire ») et surtout Vézinet : « Si vous voulez mon avis, je pense que Vézinet a une grande part de responsabilité dans le déroulement du putsch, il savait tout ce qui allait se produire

et il n'a rien fait pour l'en empêcher⁹⁷. »

L'attentisme a joué un rôle plus important encore. Jacques Duquesne rapporte dans *La Croix* (30 avril 1961) les propos d'un commandant de secteur : « Chez moi, il y avait ceux qui étaient pour Challe et ceux qui étaient contre. Il y avait surtout ceux qui auraient été pour, si l'affaire avait eu des chances de succès, mais qui ont été contre, en voyant qu'elle n'avait que des chances d'échec. » S'il est en effet un phénomène frappant dans ce putsch, c'est qu'il engendre la discussion au sein de l'armée. Ce sont des moments pénibles « et, même pour beaucoup d'entre nous, les moments les plus pénibles de nos carrières⁹⁸ ». Avant de s'engager dans une « aventure », on veut en savoir plus sur l'action en métropole, le ravitaillement, les appuis éventuels. Les réponses évasives données par les putschistes paraissent dans la plupart des cas insuffisantes. On attend de voir comment l'affaire va tourner.

Au cours de la première matinée, « les coups de téléphone s'échangent sans relâche..., explique le colonel Goubard, adjoint du général Arfouilloux, commandant la zone sud du CAA. Nous nous informons ainsi de la situation à Alger et en Algérie... nous constatons vite une certaine distorsion entre les communiqués claironnants de Radio-Alger et la position réelle des zones⁹⁹ ». Arfouilloux envoie d'ailleurs Goubard voir « ce que Challe a dans le ventre ». Malgré les talents de Challe, Goubard repart persuadé de l'insuccès. Les officiers ont de multiples raisons de refuser de se compromettre. Les uns trouvent le putsch mal organisé. Les autres sont sensibles à la pression de leurs camarades et des soldats du contingent. Beaucoup craignent pour leur carrière. D'où l'attitude ambiguë de la plupart des cadres qui dédoublent leur personnalité : « Du point de vue opérationnel, je suis votre homme », disent-ils à Challe mais ajoutant aussi : « Administrativement, je continue à dépendre de Paris. » Le témoignage du futur général Gérin-Roze, alors capitaine au 9^e chasseurs d'Afrique, est intéressant en cela qu'il est un « attentiste actif¹⁰⁰ ». « Sentimentalement, explique-t-il, nous étions tous d'accord sur le principe de l'Algérie française. » Mais pour éviter de prendre position et de se compromettre, « la seule solution, c'était de partir avec tout le monde en embuscade de nuit^{am} ».

D'autres officiers, prévenus du déclenchement du putsch, ont préféré être ailleurs. « Dans les jours qui ont précédé le 22 avril, un

nombre insolite de colonels s'est fait mettre en permission¹⁰¹. » Plusieurs commandants de base aérienne se découvrent des missions métropolitaines subites. Un général d'une unité parachutiste, prévenu de l'arrivée de Challe, part aussitôt pour la métropole. Et que penser de l'attitude du chef d'état-major général de l'armée de l'air, le général Stehlin, qui part en mission pour Madagascar et estime ne pas avoir à rentrer ? « Beaucoup de chefs de corps, comme celui du 1^{er} régiment de hussards parachutistes, restent muets les 22 et 23 avril¹⁰². » Les appelés jugent sévèrement l'attitude d'expectative des officiers.

Outre l'épidémie de permissions, les défections – à mettre au crédit du loyalisme et de l'attentisme – ont été plus qu'un revers pour les putschistes. Elles les ont contraints à passer tout leur temps à convaincre et à se disperser. Zeller se rend samedi dans le Constantinois et le dimanche à Constantine même. Argoud est expédié en Oranie avec Gardy et apprend sur la route de retour la fin du putsch. Alors que c'est à Alger que se jouait le sort du putsch, l'un des principaux responsables en est absent pendant toutes ces journées. Quoi qu'il en soit, les putschistes ne réussissent à faire basculer ni l'Oranie ni le Constantinois. « Nous donnions des coups de poing dans un immense édredon¹⁰³. »

Dans leurs souvenirs, ils s'en prennent à des officiers qui auraient promis leur concours, comme le colonel Brothier, et qui n'auraient pas tenu leur parole. Fils de gendarme, prisonnier en Allemagne pendant la guerre, Brothier rejoint la 13^e DBLE en Indochine, dirige le 1^{er} BEP et succède au colonel Jeanpierre à la tête du 1^{er} REP en 1958. En 1959, le colonel Brothier commande le 1^{er} régiment de la Légion étrangère à Sidi Bel-Abbès. Chef du Bureau des statistiques de la Légion étrangère (BSLE^{an}) à Alger, le capitaine Le Tanoux est très sévère à son égard^{ao}. Il témoigne que Brothier a joué un rôle central dans la préparation du putsch, qu'il lui a demandé de contacter plusieurs officiers de Légion étrangère ; toutefois, lors d'une réunion à Alger avec le colonel de Baulny, il a un doute sur la fiabilité de Brothier que Le Tanoux accuse finalement d'être devenu un agent de De Gaulle pendant le putsch. Mais Brothier a beau jeu de rétorquer que demander à la Légion étrangère d'être le fer de lance d'une révolte militaire est une grave erreur politique et psychologique^{ap}. Challe met en cause le caractère des chefs militaires, « des mous », et il s'en prend à Gouraud qui « a été par son indécision un des éléments de notre

échec^{aq} ». Sergent met en cause « la pusillanimité » de Pouilly et Gouraud. Quoi qu'il en soit, les estimations optimistes des putschistes sont démenties par les faits : les discussions vont bon train même à l'intérieur des 10^e et 25^e DP proclamées ralliées. À l'exception d'un nombre réduit d'unités d'intervention, l'armée – seule force sur laquelle le général Challe avait décidé de s'appuyer – ne l'a pas suivi.

LES PUTSCHISTES : « INSUFFISANCES » ET DÉSACCORDS

Le premier désaccord est dû à la différence de génération et donc de grade entre les putschistes. Elle oppose aux généraux les colonels mais surtout les uns et les autres aux capitaines et lieutenants. L'un d'entre eux reproche aux généraux d'avoir été « trop usés par l'âge, trop désenchantés, trop disciplinés. Ils n'auraient pas dû prendre la tête du putsch ». Le capitaine Sergent, officier de la Légion étrangère, demande que le comité des colonels reste l'autorité suprême¹⁰⁴. Refus d'Argoud. À l'issue d'une des réunions, le lieutenant Degueudre, officier au 1^{er} REP, s'en prend « aux officiers généraux et aux colonels qui promettent beaucoup et ne tiennent rien. Nous n'avons plus confiance dans les généraux. Si les colonels ne veulent rien faire, nous sommes décidés à mettre le feu ». Cette cassure générationnelle éclate dans toutes les notations où Sergent décrit les relations entre gradés¹⁰⁵ ; ainsi entre Gambiez et Saint-Marc : « Cinq étoiles à quatre galons^{ar} ». Même son de cloche dans la bouche d'un lieutenant cité par Erwan Bergot : « La grande faute de Challe et des autres a été de s'appuyer uniquement sur des généraux ou des colonels, alors que le véritable commandement se situait au niveau des capitaines et des lieutenants, les seuls qui seraient suivis et obéis par leurs hommes¹⁰⁶. » Dans certains cas, c'est la « démission » des officiers supérieurs qui entraîne la prise du pouvoir par leurs subordonnés. Pierre Montagnon explique ainsi que, dans son régiment, le 2^e REP, le colonel gaulliste décide de rentrer chez lui, de même que le commandant en second : alors les commandants de compagnie ont pris la décision de mener leur régiment à Alger¹⁰⁷.

La conception, la préparation et l'exécution du putsch témoignent de plusieurs insuffisances des putschistes. Les Carnets du colonel

Godard publiés dans *Le Nouveau Candide* en offrent quelques exemples¹⁰⁸. Lorsque Godard et Gardy arrivent à Alger, ils sont conduits dans un appartement du centre-ville pour s'y cacher jusqu'au vendredi 21 avril ; mais leurs logeurs sont partis depuis deux jours ; alors qu'ils sont bien connus, ils doivent se mettre à la recherche d'une autre cachette. Patatras ! Aussitôt arrivés, Godard se rend compte qu'il a oublié sa sacoche bourrée de documents dans le hall de l'immeuble. On la récupère juste avant que, dans la hantise des colis suspects, les locataires n'alertent la police. Suivons maintenant le 2^e REP parti de Philippeville pour Alger : « Quand nous sommes arrivés à Alger le 23 au soir, nous avons été vigoureusement applaudis, mais on ne savait pas trop ce que nous allions y faire. » Bref, on a vraiment l'impression d'une opération de pieds nickelés, bien que Lacheroy, arrivé quelques jours avant le putsch, constate « la grande qualité de l'organisation¹⁰⁹ » ; ainsi, le général Zeller découvre que personne ne s'est soucié avant le putsch du ravitaillement de la population. Dans *Le Nouveau Candide*, Georgette Elgey pointe du doigt l'incroyable impréparation du putsch : « La doctrine des colonels est souvent critiquée, leur efficacité généralement admise. En fait, au travers des événements d'avril, leur imprévoyance stupéfie¹¹⁰. » La principale insuffisance semble tenir au scénario envisagé. Oubliant que l'histoire ne se répète pas, les putschistes veulent en effet recommencer le 13 mai. À les lire, ou à les entendre, on est frappé en effet par le scénario qu'ils envisageaient : affirmation d'un pouvoir militaire à Alger, désintégration politique en métropole, éventuelle intervention par un plan Résurrection *bis*. « Le général (Salan) se réfère toujours au 13 mai 1958¹¹¹ » et en profite pour revendiquer la direction des opérations. Même le général Zeller, qui cependant ne fait pas partie des généraux du 13 mai, considère que le putsch est d'abord un défi au pouvoir en place, qui doit le contraindre à changer de politique ou à céder le pouvoir comme en 1958. « La mémoire du 13 mai » hante les putschistes. Lors de la manifestation de lundi, Jouhaud « regarde cette masse humaine... Suis-je toujours au 13 mai ? ». Dans la nuit du mardi 25, il se penche sur le Forum et revoit en images « tout l'enthousiasme des beaux jours ensoleillés de mai, d'un certain mois de mai, toute cette confiance, cette foi dans l'armée¹¹² ».

Or la situation d'avril 1961 diffère du tout au tout de celle de mai 1958. Il paraît bizarre d'avoir à en faire la remarque. En 1958, le

régime politique de la IV^e République est à bout de souffle, les hommes et les partis politiques usés. Le rappel au pouvoir du général de Gaulle dont l'idée chemine paraît renouer le fil suspendu en janvier 1946. C'est « le plus illustre des Français » qui a des partisans et des fidèles installés à tous les niveaux de l'État. Le gaullisme a un projet politique. Au contraire, en avril 1961, les conjurés n'ont pas de perspective valable. Challe imagine trois solutions qui frappent par leur irréalisme : 1) de Gaulle accepte et légitime, 2) de Gaulle démissionne, 3) l'armée met en place un gouvernement républicain¹¹³. Quand Jouhaud s'interroge rétrospectivement : « Sur quelles bases politiques aurions-nous appuyé notre action ? », il répond sincèrement : « C'était assez vague dans mon esprit, j'en conviens¹¹⁴. » Il fait alors allusion au « Directoire », à Georges Bidault et aux parlementaires qui « souhaitaient dans leur for intérieur se libérer de la contrainte gaulliste ».

Les putschistes ne semblent avoir songé ni à une stratégie à long terme, ni aux réactions éventuelles de l'opinion française. Or, en face d'eux, ils n'ont pas un régime usé, un pays divisé et René Coty, mais un pouvoir fort, un pays las de la guerre d'Algérie et Charles de Gaulle. En outre, « la révolution du 13 mai » a abouti à un quiproquo. Si le pays s'y est rallié, ce n'est pas nécessairement pour les mêmes raisons que l'armée, qui en a été l'instrument. Enfin, Claude Paillat fait très justement remarquer une différence essentielle entre le 13 mai et le 22 avril. Le 13 mai se fait, si l'on peut dire, « dans la légalité », les autorités militaires qui prennent en main le mouvement – comme Salan – sont les autorités légales confirmées par le pouvoir républicain. L'ensemble des officiers s'y rallie sans problème de conscience. En avril 1961, les chefs putschistes qui appartiennent au cadre de réserve viennent se superposer à la hiérarchie en place, ils sont sans pouvoir légal. La différence n'est pas mince. L'armée ne s'y trompe pas. Quant à l'opinion métropolitaine, la conviction des putschistes est qu'elle ne réagirait pas plus qu'en mai 1958, et qu'elle leur serait en partie favorable. Jouhaud rappelle les manifestations parisiennes d'alors, faites aux cris de « Vive la République », « Les paras à l'usine », « De Gaulle au musée », et remarque que, néanmoins le 1^{er} juin 1958, de Gaulle était investi comme chef de gouvernement¹¹⁵. En outre, les putschistes spéculent sur l'hostilité d'une partie de l'opinion métropolitaine à de Gaulle, et en particulier

à sa politique algérienne. Cette vision à travers la seule opinion des « cadres » explique leur erreur de perspective, alors que le professeur Ageron montre bien, en se fondant sur les sondages, la différence entre les « Français de condition aisée » ou les « cadres » qui sont deux fois plus solidaires des Français d'Algérie que les « Français de condition modeste » ou les « ouvriers ». « La grande force du général de Gaulle c'est d'avoir fait la politique algérienne souhaitée par la majorité du peuple français, mais non, semble-t-il, par la majorité de ses cadres¹¹⁶. »

Désaccord aussi sur les perspectives, révélé par la terminologie. Les uns n'ont en vue que l'Algérie et ne songent à un changement du régime que pour assurer l'avenir de l'Algérie. C'est le cas de Challe qui ne veut pas bouleverser l'équilibre des pouvoirs publics. Il récuse l'appellation de « putsch » qui implique la prise du pouvoir politique. Il lui substitue celle de « révolte ». Quand, à Paris, on lui propose deux projets de proclamation, il écarte le discours de chef d'État, mettant en cause la légitimité de la politique gaulliste, et lui préfère un texte plus concis et strictement axé sur le problème algérien¹¹⁷. Son idée est républicaine, le président du Sénat assurant l'intérim. Pour Challe, la solution c'est Monnerville^{as}. Les autres considèrent l'Algérie comme un point de départ pour la transformation profonde du régime français. C'est le cas du général Faure et des colonels frottés aux luttes idéologiques en Indochine. C'est le cas de Susini qui, arrivant de Madrid, regrette que le putsch ne rompe pas les principes de l'ordre légal¹¹⁸.

Du coup, les putschistes ne sont pas d'accord sur les opérations à mener en métropole. Challe ne tient manifestement pas à y intervenir. Sans exclure totalement une action en métropole ou une répercussion à Paris du putsch d'Alger, l'objectif, pour Challe, est de reprendre en main les affaires en Algérie. En s'embarquant, le jeudi 20 avril, il demande de transmettre au général Faure son ordre formel : « Ne rien entreprendre en métropole sans directives de ma part. »

Pour d'autres conjurés, le succès de l'action postule la chute du pouvoir gaulliste et par conséquent une action en métropole. Mais en raison du coup de filet opéré par la police parisienne le samedi matin, les différentes opérations possibles mais décommandées par Challe (attaque du palais de l'Élysée par un avion de chasse tirant des roquettes, troubles à Paris suscitant l'intervention d'unités de la région

parisienne, du Sud-Ouest et d'Allemagne) sont abandonnées. D'où l'idée d'une intervention aéroportée au départ d'Algérie vers la métropole. Le samedi 22 avril, Gardy et Jouhaud parlent de ce projet à Challe, qui est d'accord pour l'envisager, mais d'après la conclusion de l'étude cela semble illusoire : la logistique est insuffisante, les risques ne sont pas négligeables. L'étude n'a pas été menée très loin, car elle n'est pas arrivée à l'échelon du chef du 3^e bureau de l'armée de l'air en Algérie.

Désaccord aussi sur les voies et moyens. Fondé sur l'idée que « l'armée ne tire pas sur l'armée », le putsch ne peut réussir par la violence. Challe, en outre, est opposé à toute guerre civile. Au contraire, mais rétrospectivement, plusieurs autres putschistes sont persuadés qu'une plus grande fermeté, sinon la violence, aurait radicalisé la situation à leur profit. Jouhaud regrette d'avoir manqué de fermeté avec les hésitants et les opposants et il rapporte les propos qu'aurait tenus Serrano Súñer (le gendre de Franco) à Salan avant son départ. « Votre affaire est perdue. Les généraux à Alger manquent d'énergie. Ils n'ont fait fusiller ni Morin ni Gambiez. Franco, lui, n'aurait pas hésité¹¹⁹. » Et Jouhaud, évoquant le projet d'attaque aérienne de l'Élysée, constate : « Plus personne n'aurait pu revenir en arrière¹²⁰. » Argoud se reproche de n'avoir pas exécuté de Pouilly, « car sa mort aurait dramatisé la situation¹²¹ ».

À tous ces désaccords, révélés par l'échec, on peut répondre que les putschistes étaient d'accord sur l'essentiel : le maintien de la souveraineté française en Algérie. Là aussi, il ne faut pas chercher très loin pour découvrir des divergences. « L'Algérie française » reste le mot d'ordre, mais le contenu en est à la fois vague et varié, selon les « révoltés ». Jouhaud, le pied-noir, avait d'ailleurs écrit dans un article du *Monde* (12 février 1961) : « Toutes les constructions politiques sont possibles. » Zeller ne rejette pas *a priori* une émancipation ultérieure totale ; sa préférence va à « une fusion organique avec la métropole, celle-ci enfin régionalisée¹²² ». Quant à Challe, il entrevoit l'avenir de l'Algérie à partir du modèle de la loi-cadre de Robert Lacoste. Il n'est pas partisan d'une intégration pure et simple de l'Algérie dans la France, mais d'une province d'Algérie fédérée à une fédération française. Il fait observer que si les Européens d'Algérie veulent « l'intégration », c'est pour basculer d'une situation minoritaire face aux musulmans à une situation majoritaire. En outre, il souhaite de

profondes réformes. Recevant, pendant le putsch, des parlementaires d'Algérie, il leur demande de préparer une réforme agraire.

LE RÔLE DU « GÉNÉCHEF »

En plusieurs occasions, nous avons déjà rencontré le rôle de l'ancien commandant en chef. La personnalité du général Challe est assurément une des clés de l'affaire et son choix doit être expliqué mais il a de quoi étonner¹²³. Challe bénéficie d'une très large sympathie dans toute l'armée, et pas seulement dans l'armée de l'air. Il force le respect et l'admiration^{at}. Mais il n'a pas l'âme d'un chef de complot ; et s'il a accepté de prendre la direction, c'est dans l'idée de diriger les opérations militaires, pas de faire lui-même le putsch. Le colonel Trinquier explique l'échec du putsch par sa personnalité et par les choix qu'il a faits : pas de recours à la force, pas de participation des civils¹²⁴. La confiance du généchef surprend. Il accepte en effet de « chapeauter » une affaire qu'il ne domine pas totalement. « Je suis obligé de me fier à ce que d'autres ont fait, mais si ce que l'on me dit est exact, le succès est probable. » Mais cet optimisme confine à l'irréalisme quand il se dit convaincu d'en terminer rapidement avec l'ALN. Comme le dit Jacques Fauvet, Challe espérait finir en quelques mois une tâche que deux régimes, quatre commandants en chef et sept gouvernements n'avaient pas pu terminer en sept ans. Pour le général Forget, la présence de Challe à la tête du putsch reste une énigme : « Comment un homme comme lui a-t-il pu croire un seul instant qu'il lui suffirait de quelques mois pour achever l'œuvre qu'il avait entreprise en 1959¹²⁵ ? » Admettons cependant la logique. Les faits la démentent aussitôt. D'après Jouhaud, Challe est tout étonné en arrivant à Alger que l'action ne soit pas commencée. À partir du moment où il y est, il doit passer son temps à convaincre les uns et les autres. Le commandant Denoix de Saint-Marc ne se décide qu'après l'avoir entendu. D'autres sont plus difficiles à persuader, d'autant plus que, très absorbé, il n'a pas la possibilité de se déplacer pour expliquer ses intentions aux responsables. Il passe son temps au téléphone, tentant de persuader les uns, accordant aux autres des délais de réflexion. Or les communications téléphoniques ne remplacent pas le contact direct, comme le prouve le voyage périlleux, mais réussi, de Joxe et d'Olié en Algérie le samedi 22 avril. En outre, il se méfie des

pieds-noirs, surtout depuis les Barricades, et il se plaint de « leur mentalité de chat écorché » : « Ne venez pas m'empoisonner avec vos jérémiades. » Et il craint leur activisme ; alors que Lagailarde n'a même pas pu quitter l'Espagne, Challe fait annoncer son engagement dans l'armée pour le circonvénir.

Autre facteur qui tient à la personnalité de Challe : le désaccord avec Salan. D'après Jouhaud, il voit arriver le général Salan « sans enthousiasme excessif... Il ne tient pas à se laisser déposséder de ses responsabilités¹²⁶ ». De son côté, Salan ne saurait admettre de jouer le rôle secondaire, qui lui a été dévolu. Après tout, c'est lui qui a fait le 13 mai. Il estime que son expérience garantit « un savoir-faire dont ses amis sont privés¹²⁷ ». Ajoutons pour Challe la fatigue, le manque de sommeil : voilà un homme très sensible à la situation et aux influences.

Outre le rôle personnel de Challe, il y a celui de ses adjoints, le colonel Coustaux et le colonel Georges de Boissieu, ceux que le général Jouhaud nomme ses « deux mauvais génies », auxquels il attribue la responsabilité de l'échec¹²⁸. Certains font allusion à des décisions de Challe qui auraient été rapportées par Coustaux. Quant au colonel Georges de Boissieu, il n'a pas été seulement le chef d'état-major du général Challe, il en est aussi le confident et l'ami. Il ne l'a pas dissuadé, lorsque le 24 mars Challe lui a demandé : « Que ferait l'Algérie si je prenais la tête d'une tentative quelconque ? » Mais à la nouvelle du putsch, sa réaction est caractéristique de son scepticisme : « Quelle imbécillité !... Il n'y a rien derrière, cela ne débouche sur rien, c'est de la folie¹²⁹ ! » Convoqué par Challe dans la journée du dimanche, Georges de Boissieu est « très embêté » par ce cas de conscience. D'un côté, il ne veut pas décevoir la confiance de son chef, mais d'un autre côté, « il n'a pas foi dans son affaire ». Il finit par obtempérer. Mais lundi soir, « déjà se profile dans sa tête l'abandon total de la partie ». Avec Coustaux et Bigot, qui sont du même avis, il décide de peser de tout son poids sur Challe. Tôt dans la matinée de mardi, le colonel Georges de Boissieu se rend chez le « généchef » après s'être assuré qu'il est seul dans son bureau. Il n'a pas de mal à convaincre Challe qu'« il a perdu la partie¹³⁰ ». D'où la hargne des pieds-noirs contre Challe, exprimée par le patron de la radio, André Rossfelder, « [le] maudissant [...] d'avoir voulu rester un honnête homme¹³¹ ».

« Un putsch à l'allemande pour une foule méditerranéenne »

Dans un article publié par *Le Monde*, le 27 avril, Jean Lacouture explique ainsi la relative réserve de la population : « À une foule méditerranéenne, on a offert un putsch à l'allemande ; on ne saurait s'étonner qu'elle n'ait pas marché. » Mais lui a-t-on seulement offert de marcher ?

La question de la participation de civils au putsch a constitué un autre objet de désaccord entre les putschistes. Ainsi, le patron de la radio nommé par les putschistes attend « les décisions qui [...] feraient de la guerre clairement l'affaire des Algériens : appel aux volontaires, réactivation des unités territoriales, rengagement des harkis¹³² ». Mais rien ne vient. Et André Rossfelder regrette de s'être engagé ; il aurait choisi une promotion professionnelle plutôt que l'aventure s'il avait su les conditions posées par Challe et Saint-Marc : « Pas de casse et pas de civils dans cette affaire¹³³. » À plusieurs reprises, les dirigeants de l'OAS se rendent au quartier Rignot pour demander de participer à la direction du putsch. Ils se font éconduire. Le colonel Goubard est témoin de la scène : « ... Nous sommes prêts à marcher et le général Challe ne nous reçoit même pas ! Les militaires ont l'air de ne pas vouloir de nous, ils veulent faire l'affaire tout seuls¹³⁴... » Challe et Argoud y sont opposés parce que « c'est une affaire entre militaires ». D'aucuns ajoutent qu'ils ne veulent pas confondre leur action avec les revendications des « pieds-noirs », dont ils se méfient. Il est clair que le slogan « Algérie française », auquel se rallient les uns et les autres, cache en fait des divergences profondes sur le contenu. Jouhaud considère comme « une erreur impardonnable » d'avoir refusé tout concours de la population civile. « Si toutes les villes, tous les villages avaient été autorisés à organiser des manifestations, n'auraient-elles pas influencé les hésitants, renforcé les meneurs¹³⁵ ? » Au-delà de l'explication d'une affaire exclusivement militaire, une autre raison peut faire comprendre le refus de certains dirigeants du putsch de faire appel aux civils : c'est la leçon des manifestations de décembre 1960 lors du voyage du chef de l'État où aux défilés de la communauté européenne avaient riposté des manifestations de la communauté musulmane. Ne risquait-on pas de susciter à nouveau des défilés aux cris de « Vive le FLN », exhibant le

drapeau vert et blanc, avec toutes les conséquences d'affrontement que cela aurait pu avoir ?

De fait, le degré de participation des civils est sans comparaison aucune avec ce qu'il fut au cours des journées de mai 1958 ou de janvier 1960. Ni la foule européenne, ni *a fortiori* la masse musulmane n'ont offert le même soutien en avril 1961. On trouve dans le rapport du préfet de Constantine, Belhaddad, une intéressante – quoique brève – description de l'attitude des différentes communautés¹³⁶. « La masse musulmane est restée dans l'expectative, faite d'inquiétude et d'appréhension, et elle a marqué sa désapprobation unanime » ; quant aux éléments israélites, « un moment inquiets et surexcités, ils ont finalement adopté par prudence la même attitude d'expectative. Ils ont craint de devenir un exutoire au mécontentement contenu des musulmans ». Un autre préfet musulman (Tabti, préfet des Aurès) s'en prend aux militaires qui oublient que dans l'affaire il existe « une population de 9 millions de musulmans qui a choisi l'Algérie algérienne¹³⁷ ». S'agissant des israélites (130 000 en 1954), ils sont écartelés entre leur attachement à la France et leur identité algérienne. Dans leur grande majorité, ils optent pour le maintien de l'Algérie française, effrayés par le terrorisme FLN qui les frappe (comme lors des manifestations de décembre 1960¹³⁸). La population d'Alger n'est vraiment conviée à manifester que le lundi soir, où elle le fait volontiers. Mais à Bône, des civils activistes font pression sur l'armée et mettent le général Ailleret en difficulté¹³⁹. Le reste du temps, le putsch est l'affaire exclusive des militaires qui tiennent les civils à l'écart. Ainsi le commandant du *Sidi-Ferruch*, parti clandestinement d'Alger, rapporte à son arrivée à Marseille : « La population civile m'a surpris par son comportement. Je m'attendais qu'elle manifeste sa joie avec exubérance, mais elle est demeurée très calme. »

À l'image de ces civils tenus à l'écart, la presse algéroise n'a pas apporté au putsch un soutien total. Assurément, les journaux ont pris parti pour les putschistes. Le ton de leurs comptes rendus, leurs titres, leur mise en pages, leurs photos en font foi. Mais ils ne publient pas d'éditoriaux et certains signes ne trompent pas. En outre, il y a des différences entre les trois quotidiens. *La Dépêche quotidienne* est le plus enthousiaste, *Le Journal d'Alger* le plus réservé. La relative réserve de *L'Écho d'Alger*, qui étonne Robert Buron : « On aurait pu s'attendre

dans le journal de Sérigny à une explosion d'enthousiasme devant l'événement tant souhaité¹⁴⁰ », s'explique par le fait que son directeur, Alain de Sérigny, est interdit de séjour en Algérie depuis les Barricades et que la directrice du journal, Nicole Zévaco, de crainte de poursuites contre le journal, « s'en tient à l'information pure et simple¹⁴¹ ».

Les journaux du samedi sont déjà imprimés lorsque le putsch a débuté. C'est donc dans les numéros de dimanche, réduits à quatre pages, que les premières informations apparaissent. *L'Écho d'Alger* et *La Dépêche quotidienne* manifestent leur soutien. Ils publient pêle-mêle les textes, déclarations et appels, les consignes de l'OAS, les messages personnels diffusés par la radio et les communiqués d'associations diverses et des déclarations de ralliement : hospitaliers, cheminots, marins-pêcheurs, etc. Sur toute la largeur de la première page, *La Dépêche* titre en capitales noires : « L'Armée prend le pouvoir » et au-dessous en capitales rouges : « Pour garder l'Algérie française ». *La Dépêche* publie une série de reportages pittoresques : l'agitation fébrile dans les états-majors, l'exaltation des badauds : une jeune fille avec cocarde tricolore : « J'en pense ce que tout le monde pense... moi, vous savez, le seul fait d'entendre les klaxons d'Algérie française me rend joyeuse. » Un cafetier de Bab el-Oued : « Les généraux, les colonels... on s'disait : y s'dégonflent, toujours au garde-à-vous, et puis que dalle, on s'les retrouve aussi balèzes qu'avant. Le plus marrant, ça doit être le Charlot, y doit s'les mordre. »

L'Écho d'Alger présente les mêmes caractéristiques à la nuance près que ce journal fait la part belle à Salan qui n'est pas encore arrivé, et consacre une place importante à la publicité du bon marché. Le sous-titre de première page : « Arrivés à Alger, les généraux Challe, Zeller et Jouhaud sont à sa tête. » Au-dessous, une photo du général Salan « peu après le 13 mai ». Parmi les photos de dernière page, une vue de la vie quotidienne d'Algérois le 22 avril : « On pavoise en famille ! Monsieur monte sur l'échelle, que tient Madame. »

Le Journal d'Alger est beaucoup plus réservé, il consacre au putsch une page et demie sur quatre, soit moins de la moitié du journal. La page 4 reste le domaine des feuilletons et des bandes dessinées, *Vidocq*, *Chéri-Bibi* et *Guy l'Éclair* ; la page 3 est celle des billets des correspondants locaux. Les déclarations des généraux trouvent place dans le corps de ces articles, aucune n'est mise en valeur. Trois photos en tout et pour tout dont une petite de Challe. Le seul commentaire

propre au *Journal* concerne le style de l'opération militaire : « La précision des opérations militaires [...], le soin méticuleux [...], la discrétion [...] impressionnaient tout le monde. » Cela rappelait plus le 8 novembre 1942 que le 13 mai 1958. *Le Journal d'Alger* fait un effort d'objectivité. Il mentionne au conditionnel le fait qu'« Oran et Constantine suivraient ». Toutefois, il ne fait pas mention des réactions de l'opinion métropolitaine.

Dans les journaux du lundi, les préoccupations quotidiennes reprennent le pas sur l'exaltation du début. « Les événements » occupent les premières et dernières pages, mais dans *La Dépêche quotidienne*, comme dans *L'Écho d'Alger*, les rubriques habituelles du lundi occupent l'essentiel du journal : petites annonces, informations régionales, bloc-notes, chroniques sportives, spectacles, avec le lot habituel de déclarations et de communiqués.

Des titres et de la mise en pages ressortent deux idées, presque deux mots d'ordre : « Calme total en Algérie où toute l'armée se rallie derrière Challe », « Alerte en métropole qui redoute une action de force ». Les journaux accordent une place importante au ralliement du général Gouraud. *L'Écho d'Alger* insiste sur l'arrivée du général Salan, avec un gros titre et un gros plan en première page et de nouveau un article en dernière page. *La Dépêche quotidienne* revient sur l'opération du 22 avril et relate, photos à l'appui, comment les commandos parachutistes ont investi le Palais d'été : « Les gendarmes se sont montrés coopératifs, ils ont compris que notre combat était aussi le leur. »

L'autre mot d'ordre concerne la métropole : les journaux ne font pas mention du discours du chef de l'État. En revanche, ils accordent une grande place à l'appel de Michel Debré suivi par un commentaire autorisé accréditant l'inquiétude du Premier ministre : « À l'état-major à Alger, la nouvelle ne surprend pas ; une telle opération étant dans le domaine des choses possibles. » Les autres nouvelles de la métropole sont aussi alarmistes : concentrations d'autobus sur les ponts de Paris, attentats au plastic et arrestations.

Les journaux du mardi (imprimés dans la nuit du lundi au mardi) mettent l'accent sur les manifestations de lundi soir au Forum et les déclarations des généraux qui tiennent en une phrase : « Nous tiendrons, nous irons jusqu'au bout. » Les titres et les photos de première page sont éloquentes : d'un côté une foule enthousiaste

estimée à 50 000 personnes par *Le Journal d'Alger* et à 100 000 par *La Dépêche* et *L'Écho d'Alger*, de l'autre des hommes décidés. Seul *Le Journal d'Alger* consacre une place importante aux nouvelles de métropole, sans pour autant faire exclusivement ressortir l'inquiétude et en faisant état du succès de la grève d'une heure de la fin d'après-midi de lundi.

L'inquiétude s'exprime dans le numéro du mardi de *La Dernière Heure*, édition du soir de *L'Écho d'Alger*, qui laisse entendre que la métropole est tombée aux mains des communistes. Sur toute la largeur de la première page, on lit : « En métropole, le Parti communiste revendique la direction des masses populaires. » Au lieu des bulletins de victoire, le journal publie des appels au calme et à la confiance.

Les Américains étaient-ils dans le coup ?

On a laissé entendre que non seulement les putschistes n'auraient pas été indifférents aux réactions de l'étranger, mais qu'ils auraient reçu des encouragements de différentes puissances : on cite pêle-mêle l'Espagne, le Portugal, le Brésil, l'Afrique du Sud. On insiste surtout sur l'aide américaine promise à Challe et sur les contacts de certains milieux français avec la *Central Intelligence Agency* (CIA^{au}). La phrase prononcée par Challe dans sa proclamation du 22 avril n'est pas équivoque dans son parti pris occidental : « Voudriez-vous que Mers el-Kébir et Alger soient demain des bases soviétiques ? » De là à en conclure que les Américains sont favorables aux putschistes... Le contexte y est propice avec la très récente tentative d'invasion de Cuba, soutenue par la CIA, dont on voit la main partout. De fait, la CIA est un État dans l'État¹⁴². Que la CIA ait été bien renseignée sur ce qui se passait est évident, d'après le rapport documenté transmis par Allen Dulles, directeur de la CIA (1953-novembre 1961), à Kennedy¹⁴³. Et le général Norstad, qui est le commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe (Saceur), est lui aussi très bien informé¹⁴⁴. Mais il ne s'agit pas seulement d'informations ou de rumeurs colportées par la presse. À la suite d'une intervention d'Alexandre Sanguinetti, chef de cabinet du ministre de l'Intérieur, auprès de l'ambassade américaine à propos d'« encouragements que les services spéciaux américains auraient pu fournir au général Challe », le

secrétaire au Département d'État reçoit l'ambassadeur Hervé Alphand le dimanche 23 avril à 12 h 15, pour démentir et affirmer que ces « rumeurs sont dénuées de tout fondement ». La politique du gouvernement américain est celle d'un « appui total au général de Gaulle¹⁴⁵ ». Le 23 avril, l'ambassadeur John Gavin alerte Dean Rusk, en faisant référence aux rumeurs sur le soutien américain aux putschistes, et propose que Kennedy écrive immédiatement une lettre de soutien à de Gaulle, ce que Kennedy fait aussitôt^{av}. Mais l'affaire rebondit avec l'annonce, par le correspondant américain à Alger de la chaîne NBC, Paul Davies, sur l'antenne de Radio France, que le général Challe a demandé au président Kennedy d'aider son mouvement pour sauver la Méditerranée de la domination communiste. La présence à Alger d'officiers américains est un autre indice troublant, qui amène le Quai d'Orsay à interroger Washington : « Je vous demande de vérifier [...] si effectivement la junte d'Alger a cherché à se mettre en rapport avec le gouvernement américain et quels rapports se sont établis entre le consulat général à Alger et les autorités de fait locales^{aw}. » Expulsé avec son épouse française après le putsch, Paul Davies explique que, toutes les communications étant interrompues entre l'Algérie et l'extérieur, il a profité de ses bonnes relations avec les militaires pour se mettre en contact avec sa rédaction à New York grâce aux lignes détenues par les putschistes et a pu ainsi transmettre plusieurs reportages sur la NBC¹⁴⁶.

À la suite de quoi, Hervé Alphand rend visite au Département d'État le 24 avril dans l'après-midi^{ax}. Le secrétaire d'État adjoint aux Affaires européennes, Foy Kohler, le reçoit et dément tout contact. Il en profite pour insister sur la proposition d'appui par le président Kennedy, qu'il faut comprendre dans tous les sens du terme, en particulier une gesticulation de la VI^e Flotte américaine (aux termes de l'article 4 du Pacte atlantique^{ay}). Alphand décline cette proposition, qui augmenterait le prestige de Challe, et explique la cause des rumeurs : le gouvernement américain aurait encouragé les opposants à une force de frappe en leur disant qu'il souhaiterait avoir en face de lui un gouvernement plus favorable à une coopération au sein de l'Alliance atlantique. Il suppose que des gens des services américains – pas des responsables – parlent trop et il espère que l'administration américaine y fera attention. Kohler assure que, en aucun cas, le gouvernement américain ne soutient pas les opposants à de Gaulle et

insiste sur le fait qu'il n'aurait aucun intérêt à voir Challe l'emporter, car par définition il est hostile à sa politique algérienne.

De Gaulle lui-même croit à un certain rôle des Américains ou semble y croire, malgré le message envoyé dès le 23 avril par le président Kennedy l'assurant en son nom et en celui du peuple américain de son soutien et de son amitié¹⁴⁷. Selon François Goguel, de Gaulle aurait fait état à Gaston Monnerville – qui a relaté sa conversation au secrétaire général du Sénat – qu'il « était préoccupé de l'existence possible d'un appui américain (à quel échelon ? Il ne l'avait pas précisé) à Challe qui, selon lui, n'avait pas dû s'embarquer sans biscuit. Je me souviens avoir dit à Monnerville qu'à mon avis un tel appui n'était pas concevable à l'échelon Kennedy^{az} ». Manifestement, l'administration Kennedy fait tout ce qu'elle peut pour couper court aux rumeurs. Ainsi, selon Walter Lippmann, Kennedy aurait offert son assistance à de Gaulle – ce qui est confirmé ci-dessus – et l'ambassadeur Gavin lui aurait rendu visite dans la soirée du dimanche 24 pour proposer d'intercepter l'opération d'invasion. Selon le Journal de marche de l'Élysée, de Gaulle aurait refusé de le recevoir mais l'agenda du Général mentionne bien une visite du général Gavin non le dimanche mais le jeudi à 17 h 30¹⁴⁸. Et Georges Suffert a relaté l'étrange démarche à son domicile, en pleine réunion familiale, d'un membre de l'ambassade des États-Unis¹⁴⁹. Faisant état d'informations sur une intervention possible des avions venus d'Algérie, il explique à Georges Suffert que le président Kennedy a donné l'ordre de les abattre sans sommation. Quoi qu'il en soit, après la fin du putsch, le président des États-Unis adresse une lettre particulièrement enthousiaste (il est vrai qu'il va bientôt lui rendre visite) au général de Gaulle : « Je désire que vous sachiez combien je suis satisfait du succès que vous venez de remporter en maîtrisant les événements de ces derniers jours¹⁵⁰. » De Gaulle en est-il convaincu ? Quoi qu'il en soit, préparant avec Hervé Alphand la prochaine visite de Kennedy à Paris (31 mai-2 juin), de Gaulle lui confie qu'« il ne croit pas à des encouragements donnés par la CIA aux généraux insurgés ». Tout en ajoutant : « Mais Challe a eu des contacts. Et comment puis-je démentir quelque chose que je ne sais pas¹⁵¹ ? »

Que tirer de tout cela ? Challe était, il est vrai, lié avec des chefs militaires américains qui n'avaient pas de penchant particulier pour de Gaulle. Celui-ci, depuis son retour au pouvoir, avait progressivement

fait connaître sa volonté de doter la France d'une défense indépendante, ce qui allait à l'encontre des vues américaines sur une défense atlantique intégrée. Au Shape, Challe avait eu des conversations avec le général Norstad, commandant suprême interallié, et perçu cette antinomie. Aurait-il cru que cette opposition aux méthodes et à la politique du général de Gaulle était susceptible de se transformer en un soutien à une action antigauilliste ? Challe a soutenu l'idée que l'Algérie est un pion de premier plan dans la stratégie atlantique. S'est-il senti encouragé parce que ses interlocuteurs américains partageaient son refus de voir l'Union soviétique s'installer en Méditerranée par le biais d'une Algérie indépendante ? S'il en était ainsi, il aurait pris ses désirs pour des réalités, car le président Kennedy avait suffisamment fait savoir sa sympathie pour l'indépendance de l'Algérie^{ba}.

Et malgré tout, des « rumeurs persistantes » font état dans les jours et semaines qui suivent d'« un encouragement donné aux généraux insurgés par des agents américains ». Dans un éditorial daté du 28 avril, *Le Monde* fait écho à la rumeur, semblant y accorder foi, alors que la presse américaine considère que les Français, à la recherche d'un bouc émissaire, désignent les Américains et la CIA¹⁵². Par une lettre personnelle du 29 avril, Hervé Alphand relate à Maurice Couve de Murville son entretien avec le président Kennedy : celui-ci considère « absurdes » ces rumeurs : « Le Président [...] m'en a paru assez affecté », et demande des précisions¹⁵³. Alphand encourage Couve de Murville à donner suite à cette suggestion. Le 30 avril à 19 heures, le secrétaire au Département d'État, Dean Rusk, téléphone à Hervé Alphand, pour lui dire de la part du Président, « qu'il venait de quitter », son inquiétude et l'absence totale – après enquête – de « ces prétendus contacts¹⁵⁴ ». Kennedy demande même de recevoir des indications, afin de pouvoir les vérifier et de prendre les mesures qui s'imposeraient. Malgré tout, aucune mise au point n'est faite de source officielle française. Dans le *New York Times* du 2 mai, Wallace Carroll et Thomas Brady font état de l'irritation du Président face à ces rumeurs persistantes : « Le Président est choqué », et Alphand, réitérant les dénégations du Département d'État, souhaiterait « une mise au point qui éclaircirait l'atmosphère des relations franco-américaines ». Malgré tout, la rumeur continue¹⁵⁵. Et selon Jean-Claude Winckler, conseiller à l'ambassade de France à Washington,

qui en fait part le 6 mai 1961 à William Bundy, « de Gaulle croyait vraiment que quelques officiels du gouvernement américain avaient encouragé Challe. De Gaulle n'avait pas en tête une quelconque action des gens de la CIA mais une série de conversations – qu'on lui a rapportées – entre le général Challe et des officiers américains liés au Shape ». Le 5 mai, Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, déclare à l'Assemblée nationale qu'il considère l'incident comme clos. Quant à une aide de la CIA, on n'a apporté aucune preuve de la collusion avec les putschistes. Est-elle pour autant totalement innocente ? Difficile à dire. Quel crédit accordé aux propos du général Nicot ? « Challe m'a dit : la CIA est au courant et elle est d'accord ; la CIA nous apportera son aide ; au point de vue financier, ravitaillement, les Américains nous apporteront ce qui nous manque ! » Nicot ajoute que le général Stehlin, chef d'état-major de l'armée de l'air, était en contact avec Allen Dulles¹⁵⁶.

Une autre piste intéressante est de savoir comment un tel bruit a pu naître^{bb}. Selon certaines sources, il semble que l'information ait été lancée par la presse moscovite et qu'elle ait été appuyée et étayée par les communistes français^{bc}. Dans une étude très documentée sur la capacité de désinformation, Max Holland voit l'origine de la rumeur dans la propagande soviétique. « *Preparato in accordo con Washington il colpo di stato militare in Algeria ?* » annonce le *Paese Sera* (22-23 avril 1961¹⁵⁷). Comme par hasard, le lendemain même, la *Pravda* ainsi que l'agence Tass et Radio Moscou citent *Paese Sera*. Et la rumeur se répand, prenant même consistance grâce à l'éditorial du *Monde*. Pour Richard Helms, qui était alors adjoint au directeur de la CIA, toute l'habileté de la cellule de désinformation du KGB a consisté à faire naître la rumeur non à Moscou mais en Italie, ce qui lui assurait une plus grande authenticité. Une autre connexion a été mise en avant sous l'égide de l'anticommunisme : la John Birch Society, créée en 1958, aurait eu des contacts avec certains activistes, y compris dans l'entourage du maréchal Juin¹⁵⁸.

S'il semble avéré qu'il n'y a pas eu de soutien officiel des putschistes par la CIA, en revanche l'enjeu de la place de la France dans l'OTAN est suffisamment important pour comprendre ce qui a pu se passer. À lire le journal du général Ély, on saisit mieux quel a pu être ce schéma mental d'une partie des cadres de l'armée. Ils estiment que la France a besoin de ses alliés américains et de l'OTAN et qu'il ne

faut pas s'opposer aux propositions américaines. Ainsi, en janvier 1960, Ély pense que le chef de l'État, « en créant artificiellement le malaise à l'OTAN (DAT, IRBM, Méditerranée), tout en ayant sur les bras l'affaire algérienne qui exige l'appui sans restriction de tous nos alliés, a suscité une situation dangereuse, sans profit pour nos forces^{bd} ». Quel intérêt auraient eu les États-Unis dans cette affaire ? Se débarrasser d'un de Gaulle décidément trop indépendant, certes. Mais pour aller vers une sécession des tenants de l'Algérie française, certainement pas. Selon Pierre Messmer¹⁵⁹, « les partisans de l'Algérie française étaient aussi en règle générale de farouches défenseurs de l'OTAN parce que, si l'armée française est engagée en Algérie, elle doit pouvoir compter sur ses alliés en Europe, et parce que la fidélité sans faille de ces militaires à l'OTAN désamorcerait une possible hostilité des États-Unis à une action de la France en Algérie. Bien sûr, ils se trompaient complètement ».

Aux différentes raisons de l'échec mises en avant sur le moment s'ajoutent une série de raisons moins faciles à déterminer par l'opinion, d'ailleurs intoxiquée par la dramatisation voulue par les autorités.

La Préfecturale a tenu bon

Si l'on a mis en avant le rôle du contingent, on a souvent omis de signaler l'attitude de l'armature administrative, et en particulier de la Préfecturale. Or, l'administration préfectorale a manifesté un parfait loyalisme^{be} et a même constitué une force d'opposition, qui a joué un rôle non négligeable.

Au niveau général, après l'arrestation de Jean Morin, l'administration se ressaisit en entrant dans la clandestinité. La seule réserve à ce propos tient à la date à laquelle se manifeste la loyauté. Certains se cachent tout de suite, comme le directeur de cabinet de Jean Morin, Vieillescazes, qui dès la nuit du putsch retrouve les réflexes de la résistance et emporte son coffre qu'il cache chez un ami en ville. Pour lui, l'essentiel réside dans la possibilité de communiquer. Un des seuls réseaux à rester hors de portée des putschistes est le réseau des télécommunications de la Marine. Le 25 avril à 19 h 20, Max Moulins, secrétaire général de

l'Administration en Algérie – avec Jean Chapel, inspecteur général régional d'Alger, et Marcel Gey, inspecteur général régional d'Oran –, adresse à tous les préfets un message à diffuser par tous les moyens, pour « réaffirmer les consignes impératives de loyauté et de fermeté ». Un seul devoir s'impose à tous les fonctionnaires : « C'est d'obéir inconditionnellement aux seuls responsables régulièrement nommés par le gouvernement de la République¹⁶⁰. »

Au niveau local, un dossier d'archives déposé par le chef de cabinet du préfet d'Orléansville, où a eu lieu un très grave tremblement de terre en septembre 1954, permet de saisir ce qui s'est passé à l'intérieur du pays dans sa préfecture¹⁶¹. En 1961, la reconstruction d'Orléansville, centre de colonisation fondé en 1843 dans la vallée du Chélif, est en voie d'achèvement. Depuis juin 1956, elle est le chef-lieu du nouveau département qui faisait partie du département d'Alger. À Orléansville, l'accord entre le préfet Mohamed Ourabah^{bf} et le général Prieur, commandant la zone ouest-algéroise, semble avoir maintenu le département dans la stricte légalité. Mais c'est seulement le 24 avril que le général Prieur, commandant la zone ouest-algéroise, fait savoir qu'« il exerce et continuera d'exercer [...] dans le cadre des lois en vigueur », ce qui signifie clairement qu'il ne se rallie pas aux putschistes. Une suite de télégrammes adressés par le préfet au ministre de l'Intérieur et au ministre des Affaires algériennes illustre l'évolution de la situation¹⁶² : « Faire établir circuits téléphoniques » ; « Situation normale dans mon département. Moulins et Chapel ont pu se soustraire à l'autorité de fait et à se ménager relative autonomie d'action dans la clandestinité » (23 avril à 20 h 45), le même jour, les chefs des services départementaux manifestent leur légalisme et « refusent toute obéissance à une autorité illégalement constituée » ; « Division dans Armée. Stop. Contingent opposé à ralliement Alger. Stop. Plusieurs colonels également » (24 avril à 15 h 30) ; « Situation sans changement. Stop. Demeure toujours à mon poste. Stop. Fonctionnaires unanimes pour manifester fidélité et dévouement au représentant du gouvernement de la République. Stop. Général conserve contrôle régulier unités » (24 avril à 17 h 35) ; « Situation demeure calme. Aucune difficulté dans rapports avec Armée. Stop. Autorité préfectorale incontestée. Stop. Population musulmane réproue mouvement. Stop. À ma connaissance contingent très hostile au coup de force » (25 avril à

12 h 30) ; « L'ensemble du département demeure calme. Inscriptions en faveur du général de Gaulle par soldats du contingent se multiplient. Contacts fréquents avec général commandant ZOA toujours fidèle au gouvernement ».

Il est aussi intéressant de voir ce qui se passe dans les journées qui suivent : les rapports demandés aux chefs des services départementaux ; le rapport du préfet faisant état des noms de certains officiers, « dont l'attitude semble avoir été défavorable au gouvernement », et d'une liste de fonctionnaires « ayant manifesté des sentiments en faveur de l'Algérie française », le principal grief étant : « a fait pavoiser ».

Autre raison de l'échec : l'éventualité de l'intervention aéroportée sur la capitale. À supposer que les chefs du putsch aient été d'accord pour la tenter, était-elle possible ? Sur le premier point, on en est réduit aux conjectures ou plutôt aux affirmations des uns et des autres. Ainsi, Pierre Messmer estime qu'« on n'a aucune preuve que les généraux y aient pensé¹⁶³ ». Quand le général Saint-Hillier rencontre Challe, il lui aurait dit qu'il ne croyait pas au succès car « tout se décide en métropole ». Il me dit : « Oh ! mais je n'ai pas l'intention de parachuter qui que ce soit en France¹⁶⁴. » Et à l'évidence, il y a désaccord entre les généraux à ce propos. Dans sa forme originale, la proclamation de Challe le samedi 22 avril au matin se termine par une phrase claire : « Le commandement réserve ses droits pour étendre son action à la métropole et reconstituer un ordre constitutionnel et républicain gravement compromis par un gouvernement dont l'illégalité éclate aux yeux de la nation¹⁶⁵. » Or, André Rossfelder, promu par les putschistes patron de la radio, note que la diffusion de cet enregistrement de la déclaration ne comporte plus cette phrase : signe d'un désaccord sur les objectifs poursuivis. Sur la question de la fiabilité de l'opération, l'analyse des forces prouve son impossibilité. Un Nord 2501 peut transporter entre 25 et 30 hommes. Et si l'on estime la flotte de Nord disponible en Algérie à 35 appareils, cela signifie qu'au maximum il s'agissait de 1 000 parachutistes, ce qui est un effectif trop faible pour s'emparer des différents objectifs stratégiques de la capitale^{bg}. Techniquement, cette opération aéroportée d'envergure n'était pas possible^{bh}. En outre, la première

chose que fait Pierre Messmer à son retour de Rabat le samedi 22 est de faire rentrer en métropole les avions de transport qui étaient en Algérie^{bi}.

Le putsch avait ainsi toutes les raisons possibles de ne pas réussir : un chef de l'État aiguillonné par l'épreuve et le drame et soutenu par l'immense majorité de l'opinion nationale et internationale, un contingent qui affirme sa présence, des cadres désunis, un chef de complot surtout déterminé à faire un « putsch propre », sans compter l'action des responsables et fonctionnaires civils ou militaires et l'attitude de ceux qui sont restés fidèles, non sans débats intérieurs. En définitive, le putsch a échoué de lui-même parce que, mouvement mal planifié, il était totalement contraire aux traditions de l'armée. Tout cela explique la rapide désintégration du mouvement et le dénouement brutal, sinon attendu.

a. Exemple de ces avertissements : Jacques Daur affirme qu'il a fait passer à l'Élysée « quasiment des preuves » qu'une insurrection se prépare, in *Le Hussard du Général*, op. cit., p. 116-118.

b. « Mais oui, répond Debré, ce seraient alors des avions rebelles », témoignage inédit de Pierre Racine, directeur de cabinet du Premier ministre, aimablement confié par sa fille, Mme Dognin-Racine.

c. Dans la nuit du 21 au 22 avril, « aucune troupe, aucune unité de gendarmerie ne s'est opposée aux légionnaires dans Alger », Roger Trinquier, *Le Temps perdu*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 421.

d. Par la suite, le général Stehlin parle, à propos de l'ouverture du feu, « des crises de conscience qui ne sont pas encore apaisées » et justifie *a posteriori* l'ordre du pouvoir « en état de légitime défense », cf. Patrick Facon, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La Documentation française, 2009, p. 780-781.

e. À la suite du putsch, cent quinze membres des CRS sont arrêtés à Oran, d'après les notes de Louis Terrenoire, Conseil des ministres du 1^{er} mai 1961, AN AP 449/30.

f. Jacques Foccart, *Foccart parle*, op. cit., p. 350, le confirme : « Nous ne serons pas nombreux sur le pont, car il y aura, jusqu'au sein du gouvernement, une période de flottement. »

g. « Il était 5 ou 6 heures du soir, au mois d'avril, c'était donc la nuit : les lampes étaient allumées ; Michel Debré ne se servait jamais du plafonnier, seulement de sa lampe Restauration, et cela donnait une atmosphère un peu grave et mystérieuse à cette pièce », in interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.

h. Interview du général Nicot, SHAA, d'où « le goût amer d'infidélité » ressenti par Michel Debré, *Gouverner. Mémoires 1958-1962*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 286.

i. Cette décision est prise sous la pression internationale en raison des retombées radioactives et dans la perspective d'un traité interdisant les essais dans l'atmosphère, cf. Maurice Vaisse, « La France et le traité de Moscou (1957-1963) », *Revue d'histoire diplomatique*, 1993/1.

j. Alain Pierret (*De la case africaine à la villa romaine*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 66-68) évoque le trouble des esprits à Ghardaïa, chez les fonctionnaires civils et militaires.

k. Pierre Messmer assure qu'il a pris la décision de tirer sans en référer au général de Gaulle.

l. Yves Le Baut, *Les Essais nucléaires français*, Bruxelles, Bruylant, 1996, p. 14 ; et Vincent Jauvert, in *Le Nouvel Observateur*, 5 février 1998. Gerboise verte, qui ne fut pas un succès, est utilisée pour faire un exercice de guerre nucléaire avec 195 soldats envoyés comme cobayes. Cf. aussi la bande dessinée *Au nom de la bombe*, Paris, Delcourt, 2010, où les auteurs (Drandov et Alarcon) racontent qu'à la suite de l'explosion, « notre char de 45 tonnes a vibré comme une feuille au vent ».

m. On le sait : les officiers généraux sont versés dans le cadre de réserve. La mise à la retraite est une sanction.

n. Selon son biographie, Patrick Samuel, *Michel Debré. L'architecte du Général*, Paris, Arnaud Franel Éditions, 2000, p. 275, que confirme le témoignage de Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre*, op. cit., p. 114. Cf. aussi Jérôme Perrier, *Michel Debré*, Paris, Ellipses, 2019, p. 325-327.

o. C'est le cas de Dominique de Roux, cf. Jean-Luc Barré, *Dominique de Roux. Le provocateur*, Paris, Fayard, 2005, p. 131-150.

p. André Mathiot, professeur à la faculté de droit ; François Perroux, professeur au Collège de France ; Robert de Vernejoul, professeur de médecine.

q. Le général Kasser, 25 avril 1961 : « Bien que portant allègrement huit décennies, je n'en trahis physiquement et intellectuellement que six (sans vaine prétention). Si donc mon concours était jugé nécessaire, je réponds d'ores et déjà présent. »

r. Joséphine Baker (26 avril 1961) « se rend à Paris pour reprendre sa place parmi les compagnons des FFL et de la Résistance ». On sait que Joséphine Baker est une des rares artistes à s'être vu décerner la médaille de la Résistance pour ses services secrets au sein de la France libre. AN, 5 AG 1, SG, Sol/69.

s. Par exemple, le conseil général de la Meuse, le conseil municipal de Mézières, le conseil municipal d'Arras (Guy Mollet), *ibid*.

t. De Geneviève de Gaulle-Anthonioz, au nom de l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance, à Marcel Ravel, grand maître du Grand Orient de France, *ibid*.

u. Pour les I^{er}, II^e, III^e, IV^e et XI^e arrondissements de Paris, l'élève désigné est Pierre Joxe (le futur ministre de l'Intérieur et le fils du ministre d'État des Affaires algériennes), demeurant 39 quai de l'Horloge, tél. DAN.81.31.

v. Papiers Louis Terrenoire, AN AP/439-41. Le tirage moyen est alors de 1 336 530 exemplaires. En 2010, *France-Soir* vend 23 000 exemplaires par jour.

w. Citation extraite du discours de De Gaulle à Londres le 11 novembre 1942, *Discours et messages*, op. cit., t. 1, p. 233-240.

x. « Ce sont quatre grandes figures aux états de service prestigieux » qui n'ont rien à attendre d'une aventure. « Essayons plutôt de les comprendre... leur insubordination n'est pas une folle équipée. Elle est la décision mûrie d'un patriotisme torturé. »

y. André Frossard (1915-1995), résistant, est un écrivain et un journaliste, plus tard membre de l'Académie française.

z. Michel Cournot (1922-2007) est un écrivain et un journaliste à *L'Observateur* puis au *Monde*.

aa. Malgré la demande de 287 députés (il en suffisait de 277 !) qui souhaitent une session extraordinaire du Parlement sur les problèmes agricoles, le général de Gaulle invoque l'article 5 de la Constitution, et le 18 mars 1960 refuse de convoquer le Parlement.

ab. Jacques Soustelle, *L'Espérance trahie*, Paris, Éditions de l'Alma, 1962 ; Bernard Ullmann, *Jacques Soustelle*, Paris, Plon, 1995, p. 306-315 ; et lettre du 11 juin 1983 de Jacques Soustelle à l'auteur : « Je dois vous dire que je ne sais à peu près rien du putsch que j'ai appris par la presse. »

ac. Bernard Ullmann, *Jacques Soustelle*, op. cit., p. 312.

ad. Guy Perrier (*Le Général Pierre de Bénouville*, Monaco, Éditions du Rocher, 2005, p. 170-171) raconte cette exfiltration.

ae. Le nom de Valéry Giscard d'Estaing a été ainsi cité.

af. *Année politique 1961*, p. 54. Parmi les opposants, Léon Noël cite Roger Duchet, Frédéric-Dupont, Alain de Lacoste-Lareymondie. Et il suggère que Guy Mollet et Vincent Auriol « ne furent pas surpris par le putsch » (*De Gaulle et les débuts de la Ve République*, op. cit., p. 153).

ag. Même son de cloche dans une lettre du 17 décembre 1963 reçue par l'auteur : « L'un de mes amis [...], ancien officier SAS, fonctionnaire en stage à la Préfecture, a fait le tour des casernes, cherchant même un appui auprès des étudiants communistes qu'il avait connus au quartier Latin. Ils lui ont dit qu'ils attendaient la quille. »

ah. Jean-Pierre Vittori, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Stock, 1977, p. 205-209, donne un certain nombre d'exemples de refus d'obéissance et relate des scènes de rébellion. Raymond Krakovitch, appelé, en poste à la Sécurité militaire à Alger, se souvient de morceaux de sucre mis dans les réservoirs d'essence (témoignage à l'auteur).

ai. Dans son rapport du 4 mai 1961 à Louis Joxe, le préfet de Constantine, Belhaddad, évoque l'image du « cheval de Troie » pour décrire l'action des jeunes gens du contingent, « qui a largement contribué à paralyser la mécanique insurrectionnelle ».

aj. Les Broussard sont des avions de liaison et d'observation.

ak. Interview du général Challe. Outre les officiers cités ci-après, le lieutenant-colonel Vaillant, le colonel Rafa.

al. Jean-Christophe Notin, *Le Général Saint-Hillier. De Bir Hakeim au putsch d'Alger*, Paris, Perrin, 2009, p. 298-300 ; sur l'attitude controversée de Saint-Hillier, cf. Notin qui décortique cet épisode, intitulé « Clair-obscur » : on ne saurait mieux dire !

am. C'est également ce que fait le chef de la 13^e demi-brigade de la Légion étrangère (Albéric Vaillant) qui décide de partir en opération sur le barrage (SHD, 3K13).

an. Le Bureau des statistiques est un organisme de la Sécurité militaire qui gère tous les dossiers de ceux qui sont candidats ou servent déjà dans la Légion étrangère. Le Bureau était implanté à Sidi Bel-Abbès, avec trois antennes à Alger, Constantine et Marseille.

ao. Interview du capitaine Le Tanoux par l'auteur ; général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, Paris, Fayard, 1977, p. 198-199 ; les Mémoires de Brothier (conservés par le commandant Morin) ne disent rien à ce sujet.

ap. Selon Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 146, Brothier reste « fidèle au chef de l'État ».

aq. *Ibid.*, p. 131-132, Jean Morin dit de lui qu'il a été « le plus sollicité et le plus irrésolu ».

ar. C'est dire la distance hiérarchique entre les deux hommes : commandant en chef en Algérie, le général Gambiez a le grade de général d'armée cinq étoiles ; quatre galons signifient que Saint-Marc est chef de bataillon.

as. Même si Gaston Monnerville est hostile aux méthodes de gouvernement du général de Gaulle, il est douteux qu'il eût accepté cette « solution ». Cf. Jean-Paul Brunet, *Gaston Monnerville*, Paris, Albin Michel, 1997, p. 208-209.

at. C'est le cas d'officiers aussi différents que le général Gérin-Roze (SHD, 3K3), alors capitaine de commando au 3^e chasseurs d'Afrique à Tlemcen, le général Albéric Vaillant, qui est alors affecté à la 13^e DBLE à Bougie : « Voyons, c'est tout de même le général Challe : il sait ce qu'il fait. »

au. Dans *De Gaulle and the Anglo-Saxons*, John Newhouse affirme p. 124 que la CIA aurait été impliquée dans le putsch. Et Simon Malley, le correspondant d'*Afrique-Action* en Amérique, affirme, enquête à l'appui, que la participation des services de renseignements américains et européens (allemand et espagnol) ne peut être mise en doute : à la suite d'une réunion à Madrid le 12 avril, la CIA aurait reçu un rapport faisant état du « grand mécontentement » des militaires français et aurait laissé entendre en retour que « le président Kennedy, absorbé par l'affaire cubaine, ne réagirait pas contre la tentative de renverser le général de Gaulle ». Mais à aucun moment, le président Kennedy n'aurait été lui-même impliqué dans tout cela ; cf. télégramme no 2014, 30 avril 1961, Raoul Duval, ambassadeur à Tunis/MAE, AD, cabinet du ministre ; et William Blum, *Killing Hope. US Military and CIA Interventions since World War II*, Londres, Zed Books, 2003, p. 148-152, fait le point sur cette étrange affaire, sans conclure d'ailleurs.

av. Quelles rumeurs ? Des informations données le 24 avril au ministre des Affaires étrangères (note de la direction des services d'information, in *Papiers CM7, CHSP*) selon lesquelles les agents de la CIA ont approché des sociétés céréalières française, américaine et suisse et des sociétés minières belges pour les inciter à apporter un concours financier à la rébellion militaire. Cf. Vincent Jauvert, *L'Amérique contre de Gaulle. Histoire secrète, 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000, p. 192.

aw. Cf. télégramme no 6534, 24 avril 1961, Éric de Carbonnel/Hervé Alphand. Marie-Jean Calvet, *Échec au putsch*, Paris, Edicel, 1970, p. 54-55, raconte l'étrange « tournée d'inspection » sur un bimoteur de la base de Boufarik de l'attaché militaire américain, le général Goldensmith, qui a lieu en plein putsch. Simple coïncidence ?

ax. Les télégrammes nos 2029-2030, 24 avril 1961, Alphand/MAE, AD, cabinet du ministre, sont beaucoup moins explicites que le télégramme du 24 avril du Department of State/Embassy in France, in *FRUS*, 1961-1963, vol. XXI, doc. no 44.

ay. Norstad, de son côté, demande à plusieurs occasions aux autorités militaires françaises « s'il y avait quelque chose que nous puissions faire pour les aider », Vincent Jauvert, *L'Amérique contre de Gaulle*, op. cit., p. 195. De son côté, Finletter, représentant américain, réitère chaque jour l'offre de son gouvernement d'une aide américaine « à toute heure du jour et de la nuit », note secrète no 230, 25 avril, de Pierre de Leusse pour le ministre, Archives diplomatiques.

az. Lettre de François Goguel à l'auteur, 22 novembre 1983. Même écho dans les souvenirs de Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République*, op. cit., p. 144 : « De Gaulle ne me cacha pas qu'il se demandait si certains services américains n'avaient pas encouragé la tentative de Challe et de Salan, ne fût-ce que dans le dessein de contrecarrer l'effort de la France pour se procurer un armement nucléaire. »

ba. Tant et si bien que, dans l'entretien entre Averell Harriman et de Gaulle le 4 mars 1961 (*DDF*, 1961/1, no 113), le Président français, prévenu contre l'interventionnisme américain dans les affaires nord-africaines, lui dit : « Il ne faut pas que nous jouions à cache-cache », et il lui confie que la France est prête à discuter avec les insurgés (c'est-à-dire le FLN).

bb. Et Vincent Jauvert (*L'Amérique contre de Gaulle*, op. cit., p. 201) mentionne le rapport d'Arthur Schlesinger Jr. sur la réorganisation de la CIA : « Tant que l'Agence ne sera pas réformée visiblement, elle sera largement accusée pour des événements par rapport auxquels elle est totalement innocente (par exemple en

Algérie). »

bc. Télégrammes nos 2162-2164, 3 mai 1961, Alphand/MAE, AD, cabinet du ministre. Vincent Jauvert (*L'Amérique contre de Gaulle*, op. cit., p. 192) affirme – sans donner de références – que la rumeur provient du Quai d'Orsay.

bd. Le général Ély fait allusion aux contentieux entre le gouvernement du général de Gaulle et les Américains à propos de la défense aérienne du territoire (DAT), des missiles à portée intermédiaire (IRBM) (dont la France ne veut pas), de la flotte française de Méditerranée que Paris a décidé de retirer du commandement OTAN.

be. Télégramme de Louis Joxe, le 23 avril à 19 h 30 : « Le gouvernement sait qu'il peut compter sur le loyalisme du corps préfectoral. »

bf. Mohamed Ourabah, né en Algérie (1915), est licencié en droit et avocat. Il est nommé préfet d'Orléansville, où il reste jusqu'en décembre 1961, date à laquelle il est nommé au Conseil d'État.

bg. Ce n'est pas l'avis du commandant Rodier qui l'estime possible (interview du commandant Rodier par l'auteur).

bh. Selon l'estimation du général Christienne, interview avec l'auteur.

bi. Interview de Pierre Messmer par Odile Rudelle, CHSP ; Pierre Messmer, *Après tant de batailles...*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 274, estime qu'au total les deux tiers de l'aviation de transport ont quitté l'Algérie.

L'après-putsch

Les réactions à l'étranger

L'événement a été tellement rapide et le dénouement si soudain que les réactions à l'étranger mêlent souvent surprise et soulagement. Avant d'analyser l'après-putsch en France et en Algérie, il convient de se pencher sur les échos de l'étranger : d'une façon générale, l'opinion internationale tire son chapeau à de Gaulle. L'opinion arabe comprend – sans l'avouer explicitement – qu'elle a tout intérêt à soutenir la politique du Président français.

Coup de chapeau à de Gaulle : l'opinion internationale

La nouvelle du coup de force d'Alger cause partout dans le monde une immense surprise, d'autant plus que le vote massif du référendum avait paru régler la question et qu'on avait bien l'impression que « la Grande Muette » était rentrée dans l'ordre et revenue à sa tradition d'obéissance.

L'opinion internationale a pris parti contre les putschistes. Pas une voix ne s'est élevée pour souhaiter la victoire des insurgés. Le gouvernement du général Franco lui-même, qui était très vivement sollicité pour empêcher le général Salan de quitter l'Espagne, se confond en excuses de n'avoir pas réussi à l'éviter. Dans cette période délicate, l'attitude des Africains est parfaite de discrétion, de loyauté

et de sympathie. Ambassadeur en République centrafricaine, Roger Barberot en donne un exemple touchant. Le président Dacko le fait appeler pour lui remettre un télégramme qu'il vient de rédiger lui-même : c'est un message de soutien et de solidarité avec le Général. « Le message est écrit en lettres capitales comme il est prescrit dans les bureaux de poste. Dans sa hâte, David Dacko a d'abord écrit : "En mon nom et en celui du gouvernement français" ; puis il a rayé "français" et écrit "centrafricain". Il n'a pas eu le temps de réécrire le message qui m'est donc remis avec cette rature attendrissante¹. »

À deux exceptions près, cette presse internationale prend fait et cause pour le général de Gaulle. Les organes de presse qui font exception sont ceux de Moscou et de Pékin. Radio Moscou entonne le thème de la complicité des milieux dirigeants français avec « les généraux fascistes » : « Ce soulèvement militaire apporte la preuve que les déclarations publiques du gouvernement français ne sont rien d'autre qu'un écran de fumée derrière lequel il s'efforce de cacher son identité de vues avec les partisans de l'Algérie française. » Une main vigoureuse d'ouvrier retenant au-dessus de la tour Eiffel un parachutiste grimaçant sous l'œil inquiet de Franco et d'un personnage qui ressemble à Allen Dulles, voilà la caricature que présente la *Literaturnaya Gazeta* qui titre : « Les ouvriers ont sauvé la France² ». Le *Ta Kung Pao*, journal prochinois de Hong Kong, explique le putsch par les contradictions fondamentales qui opposent deux groupes économiques français : « L'un représenté par Challe et Salan est composé des propriétaires... possédant la plus grande partie des terres fertiles d'Algérie ; [...] l'autre est celui du capital monopolisateur représenté par de Gaulle qui s'intéresse surtout à l'extraction du pétrole. »

Les réactions de l'opinion internationale tendent toutes à la même conviction : ce coup de force est criminel et sans issue. Le *New York Times* taxe les conjurés de trahison à l'égard de la France et du monde libre. « La France ne capitulera pas devant le sombre et néfaste romantisme. » Le *Messaggero* de Rome estime que ce « coup porté à la France ne peut pas ne pas avoir de répercussions dans les pays voisins ». Les Italiens, selon le journal, ne peuvent rester des « spectateurs émus et inertes devant cette épreuve ». Il faut exprimer « la plus chaude, la plus effective solidarité italienne au président de Gaulle » et porter cette question devant l'OTAN. Et le gouvernement

italien propose de mettre son contrôle radar en Méditerranée à la disposition du gouvernement français. Le gouvernement de la république fédérale d'Allemagne (RFA), très inquiet à propos d'un éventuel débarquement en France, demande ce qu'il peut faire pour aider le gouvernement français et se préoccupe de l'attitude des troupes françaises d'Allemagne, ce qui motive une mise au point immédiate du général Crépin, commandant les forces en Allemagne : « Les troupes françaises d'Allemagne sont disciplinées. Elles obéissent aux ordres du gouvernement³. » Si l'on en croit Heinrich Krone, le confident du chancelier Adenauer, celui-ci serait vraiment très inquiet et se préoccupe du nom du successeur du président de la République en cas de succès du putsch⁴. Quant aux diplomates allemands, ils craignent la constitution d'un gouvernement de Front populaire comme conséquence du putsch. Du côté britannique, l'analyse somme toute optimiste de l'ambassadeur à Paris, sir Pierson Dixon, est contrebalancée par celle des attachés spécialisés, inquiets de la déloyauté qui règne dans les forces aériennes et de l'absence de résistance à opposer aux troupes de Challes⁵.

La presse allemande regrette l'affaiblissement de l'Alliance atlantique qui en résulte. La presse britannique exprime ses préoccupations devant la gravité de la situation. Le *Sunday Dispatch* titre : « La France au bord de la guerre civile ». En Belgique, tous les postes de télévision sont réglés sur Paris pour entendre l'appel du chef de l'État français, dont les paroles ont été ponctuées d'applaudissements dans les cafés. Comme le note d'ailleurs la Radio suédoise, toute la presse internationale soutient de Gaulle.

Çà et là, des critiques apparaissent tout de même. Le *General-Anzeiger* (RFA) remet sur le tapis la question de la Légion étrangère. « La presse communiste... fait surgir devant les Français le spectacle d'une dictature SS sous prétexte que les soldats de Challe ne sont finalement que des étrangers, des Allemands... » Une fois de plus, constate le journal de Bonn, « la France cède à la tentation d'imputer ses malheurs à autrui ». À Varsovie, « l'humour... ne perd jamais ses droits », écrit Jean Wetz (*Le Monde*, 25 avril 1961), qui ajoute : « Les Polonais ont tour à tour manifesté contre les Belges à propos du Congo et contre les Américains en faveur de Cuba. » Depuis deux jours, le bureau politique du Parti ouvrier siège sans désespérer... « afin de découvrir une ambassade devant laquelle la population pourrait

protester ».

Quand le putsch est terminé, la presse internationale tresse des lauriers au chef de l'État. L'éditorial du *Monde* (28 avril) fait ressortir « les atouts » du succès de De Gaulle à la veille d'un mois diplomatique important : ouverture le 20 mai des négociations avec le GPRA, visite du président Kennedy en France (31 mai-2 juin), rencontre de Vienne entre Kennedy et Khrouchtchev (3-4 juin). Certains journaux estiment, comme *Die Presse*, que « le problème algérien n'est pas plus résolu aujourd'hui (le 27 avril) qu'il y a cinq jours ». Et René Payot dans le *Journal de Genève* (27 avril) constate que « le coup de force tenté par des hommes qui ne sont point des aventuriers révèle l'existence d'un malaise ». Quant à la presse soviétique, les *Izvestia* et la *Pravda* mettent « l'écrasement du putsch fasciste au crédit de la classe ouvrière et des masses populaires ». « Une fois de plus, la France a été sauvée grâce à la décision de la classe ouvrière, des organisations de gauche, et avant tout le PC », annonce la *Literaturnaya Gazeta* qui n'hésite pas à évoquer le précédent de Jeanne d'Arc pour expliquer pareil sursaut populaire. Tout le reste de la presse mondiale n'a pas de qualificatifs assez élogieux pour acclamer le général de Gaulle : « La France a de la chance d'être dirigée par un chef dont les qualités d'esprit et de caractère sont rares de nos jours » (*New York Herald Tribune*, 27 avril), « Coup de chapeau à Charles de Gaulle » (*La Libre Belgique*, 28 avril), « Une Jeanne d'Arc réincarnée pour sauver la France » (*The Washington Post*, 27 avril), « Le plus grand Français des temps modernes » (*Time*, 1^{er} mai). En Israël, « l'issue rapide [de la crise] a rassuré les esprits et grandi le prestige du président de la République française⁶ ». Au terme d'une réflexion approfondie, l'ambassadeur de la République fédérale à Paris, Herbert Blankenhorn, insiste à la fois sur les graves déficiences révélées par le putsch et sur le rôle du Général ; sans de Gaulle, la V^e République « aurait succombé exactement de la même manière que la IV^e République⁷ ». Faisant référence à ce concert de louanges internationales, *Le Monde* abonde dans ce sens : « Il ne faut pas [...] se faire d'illusions : tout ce surcroît de prestige, la France le doit à un homme exceptionnels⁸. »

Ainsi, l'attitude de l'opinion internationale a soutenu et renforcé la position du général de Gaulle pendant et après le putsch.

L'opinion arabe : de Gaulle-Ferhat Abbas, même combat

L'opinion arabe est désespérée. Elle oscille entre la peur d'un succès des généraux putschistes qui bouleverserait tous leurs plans et l'espoir d'une solution rapide, qui aurait le mérite de clarifier la situation et de faire avancer la cause du peuple algérien. Mais par là même, les Arabes souhaitent la victoire du général de Gaulle et lui apportent leur appui.

Les leaders algériens semblent avoir partie liée avec le général de Gaulle⁹. Dès le 22 avril, le président du GPRA, Ferhat Abbas, lance un appel au peuple algérien sur Radio Tunis : « Face aux graves événements qui se déroulent dans notre capitale, je vous demande au nom du GPRA de rester plus que jamais vigilants. Vous devez vous organiser pour faire face aux provocations, comme vous avez su le faire lors des journées historiques de décembre et de janvier derniers. » Derrière ce discours, il y a la crainte de voir se recréer le climat de fraternisation du 16 mai 1958. D'ailleurs, Ferhat Abbas se rappelle avoir ressenti le putsch comme « un nouveau coup de tonnerre¹⁰ ». Le ministre de l'Information du GPRA, M'hamed Yazid, le reconnaît implicitement quand il assimile, dans une déclaration faite à la presse, le général de Gaulle aux démocrates français, dont la lutte contre le fascisme rejoint celle des nationalistes algériens. Les chefs du GPRA vont prendre conseil auprès du président Bourguiba et imaginent une nouvelle stratégie en cas de changement de régime en France. En attendant, ils en appellent à la conscience universelle à coups d'épithètes : « Fascistes, sudistes ». En revanche, après le putsch, les leaders du FLN prennent leurs distances par rapport à de Gaulle. La Fédération française du FLN appelle les Français à exiger de leur gouvernement l'ouverture immédiate et sans préalable de négociations franches et loyales avec le GPRA^a. Et son analyse est intéressante en ceci qu'elle voit dans le putsch la conjonction de trois complots : un complot occidental, celui de Challe, appuyé sur l'OTAN, les services secrets américains (« et même espagnols ou allemands ») ; un complot franquiste, celui des colonels, théoriciens de la guerre contre-révolutionnaire et lecteurs à l'envers de Mao Tsé-toung ; enfin, un complot activiste, qui a pour but de broyer la négociation. Un des éditoriaux d'*El Moudjahid* s'en prend très vivement à l'armée française

et démolit le mythe du « bon contingent contre les méchants paras de la Légion étrangère ». En fait, cette armée, « divisée et anarchique, apparaît plus que jamais comme un instrument de désordre et une menace de paix au Maghreb ».

Dans le reste de l'opinion arabe, un journal du Caire, *Al Akhbar*, prête à de Gaulle beaucoup de machiavélisme. Il suppose que de Gaulle approuve secrètement l'insurrection, car « celle-ci doit l'aider dans ses tentatives de démoralisation des Algériens ». L'opinion marocaine est réservée et quand le putsch a échoué, *At Tahrir* (Rabat, 28 avril) estime que « maintenant de Gaulle n'a plus aucune raison valable pour hésiter et retarder un règlement en accord avec le FLN ».

L'opinion tunisienne est sensiblement plus proche de la France que l'opinion marocaine, dans la mesure où traîne un contentieux à propos de la présence de bases-écoles de l'armée de l'air au Maroc, dont Mohammed V avait demandé l'évacuation. Les gouvernements marocain et tunisien ressentent la réussite du putsch comme une menace pour leur sécurité. Craignant une intervention de l'armée française, ils mettent leurs forces en état d'alerte et prennent à témoin l'opinion internationale des dangers qu'ils courent. Et de fait, une opération des putschistes contre les bases de l'ALN en Tunisie apparaît à la CIA et au Département d'État comme l'hypothèse la plus probable de « desperados » voulant contraindre la France à les suivre¹¹. Le roi Hassan II convoque l'ambassadeur de France, Roger Seydoux, pour lui dire son inquiétude face aux éventuelles répercussions des « folies » des généraux rebelles dans la colonie française, sur les bases aériennes susceptibles de servir de points d'appui à la rébellion et aux frontières¹². Il envisage sinon de placer des éléments des forces armées royales marocaines sur les bases, au moins les entourer d'« un cordon sanitaire ». Mais il fait confiance au général de Gaulle : « Si je n'étais pas gaulliste, je le deviendrais aujourd'hui¹³. » Le gouvernement tunisien s'inquiète à propos de la base de Bizerte¹⁴. Dans une déclaration à *Afrique-Action*, le président Bourguiba regrette les retards apportés à la négociation, les susceptibilités, façon de jeter une pierre dans le jardin du GPRA, et il se dit convaincu que le général de Gaulle fera respecter l'autorité de l'État. L'éditorial d'*Afrique-Action* est d'ailleurs hautement significatif : « Le combat que mène de Gaulle contre les partisans de l'Algérie française est pour le moment notre combat. » Même son de cloche de Rabat, où l'ambassadeur de France,

Roger Seydoux, rapporte que le roi a été « vivement impressionné » par le discours du Général¹⁴ et juge qu'« au total [...] il apparaît, après cette crise, que le prestige du général de Gaulle s'est encore accru au Maroc¹⁵ ». L'épreuve du putsch semble avoir rapproché les peuples de la métropole et d'Afrique du Nord. Il reste maintenant à voir les suites du putsch en métropole et en Algérie.

En métropole : fin de l'union sacrée

Une fois « liquidée » l'insurrection, le gouvernement doit reprendre en main l'armée, rétablir son autorité, essayer de faire la paix. C'est le sens de l'allocution radiotélévisée de Michel Debré le 26 avril, qui attribue au général de Gaulle tout le mérite du succès. Mais partis de gauche et syndicats entendent bien ne pas être frustrés de ce qu'ils considèrent comme leur victoire. Et la belle unanimité qui s'est faite autour du chef de l'État vole en éclats.

Sitôt le danger passé, les querelles politiques reprennent le dessus en métropole. Pendant l'entracte de quatre jours, la menace militaire a suspendu la vague revendicative qui gonflait notamment dans le secteur public et la métallurgie. Mais les problèmes demeurent. Dès mercredi, la CGT lance un appel demandant de reprendre immédiatement le combat contre le pouvoir gaulliste, et le comité central du PC reproche à de Gaulle de s'être servi de la rébellion fasciste comme d'un prétexte pour se présenter une fois de plus comme l'homme providentiel, et de porter de nouveau atteinte à ce qui reste des libertés et des droits. Comme les Soviétiques, les communistes amalgament le gaullisme avec le néofascisme et l'accusent de complaisance envers l'armée. Un tract du PCF (27 avril) célèbre la « victoire » du peuple de France et du contingent. Les socialistes entendent eux aussi limiter la victoire de De Gaulle. Dans un article du *Populaire de Paris* (27 avril 1961), Guy Mollet reconnaît d'abord que la France doit cette victoire à de Gaulle : « Nous avons retrouvé le 23 avril l'homme du 18 juin. Mais comme en 1940, de Gaulle n'était pas seul à remporter cette victoire. Il lui a fallu l'appui de toute la nation. »

De son côté, le gouvernement vise à liquider le plus rapidement

possible les séquelles du putsch en cherchant à minimiser l'insurrection, en la ramenant à l'échelle d'un regrettable épisode tout en frappant à gauche pour répartir équitablement ses coups. Les délibérations des Conseils des ministres sont intéressantes pour l'atmosphère qui y règne¹⁶. Lors de celui du 26 avril, qui suit immédiatement la fin du putsch, plusieurs ministres (Joseph Fontanet, Jean Foyer, Couve de Murville et surtout Lucien Paye, « interminable » sur un projet de décret mineur) s'expriment sur des affaires de leur compétence comme si rien ne s'était passé. « Une heure et quart après le début du Conseil, nous n'avons pas encore dit un mot de l'Algérie. » Enfin, Michel Debré prend la parole pour évoquer les événements, après quoi de Gaulle s'exprime largement ; il critique « les cadres qui se sont fait une psychologie à part » et ne comprennent pas les nécessités de la décolonisation. Et de Gaulle d'en tirer les conclusions : « Régler l'affaire d'Algérie enlèvera cette espèce de chancre qui ronge notre organisme et finira par le tuer. » Mais surtout, il élargit le débat : « Écoutez ce que je vais vous dire : si on ne fait pas tout de suite ce qu'il convient de faire, on ne le fera jamais. Il faut refaire l'État. Nous allons rester longtemps sous le régime de l'article 16. » À la fin de cet amphi lourd de présupposés, de Gaulle fait tout de même des compliments au Premier ministre et aux ministres directement impliqués, « qui ont été à la hauteur de leurs fonctions ». Lors du Conseil qui se tient le 1^{er} mai, les langues se libèrent et chacun des ministres y va de son histoire pour raconter ce qui s'est passé dans son domaine. Le Général fait un amphi sur les révolutions dans l'histoire. Le 3 mai, il voit « la revanche de Vichy à l'origine des complots permanents et renaissants » ; et il annonce le thème de ses prochains discours : « Nous manquons à l'heure qu'il est d'une ambition nationale. Il ne peut y avoir de puissance sans ambition. Il faut un plan obligatoire aboutissant à l'aménagement complet de la France », et il réitère son intention de faire appliquer l'article 16 « jusqu'à ce que l'affaire algérienne soit réglée¹⁷ ».

Dans son allocution télévisée du 8 mai 1961, le chef de l'État rappelle brièvement le putsch, qualifié d'« incident » : « À peine l'insurrection s'était-elle dressée qu'elle s'effondrait devant l'autorité de l'État, l'unité de la nation, et sur place, le loyalisme de l'armée et du corps administratif¹⁸. » Il confirme le maintien en vigueur de l'article 16, qui doit permettre de rétablir l'autorité de l'État. Il

annonce sa ferme intention de régler l'affaire algérienne par l'autodétermination des populations : « À elles de décider si l'Algérie sera un État souverain au-dedans et au-dehors », et éventuellement le partage en cas de sécession. Enfin, il en appelle à « l'ambition collective » par la modernisation : le plan de développement national doit devenir « la grande affaire et l'ambition capitale de la France ».

Les réactions des hommes et des partis politiques au discours sont plutôt négatives. Le maintien en vigueur de l'article 16 leur paraît incompatible avec le fonctionnement des lois de la République. Même si l'État a été ébranlé par l'insurrection, le fonctionnement des pouvoirs publics est rétabli dès le 26 avril : pourquoi dès lors maintenir l'article 16 en vigueur ? Comme on l'a vu, c'est la volonté bien arrêtée du général de Gaulle, qui n'en fait pas mystère le 8 mai. La classe politique entend y mettre fin. Et l'un des intérêts de cette affaire est de voir combien de Gaulle se trouve seul contre tous, car – pour discrètes que soient les réserves de son propre camp – l'entourage du Général est inquiet du maintien en vigueur. C'est le cas du secrétaire général du gouvernement, Roger Belin, qui l'estime « contestable » et qui rapporte l'inquiétude de Michel Debré d'être « placé devant le fait accompli¹⁹ ». Le président du Conseil constitutionnel considère que la prolongation du régime de l'article 16 serait une « erreur », et Léon Noël – qui ne réussit pas à convaincre de Gaulle – demande à Georges Pompidou, Geoffroy de Courcel et René Brouillet d'intervenir auprès du chef de l'État²⁰. On imagine l'attitude de l'opposition ! Pour le PSU, « la prolongation indéfinie de l'article 16 aboutit à transformer le régime... de la V^e République en dictature pure et simple ». Maurice Thorez, au terme du XVI^e congrès du PCF, qualifie le régime de « dictature personnelle ». Le MRP, qui tient son congrès à Royan, appréhende un glissement vers un pouvoir autoritaire mais n'en affirme pas moins sa fidélité au chef de l'État, car « s'il reste une chance de solution pacifique en Algérie, elle passe certainement toujours par le général de Gaulle²¹ ». Les parlementaires de l'opposition reprochent au président de la République de vouloir empêcher le Parlement de s'exprimer. Ils saisissent l'occasion du mécontentement qui gronde dans le monde agricole : partie de Bretagne en juin, une véritable révolte paysanne s'étend à toute la France pour demander la convocation du Parlement, ce que de Gaulle refuse. Et les parlementaires de déplorer « la volonté de réduire à

néant le rôle des élus de la nation ».

Durant tout le mois de juillet, les débats sont vifs. Dans son style inimitable, s'adressant aux Français à la veille de la fête nationale, de Gaulle met en cause « les équipes diverses de la hargne, de la grogne et de la rogne²² ». La perspective de la réunion exceptionnelle du Sénat le 5 septembre et de l'Assemblée nationale le 12 est l'occasion d'une vraie épreuve de force, dont les questions agricoles sont l'occasion, mais le véritable enjeu est la nature des rapports entre le législatif et l'exécutif. Le 21 août, de Gaulle adresse une lettre de cadrage très ferme à Michel Debré²³. Du coup, les débats du 12 septembre sont plutôt agités à propos de la discussion sur une motion de censure. Gaston Monnerville et François Mitterrand donnent de la voix. Préoccupé par la dégradation des pouvoirs du Parlement, le président Chaban-Delmas interroge le Conseil constitutionnel. André Chandernagor (SFIO) estime que la motion est recevable : « Mais trêve, mesdames et messieurs, d'arguments juridiques [...]. Il s'agit de savoir si, devant la montée des périls, le Parlement va se laisser imposer silence et assister en spectateur impuissant à la dégradation de l'État. » Finalement, le président de l'Assemblée nationale estime le 19 septembre que la motion de censure est irrecevable. Dix jours plus tard, l'application de l'article 16 est suspendue²⁴.

Une autre partie du discours du président de la République inquiète. Elle a trait à la fonction publique, dont de Gaulle a rappelé les obligations de service (« Nul n'est contraint de faire carrière au service de l'État »). Les syndicats y voient la menace d'une limitation du droit de grève. *L'Humanité* assure que « le général de Gaulle veut utiliser la conjoncture pour serrer la vis aux travailleurs ». La CFTC demande « à l'ensemble des fonctionnaires de se tenir prêts à répondre massivement par l'action ». Dès le lendemain de l'allocution du général de Gaulle, une grève à la SNCF et à la RATP démontre clairement que le consensus a pris fin. Le 18 mai, le mouvement a encore plus d'ampleur. Un décret du 19 mai, autorisant les ministres responsables à réquisitionner les personnels des services publics, contribue à la dégradation du climat social. Les réactions sont unanimes. FO élève une protestation indignée contre les décisions de réquisition, qui « constituent une atteinte intolérable aux libertés syndicales ».

À cet égard, les effets du putsch ont été aussi éphémères que la réaction de cohésion autour du chef de l'État avait été massive. Toutefois, le putsch a été l'occasion pour la V^e République de rompre avec ses origines, en s'opposant à un coup de force qui voulait rééditer le 13 mai, et le général de Gaulle a pu apparaître – fût-ce l'espace de quelques jours – comme le rassembleur et le sauveur.

En Algérie, désarroi des pieds-noirs

À la suite du putsch, la communauté européenne, et singulièrement la population d'Alger, est plus désemparée que jamais. Mais dans le bled aussi, il y a un avant et un après. Le capitaine Jean Delmas relate l'écho du putsch : « un drame », dans la commune des Attafs, qui comprenait deux hameaux peuplés d'Arabes catholiques. « Le putsch s'effondra, mais rien ne serait plus pareil à Sainte-Monique²⁴. » Il a représenté un espoir d'autant plus fou que le référendum de janvier 1961 avait définitivement sonné le glas de l'Algérie française. Sur le coup, une partie de la population s'est remise à croire, comme si c'était un dernier sursaut. L'échec rapide et brutal de la révolte militaire abat la nouvelle espérance et donne au combat des Européens d'Algérie, confondus dans la répression du soulèvement militaire, un caractère tragique²⁵.

Le gouvernement dissout en effet le conseil municipal du Grand Alger et le conseil de l'ordre des avocats pour avoir trop ouvertement soutenu les putschistes. Quarante conseillers généraux et vingt-huit maires sont suspendus. Marc Lauriol, député d'Alger-Banlieue, qui a pris la parole à la radio dès le 22 avril pour soutenir le mouvement et appeler ses collègues à le suivre, est suspendu de son mandat de conseiller général et sous le coup d'une requête du procureur général d'Alger pour le relever de son immunité parlementaire ; Laquière, ancien président de l'Assemblée algérienne, est expulsé. La répression s'abat aussi sur des fonctionnaires qui ont été pris de court par l'insurrection et ont été très hésitants. Quatre hauts fonctionnaires de la Délégation générale sont révoqués, deux mutés ; six commissaires de police suspendus^e. Deux cents fonctionnaires sont arrêtés pour la seule ville d'Alger. Des magistrats sont suspendus ou mis à la retraite

(les procureurs de la République d'Oran, de Constantine, de Mostaganem) ; des magistrats métropolitains sont envoyés en Algérie pour les remplacer²⁶. Dès le 3 mai, « sept juges d'instruction du tribunal de grande instance de la Seine partent en Algérie, pour enquêter sur le putsch ; parmi eux, Serge Fuster, plus connu sous le pseudonyme de Casamayor²⁷ ». L'inamovibilité des magistrats du siège est supprimée en Algérie. Le gouvernement interdit la parution de deux quotidiens (*L'Écho d'Alger* et *La Dépêche quotidienne*). *Le Journal d'Alger*, d'inspiration libérale, est autorisé à paraître quelques jours plus tard et *La Dépêche quotidienne* est transformée en *Dépêche d'Algérie*. Des renforts de police (neuf unités de CRS) arrivent à Alger dans les derniers jours d'avril. La ville est soumise à une perquisition méticuleuse, quartier après quartier, îlot après îlot. Même les bâtiments administratifs y passent. Au total, 9 308 appartements sont visités. Il s'agit de découvrir des armes (beaucoup sont récupérées) mais surtout de retrouver Jouhaud, Salan et Zeller. Celui-ci a trouvé refuge à Alger dans un pensionnat de jeunes filles avec la complicité de la supérieure ; le 5 mai, apprenant l'arrestation de Gouraud, il décide de se rendre : « Ma place est avec ceux qui m'ont fait confiance. Venez m'arrêter », écrit-il au général Vézinet.

L'Organisation armée secrète entre alors dans la clandestinité et fait rapidement savoir par voie de tracts qu'elle continue la lutte « contre la trahison ». Avec une extrême violence, elle s'en prend à « l'armée gaulliste » et à ses soutiens : « Nous venons d'essuyer un échec non par notre faute mais par celle de certains chefs militaires qui n'ont pas su utiliser le potentiel que nous représentons²⁸. » Et elle appelle à rendre œil pour œil et à multiplier les sabotages. Quelques-uns des principaux artisans du putsch (les généraux Jouhaud, Salan, Gardy, les colonels Argoud, Broizat, Gardes, Godard et Lacheroy, le capitaine Sergent, les lieutenants Godot et Degueldre), qui n'ont pas suivi l'exemple de Challe et qui ont échappé aux poursuites, se regroupent au sein de cette organisation ; le général Salan, secondé par Jouhaud et Gardy, en prend la tête. Les différentes branches sont organisées par des équipes mixtes : des militaires (colonels Godard, Broizat et Gardes, lieutenant Degueldre) et des civils (Susini). Cette révolte d'officiers, persuadés de leur juste combat pour maintenir l'intégrité du territoire, décidés à tenir leur promesse de conserver l'Algérie française et de ne pas abandonner les populations, est un

combat désespéré. Bien loin de faire basculer leurs camarades, ils restent isolés par rapport à l'ensemble de l'armée française. Invoquant le précédent de la Résistance, et étendant son action à la métropole, l'OAS mène la politique du pire. En fait, son action vouée à l'échec est surtout synonyme de violence meurtrière et elle apparaît bientôt à l'opinion métropolitaine comme la résurgence du racisme et du fascisme, non sans raison. Dès les premières semaines qui suivent le putsch, en Algérie, par des attentats au plastic et à main armée, l'OAS s'attaque aux sympathisants du FLN, aux policiers et gendarmes suspects de gaullisme. Par le biais de tracts : « L'OAS veille, l'OAS frappe où elle veut, quand elle veut », et d'émissions pirates, elle met en condition la communauté européenne, laissée sans ressort par l'échec du putsch et révoltée par la répression qui s'abat sur elle.

Les opérations de contrôle, les fouilles domiciliaires et le couvre-feu instauré à 21 heures (à 22 heures à partir du 5 mai) jusqu'à 5 heures du matin provoquent dans la population d'Alger des réactions d'exaspération qui s'expriment par le concert de casseroles, mais aussi par divers incidents²⁸. Francine Dessaigne décrit « ce rite impérieux [...] soir après soir, nous bâclions la vaisselle, le coucher des enfants, pour nous retrouver à l'heure dite avec notre boîte de lait et notre règle en fer [...] pour hurler notre désespoir [...] et notre hargne aussi envers le service d'ordre²⁹ ». Des synthèses journalières de la gendarmerie (instrument principal de la répression) font état de heurts avec les civils dans plusieurs localités d'Algérie. Les gendarmes sont l'objet de cris, d'injures, de jets de grenades contre leurs casernes³⁰. De véritables sentiments de haine s'expriment contre de Gaulle et Gambiez, qualifié de « général félon, traître, ignoble larve³¹ ». La lecture de la lettre pastorale^g de Mgr Duval, archevêque d'Alger, considéré comme « libéral », est l'occasion d'incidents le dimanche 30 avril. De nombreux fidèles sortent ostensiblement des églises^h. Le désarroi de cette population s'exprime par la voix de « l'ombre algérienne » apparue à l'émission *Cinq Colonnes à la une* de mai 1961. Aux journalistes venus les interroger, les Français d'Algérie apparaissent « choqués », médicalement parlant. Ils n'acceptent pas de montrer leur visage face à la caméra, seule leur ombre apparaît à la télévision.

Un haut fonctionnaire, Jean de Saint-Jorre, chargé des fonctions de préfet et d'administrateur général de la ville d'Alger attire l'attention

de l'Élysée sur l'engrenage éventuel du fait de l'état d'esprit des Européens d'Alger, « enfoncés dans la rage et le désespoir », et des manifestations auxquelles ils se livrent³². Le danger vient, selon lui, de l'accentuation du fossé entre les deux communautés³³. Il craint en effet que le relais n'en soit pris par les musulmans. « Le jour où les youyous sur les terrasses répondraient aux cinq notes d'Algérie française, la température pourrait monter dangereusement entre les deux communautés. » Jean de Saint-Jorre recommande donc de tenter de raisonner « cette population avant tout impulsive, primitive et sentimentale » : il faut lui parler, lui expliquer un certain nombre de choses et ne pas prolonger les sanctions collectives et les perquisitions massives. Peut-on dire que ses conseils ont été suivis ? Non, ou trop timidement. En effet, dans sa déclaration du 8 mai 1961, le général de Gaulle s'adresse aux « Algériens de souche française³⁴ » : « De tout cœur, je leur demande, au nom de la France, le jour même où nous commémorons une victoire à laquelle ils ont tant contribué, de renoncer aux mythes périmés et aux agitations absurdes [...] et de tourner leur courage et leurs capacités vers la grande œuvre à accomplir. » Si certains mots de ce discours sont bienvenus et opportuns (rappel du rôle de l'armée d'Afrique dans la Libération, exaltation des qualités traditionnelles des pieds-noirs), leur efficacité est annulée par les mentions des « mythes périmés » et des « agitations absurdes », termes qui ne pouvaient que braquer une population voulant rester française en terre algérienne. Il est regrettable que de Gaulle n'ait pas voulu – ou pas pu – avoir recours à un langage faisant davantage appel aux sentiments, qui aurait ému une population « choquée ». C'est aussi ce que confie Pierre Racine, le directeur de cabinet de Michel Debré : « Un de nos profonds regrets, c'est que le général de Gaulle [...] n'ait jamais dit un mot qui touchait le cœur des Algériens français. Je suis convaincu qu'une grande partie des difficultés qu'on a eues vient de là : chaque fois qu'il faisait un discours, le Premier ministre [...] lui disait : “Mon Général, dites quelque chose d'un peu gentil pour les Français d'Algérie ! Dites que quoi qu'il arrive, on s'occupera d'eux...” Non ! ça n'est jamais sorti, comme il savait le faire, quand il voulait³⁵ ! » Sur cet aspect essentiel, François Mauriac fournit une explication intéressante. Pierre Dumayet lui demande si de Gaulle a suffisamment expliqué aux Français d'Algérie ce qu'ils devaient comprendre et qu'ils ne seraient pas

abandonnés : « Je vous répondrai probablement que non. Mais le général de Gaulle est le général de Gaulle. Il est là, avec sa nature, avec tout ce qu'il a de grand. Nous ne nous rendons pas compte que nous exigeons d'un homme des qualités qui justement ne sont pas compatibles avec celles qu'il a réellement. On voudrait que le général de Gaulle soit tel qu'il est mais qu'en même temps il soit un tendre [...]. Je crois qu'on ne peut pas exiger du général de Gaulle qu'il apporte dans la politique une tendresse de mère³⁶. »

Épuration et répression dans l'armée

L'atmosphère dans les états-majors est épouvantable, opposant les officiers entre eux. Relatant à son beau-frère les journées qui ont suivi le putsch, le commandant François Guyon, opposé au putsch, écrit qu'il est « considéré comme un salaud » par les officiers qui n'ont pas eu la même attitude que lui³⁷. Les cas pénibles sont nombreux. Voici celui du général Turnier, chef des SAS, qui assure à Louis Joxe le 28 avril 1961 à 11 heures qu'il n'a eu aucun contact avec l'autorité de fait³⁸ ; le lendemain, à 10 h 30, un de ses subordonnés, le colonel Sarazac, le contredit : non seulement le général Turnier a envoyé un message à ses officiers SAS leur disant de prendre contact avec les autorités militaires, mais il a pris lui-même contact avec le général Challe. Du coup, Louis Joxe demande au général Olié de mettre le général Turnier aux arrêts de forteresse.

Les dénonciations pleuvent. Le capitaine Martin, aide de camp du général Vézinet, estime « indispensable de faire la différence entre les fidèles et les lâches », et il dénonce « quelques têtes à abattre immédiatement et sans pitié », dont quatre noms suivent³⁹. Le général Vézinet lui-même n'est pas tendre et règle ses comptes. Il met en cause le général Saint-Hillier, commandant la 10^e DP, qui, malgré ses mises en garde pour surveiller les unités de réserve générale, n'a rien fait, et le général Gambiez, avec lequel il fut « en désaccord grave⁴⁰ ». Il vise aussi « la carence pour ne pas dire la complicité de la police à Alger » et « les colonels doctrinaires ». Ce système de « chasse aux sorcières » va si loin que le général Vézinet lui-même s'en émeut⁴¹. Il fait part du rapport d'un officier s'insurgeant d'un message « autorisant tout

militaire à s'affranchir de la voie hiérarchique aux fins de saisir directement la commission d'enquête de faits répréhensibles ». Il estime que cette façon de procéder est « néfaste, contraire à la discipline militaire, choquante ».

Réclamée vigoureusement par la presse de gauche, l'épuration s'abat sur l'armée⁴². Des commissions spéciales sont chargées d'enquêter et de rechercher dans chaque corps d'armée les participants au putsch et de recommander des sanctions disciplinaires, après avoir entendu l'intéressé. Une grille destinée à guider les enquêteurs distingue cinq niveaux de gravité, allant de la simple non-dénonciation à la participation plus ou moins active. Chaque officier est tenu de faire un long rapport sur son action heure par heure pendant les quatre jours du putsch. La lecture de ces rapports individuels et personnels demandés dans chaque corps d'armée suscite le commentaire suivant du général Vézinet : « J'ai l'impression de me trouver au milieu des décombres⁴³. » Son analyse n'est pas très originale : « Une grosse moitié de cadres, surtout à Alger, a été passive et peut-être complaisante. » Il va jusqu'à classer ses commandants de zone « dans l'ordre que leur attitude me semble mériter », et il égratigne au passage « l'action d'un romantisme révolutionnaire désuet et inefficace du colonel Binoche⁴⁴ ». Dans certains corps, on couvre les subordonnés compromis, en particulier dans la Légion étrangère qui, pour la première fois depuis 1863, fête Camerone le 30 avril 1961 avec une grande sobriété en raison des circonstancesⁱ. La Légion est bel et bien menacée de dissolution. La participation des légionnaires (où le nombre d'Allemands a varié de 50 % en 1954 à 35 % en 1962) au putsch est une preuve de « leur désintéret traditionnel pour les conséquences politiques de leurs actes^j ». Malgré ce handicap et les critiques nombreuses, la Légion étrangère est sauvée par Pierre Messmer qui rappelle la place tenue dans la France libre par la 13^e DBLE, dont il fit lui-même partie^k. Dans d'autres unités, la délation – encouragée – règne^l. Et lorsque des autorités militaires de haut rang sont impliquées, les problèmes en tous genres surgissent. C'est le cas pour le général Saint-Hillier, consigné dans sa villa sous la surveillance de la gendarmerie mobile, avant d'être convoqué par le ministre des Armées le 27 avril pour de plus amples et franches explications⁴⁵. « Mais le 26 avril, les gardes mobiles de la 10^e LGM commandée par le colonel Debrosse se livrent à une

perquisition musclée de la villa, sans que l'on sache à l'initiative de qui. Protestation indignée du général Saint-Hillier. Gambiez demande une enquête. Le général Vézinet, commandant le CAA, interdit formellement de donner suite à la demande d'enquête de son supérieur. »

La répression ne traîne pas. Le gouvernement dissout trois régiments : le 1^{er} REP, les 14^e et 18^e RCP, les commandos de l'air et le groupement des commandos parachutistes^m. La suspicion à l'égard des unités d'élite s'exprime par la suppression des particularités de leur uniforme ; bérets verts, bérets amarante, casquettes Bigeard, tenues léopard sont proscrits. Aux divisions parachutistes autonomes (10^e et 25^e DP) dissoutes, le gouvernement décide de substituer des unités nouvelles mixtes composées de corps parachutistes et de corps d'infanterie.

Les sanctions pleuvent : plus de deux cents officiers se retrouvent aux arrêts de rigueur ou aux arrêts de forteresseⁿ. En vertu de l'article 16, le gouvernement peut placer en congé spécial ou rayer des cadres des militaires de tous grades et promouvoir de façon accélérée de jeunes officiers généraux. Plusieurs dizaines d'officiers sont arrêtés et sont déférés à deux nouveaux tribunaux, créés pour juger les chefs de la révolte et leurs comparses.

Chef d'état-major de l'armée de terre, le général Le Puloch ne ménage pas sa peine pour atténuer les conséquences du putsch. Dans son message du 27 avril 1961, il tient à assurer les personnels de l'armée de terre qu'« il croit au sens du devoir de l'immense majorité d'entre eux » ; il stigmatise « des fous » qui viennent de frapper à nouveau « cette armée crucifiée » et qui « seront très sévèrement » punis. Mais, insiste-t-il, « il faut que l'armée se dégage très vite du soupçon injuste qui pèse sur elle et reconquière la confiance de la nation⁴⁶ ». Dans une note personnelle au ministre des Armées, quelques jours plus tard, il insiste sur le fait que « la grande majorité de l'armée ne comprend pas la politique algérienne du général de Gaulle » et « reste disponible pour un coup mieux monté [que celui de Challe⁴⁷] ». Il lui semble possible de rallier cette armée qui doute, car les cadres militaires ont le sentiment « d'être tenus pour des imbéciles par le général de Gaulle ». Il souhaite donc que, dans sa prochaine allocution, celui-ci fasse passer un message de soutien pour l'armée (afin qu'elle soit « un promoteur de sa politique et non plus un frein »)

et de réconfort pour les Français d'Algérie. F. Guelton, qui, en officier et en historien, a étudié la répression, conclut par cette phrase : « Cette répression administrative du putsch [...] toucha durement l'armée française, principalement l'armée de terre. Elle la marqua au fer rouge pour de nombreuses années⁴⁸. »

PIERRE MESSMER ET LE GÉNÉRAL OLIÉ AU « CŒUR DES DÉCOMBRES »

Lors du Conseil des ministres du 3 mai 1961, l'action répressive fait l'objet d'un débat. La plupart approuvent les mesures de répression⁴⁹. « Seul Guillaumat demande une certaine retenue [...], son émotion est visible et on le sent bouleversé par le drame que vit l'armée. » L'ancien ministre des Armées, fils du général Adolphe Guillaumat, ancien ministre de la Guerre, est resté marqué par son passage à l'hôtel de Brienne. Au cœur de la répression se trouvent son successeur au ministère des Armées, Pierre Messmer, et le chef d'état-major de la Défense nationale (CEMDN), le général Olié. L'un et l'autre sont « très perturbés de devoir faire tout cela⁵⁰ ». Pour ce qui concerne le dégagement des cadres, Pierre Messmer l'assume avec beaucoup de scrupules ; il fait appel à l'un de ses camarades de guerre, le colonel de Corta, « homme d'une droiture et d'une loyauté extraordinaires⁵¹ », pour regarder les dossiers un par un « car je n'avais pas confiance dans la DPMAT^o. J'ai été l'objet de critiques contradictoires. J'ai été l'objet de critiques de G. Pompidou et pas seulement. Le président de la République disait : "Laissez Messmer tranquille, ne lui compliquez pas la vie." Cela a été ma responsabilité personnelle. Ce n'est pas une période dont je garde un bon souvenir⁵² ».

Quant au général Olié, il a pris la mesure des problèmes et suggère des solutions à la fois générales et spécifiques, avant de démissionner pour des raisons de santé – il est à la limite de l'épuisement physique après plusieurs missions en Algérie et beaucoup de nuits écourtées – mais pas seulement. Dans plusieurs notes ou télégrammes, le général Olié prend en effet position dans les premiers jours de mai 1961, pour une rénovation des cadres de l'armées⁵³, pour des mutations dans le commandement^p, pour une reprise en main par le chef de l'État. Face

au vieillissement du corps des officiers, « usés physiquement et fatigués moralement », Olié recommande un rajeunissement des cadres, avec comme corollaire le reclassement honorable des officiers rendus à la vie civile, et il insiste sur l'impérieuse nécessité de réinsérer l'armée dans la nation, « de se dépolitiser et de se désintoxiquer ». Il communique son opinion personnelle sur le commandement à Michel Debré⁵⁴, insiste sur les mutations à opérer (« Gambiez loyal mais mou » doit être remplacé par un « général jeune, loyal, énergique, intelligent ») et suggère Ailleret. Dans une lettre émouvante adressée au Premier ministre, le général Olié, évoquant le contexte de « refonte globale de l'armée », constate qu'il n'est guère consulté, et que la hiérarchie militaire est hors circuit⁵⁵. Il veut donc alerter le Premier ministre... « sur des déviations possibles », et il demande instamment que « toute responsabilité soit redonnée au haut commandant militaire... Je serai incapable [...] de continuer à assumer mon rôle aux yeux des Armées si je suis dans l'impossibilité de bien accomplir ma mission ».

À l'égard des Français d'Algérie, il essaie de faire passer un message destiné au chef de l'État, à la fois par un télégramme pour Michel Debré et par un message oral transmis par le général de Rougemont⁵⁶. Il insiste sur l'importance que, dans sa prochaine allocution, le général de Gaulle manifeste de l'affection « pour nos compatriotes d'Algérie », qui « croient être les mal-aimés de la patrie et ont un réflexe de bêtes affolées^q ». Il semble indispensable au général Olié que le général de Gaulle « mette [...] toute sa personne humaine, son cœur et son destin [...] dans la balance », qu'il sache être « le père qui ne renie aucun de ses enfants égarés », qu'il rassure cette population européenne en lui affirmant à nouveau « qu'en aucun cas la métropole et surtout le général de Gaulle n'envisagent de l'abandonner définitivement⁵⁷ ».

Au terme d'une dernière mission effectuée en Algérie du 18 au 23 juin 1961, le général Olié rend compte, dans un très long rapport circonstancié et argumenté, d'« une impression d'ensemble assez inquiète⁵⁸ ». Selon lui, l'armée est « hypersensibilisée et meurtrie » et fait « un complexe d'accusé ou de réprouvé » ; elle « ne croit pas au succès, le cœur n'y est plus ». Deux mois après le putsch, il constate que les officiers généraux « n'ont pas été, à mon sens, punis ou éliminés avec assez de sévérité », alors que des sanctions « souvent

excessives » s'abattent encore sur des cadres inférieurs. « Il est temps de tirer un trait sur la période des châtiments. » Olié estime urgent de rendre l'armée à ses missions traditionnelles et de renforcer les effectifs de police et de gendarmerie ; bien plus, il importe de « replacer l'armée sur son piédestal », en la rassurant, en l'informant, en la dépolitisant, pour éviter la guerre civile et (on est en pleine crise de Berlin) pour faire face à la guerre tout court. Déjà très affecté par les séquelles du putsch et considérant que les sanctions ne doivent pas être trop lourdes pour les exécutants, il estime nécessaire de témoigner en faveur du colonel Coustaux^r. Convoqué par de Gaulle le 28 juillet, il a « une entrevue orageuse » avec le chef de l'État, qui lui fait savoir que dans ces conditions « il n'a plus sa place à la tête des armées ». Le même jour, de Gaulle en fait part à Pierre Messmer. Et Olié, dans une lettre du 28 juillet à Michel Debré évoquant un moment « très douloureux pour moi », lui annonce sa décision de quitter l'armée qu'il formalise quinze jours plus tard. Dans une lettre manuscrite du 16 août 1961, de Gaulle lui répond qu'il est « navré et très ému » ; il parle « de vif chagrin et de grand souci », d'« épreuve pour moi-même », et ajoute : « Si votre décision est irrévocable [...], je tiens à voir avec vous comment les choses devront se passer dans l'intérêt du service. » Remarquons au passage que de Gaulle, qui avait manifesté de la colère et sa réprobation à Olié, le regrette probablement et craint les conséquences de la démission du patron de l'armée française dans une période si tendue^s. Et le même jour (16 août), de Gaulle écrit à Michel Debré, pour insister sur le fait que « son départ ne soit pas annoncé en ce moment ». D'où deux lettres à Olié : l'une du Premier ministre pour lui demander de « mettre des formes » ; l'autre du général Dodelier (chef de l'état-major particulier [CEMP]), qui lui explique que son « départ ne doit pas être interprété tendancieusement par l'opinion. Nous n'avons pas besoin de cela en ce moment ».

De fait, le commandement en Algérie est remanié de fond en comble, comme le montre la comparaison des organigrammes avant et après le putsch. Le général Ailleret devient l'adjoint du général Gambiez, commandant en chef en Algérie, avant de lui succéder. Plus de la moitié des postes importants changent de titulaire entre avril et juin 1961. Dans la gendarmerie, le général Tridon affecté en métropole en mai 1961 est remplacé par le général Cherpasse. Sur le

plan national, un décret publié le 10 juin crée un commandement de la défense aérienne. Celui-ci, placé sous les ordres d'un officier général de l'armée de l'air, est subordonné au Premier ministre et non au ministre des Armées. Cette mesure met un terme à l'organisation de la défense aérienne à un échelon régional, organisation dont les événements d'avril ont montré le caractère aléatoire.

Le commandement en Algérie après le putsch (juin 1961)

Commandant supérieur

SAHARA

Général Rivet

Commandant la 5^e région aérienne

Général Fourquet

Préfet de la 4^e région maritime

Amiral Querville

Corps d'infanterie G. N. 1. 2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 108. 109. 110. 111. 112. 113. 114. 115. 116. 117. 118. 119. 120. 121. 122. 123. 124. 125. 126. 127. 128. 129. 130. 131. 132. 133. 134. 135. 136. 137. 138. 139. 140. 141. 142. 143. 144. 145. 146. 147. 148. 149. 150. 151. 152. 153. 154. 155. 156. 157. 158. 159. 160. 161. 162. 163. 164. 165. 166. 167. 168. 169. 170. 171. 172. 173. 174. 175. 176. 177. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 189. 190. 191. 192. 193. 194. 195. 196. 197. 198. 199. 200. 201. 202. 203. 204. 205. 206. 207. 208. 209. 210. 211. 212. 213. 214. 215. 216. 217. 218. 219. 220. 221. 222. 223. 224. 225. 226. 227. 228. 229. 230. 231. 232. 233. 234. 235. 236. 237. 238. 239. 240. 241. 242. 243. 244. 245. 246. 247. 248. 249. 250. 251. 252. 253. 254. 255. 256. 257. 258. 259. 260. 261. 262. 263. 264. 265. 266. 267. 268. 269. 270. 271. 272. 273. 274. 275. 276. 277. 278. 279. 280. 281. 282. 283. 284. 285. 286. 287. 288. 289. 290. 291. 292. 293. 294. 295. 296. 297. 298. 299. 300. 301. 302. 303. 304. 305. 306. 307. 308. 309. 310. 311. 312. 313. 314. 315. 316. 317. 318. 319. 320. 321. 322. 323. 324. 325. 326. 327. 328. 329. 330. 331. 332. 333. 334. 335. 336. 337. 338. 339. 340. 341. 342. 343. 344. 345. 346. 347. 348. 349. 350. 351. 352. 353. 354. 355. 356. 357. 358. 359. 360. 361. 362. 363. 364. 365. 366. 367. 368. 369. 370. 371. 372. 373. 374. 375. 376. 377. 378. 379. 380. 381. 382. 383. 384. 385. 386. 387. 388. 389. 390. 391. 392. 393. 394. 395. 396. 397. 398. 399. 400. 401. 402. 403. 404. 405. 406. 407. 408. 409. 410. 411. 412. 413. 414. 415. 416. 417. 418. 419. 420. 421. 422. 423. 424. 425. 426. 427. 428. 429. 430. 431. 432. 433. 434. 435. 436. 437. 438. 439. 440. 441. 442. 443. 444. 445. 446. 447. 448. 449. 450. 451. 452. 453. 454. 455. 456. 457. 458. 459. 460. 461. 462. 463. 464. 465. 466. 467. 468. 469. 470. 471. 472. 473. 474. 475. 476. 477. 478. 479. 480. 481. 482. 483. 484. 485. 486. 487. 488. 489. 490. 491. 492. 493. 494. 495. 496. 497. 498. 499. 500. 501. 502. 503. 504. 505. 506. 507. 508. 509. 510. 511. 512. 513. 514. 515. 516. 517. 518. 519. 520. 521. 522. 523. 524. 525. 526. 527. 528. 529. 530. 531. 532. 533. 534. 535. 536. 537. 538. 539. 540. 541. 542. 543. 544. 545. 546. 547. 548. 549. 550. 551. 552. 553. 554. 555. 556. 557. 558. 559. 560. 561. 562. 563. 564. 565. 566. 567. 568. 569. 570. 571. 572. 573. 574. 575. 576. 577. 578. 579. 580. 581. 582. 583. 584. 585. 586. 587. 588. 589. 590. 591. 592. 593. 594. 595. 596. 597. 598. 599. 600. 601. 602. 603. 604. 605. 606. 607. 608. 609. 610. 611. 612. 613. 614. 615. 616. 617. 618. 619. 620. 621. 622. 623. 624. 625. 626. 627. 628. 629. 630. 631. 632. 633. 634. 635. 636. 637. 638. 639. 640. 641. 642. 643. 644. 645. 646. 647. 648. 649. 650. 651. 652. 653. 654. 655. 656. 657. 658. 659. 660. 661. 662. 663. 664. 665. 666. 667. 668. 669. 670. 671. 672. 673. 674. 675. 676. 677. 678. 679. 680. 681. 682. 683. 684. 685. 686. 687. 688. 689. 690. 691. 692. 693. 694. 695. 696. 697. 698. 699. 700. 701. 702. 703. 704. 705. 706. 707. 708. 709. 710. 711. 712. 713. 714. 715. 716. 717. 718. 719. 720. 721. 722. 723. 724. 725. 726. 727. 728. 729. 730. 731. 732. 733. 734. 735. 736. 737. 738. 739. 740. 741. 742. 743. 744. 745. 746. 747. 748. 749. 750. 751. 752. 753. 754. 755. 756. 757. 758. 759. 760. 761. 762. 763. 764. 765. 766. 767. 768. 769. 770. 771. 772. 773. 774. 775. 776. 777. 778. 779. 780. 781. 782. 783. 784. 785. 786. 787. 788. 789. 790. 791. 792. 793. 794. 795. 796. 797. 798. 799. 800. 801. 802. 803. 804. 805. 806. 807. 808. 809. 810. 811. 812. 813. 814. 815. 816. 817. 818. 819. 820. 821. 822. 823. 824. 825. 826. 827. 828. 829. 830. 831. 832. 833. 834. 835. 836. 837. 838.

CATac3::Gal|PlacresZ4OZNa|Edz|MaicobcalucZKAZSgal|Gdh|Balmet

ZOO : GINÉZOO de BETHLEEM - ZOO de GALILÉE - ZOO de GALILÉE - ZOO de GALILÉE

Les procès

En instituant des tribunaux d'exception, le pouvoir politique espère éviter le renouvellement du procès des Barricades, qui s'était terminé par l'acquittement des prévenus. En vertu de l'article 16, par décision du 27 avril 1961, de Gaulle crée un Haut Tribunal militaire compétent envers « les auteurs et complices des crimes et délits contre la sûreté de l'État et contre la discipline des armées », en fait les quatre généraux⁵⁹, et par une décision du 3 mai 1961 un tribunal militaire spécial pour statuer sur la culpabilité des autres. Ces tribunaux d'exception ne sont susceptibles d'aucun recours juridictionnel : leurs sanctions sont donc exécutoires, sauf procédure de recours en grâce.

Le Haut Tribunal militaire comprend neuf juges : cinq militaires, quatre civils. Le président en est Maurice Patin, président de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Il est assisté de huit juges : le général Catroux, grand chancelier de l'ordre de la Légion d'honneur ; l'ambassadeur Henri Hoppenot⁶⁰ ; un président de chambre de la cour d'appel de Paris, Marcel Gagne ; le général Gilliot,

ancien député RPF ; le général Ingold, chancelier de l'ordre de la Libération (remplacé par le général Jousse) ; Robert Mischlich, premier président de la cour d'appel de Colmar ; le général d'aviation Max Gelée ; le vice-amiral Galleret. Le procureur général est Antonin Besson.

La création de juridictions d'exception et la hâte des procès sont critiquées par des hommes aussi différents que Georges Bidault dans *Carrefour* (3 mai 1961), Maurice Garçon dans *Le Monde* (26 mai 1961), Georges Montaron dans *Témoignage chrétien* (2 juin 1961) et Robert Badinter dans *L'Express* (25 mai 1961). « C'est dans les circonstances exceptionnelles qu'il faut conserver les formes les plus orthodoxes de la légalité », écrit très nettement Maurice Garçon. Non seulement la justice est d'exception. Mais en outre, le pouvoir bafoue la règle de séparation des pouvoirs quand il s'agit des condamnations à prononcer.

Et les Français sont divisés quant à la peine à infliger. À une enquête de l'Ifop, 30 % des personnes interrogées se sont prononcées pour la peine de mort, 25 % se contenteraient d'une peine de prison, 21 % envisagent vaguement un châtiment sévère. Cette relative indulgence de l'opinion publique se reflète dans un article du *Populaire* (29 mai 1961) où Claude Fuzier ne réclame pas une « répression sanglante », et de *La Croix* (31 mai 1961) où le père Wenger récuse lui aussi la peine de mort.

Le 29 mai, à peine un mois après le putsch, le procès de Challe et Zeller s'ouvre au palais de justice ; les deux généraux comparaissent en civil. Ils sont accusés d'avoir usurpé le pouvoir militaire, d'avoir arrêté et séquestré des fonctionnaires dans l'exercice de leur autorité et d'avoir constitué des stocks d'armes. La défense de Challe se fonde entièrement sur la promesse du gouvernement de ne pas abandonner l'Algérie et invoque la parole d'honneur des officiers^u. Il insiste sur « son chagrin et son désespoir ». Il fait peu de révélations. Lorsqu'on lui demande sa réaction lors de l'arrivée de Salan à Alger, il déclare : « Je préfère ne pas répondre. » La déposition de Zeller est interrompue par deux malaises. Les témoins cités expriment la même ambiguïté : le prédécesseur de Challe au Shape, le général Valluy, déclare que, tout en désapprouvant Challe, il est sentimentalement à ses côtés. Un jeune officier du 1^{er} REP, Jacques Favreau, parle avec fougue du désespoir des officiers devant l'évolution politique de l'Algérie et justifie l'action

de Challe. Au moment de quitter la barre, il se tourne vers les accusés, joint les talons et salue les deux généraux. Le témoignage le plus impressionnant est celui du colonel Georges de Boissieu qui insiste sur les qualités humaines de Challe.

L'accusation et la défense manifestent une volonté d'éviter des débats agités et se font des concessions réciproques. On évoque à mots couverts les négociations d'Évian et l'affaire Si Salah⁶¹. À un moment, le président du tribunal dit même à Challe : « Je ne vous demande pas de noms. » Dans *France Observateur* (1^{er} juin 1961), « on passe sur tout... le trucage est constant », constate avec amertume Georges Suffert. Dans *Le Monde* (2 juin 1961), Sirius regrette ce procès bâclé qui n'a pas fait apparaître « les vérités essentielles ». Invisible et présente, « la raison d'État s'est opposée... à ce que le procès ait vraiment lieu ». Laurent Salini dans *L'Humanité* y voit l'illustration de la complicité entre le pouvoir gaulliste et les putschistes : « Au lieu d'être jugés en factieux, Challe et Zeller sont jugés en féaux. »

Mais les débats ont aussi lieu hors du prétoire, en raison des pressions de l'opinion publique et du pouvoir. Le procureur général Besson est convoqué à deux reprises par le garde des Sceaux, Edmond Michelet, et par ses deux collègues, Roger Frey, ministre de l'Intérieur, et Pierre Messmer, ministre des Armées⁶². Au cours de deux réunions, « véritable tribunal de l'Inquisition », il est fermement invité à requérir la peine capitale^v. Par une lettre du 30 mai, Michelet rappelle au procureur général « la gravité des faits » qui sont reprochés aux deux anciens généraux, et la responsabilité capitale de Challe et de Zeller. « Il est clair que, pour l'un comme pour l'autre, le châtement suprême doit être normalement réclamé. » Il fait toutefois la distinction entre le cas du général Zeller, dont « le crime a été plus largement prémédité », et celui de Challe, dont « la responsabilité n'est pas moins engagée au plus haut degré ». Dans l'esprit du garde des Sceaux, la peine doit être exemplaire ; car il s'agit du début d'une longue suite de procès. Bref, un verdict de clémence rendrait la tâche du gouvernement difficile^w. Dans son réquisitoire, le procureur général démontre les risques de l'aventure d'Alger ; il déclare qu'il lui est impossible de requérir la peine de mort, car Challe n'a pas agi par ambition mais par « vertige sentimental » et qu'il a mis fin de lui-même à l'entreprise. Il requiert donc la peine de vingt ans de prison.

Le verdict – quinze ans de prison pour chacun des deux généraux –

apparaît comme un verdict de clémence. Il est vigoureusement dénoncé par la presse de gauche (*Tribune socialiste*, *L'Humanité*). *Libération* (1^{er} et 2 juin 1961) va plus loin en expliquant qu'il ne pouvait en être autrement. « Le 13 mai ne peut pas condamner le 22 avril. » Et ce journal craint que l'indulgence du tribunal constitue « un encouragement pour les comploteurs fascistes... ». « Ils pourront recommencer », titre-t-il. Au contraire *Le Figaro* et *Combat* se réjouissent d'un jugement qui va assainir l'atmosphère. Dans ses *Mémoires*, le général de Gaulle a estimé que le verdict « tient compte avec indulgence de leurs états de service d'antan, du fait qu'ils se sont d'eux-mêmes livrés aux autorités, enfin des mobiles de leur faute qui – je le sais, je le sens – n'étaient pas tous de bas étage⁶³ ».

La longue suite de procès qui se déroule ne passionne pas l'opinion mais aggrave l'amertume des cadres de l'armée. De l'uniformité dans les débats et dans les réquisitoires ressortent la déposition du commandant Denoix de Saint-Marc et la plaidoirie du défenseur de Gouraud. Le diplomate résistant, ancien de Buchenwald, Philippe Richer^x, accepte d'être le témoin de moralité de Denoix de Saint-Marc et dit son estime pour l'homme, tout en faisant savoir son désaccord sur le coup de force et l'atteinte à la démocratie⁶⁴. Denoix de Saint-Marc se présente devant ses juges en uniforme, béret vert, gants blancs, et fait une déclaration brève et percutante, où il évoque sa carrière : « La Résistance, la Gestapo, Buchenwald, trois séjours en Indochine, l'Algérie, Suez, encore l'Algérie », et son mobile : « On peut beaucoup demander à un soldat. [...] On ne peut lui demander de se dédire, de se contredire, de mentir, de tricher, de se parjurer » (cf. [documents](#)). La défense du général Gouraud présente l'accusé comme un homme pris au piège du destin et qui n'a pas plus hésité que d'autres mais a dû le faire tout haut.

Au total, le Haut Tribunal militaire condamne onze officiers généraux ou supérieurs à des peines de détention criminelle et quatre autres à des peines de prison avec sursis. Comme Challe et Zeller, Bigot est condamné à quinze ans de prison, Nicot à douze ans, Denoix de Saint-Marc à dix ans^y. Les colonels Masselot et Lecomte à huit ans, le général Gouraud à sept ans. Ils sont internés à la prison de Tulle. Le tribunal prononce huit condamnations à mort par contumace contre les trois généraux (Salan, Jouhaud, Gardy) et les cinq colonels en fuite (Argoud, Broizat, Gardes, Godard, Lacheroy^z). Le tribunal militaire

chargé de juger les responsables mineurs prononce quelques dizaines de condamnations, dont plusieurs avec sursis. Quant à l'affaire du complot de Paris, où les inculpés sont principalement des civils et qui plaident « non coupables », elle se termine par une majorité d'acquittements. Parmi les condamnés, trois officiers, dont deux s'évadent quelques jours plus tard.

Parallèlement à la répression judiciaire réservée à quelque 150 officiers, un nombre important de mesures disciplinaires ont été prises à l'intérieur de l'armée : arrêts de forteresse ou mutations. Au-delà : mises en congé spécial ou mutations non disciplinaires. La mise en congé spécial et la radiation des cadres prises le 8 juin dans le cadre de l'application de l'article 16 touchent 534 officiers et 574 sous-officiers.

Vers une nouvelle armée

Les suites du putsch sont difficiles pour l'armée. On craint le renouvellement d'actions de force. Ainsi le 10 mai 1961, le Premier ministre reçoit-il deux messages : l'un très secret de Jean Morin expliquant que « des renseignements recoupés, tous de sources sûres », l'autre du Service de sécurité de la Défense nationale (qui n'a pas été communiqué au général Gambiez !) appelle l'attention du ministre des Armées « sur la situation du moral dans l'armée de terre [...]. Tout peut être à craindre si des mesures rapides et énergiques et peut-être révolutionnaires ne sont pas prises⁶⁵ ». La crise morale est générale, accentuée par les mouvements de troupes auxquels procède le commandement : unités rapatriées en métropole ou retirées du bled pour tenter de rétablir l'ordre dans des villes agitées par les manifestations.

Et au plus haut niveau de l'État⁶⁶, on craint à nouveau la répétition d'un putsch. Le général Puget, chef d'état-major adjoint de la Défense nationale, fait état⁶⁷ de la crainte du général Ailleret d'« une révolte des cipayes^{aa} » et insiste auprès de Michel Debré pour obtenir « une claire définition de la mission de l'armée ». Dans une lettre manuscrite au général Ailleret, le général Le Puloch s'exprime ainsi : « Je compte aller vous voir avant mon voyage aux États-Unis. J'avais mieux à faire

mais je l'ai déjà différé deux fois. À moins que d'ici là, un nouveau putsch⁶⁸... » Et le délégué général en Algérie, Jean Morin, faisant état de l'imminence d'un nouveau putsch, réclame « des renforts de police judiciaire⁶⁹ ». Même en métropole, on craint le renouvellement d'actions de force : ainsi une note de la préfecture de la police pose-t-elle la question du stationnement d'unités de l'armée en région parisienne et se demande s'il ne faudrait pas les en éloigner ou en tout cas « doter la gendarmerie mobile d'un armement qui lui assure la supériorité de feu⁷⁰ ».

On note des cas de désobéissance : « En mai 1961, les hommes de la 3^e compagnie du 3^e bataillon de la DBFM refusent d'assurer le service de la herse sur le barrage ouest face à l'ALN au Maroc, équipée de puissants bazookas. » Ils ne veulent plus servir de cibles⁷¹. Dans son roman, Bernard Thomas relate la mésaventure d'un aspirant du 1^{er} chasseurs d'Afrique qui, à la fin de 1961, reçoit l'ordre de fouiller un village de Haute Kabylie : ses hommes refusent de lui obéir⁷². Mais cela n'arrive pas que dans la littérature : dans son rapport sur le moral (22 janvier 1962), le général Cantarel note que « le contingent exprime sa répugnance aux activités de maintien de l'ordre⁷³ ». Et dans son propre rapport pour l'année 1961, le général Ailleret reconnaît que « le mal est profond » et « qu'ont été mises à nu les tensions internes qui avaient été jusqu'alors dissimulées au nom de l'unité de l'armée⁷⁴ ».

Le moral de l'armée est atteint. À l'instar du général de Pouilly qui déclare plus tard au procès de Salan : « J'ai choisi la discipline ; mais choisissant la discipline, j'ai également choisi de partager avec mes concitoyens et la nation française la honte d'un abandon », une partie des cadres éprouve un sentiment de remords de n'avoir pas rallié la révolte des généraux^{ab}.

Tandis que le général Massu accepte une invitation à l'Élysée le 17 juin 1961 et sa nomination à la tête de la 6^e région militaire en octobre, beaucoup d'officiers, comme les généraux Olié, Beaufre et de Pouilly, demandent leur mise à la retraite anticipée^{ac}. C'est que la tension reste vive dans l'armée. Les positions, prises ou supposées lors du putsch, sont très vivaces : certains veulent se justifier, d'autres refusent d'écouter les explications. L'atmosphère de suspicion et de dénonciation empoisonne les relations entre les officiers « loyalistes » et les autres. L'antigaullisme est latent dans certains corps de troupe.

Jean Planchais fait allusion au trouble qui agite l'école de Saint-Cyr, lors du « triomphe » de la promotion 59-61 baptisée « Colonel Jeanpierre » du nom de l'ancien chef de corps du 1^{er} REP, régiment qui vient d'être dissous. Entre le 1^{er} mai 1961 et le 27 juin, 200 nouveaux dossiers de départ volontaire s'ajoutent aux 230 des trois premiers mois de l'année. Au total, de janvier 1960 à novembre 1961, en dehors des condamnations, 1 800 officiers auront quitté l'armée : 1 300 volontairement, 500 mis en congé spécial.

Dans le haut commandement, les tensions ne sont pas moindres. Quand Odile Rudelle pose la question au général Gambiez : « Avez-vous revu Challe après ? », il répond : « Non, je ne l'ai jamais revu. Je ne tenais pas à le revoir. Et ma promotion m'en a beaucoup voulu à moi. Pas à Challe. Il y a eu une réunion de promotion où on a même voulu m'exclure [...]. Un jour, il y a un camarade qui fait une réception. On m'avait invité et je savais que Challe y était. J'ai dit "Je vais y aller", mais on m'a prié de ne pas assister à cette réception... Et je n'ai pas assisté à cette réception. Vous voyez à quel point c'était tendu⁷⁵. »

Les départs volontaires ou provoqués de beaucoup d'officiers ne font qu'amplifier un mouvement déjà commencé avant le putsch. D'où le rajeunissement de la hiérarchie militaire qui permet d'écarter des responsabilités une partie des officiers qui s'opposent à la politique de défense du général de Gaulle, comme le proposait le général Olié.

Ainsi par une conséquence indirecte de la révolte d'avril, le chef de l'État peut entreprendre, avec l'appui de la nation, la reconversion du dispositif de l'armée française, en particulier le transfert d'unités d'Algérie en métropole. C'est lors de son discours de Strasbourg le 23 novembre 1961 qu'il fixe publiquement les nouvelles tâches de l'armée⁷⁶. À l'occasion du 17^e anniversaire de la libération de la ville, de Gaulle s'adresse à deux mille officiers appartenant à tous les corps de la métropole et de l'Algérie. Il évoque la libération de Strasbourg grâce à la 2^e division blindée (DB), dont la leçon est éternelle – car la France est de nouveau menacée par le bloc totalitaire^{ad}. Elle a besoin de son armée qui doit se transformer profondément. Malgré l'Alliance atlantique, la France doit garder sa volonté... et son armée à elle, qui « doit comporter un armement atomique » et doit se « pourvoir de projectiles nucléaires stratégiques et tactiques et d'engins pour les lancer », d'une force d'intervention, prête à agir à tout moment

n'importe où, et ne pas négliger la défense du territoire. Évoquant la guerre d'Algérie, de Gaulle félicite les forces armées françaises qui viennent de « gagner la bataille sur le terrain » et de remplir leur tâche « avec courage et avec honneur ». « Certes, chacun peut s'expliquer, et moi-même le premier, que dans l'esprit et le cœur de certains soldats se soient fait jour naguère d'autres espoirs, voire l'illusion, qu'à force de le vouloir, on puisse faire que, dans le domaine ethnique et psychologique, les choses soient ce que l'on désire et le contraire de ce qu'elles sont. Mais dès lors que l'État et la nation ont choisi leur chemin, le devoir militaire est fixé une fois pour toutes. Hors de ses règles, il ne peut y avoir, il n'y a que des soldats perdus. »

Vers la paix en Algérie

Le putsch n'a pas empêché l'évolution du conflit algérien. Son principal résultat a été de précipiter la fin de la présence française en Algérie. Contrairement à l'espérance de ses responsables, il rend « plus inévitable⁷⁷ » le recours à des négociations et le « rapatriement » des pieds-noirs. Les membres du GPRA et leurs alliés se félicitent de l'échec du putsch, à l'instar d'Habib Bourguiba qui déclare : « La mort de l'Algérie française est maintenant définitive... Désormais il n'y a plus d'obstacle à la négociation entre le GPRA et le gouvernement français. Plus rien ne s'oppose à la paix. »

C'est assurément ce que pense de Gaulle qui estime que la voie est désormais ouverte vers la solution du problème algérien. « L'effondrement de cette équipée exorcise désormais dans les esprits le spectre d'une intervention militaire s'emparant de l'État, ou tout au moins le contraignant à maintenir le *statu quo* en Algérie. Pour assurer que je fusse d'être, en définitive, obéi par l'armée et suivi par le pays, je trouve bien sûr satisfaisant de voir l'hypothèque décidément dissipée⁷⁸. » Toutefois, l'échec du putsch n'a pas désarmé les milieux activistes qui multiplient les attentats à l'approche de l'ouverture de la conférence d'Évian⁷⁹.

Le 20 mai 1961, les délégations du gouvernement français et du GPRA, conduites respectivement par Louis Joxe et Krim Belkacem, se réunissent à Évian. « Pour bien marquer qu'il s'agit de la paix »,

de Gaulle a prescrit le 20 mai une trêve unilatérale d'un mois aux troupes françaises sur tout le territoire algérien à l'exception des zones frontalières. Une division française tout entière et plusieurs escadrilles d'aviation sont ramenées en métropole. Six mille musulmans détenus en Algérie pour fait de rébellion sont libérés. Ahmed Ben Bella et ses codétenus quittent l'île d'Aix et sont installés au château de Turquant.

Les négociations vont durer neuf longs mois et devoir surmonter de gros obstacles, comme la crise de Bizerte, le changement à la tête du GPRA, Ben Khedda succédant à Ferhat Abbas, le terrorisme OAS qui multiplie les actes de violence en Algérie et les attentats en métropole dont celui qui vise le chef de l'État le 9 septembre 1961^{ae}. Les accords sont finalement conclus le 18 mars 1962. Lors du référendum du 8 avril suivant, ils sont approuvés par 91 % des suffrages exprimés en métropole. Christian Fouchet, nommé haut-commissaire de la République française, a la lourde charge du maintien de l'ordre. L'exécutif provisoire composé de trois Français et de huit musulmans et présidé par Abderrahmane Farès est chargé de préparer le référendum en Algérie. « L'Algérie s'achemine dans la douleur vers l'indépendance^{so}. » Le 1^{er} juillet, lors du référendum sur l'indépendance, plus de 90 % des inscrits votent, plus de 99 % des votants répondent oui. Le 3 juillet, la France reconnaît solennellement l'indépendance de l'Algérie. À la fin de l'année 1962, 800 000 pieds-noirs sont « rapatriés ».

Comment le général Jouhaud a-t-il échappé à l'exécution ?

Entre-temps, Jouhaud et Salan ont été arrêtés. Jugés séparément par le Haut Tribunal militaire^{af}, ils sont condamnés, l'un à mort (Jouhaud le 13 avril 1962), l'autre à la réclusion criminelle à perpétuité (Salan le 23 mai). Dans une atmosphère lourde, leurs procès tournent à la confusion du pouvoir exécutif, que l'impatience et l'interventionnisme du général de Gaulle aggravent. Le 13 avril 1962, le général Jouhaud est condamné à mort^{ag}. Dans la presse, les opinions s'expriment avec vivacité : Pierre Brisson (*Le Figaro* du 16 avril 1962) dit « oui à la clémence » ; Robert Bony, dans *L'Aurore* du 17 avril,

« exclut que Jouhaud soit exécuté : c'est impensable » ; au contraire *L'Humanité* du 17 avril fait campagne « pour que la justice passe^{ah} » ; et au terme d'un long article très balancé, Jean-Jacques Servan-Schreiber (*L'Express* du 19 avril 1962) estime que « l'exécution de Jouhaud serait le signal de l'espérance pour une République séquestrée ». Dans *Témoignage chrétien* du 20 avril 1962, Hervé Bourges considère que « la grâce constituerait un déni de justice, mais un journal comme le nôtre ne peut réclamer l'exécution d'un homme dont la vie appartient à Dieu seul ». Ces quelques extraits de presse illustrent assez le débat dans l'opinion. Entre-temps, Salan est arrêté en Algérie et transféré immédiatement en France. Le président de la République tenait à ce que son procès soit conduit « avec la plus grande célérité » ; il donne à ce propos des « instructions catégoriques » à Jean Foyer, tout récemment nommé garde des Sceaux. « L'opinion commune était que le chef suprême de l'OAS serait condamné à mort, que le général de Gaulle rejetterait son recours en grâce et que vraisemblablement il commuerait la peine prononcée contre Jouhaud^{ai}. »

Or, le procès de Salan ne se déroule pas comme l'avait souhaité l'exécutif⁸¹. Ses avocats (dont Me Tixier-Vignancour) en font le procès de la politique algérienne du général de Gaulle. Et le ministère public est sans réaction : « C'est peu de dire qu'il fut décevant. Il fut inexistant^{aj} », rappelle Jean Foyer. Finalement, le 23 mai, Salan est condamné à la détention perpétuelle, ce qui apparaît comme « un désaveu de la politique » du Général. Et ses adversaires ne vont pas manquer de présenter cette condamnation comme tel. Sur les raisons de cette peine moins sévère pour le commandant en chef que pour le second, le garde des Sceaux se perd en conjectures. Le soir de ce jugement, la décision du Haut Tribunal est annoncée au moment où (après la réception du président de la République de Mauritanie Moktar Ould Daddah) de Gaulle a regagné ses appartements privés. Il fait appeler le garde des Sceaux. Le Général est décomposé^{ak}. Il annonce à Jean Foyer qu'il a décidé la suppression du Haut Tribunal militaire (ce qui est fait au Conseil des ministres suivant) et qu'il envisage le rejet du recours en grâce de Jouhaud^{al}. Dans ses mémoires, de Gaulle dit sobrement : « Sur le moment, je décide d'abord de laisser le cas Jouhaud suivre son cours⁸². » Selon Guy Perrier, de Gaulle aurait dit : « C'est un outrage à mon égard, qu'on fusille Jouhaud⁸³ ! »

Sur la grâce finalement accordée au général Jouhaud, les interprétations sont divergentes. Selon Philippe de Gaulle, le général de Gaulle a été furieux d'apprendre que Salan n'était condamné qu'à la réclusion à perpétuité : « Nous sommes devenus un pays complètement décadent ! N'importe qui serait condamné à mort en Grande-Bretagne [...]. Mais en France, on vous envoie jouer au ballon dans la cour de la prison de Tulle^{am} ! » Un mois plus tôt, Jouhaud avait été condamné à mort par ce même tribunal, ce qui pouvait laisser supposer que de Gaulle lui accorderait sa grâce. « Ils veulent me forcer la main ! s'est exclamé mon père. Si c'est ainsi, je vais laisser fusiller Jouhaud ! » Selon Philippe de Gaulle, « malgré les menaces que la colère lui a fait proférer », de Gaulle « était bien décidé dès le début à lui épargner le peloton d'exécution^{an} » et « il n'écoula personne quant à la décision qu'il avait prise ». Mais il ne voulait pas l'annoncer à l'avance^{ao}. Cette interprétation est contredite par d'autres sources selon lesquelles Jouhaud n'aurait dû son salut qu'à la menace de plusieurs ministres de démissionner s'il était exécuté. De fait, de Gaulle, qui rejette le recours en grâce plaidé par le bâtonnier Charpentier, est vraiment déterminé à ce que justice soit faite^{ap}. D'où une course de vitesse pour éviter l'exécution.

Jean Foyer a relaté comment « la vie de Jouhaud a été sauvée » par une action conjuguée de Georges Pompidou^{aq}, de Louis Joxe et de lui-même^{ar}, pour éviter l'exécution qui devait avoir lieu à l'aube du samedi 26 mai^{as}. Par trois fois, Jean Foyer demande à voir le Général : il est finalement « plutôt mal reçu » et « taxé de lâcheté », selon des collaborateurs du Général. Ce qui est confirmé par de Gaulle lui-même : « Foyer me semble avoir perdu la tête [...]. S'il en est ainsi, nous devons mettre tout de suite fin à ses fonctions et le remplacer séance tenante^{at}. » Foyer se fait admonester par le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, qui lui reproche de plaider la non-exécution susceptible, selon lui, de faire « redoubler le terrorisme^{au} ». Vendredi à midi, veille du jour prévu pour l'exécution, Jean Foyer utilise le recours en révision introduit par le bâtonnier Charpentier (faisant ressortir la contradiction entre le jugement Jouhaud et le jugement Salan), pour faire surseoir à l'exécution. À 18 heures, Jean Foyer transmet le recours à la Cour de cassation, ce qui a pour effet de suspendre l'exécution, qui devait avoir lieu le lendemain matin, et il va l'expliquer au Général, d'où « la réprimande

la plus forte, la plus vive que j'aie entendue de ma vie^{av} ». Bien que le recours soit déclaré irrecevable, l'exécution n'a pas lieu : le Général ne renvoie pas à la chancellerie la décision du rejet de recours en grâce. Il substitue au Haut Tribunal militaire une Cour militaire de justice, qui aura en particulier à juger les responsables de l'attentat du Petit-Clamart, le 22 août 1962.

Entre-temps, du fond de sa prison, Jouhaud rédige un appel à l'OAS pour lui demander de cesser la lutte^{aw}. Appelé au téléphone par le général de Gaulle le 5 juin à 16 heures (« d'homme à homme [...], que pensez-vous de la condamnation de Jouhaud ? »), Christian Fouchet, haut-commissaire en Algérie, retranché au Rocher Noir, lui répond : « En soi, je suis partisan de la rigueur. Mais je suis convaincu que la publication de la déclaration Jouhaud sera positive sur l'opinion européenne dans son ensemble [...] ». Il estime – malgré la pression de l'atmosphère algérienne – que, « s'il est possible de remettre à plus tard, cela vaudrait mieux, sans préjuger la décision ». Mais alors Jouhaud ne peut plus être fusillé. Ce ne serait plus moralement concevable^{ax}. Finalement, en septembre 1962, de Gaulle signe le décret de commutation de la peine de Jouhaud, avec une phrase ironique à l'égard de Jean Foyer, fort satisfait d'avoir évité l'exécution : « Je crois me souvenir que vous étiez plutôt d'avis de laisser exécuter la condamnation. J'espère que néanmoins vous ne refuserez pas de faire signer mon décret⁸⁴. »

Sur l'imminence de l'exécution de Jouhaud, le témoignage du général Christienne apporte un argument décisif⁸⁵. Alors chef du 1^{er} bureau de l'état-major de l'air, Charles Christienne est convoqué par le général Feuvrier, directeur de la Sécurité militaire, qui lui explique que pour l'exécution du général Jouhaud, qui doit avoir lieu le samedi matin, il a besoin de témoins, selon le règlement sur les exécutions capitales. Christienne est réservé mais finit par accepter. Vers 22 heures, il reçoit un appel téléphonique de Feuvrier, lui expliquant que l'exécution est reportée. Ce témoignage prouve que de Gaulle avait vraiment eu l'intention de faire fusiller Jouhaud et que c'est seulement la pression des ministres qui l'a fait hésiter puis renoncer.

Dans les années qui suivent le putsch, l'unité de l'armée et son moral sont gravement atteints par l'aventure de l'OAS : tandis qu'une minorité d'officiers s'engagent plus violemment, un très grand nombre d'entre eux se réfugient dans une grogne silencieuse et manifestent parfois leur solidarité envers ceux qui ont choisi la dissidence. Avec la loi de dégagement des cadres pour un départ anticipé, en 1963, on avait estimé qu'environ 5 000 officiers partiraient volontairement : en réalité, ce sont 7 172 officiers qui quittent l'armée dans les quatre années suivantes⁸⁶. Cette attitude se traduit sur le plan politique par la permanence d'une violente opposition au général de Gaulle. C'est ainsi qu'aux élections présidentielles de 1965 les suffrages qui se sont portés au premier tour sur Jean-Louis Tixier-Vignancour, l'avocat de Salan, se reportent sur François Mitterrand qui représente non seulement l'antigaullisme mais aussi l'opposition à la force de frappe⁸⁷. Le combat pour une amnistie générale avait commencé dès 1962 sur le thème : les soldats perdus l'ont été par patriotisme. Mais le général de Gaulle tient bon et veut garder la maîtrise de l'amnistie des personnalités : les généraux Challe et Zeller sont libérés le 14 juillet 1966 ; le général Jouhaud à Noël 1967. Une évolution se produit en 1968 : dans le branle-bas général, l'armée reste muette et stable, et elle échappe à la contestation généralisée. Le 29 mai, de Gaulle rencontre Massu à Baden-Baden ; et le 18 juin, on annonce la grâce des officiers OAS encore détenus, et le général Salan est libéré à son tour. La presse l'interprète comme « le résultat d'une tractation entre de Gaulle et l'armée ». Selon le journal *Combat* : « Si Paris vaut bien une messe, Salan, lui, vaut quelques millions de suffrages. Tout rentre dans l'ordre, la boucle partie du 13 mai 1958 est bouclée, le gaullisme retrouve sa vocation, sa clientèle et son histoire⁸⁸. »

Après 1968, les rapports entre l'armée et le pouvoir sont relativement calmes. Le statut des militaires de 1972-1975 tend à favoriser le départ volontaire et les carrières courtes, ce qui continue de rajeunir les cadres. Mais la conscription fait l'objet de critiques et les soldats du contingent réclament des droits⁸⁹. Et cette contestation prend de l'ampleur dans les années 1970 avec le mouvement des appelés et le projet d'extension du camp militaire du Larzac. Mais l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, qui aurait pu marquer un

nouveau raidissement de ces rapports, ne change rien fondamentalement. Les suites du putsch et de l'OAS jouent un rôle dans l'élection présidentielle de 1981. En mars, Salan donne son accord pour soutenir François Mitterrand⁹⁰. Jean Gardes, patron de l'Association pour la défense des intérêts moraux et matériels des anciens détenus politiques (Adimad), officialise cet engagement en contrepartie de quinze promesses aux pieds-noirs, dont celle d'une amnistie complète. Dans son discours d'Avignon, le 4 avril 1981, François Mitterrand confirme sa volonté d'« effacer toutes les séquelles, même de carrière, du drame algérien ». Le Recours^{ay} appelle donc à voter contre Valéry Giscard d'Estaing, et les rapatriés contribuent à la victoire du candidat socialiste le 10 mai 1981, d'autant plus que la gauche s'est en effet ralliée à la doctrine de la dissuasion. Le consensus règne et on constate un rapprochement entre l'armée et la nation. Le choix de Charles Hernu, fils de gendarme, comme ministre de la Défense satisfait les militaires.

Alors, oublié le putsch ? L'affaire dite des séquelles de la guerre d'Algérie ou « des généraux de l'OAS » prouve qu'il n'en est rien⁹¹. À la suite de la promesse orale faite par François Mitterrand, pendant sa campagne présidentielle, le gouvernement de Pierre Mauroy adopte, le 29 septembre 1982, un projet de loi « portant réparation de préjudices subis par les agents publics et les personnes privées en raison des événements d'Afrique du Nord », préparé par Raymond Courrière, secrétaire d'État chargé des rapatriés, sénateur de l'Aude, département où les rapatriés sont fort nombreux.

Ce texte concerne les fonctionnaires, les magistrats, les militaires qui, en raison de leurs activités pendant la guerre d'Algérie, avaient été exclus de la fonction publique ou de l'armée, ou mis à la retraite d'office^{az}. Voilà donc un texte technique d'objet limité : il ne s'agit pas de passer l'éponge (l'amnistie date de 1968 !) mais d'opérer une révision de carrière. Parmi les bénéficiaires, des centaines de militaires, de policiers, d'administrateurs civils, mais surtout les officiers généraux qui s'étaient révoltés contre la politique du général de Gaulle, en particulier deux des principaux instigateurs du putsch d'Alger en 1961, les généraux Edmond Jouhaud et Raoul Salan, les généraux Challe et Zeller étant décédés, le premier en 1977, le second en 1979.

Or, ce texte technique que le gouvernement veut faire voter à

quelques mois des élections municipales de mars 1983 va soulever un véritable différend entre le gouvernement et le Parti socialiste ainsi qu'un débat de fond dans l'opinion, faisant ressurgir d'un seul coup tous les clivages de la guerre d'Algérie. Le groupe socialiste de l'Assemblée nationale se saisit de l'affaire le 20 octobre et le premier secrétaire du Parti socialiste (PS) est chargé de demander au gouvernement d'exclure les officiers généraux du champ d'application de la loi. Pierre Joxe, qui est alors président du groupe parlementaire socialiste et fils de l'ancien ministre des Affaires algériennes, intervient auprès du président de la République pour désapprouver un tel projet de loi « aussi imprudente que malsaine » : « Je ne voterai jamais cela. » L'Élysée tient bon et insiste pour que le texte soit adopté dans sa version originale. Cette mansuétude de François Mitterrand ne s'explique pas seulement par des préoccupations électorales. Ne peut-on voir chez l'opposant au général de Gaulle, qui a accepté de témoigner au procès du général Salan, une certaine indulgence à l'égard des putschistes, « victimes abusées de la politique du général de Gaulle^{ba} » ?

À l'Assemblée nationale, le 21 octobre, le débat est houleux et suscite de véritables feux croisés contre le projet du gouvernement. « Non, le Parlement de la République ne saurait justifier vingt ans après une subversion qui a employé des moyens criminels pour faire échec à la souveraineté nationale », s'écrie M. Foyer (Rassemblement pour la République [RPR]), ancien garde des Sceaux. Pour M. Renard (PC, Aisne) : « Si le temps passe sur les événements, aucune décision, aucune loi ne saurait imposer l'oubli sur ce qui appartient à l'histoire. » En revanche, M. Dominati (Union pour la démocratie française [UDF], Paris) approuve le président de la République de proposer que « les événements sanglants d'hier rentrent dans les rangs de l'histoire d'aujourd'hui. Les enfants nés dans ces années-là ont 20 ans. Ils n'ont d'autre sentiment que ceux que crée la mémoire collective ». M. Guidoni (PS, Aude) estime que « notre rôle consiste à faire des gestes qui conduisent à tourner la page, à créer les conditions de l'oubli ». Néanmoins, ce député présente un amendement du groupe socialiste tendant à écarter du bénéfice de la loi les officiers généraux, amendement adopté, malgré l'opposition du gouvernement, par 311 voix contre 86. Ce vote, qui dénature la portée du projet de loi, dresse le parti et les députés socialistes contre le président de la

République. Cette génération, formée au militantisme pendant la guerre d'Algérie, a-t-elle estimé qu'il était impossible d'oublier ? Et qu'un tel texte hypothéquait l'avenir de la République ?

L'épreuve de force est avivée par une campagne d'opinion, en particulier dans *Le Monde*^{bb}. À l'exhortation d'un membre du PS : « Se refuser godillots », répond le conseil d'un député socialiste : « Savoir oublier. » Le RPR est lui aussi divisé sur cette question « selon une fracture générationnelle⁹² ». Des généraux républicains ou gaullistes, des intellectuels critiquent le texte du gouvernement. La correspondance du *Monde* est pleine de témoignages bouleversants de la génération de la guerre d'Algérie : appelés pieds-noirs, jeunes métropolitains confrontés à leur mémoire du siècle : « Le premier slogan dont je me souviens est "OAS assassins". » Quant aux militaires concernés, à l'instar de Maurice Challe qui écrivait : « Nous ne voulons pas de pardon. C'est nous qui devons pardonner », ils réaffirment qu'ils ont été les « victimes d'une politique⁹³ ».

Pour se tirer de ce mauvais pas, sans contraindre les députés socialistes à se déjuger, le gouvernement de Pierre Mauroy finit par choisir l'artifice de l'article 49-3 de la Constitution, qui permet de considérer le texte adopté si une motion de censure n'est pas votée. En annonçant cette procédure le 23 novembre 1982, le Premier ministre brode sur le thème : « Le pardon n'est pas l'oubli », alors que la veuve du lieutenant-colonel Ranson, assassiné par l'OAS le 16 décembre 1961, estime que « par la volonté d'un seul homme, voilà notre pays privé de sa mémoire ». « Cette affaire était-elle grave ? » se demande Pierre Joxe, qui regrette de ne pas avoir démissionné : « Symboliquement oui, politiquement non. »

Soixante ans après, la guerre d'Algérie continue à interpellier les consciences⁹⁴. Dans une partie de l'armée et de l'opinion, la mémoire du putsch se perpétue et se réfère aux valeurs d'honneur, de fidélité, de respect de la parole donnée, pour mieux s'opposer à un monde décadent pourri par l'argent et par la lâcheté des dirigeants. Dans *Les Centurions*, Jean Lartéguy cherche à rendre leur place aux soldats perdus, comme les films d'Alain Cavalier, *Le Combat dans l'île* (1963), *L'Insoumis* (1964). Dans *L'Honneur d'un capitaine* (1982) de Pierre Schoendoerffer, on assiste à une sorte de réhabilitation de l'action de l'armée en Algérie : le moment clé est celui du procès du capitaine

Caron, épisode qui remémore les procès. Deux personnages deviennent de vraies icônes de ces années-là : le lieutenant de vaisseau Guillaume et le commandant Denoix de Saint-Marc, auxquels beaucoup savent gré « d'avoir voulu préserver une certaine conception de l'honneur, fondée sur la parole donnée et sur le refus d'abandonner la lutte⁹⁵ ». Leur procès est l'occasion d'en faire les symboles de l'opposition à la politique algérienne du général de Gaulle. Pierre Guillaume comparaît en grand uniforme et ne cherche pas à gagner la bienveillance de ses juges. Il est condamné à quatre ans de prison avec sursis et exclu de la Marine ; sa vie est héroïsée dans le roman de Pierre Schoendoerffer, *Le Crabe-Tambour*, publié en 1976 chez Grasset, et qui a inspiré le film du même nom, réalisé en 1977, et César du cinéma en 1978. Chargé de l'assistance des pêcheurs sur les bancs de Terre-Neuve, un officier de la Marine nationale cherche aussi à voir une dernière fois un homme devenu capitaine de chalutier, figure légendaire évoquée par les souvenirs d'autres membres de l'équipage, qui est le commandant Pierre Guillaume, le Crabe-Tambour^{bc}.

Quant à Hélié Denoix de Saint-Marc, il est le fils d'une famille de la bourgeoisie bordelaise, résistant, déporté à 19 ans à Buchenwald, officier dans la Légion étrangère, volontaire pour servir en Indochine. Écœuré par l'abandon de l'Indochine et de ses populations, il s'insurge contre la répétition de ces drames en Algérie. « Épidermiquement, nous n'étions pas en état d'accepter une trahison de plus de la parole que nous avions donnée⁹⁶ » (cf. [documents](#)). Après l'étude qui lui a été consacrée par Laurent Beccaria, il est au centre de plusieurs ouvrages et il dispose d'un site dont la présentation explique qu'« il fut modéré quand le vent était à l'Algérie française et révolté lorsqu'il [...] pressentit l'abandon des harkis⁹⁷ ». Lui-même justifie sa révolte : « C'était la dernière pièce d'une sorte de puzzle fait d'engagements. » Philippe Richer fait dans ses mémoires des allusions à la thèse de Laurent Beccaria, à la version grand public publiée chez Perrin en 1988 et aux ouvrages de Saint-Marc lui-même. « Livre après livre, écrits avec talent et la collaboration de son neveu, on a assisté à l'héroïsation de l'officier putschiste⁹⁸. » Et Philippe Richer d'exploser quand il apprend son élévation au titre de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur à titre militaire et de l'Algérie par le président Jacques Chirac. « Le pardon, oui, la gloire, non. »

Il est intéressant de voir la transformation *a posteriori* d'une faute

politique, d'une erreur, d'un fiasco, en une espèce de geste moral. Le moment de la décision est essentiel : il est mis en exergue par les putschistes, car il est plus de l'ordre de la bravoure que de la réflexion. Avant de répondre à Challe qui lui demande de le suivre, Denoix de Saint-Marc raconte : « Il y a eu entre lui et moi un long silence au cours duquel, comme dans un éclair, j'ai revu des mains qui se crispaient sur les ridelles d'un camion : les mains de mes partisans que j'avais abandonnés et les crosses abattues sur ces mains pour les faire lâcher prise^{bd}. » Apprenant le déclenchement du putsch, Pierre Guillaume écrit : « J'étais très enthousiasmé par la nouvelle. Je dois avouer cependant que je n'ai pas eu la conviction que cela serait couronné de succès, mais il fallait le faire⁹⁹. » Au fond, le dénominateur commun est le combat engagé pour l'honneur, avec un certain panache, du héros français par excellence : bravoure, sens du sacrifice, refus des compromis. Le putsch, comme « baroud d'honneur » en somme.

a. Les négociations avaient été ajournées par le GPRA lui-même, en raison du discours de Louis Joxe annonçant qu'il avait l'intention de traiter aussi avec le MNA.

b. Télégrammes nos 1870-1875, 23 avril 1961, Raoul Duval/MAE, DDF, 1961/1, no 208 ; le lendemain, nouvelle pression tunisienne à propos de Bizerte, DDF, 1961/1, no 213.

c. Ainsi, le jeudi 27, il fait saisir *Libération* et *L'Humanité*, qui avaient demandé l'arrestation des officiers factieux.

d. À ce jour, l'article 16 a été appliqué une seule fois, lors du putsch. Depuis lors, on le sait, il a fait l'objet de nombreuses critiques et la gauche a demandé son abrogation. La réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008 maintient l'article 16 mais prévoit qu'au bout de trente jours le Conseil constitutionnel pourra vérifier que les conditions de son déclenchement restent réunies, et au bout de soixante jours, il peut s'en saisir lui-même.

e. Roger Le Doussal (*Mémoires inédits d'un commissaire des Renseignements généraux*, p. 782-807) parle d'un « climat pénible » à la Direction de la Sûreté nationale en Algérie (DSNA), non pas à cause de l'arrestation et du transfert à Paris des commissaires qui avaient accepté les directives des putschistes, mais « en raison des dénunciations, intrigues et règlements de comptes qui alors se déchaînèrent ». L'épuration de la police est rendue possible par la décision du 8 juin 1961 (permise par la mise en jeu de l'article 16) relative à la mise en congé spécial et à la radiation des cadres des fonctionnaires de police : au total, au 28 décembre, ce sont 1 100 policiers qui ont été écartés de la police d'Algérie. C'est dire combien cette épuration fut appliquée avec énergie.

f. Tract du 26 avril 1961, Anom, préfecture d'Alger, R6 1K1023, BRQ. Même écho dans le tract de Jeune Nation, qui impute l'échec du 25 avril « à l'infantilisme politique de généraux séniles », in Roger Le Doussal, *Mémoires inédits d'un commissaire des Renseignements généraux*, op. cit.

g. « Le souci de la vérité m'oblige à proclamer [...] que, malgré les circonstances tragiques [...], les égarés prêts à employer n'importe quel moyen n'ont été qu'une faible minorité. »

h. Ce qui n'empêche pas Mgr Duval, dans une lettre du 9 mai à Jean Morin, de plaider pour plus de discernement dans la répression.

i. Le 30 avril 1863, la 3^e compagnie du régiment de Légion étrangère (64 hommes) résiste à plus de 2 000 Mexicains au hameau de Camerone, à l'est de Puebla. Le 30 avril est devenu la date de la fête traditionnelle de la Légion étrangère.

j. Selon Eckard Michels, *Deutsche in der Fremdenlegion*, p. 296, cité par Jean-Paul Cahn et Klaus-Jürgen Müller, *La République fédérale d'Allemagne et la Guerre d'Algérie*, Paris, Le Félin, 2003, p. 425. Les autorités allemandes espèrent qu'avec le putsch et la fin de la guerre d'Algérie, c'est le chant du cygne de la Légion étrangère (*ibid.*, p. 426-427). Cf. aussi Eckard Michels, « The moral of the French Foreign Legion », in Alexander (éd.), *The Algerian War and the French Army*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002, p. 88-100.

k. Mais elle subit une grave crise de recrutement, cf. Eckard Michels, « L'Allemagne et la Légion étrangère », *Cahier du CEHD*, no 18, p. 172. Et ses

effectifs diminuent notablement.

l. Dans un sens opposé, le général Stehlin demande au commandant de la 5^e région aérienne (le général Fourquet) de sanctionner les membres des cellules subversives de la base de Blida qui ont dénoncé leurs commandants d'unité. La Sécurité militaire émet un avis contraire (d'après Faivre, citant 1K744/3, in *Les Archives inédites de la politique algérienne, 1958-1962*, Paris, L'Harmattan, 2004). Et des appelés du contingent sont mis en danger en contrecoup de leur action pendant le putsch, cf. Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, op. cit., p. 122-123.

m. En outre, l'état-major de neuf autres régiments (dont les 1^{er} et 9^e REP, les 2^e, 6^e et 8^e RPIMA) est dissous puis reconstitué.

n. Les arrêts de rigueur sont une punition disciplinaire restrictive de liberté, sanctionnant une faute grave ; les arrêts de forteresse (uniquement pour les officiers) sanctionnent une faute très grave. Ils sont subis dans un bâtiment militaire désigné par le commandant de région. L'officier aux arrêts de forteresse n'exerce, pendant la durée de sa punition, aucune fonction de son grade.

o. DPMAT : Direction du personnel militaire de l'armée de terre.

p. « Le mythe de l'unité est détruit, la cohésion ébranlée, la confiance dans le commandement restreinte », in rapport de la mission effectuée par le général Olié en Algérie et au Sahara, 4-8 mai 1961, DE 84, CHSP.

q. Olié indique même des « éléments de langage » : « Dans le passé, vous avez fait preuve d'admirables qualités de dynamisme et d'action. Je compte sur vous pour mettre le dynamisme au service de la construction de l'Algérie ; et si par malheur, l'accord n'était pas possible, toute la nation serait derrière vous pour vous aider. »

r. Sur toute cette affaire, cf. Papiers Olié, 1K787, SHD ; Gilbert Fesneau, *Souvenirs du temps passé*, inédit ; Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., lettre du 16 (et non 18) août 1961 de De Gaulle à Michel Debré, p. 124-126. Cf. aussi Maurice Faivre, *Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, p. 173-177. Le colonel Coustaux a effectivement été un participant actif au putsch.

s. Sur cet épisode, la lettre plus tardive (30 octobre 1961, in Papiers Olié, 1K787) du général de Boissieu apporte un éclairage supplémentaire : « Aucune décision n'a fait autant de peine au général de Gaulle que l'annonce de votre départ. Il vous appréciait énormément et il me fit part de cette nouvelle avec les larmes aux yeux. De plus, le Général se rendit compte tout de suite de l'utilisation qui serait faite de l'annonce de votre départ et du nouveau trouble que cela créerait dans l'armée. »

t. Se reporter pour une description plus complète à Grey Anderson, *La Guerre civile en France, 1958-1962*, Paris, La Fabrique, 2018, p. 269-277.

u. Paul Delouvrier raconte (Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 219) comment l'avocat de Challe, le bâtonnier Arrighi, lui demande de « certifier le serment d'honneur fait à Challe, notamment aux harkis ». Refus brutal de Delouvrier qui avait enjoint à Challe de ne jamais s'engager.

v. Cf. le récit fait par Antonin Besson dans Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, Paris, Plon, p. 258-266 et 277-281. Les accrochages sont fréquents entre le Premier ministre et Edmond Michelet, poussé régulièrement à la démission et qui sera finalement remplacé par Bernard Chenot le 24 août 1961.

w. Autre exemple de l'intervention du pouvoir politique à propos des conditions

de détention de Challe et Zeller. Au terme d'une longue suite de notes (AN, 5 AG 1, SG, Sol/122), de Gaulle et Michelet décident le 2 juin à 16 heures qu'ils doivent être détenus dans un quartier de la prison de Clairvaux. Ils peuvent recevoir une fois par semaine la visite de membres de leur famille et posséder un poste de radio-transistor. La réception des colis est interdite mais les détenus ont la possibilité de faire acheter au-dehors des denrées alimentaires.

x. Avec deux anciens déportés comme lui, le père jésuite Jean Moussé et le commandant F. Guyon.

y. Le procureur Reliquet, auquel Pierre Messmer, ministre des Armées, et Edmond Michelet, garde des Sceaux, avaient demandé par lettres du 4 et 5 juin de requérir à son encontre une peine de vingt ans de détention, se borne à réclamer une peine de cinq à dix ans. « Je recherche l'équité et non plaire au gouvernement. »

z. Aussitôt la fin du putsch, la France sollicite un certain nombre de pays voisins de refouler les arrivants qui demanderaient à bénéficier du droit d'asile, télégramme du 28 avril 1961, MAE/ambassades à Madrid, Lisbonne, La Haye, Londres, Bonn, Rome, Berne, Athènes, *DDF*, 1961/1, no 221.

aa. La révolte des cipayes (soldats hindous et musulmans) est le soulèvement des troupes indiennes contre la Compagnie des Indes qui a lieu en 1857 en Inde. Le général Ailleret fait ainsi allusion à une éventuelle révolte des auxiliaires de l'armée française (harkis, etc.).

ab. Même réflexion dans André-Paul Comor, « Les officiers de la Légion étrangère... », in Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, op. cit., p. 491 : « Ils trouvent à cette occasion des raisons de rester fidèles au gouvernement, bien qu'ils penchent en secret pour la sédition. Leur silence depuis le putsch en dit long sur les remords. »

ac. Dans une lettre adressée de Washington au général Le Puloch, le 4 mai 1961, le général Beaufre s'exprime de façon elliptique : « J'ai souvent pensé à vous la semaine dernière. Le ciel nous a fait naître dans une drôle d'époque ! », Papiers Le Puloch, LP4, CHSP.

ad. Le monde est encore sous le coup de la construction du mur de Berlin (août 1961).

ae. Après le 30 avril, la brigade de gendarmerie de Blida, utilisant les services d'un informateur, annonce qu'un commando de tueurs serait mis en place en métropole pour attenter à la vie du chef de l'État. Les moyens utilisés seraient la grenade, le fusil à lunette, des explosifs. Le lieu envisagé est soit Paris, soit le parcours entre Paris et Colombey-les-Deux-Églises, note no 122, 30 avril, in carton 3, dossier 4, 1K744, SHD 2. C'est très exactement le schéma des projets d'attentats et des attentats, en particulier celui du 8 septembre 1961 à Pont-sur-Seine et celui du Petit-Clamart, le 22 août 1962. Au sujet du Petit-Clamart, cf. Jean-Noël Jeanneney, *Un attentat. Petit-Clamart, 22 août 1962*, Paris, Seuil, 2016.

af. Dont la composition a changé : le président en est Bornet, président de chambre à la Cour de cassation, Henri Hoppenot, les généraux Jousse et Gilliot et M. Cavellat, président de la cour d'appel de Caen, Pasteur Valléry-Radot, le général Gelée, l'amiral Galleret, le président Gagne.

ag. Apprenant la nouvelle à l'entracte d'une représentation donnée à l'Opéra, le général de Gaulle aurait dit : « Je suis bouleversé », in Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général*, op. cit., p. 221 ; voir sur tout cet épisode, Edmond Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., p. 298-310.

ah. Dans une note à de Gaulle (4 juin 1962, in Georges Pompidou, *Lettres, notes*

et portraits, Paris, Robert Laffont, p. 356-357), Georges Pompidou fait allusion aux pancartes du PCF « Fusillez Jouhaud ».

ai. *Ibid.*, p. 222.

aj. Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général*, op. cit., p. 224-225.

ak. *Ibid.*, p. 225 : « Et je me demandai s'il n'allait pas se démettre de sa fonction. »

al. Le Haut Tribunal militaire est remplacé par une Cour militaire de justice mais le général de Larminat, désigné fin mai 1962 pour la présidence, se suicide le 1^{er} juillet ; cf. Pierre Messmer, *Après tant de batailles*, op. cit., p. 276-278 ; Jacques de la Ferrière, *Commentaires* ; Guy Perrier, *Le Général Pierre de Bénouville*, op. cit., p. 172 ; Henri Lerner, *Catroux*, Paris, Albin Michel, p. 358 ; Alain Larcen, « Interrogations sur un suicide, essai de pathobiographie », in Philippe Oulmont (dir.), *Larminat, un fidèle hors série*, Paris, LBM, 2008, p. 293-308.

am. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père. Entretiens avec Michel Tauriac*, Paris, Plon, 2004, t. II, p. 195.

an. *Ibid.*, p. 196. C'est aussi le sentiment du général de Boissieu, qui est d'ailleurs intervenu en faveur de Jouhaud (*Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., p. 144).

ao. *Ibid.*, p. 197.

ap. On peut en trouver une évidence dans le témoignage du général de Pouilly (à l'auteur) : lorsque le général Ély a quitté ses fonctions, de Gaulle lui a assuré que, si un jour il avait quelque chose à lui dire, il n'hésite pas à le joindre directement. Quand Ély apprend que Jouhaud va être exécuté, il a voulu téléphoner à de Gaulle, mais le Général n'était pas disponible.

aq. « Il était, je crois, déterminé à remettre sa démission aussitôt après l'exécution qu'il désapprouvait », dit Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général*, op. cit., p. 229 ; Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris, Fallois/Fayard, 1994, t. 1, p. 169-171, confirme que Georges Pompidou a fait pression sur de Gaulle. Cf. *Mémoires d'espoir. Le renouveau, 1958-1962*, Paris, Plon, 1970, p. 135 : « Sur les instances de Georges Pompidou, devenu Premier ministre, et du garde des Sceaux, Jean Foyer [...], j'accorde la grâce du malheureux. »

ar. *Ibid.*, p. 227-231. « Si elle était faite, elle nuirait à la gloire du Général. » Selon Paul-Marie de La Gorce, d'autres ministres, Pierre Messmer, Pierre Sudreau, Edgar Pisani font ressortir au Général qu'« il donnerait ainsi le sentiment d'une sorte de vengeance », *La République et son armée*, op. cit., p. 1000.

as. Henri Hoppenot s'associe au cardinal Feltin, à André Malraux et à Edgar Faure pour intercéder en sa faveur, in Henri Lerner, *Catroux*, op. cit., p. 358. Cf. aussi Edmond Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., à propos des interventions, p. 299-301. Pour une version comparable de ces pressions exercées sur de Gaulle, cf. Éric Roussel, *Georges Pompidou*, Paris, JC Lattès, 1994, p. 134-135 ; Jean Foyer confirme la menace de démission de lui-même et de Georges Pompidou. Cf. aussi le brouillon de notes de Pompidou à de Gaulle, in *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 356-357.

at. Note de De Gaulle à Georges Pompidou, in *Lettres, notes et portraits*, op. cit., p. 355.

au. *Ibid.*, p. 229. L'attitude de Jacques Chaban-Delmas est confirmée par Gaston Monnerville, qui voudrait faire une démarche conjointe auprès du Général avec le président de l'Assemblée nationale, « qui s'y dérobe ». Cf. Jean-Paul Brunet,

Gaston Monnerville, *op. cit.*, p. 220-225.

av. Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général*, *op. cit.*, p. 230. Cf. Edmond Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, *op. cit.*, p. 305-306, qui rend hommage à Jean Foyer.

aw. Christian Fouchet, *Au service du Général*, Paris, Plon, 1971, p. 173-179. Il est intéressant de savoir que Georges Pompidou pensait qu'après son éventuelle démission de Matignon, de Gaulle appellerait Christian Fouchet pour le remplacer. Cf. Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, *op. cit.*, t. 1, p. 170.

ax. « Le soir, Burin des Rozières m'appela au téléphone pour me dire que Jouhaud ne serait pas exécuté », Christian Fouchet, *Au service du Général*, *op. cit.*, p. 178.

ay. Le Recours (Rassemblement et coordination des rapatriés et spoliés d'outre-mer) fut créé en décembre 1976 pour défendre les droits des rapatriés.

az. Sur leur demande, les intéressés pourraient obtenir une reconstitution administrative de leur carrière.

ba. Cf. cette phrase extraite du *Coup d'État permanent*, 1964 : « Plaindra-t-on un régime qui maintint ses légions treize années durant loin du foyer, loin de la Patrie et soudain s'étonna de leur liberté d'allure et de langage ? Dans le silence du pouvoir, l'échec de la France apparut comme un défi au sacrifice des morts, à la peine des vivants. De l'héroïsme dissipé, presque moqué, de nos soldats surgissent la colère, puis la révolte. Fallait-il attendre autre chose ? On ne gaspille pas impunément le prix du sang », cité par Jacques Frémeaux, « Le putsch des généraux », *art. cit.*, p. 23.

bb. Laurent Zecchini prône un oubli sélectif : « Oublier, oublier définitivement parce que, vingt ans après, il est temps que les Français se réconcilient avec les Français. Oublier, oui. Mais pas tout, pas complètement. Pour au moins deux raisons. D'abord, parce qu'il n'est pas juste de demander aux jeunes générations... de rayer de leur mémoire des faits qu'on ne leur a même pas expliqués... Ensuite, parce que, une fois les arguments échangés, on est conduit à revenir à un principe républicain : une démocratie ne peut se permettre d'absoudre complètement des généraux qui ont pris les armes contre un gouvernement démocratique et légal. Sous peine d'hypothéquer son avenir. »

bc. – Le commandant : « Je voulais seulement vous dire adieu. C'est tout. Je n'ai rien d'autre à dire. »

– Le Crabe-Tambour : « Vous avez raison, il n'y a rien à dire. »

bd. Entretien avec Hélié Denoix de Saint-Marc, *Mémoires. Les champs de braises*, Paris, Perrin, p. 25. Il fait bien sûr allusion aux Vietnamiens qu'il a dû abandonner.

Le putsch, un tournant de la V^e République

Quand on se replonge dans les événements qui ont eu lieu il y a soixante ans, on ressent des impressions contradictoires. D'un côté, on est frappé par le côté éphémère des événements, la rapidité avec laquelle les choses se sont passées : dans la semaine qui précède le putsch, on ne parle en métropole que de grèves de chemins de fer, que de manifestations de fonctionnaires ; tout s'arrête le temps du putsch ; aussitôt après, les manifestations et les grèves reprennent, comme si rien ne s'était passé. Bref, on a une impression de parenthèse et l'image la plus frappante est la publicité que fait paraître le Club Méditerranée quelques jours après : on voit un homme en train de se doucher avec un appareil de téléphone ; la légende est « On a eu chaud, relaxons-nous » avec, évidemment, au-dessous le numéro de téléphone du Club. Cette impression de parenthèse se retrouve dans les correspondances de l'époque, qui font la comparaison avec une pièce de théâtre. Après coup, François Mauriac constate que l'événement doit son retentissement à la radio et à la télévision. Et encore ! De Gaulle lui-même abonde dans cette interprétation quand il s'adresse à Roger Frey et André Malraux : « Voulez-vous m'expliquer les raisons de ce tumulte grotesque que vous organisâtes sous mes fenêtres [...]. Certains croient peut-être revivre la guerre d'Espagne¹. » La peur rétrospective du ridicule, l'autodérision caractérisent les souvenirs d'un certain nombre de personnes, qui avaient manifesté leur panique le temps du putsch et se repentent après coup d'y avoir cru. Tout ça pour ça² ?

D'un autre côté, on a une impression tout à fait différente, une impression de choc où tout est suspendu. À l'époque, rappelons qu'il ne manquait pas d'événements extraordinaires dans le monde : le procès Eichmann, les suites de la calamiteuse affaire de la baie des Cochons, le vol autour de la Terre de Gagarine ; tout cela est complètement relégué à l'arrière-plan par le putsch. Tout s'arrête. Tout est subordonné à l'issue de l'affrontement en cours. Pierre Racine le rappelle opportunément : « Il ne faut pas penser que les gens rigolaient à ce moment-là ; on rigole après³. » La France allait-elle connaître la guerre civile⁴ ?

François Mauriac, interrogé à chaud par Pierre Dumayet dans *Le Nouveau Candide*, constate tranquillement : « Je vais vous dire la vérité. Au fond, notre Histoire de France est une longue guerre civile qui ne s'interrompt jamais. » C'est vrai peut-être sur le plan de la confrontation des idées, mais sans doute pas sur le plan de la culture politique. En effet, alors que les esprits sont particulièrement échauffés, que tout le monde s'attend à voir le dompteur mangé par les tigres, la guerre civile n'éclate pas, du moins pas violemment. On a vu Challe accepter de prendre la tête du putsch à condition que cela se passe entre militaires et que le sang ne coule pas. La question de l'ouverture du feu domine toute la confrontation et, avant d'en donner des exemples concrets, il est intéressant de noter combien, entre putschistes et antiputschistes, c'est l'argument le plus fréquemment utilisé : François Coulet reproche à Jean Morin de n'avoir pas résisté par la force⁵. Les colonels reprochent à Challe de n'avoir pas fait couler le sang. Des cadres de l'armée expriment cela clairement : « Ouvrir le feu sur eux [les parachutistes], impossible⁶. » Décidément, on a affaire à une guerre civile froide. En voici deux exemples frappants. Malgré les velléités de recourir à la violence de part et d'autre, force est de reconnaître que le putsch est resté un affrontement non sanglant (un mort, quelques blessés). Et ce, par la volonté des protagonistes. Les souvenirs en font foi. Ainsi le général Simon, qui commande à Tizi Ouzou, entend s'opposer aux putschistes qui veulent s'emparer de son PC mais « au dernier moment, [il] prend la décision de ne pas faire couler le sang français^a ». Que se passe-t-il alors ? On assiste à « une mêlée générale à base de coups de crosse, de coups de poing et d'insultes ».

Situation similaire mais du côté des putschistes racontée par un

légionnaire d'un régiment stationné à Philippeville, qui est chargé de s'emparer de l'aérodrome de Maison-Blanche⁷ : « Nous sommes supposés occuper l'aéroport précédemment tenu par des fusiliers marins, lesquels manifestement ne sont pas du côté de Challe. On nous a distribué de longues piques et alignés en formations serrées pour repousser doucement les fusiliers mais à l'extérieur comme une pompe refoule l'eau ! Résultat : de brutales empoignades, de très vives scènes d'engueulade. » Mais pas de vraie violence physique. À la fin du putsch, même scénario. André Rossfelder le regrette : « Saint-Marc et les gouvernementaux se sont accordés pour que la relève de leurs troupes respectives se fasse à l'insu des civils⁸. » Bref, il s'agit de tout faire pour éviter un incident sanglant.

Quelle est la signification de cette répugnance générale à ouvrir le feu qui, rappelons-le, profite dans un premier temps aux putschistes⁹ ? C'est la conviction personnelle d'une opposition à la guerre civile ; l'importance de la tradition légaliste dans l'armée française ; l'opposition à « une manière de conduire la vie publique absolument contraire à toutes nos traditions¹⁰ ». Avec Challe à leur tête, les putschistes veulent faire pression sur le pouvoir pour le faire changer de politique et pas nécessairement remplacer de Gaulle, ni *a fortiori* le tuer. Si l'on se réfère à la typologie de Samuel Finer, le niveau d'intervention de l'armée est conforme à la culture politique de la France dans les années 1960¹¹. Cette culture politique oppose une « légitimité importante et résistante » à l'armée. Celle-ci peut utiliser l'arme du chantage mais elle ne peut se substituer au pouvoir civil. Au fond, il y a plusieurs modèles de prises illégales du pouvoir. Le modèle franquiste : la force, la guerre civile ; le modèle mussolinien : la menace de la force par la marche sur Rome ; avec le 13 mai, on a l'invention d'un nouveau modèle, qui est la combinaison de la menace d'un coup de force, l'opération Résurrection, et de la magie du verbe. Paradoxalement, de Gaulle apparaît à certains comme le sauveur de la République menacée, et on assiste à un processus de dévolution légale du pouvoir. Le cas du putsch d'avril 1961 illustre la formule de Karl Marx : « L'histoire ne se répète pas, elle bégaie¹². »

Un tournant

C'est dire qu'on assiste à un tournant majeur d'un quadruple point de vue. Le putsch marque en effet la rupture entre un avant et un après. C'est d'abord un retournement de la relation entre pouvoir civil et pouvoir militaire, « complètement dévoyée » pendant la IV^e République¹³. Dans une lettre à Michel Debré, qui lui avait écrit sa préoccupation de l'état d'esprit de l'armée, de Gaulle lui dit carrément : « Il n'y a rien d'autre à faire, ni rien de mieux que de la commander¹⁴. » Et il indique le remède : « La ramener à la défense nationale, autrement dit à lui rendre la mission de sauvegarder notre territoire et notre peuple menacés et à lui donner l'armement et l'organisation qui conviennent. » Le politique retrouve sa prééminence et les civils à tous les niveaux reprennent en main les pouvoirs qu'ils avaient cédés aux militaires. Et cela ne fera que s'accroître au cours de la V^e République gaullienne, avec la présidentialisation du régime et surtout l'importance de la « monarchie nucléaire » : le décret du 14 janvier 1964 intègre la force nucléaire stratégique dans l'organisation générale de la défense et fait du président de la République le seul maître des forces stratégiques. De Gaulle et ses successeurs s'affirment les garants de la sécurité du territoire et de ses habitants, les maîtres de la dissuasion nucléaire, les responsables de l'engagement militaire¹⁵.

Dans le cadre de la guerre d'Algérie, le putsch rend plus inévitable l'issue redoutée : en avril 1961, on est encore quasiment à un an de la fin de la guerre, il reste encore de longs mois de négociations, mais le putsch constitue un tournant capital. Au cours de l'été qui suit, de Gaulle écrit à Michel Debré : « Il faut nous dégager de l'affaire algérienne. C'est nécessaire, absolument¹⁶. » La révolte de l'OAS n'y changera rien : l'indépendance apparaît comme l'aboutissement inévitable, et le départ des Français d'Algérie est, lui aussi, inscrit inexorablement dans cette révolte militaire et son échec.

C'est aussi un tournant du point de vue de l'armée française : même si les choses sont bien plus complexes et si toute généralisation est difficile à avancer, on peut analyser le putsch comme la manifestation d'un corps attaché à des traditions, une réaction de défense d'un corps social appelé à une brutale reconversion. Les militaires français passent, à cette époque-là, du statut de guerriers à celui de « managers¹⁷ ».

En effet, le putsch représente un autre tournant, du point de vue

politique cette fois. Ces quatre jours, qui ont ébranlé la jeune Ve République, vont donner l'occasion à de Gaulle d'aller vers un régime quasi présidentiel : si l'idée d'un Président élu au suffrage universel ne date pas du putsch, elle est bel et bien confortée par cet ébranlement⁶. Son aide de camp, François Flohic, rapporte que, quelques jours plus tard à Colombey, le Général lui confie : « Ce qui est effrayant, c'est de penser que, lorsque je disparaîtrai, d'une manière ou d'une autre, il n'y aura rien ni personne pour me remplacer [...]. Aussi convient-il d'instaurer un régime présidentiel [...]. Il faut que le président de la République soit élu au suffrage universel¹⁸. » Et il est clair que, dans la conjoncture des très vives critiques contre l'instauration d'un pouvoir exécutif fort, de Gaulle n'aurait jamais pu imposer cette idée sans les secousses de la guerre d'Algérie. Dans le même temps, il profite du putsch pour apparaître une fois encore comme le sauveur de la démocratie et de la République, lui qui avait accédé au pouvoir sous la menace du plan Résurrection : le putsch d'avril 1961 est une « savonnette à vilain », délivrant de Gaulle de l'étiquette de celui qui est arrivé au pouvoir grâce aux militaires. Dans cet épisode où l'État chancelle, il incarne la légitimité, non contre la droite, en tant que telle, mais « contre les aberrations » d'une certaine droite¹⁹. Comme Raymond Barrillon (chargé de la rubrique politique) l'écrit dans *Le Monde* : « Ce fut l'une des occasions où la France de gauche fut contrainte de prêter son cœur à Charles de Gaulle et de lui tirer son chapeau²⁰. » Comme aime à le dire de Gaulle de lui-même, il est « un homme qui, n'appartenant à personne, appartient à tout le monde²¹ ». Comment de Gaulle a-t-il fait échouer le putsch ? Il a réussi à maîtriser le temps et à faire de son discours une arme : « Ces mots sont des balles comme des lance-flammes²². » Dans cet épisode, il apparaît à la fois souverain et inflexible : seul ou presque, il préconise le recours au feu, il bouscule ses ministres, il houspille les généraux, il poursuit Vichy de sa rancune, il plaint l'armée « malheureuse » d'avoir cru à tant de « billevesées » et il notifie à Michel Debré de ne pas songer à démissionner « avant la fin de la législature²³ ».

Ce coup d'État mort-né ne fut donc pas un simple incident de parcours, que ce soit pour l'évolution de l'Algérie, dont la marche à l'indépendance est du coup accélérée ; pour l'armée, reconvertie vers une modernisation par la force de dissuasion nucléaire ; et pour la

France, sur le plan politique, la crise d'avril 1961 constitue un tournant et un fait politique majeur. C'est d'Afrique noire, de Bangui, de l'ambassadeur de France en République centrafricaine, que vient une note de raison. Dans une lettre écrite au colonel Bigeard, ambassadeur à Bangui, le 25 avril 1961, le colonel Barberot, ambassadeur à Bangui, constate son accord avec lui sur la nécessité de la réforme de l'armée et sur son échec, et il oppose les deux clans qui s'affrontent au risque de la guerre civile : celui des « vieux généraux battus » et celui des « intellectuels frénétiques ». « Que l'on trouve un moyen de rassembler tous les éléments sains dans ce pays et un grand avenir lui est assuré²⁴. » C'était aussi l'ambition de De Gaulle, qui a fait l'unanimité autour de sa personne le temps du putsch.

a. Général Jean Simon, *La Saga d'un Français libre*, Paris, Presses de la Cité, 2000, p. 266-267. On sait que le capitaine Simon avait participé aux combats fratricides de Syrie.

b. Cf. la phrase prononcée par de Gaulle lors de la conférence de presse du 11 avril 1961, in *Discours et messages*, *op. cit.*, p. 301-302 : « On peut penser qu'il faudrait qu'il soit choisi par la nation au suffrage universel. »

En guise d'épilogue

Écrire la troisième édition d'un ouvrage a-t-il un sens ? Il a été publié une première fois en 1983 ; dans ce livre, je rappelais les faits et leur retentissement dans l'opinion ; la deuxième fois, en 2011, j'ai considérablement enrichi le texte grâce à l'abondance des archives et des témoignages disponibles aux Archives nationales et aux archives du Service historique de la Défense. Pour la troisième édition, j'ai puisé de nouvelles ressources à Vincennes dans de très riches fonds privés, en particulier dans les papiers du général Vézinet, dans le fonds Pierre Racine au Centre d'histoire de Sciences-Po et dans la correspondance reçue à l'occasion des précédentes éditions. Mais pourquoi y revenir ? Pour deux raisons : pour une raison personnelle d'abord. Ensuite, parce que cela reste une énigme.

J'ai une raison personnelle dans la volonté de comprendre cet événement. Né à Alger, très attaché à mon identité française en raison de mes origines juives, j'ai vécu cette période, bouleversé par les attentats aveugles qui fauchaient de jeunes innocents et révolté par les ratonnades qui s'ensuivaient, partagé entre la conviction qu'il fallait faire évoluer le statut de l'Algérie et des Algériens et la crainte de l'inconnue que serait l'indépendance pour les Européens. Je savais bien que le slogan « Algérie française » était voué à l'échec et que le stade de l'intégration était dépassé ; mais comment le dire publiquement tant la pression était forte ? La seule manifestation à laquelle je me souviens d'être allé, c'est le 4 juin 1958 pour crier « Vive de Gaulle », alors que la foule clamait « Vive Soustelle ». Je pensais en effet que de Gaulle représentait l'espoir d'une solution à ce

problème insoluble, si du moins elle existait.

Dans leur grande majorité (« les colons » étaient une infime minorité), les pieds-noirs étaient des gens simples, commerçants, artisans, fonctionnaires : leur sentiment général était que cette terre était la leur autant que celle des Algériens, qu'ils y étaient nés, qu'ils y travaillaient, qu'ils y vivaient avec la conviction que rien ne changerait jamais. Ils cohabitaient avec les Arabes dont ils voulaient croire qu'ils étaient heureux de leur sort – tout en ne les connaissant pas vraiment et en ne parlant pas leur langue –, que la France leur avait apporté écoles, hôpitaux et travail. Pourtant, chacun sentait confusément que cette cohabitation – qui n'excluait ni une grande familiarité et une forte entraide, ni une condescendance évidente – n'était pas saine. Et que l'indépendance réclamée était autre chose qu'un bien matériel ; c'était une reconnaissance de leur statut d'homme, de leur liberté individuelle et d'une revendication de leur différence nationale. Bref, le malaise était grand. Dans notre milieu urbain de commerçants, médecins, fonctionnaires, les discussions étaient animées ; je me souviens des déjeuners familiaux où les mêmes arguments étaient répétés de semaine en semaine, les événements commentés, les décisions de Paris décortiquées et les perspectives toujours plus sombres. On évoquait l'« exode » comme une éventualité, aussitôt rejetée comme impensable.

Élève du lycée Bugeaud depuis 1953, je me souviens de cette ambiance si particulière des cours d'hypokhâgne en 1960-1961. Malgré le soin apporté à préserver un climat serein, l'actualité brûlante tout au long de ces années ne pouvait pas ne pas transpercer les murs du lycée. Finies, les grandes cérémonies de fin d'année, où la distribution des prix se faisait entre deux haies de spahis en grande tenue et où les prix d'excellence étaient proclamés à grand renfort de musique militaire. À partir de 1957, avec la guerre omniprésente dans les esprits et dans les rues d'Alger, les manifestations incessantes, les grèves, tout ce décorum avait disparu. Sans surprise, les élèves de Corniche (classe préparatoire à l'école de Saint-Cyr), partisans de l'Algérie française, clamaient bruyamment leur vindicte à l'égard des profs connus pour leur opinion libérale. Je ne crois pas me tromper en me souvenant d'une haie faite par certains élèves pour protéger l'excellent prof de philo de khâgne, Folliet, connu pour sa sympathie pour le FLN. En hypokhâgne, il y avait une cinquantaine d'élèves –

dont trente filles – et cinq à six d’origine algérienne. La plupart des élèves européens étaient partisans de l’Algérie française, mais à des degrés divers. On en parlait peu : je n’ai pas de souvenir d’une confrontation des points de vue sur l’avenir de l’Algérie mais tout était susceptible d’une réflexion sur les « événements ». En philosophie où le professeur d’hypokhâgne, M. Doremus, nous faisait réfléchir aux débats à la mode sur les ensembles étatiques (l’indépendance avait-elle un sens à l’heure des superpuissances continentales ?) et le fédéralisme, solution possible pour une communauté franco-africaine englobant l’Algérie. Notre professeur de lettres classiques, M. Weiss, avait organisé une sortie dans les ruines romaines de Tipasa, occasion d’une évocation d’Albert Camus et d’une rencontre avec des appelés du contingent en visite eux aussi.

En avril 1961, j’étais donc sur place au moment des faits. J’en ai suivi le déroulement par la radio et je me souviens bien du discours – en partie brouillé – du Général le dimanche soir. Quand j’essaie d’analyser ce qu’était mon sentiment à cette époque, je dirais que c’était un mélange de surprise, de scepticisme et d’illusion. Surprise, parce que rien ne laissait présager ce coup, scepticisme parce que l’évolution politique ne laissait guère présager une autre issue que l’indépendance ; enfin, illusion que ce soubresaut vienne changer le cours des choses. Bref, l’irruption de l’inattendu dans un scénario connu d’avance.

Au fond, que signifie cet événement sur le plan historique ? Par bien des aspects, il peut paraître comme insignifiant. Sur place, à Alger, il ne rencontre presque pas d’opposition, comme s’il allait de soi ; c’est un putsch bien pacifique : un seul mort et après coup, d’ailleurs, certains putschistes ont regretté que le sang n’ait pas coulé. Insignifiant aussi parce que le putsch était contraire aux traditions de l’armée française, parce qu’il n’était pas bien préparé, parce qu’il manifestait une incroyable naïveté sur ses objectifs : que signifiait exactement « garder l’Algérie française », et comment les putschistes pensaient-ils contraindre le pouvoir politique à les suivre ? On a l’impression d’une méconnaissance complète de la situation internationale et des institutions politiques françaises : les putschistes feignent d’ignorer à la fois le mouvement de décolonisation, qui était une vraie lame de fond sur le plan international, et le verdict écrasant

du référendum du 8 janvier 1961 qui donne carte blanche à de Gaulle sur le plan intérieur. On reste confondus devant l'explication donnée par le général Challe : « on pacifie l'Algérie en quelques mois et on l'apporte sur un plateau au général de Gaulle ».

C'est pourquoi j'ai insisté sur la contextualisation de l'événement. Les développements que j'y ai consacrés donnent toute sa signification à ce qui pourrait sembler n'être aujourd'hui qu'un soubresaut inévitable et absurde d'une décolonisation difficile.

Et par là, l'événement est signifiant.

– Certes la révolte était contraire aux traditions françaises ; mais il paraît injuste de faire porter le tort exclusivement à des militaires auxquels le pouvoir politique demandait de faire « le sale boulot » et dont il attendait des résultats en changeant régulièrement d'objectifs : de ce point de vue, faire porter « l'opprobre de leurs actes aux militaires sur le terrain » c'est se défausser sur eux : « Le pays a eu l'armée qu'il méritait. » Ce que je pense apporter de nouveau dans ce livre concerne d'une part le comportement du corps des officiers généraux, d'autre part le rôle du général de Gaulle. À bien considérer les choses, on est frappés par l'extrême réserve des officiers à l'égard de la politique algérienne du général de Gaulle : on le sait bien sûr pour un certain nombre d'entre eux (officiers de tous grades et même officiers généraux) qui ont exprimé publiquement leur réserve, sinon leur hostilité, mais les archives nous apprennent que même les plus fidèles, les plus inconditionnels réagissent avec vivacité aux décisions du Général. C'est le cas en particulier du général Crépin et du général Vézinet. Jean Crépin rallie la France libre dès août 1940, il est fait compagnon de la Libération le 2 juin 1943. Nommé commandant en chef en Algérie en mars 1960, il est loin de partager les opinions libérales de Paul Delouvrier qui insiste – sans succès – auprès de De Gaulle pour obtenir sa mutation, et il n'hésite pas à exprimer son désaccord avec la politique algérienne du Général. Quant au général Vézinet, lui aussi rallié à de Gaulle dès août 1940, et fait compagnon de la Libération au printemps 1943, le commandant du corps d'armée d'Alger s'indigne contre la trêve unilatérale, appelée « interruption des opérations offensives », et la rejette avant de devoir l'appliquer.

– Certes, le putsch n'était pas bien préparé ; il n'en a pas moins fait chanceler la République gaullienne et a prouvé la fragilité de l'État et des institutions récentes de la V^e République. Quant à évoquer

l'hypothèse d'une provocation de la part du pouvoir gaulliste pour mieux mater les velléités putschistes, elle a été évoquée par certains des conjurés : « Paris était au courant de ce putsch. Paris a laissé faire ce putsch pour mieux matraquer après coup, pour mieux contrer l'armée². » Trinquier dit ainsi : « J'ai toujours pensé que de Gaulle était au courant des préparatifs du putsch d'avril^a. » Il fait référence à une lettre du général Allard, en date du 5 novembre 1976 : « Comme vous, je suis convaincu que de Gaulle a volontairement laissé faire, pour briser l'armée qui était le seul obstacle à sa politique d'abandon délibéré. » C'est aussi la thèse soutenue par Pierre Abramovici³. Pour cet auteur, le putsch est une opération politique anticipée depuis longtemps par le gouvernement et utilisée pour créer des conditions favorables à un renforcement de l'exécutif ; bref, une manipulation du pouvoir politique ; il insiste sur la légende créée autour de l'événement : le discours de Debré dans la nuit de dimanche « pour permettre à de Gaulle de faire passer l'article 16 » ; autre preuve, selon Abramovici, qu'on avait tout prévu : « les fameux transistors... Cela fait un an et demi que le gouvernement les vend à bas prix aux unités ». Que le pouvoir politique ait profité de l'événement *a posteriori* est clair, mais qu'il ait tout manipulé, c'est commettre une erreur d'appréciation : on sait qu'au moment même où le putsch a lieu, le ministre des Armées est absent, parti à Rabat pour ramener la dépouille de Lyautey. Pour un homme qui était aussi bien renseigné que Pierre Messmer, décider d'un déplacement à cette date prouve que le pouvoir gaulliste ne s'attendait pas à un coup dur. En outre, le pouvoir aurait préféré faire l'économie de ce coup de force pour la France, qui est ainsi ravalée au statut de république bananière. Et c'est aussi oublier que si Alger est aux mains des putschistes, à Paris, on n'en mène pas large dans une atmosphère de fin de règne à l'Élysée ; même si ça ne dure pas longtemps, ce tourbillon aboutit à une vacuité du pouvoir qui rend d'autant plus nette la stature de De Gaulle au cours de ces événements. Il n'en reste pas moins que le putsch lève une hypothèque importante : dans la lettre du 27 avril à son fils, de Gaulle s'exprime ainsi : « L'affaire d'Algérie crève un abcès qui, de toute manière, devait être vidé [...]. L'événement va, à cet égard, me permettre beaucoup de choses⁴. » Et il reprend la même idée dans ses mémoires^b. Contrairement aux reproches faits par Jean-Jacques Servan-Schreiber d'avoir perdu du temps dans sa lutte contre l'armée,

François Mauriac estime que de Gaulle « s'est trouvé devant cette puissance énorme devant laquelle tous les autres gouvernements [...] étaient paralysés [...]. Lui a investi cet énorme bastion. Il a essayé plusieurs méthodes ».

– Le sens profond de l'événement réside justement dans le rôle central de Charles de Gaulle qui a tenu la barre et surmonté la crise avant de rater sa sortie. Face au putsch qui menace de submerger le pouvoir, l'homme de caractère se découvre. On s'est beaucoup interrogés sur le « mystère de Gaulle ». Celui-ci est bien réel. On peut tenter de l'expliquer par la chronologie et d'en approfondir les arrières-pensées par ses confidences. Quant à la chronologie, point n'est besoin de revenir sur l'évolution de ses conceptions, allant de l'Algérie française (à laquelle il ne croyait pas) à l'Algérie algérienne (cf. [tableau](#)). Que de Gaulle n'ait pas eu d'emblée une idée précise du devenir de l'Algérie est certain. Qu'il ait voulu conserver la présence française en Afrique du Nord et en particulier en Algérie et au Sahara est évident ; mais selon quelles modalités ?

Ses reculades ont été mises en exergue par ses adversaires qui les ont imputées à son cynisme et à sa trahison. Si l'évolution est indéniable, elle est due à deux facteurs essentiels. Ce sont d'une part le temps qui passe et d'autre part le primat de la politique étrangère. Au fil des années, de Gaulle constate que le temps ne favorise pas sa politique algérienne. Il voit s'envoler ses espoirs de communauté franco-africaine, comme dans son discours à Saint-Louis-du-Sénégal où, saisi des demandes d'indépendance, il lance un appel pathétique : « Restez avec nous ! Il se fait tard ! La nuit descend sur le monde ! » À partir de 1961, son impatience d'être débarrassé du « boulet algérien » est croissante. Et le putsch joue un rôle d'accélérateur. Lors du Conseil des ministres du 26 avril 1961, de Gaulle en tire « la conclusion immédiate : régler l'affaire d'Algérie. Enlever cette espèce de chancre qui ronge notre organisme et finirait par le tuer ». Un mois plus tard, de Gaulle fait part de son impatience : « Nous avons autre chose à faire qu'à engouffrer nos ressources dans cette boîte à chagrin. Notre intérêt c'est de se débarrasser de cette boîte à chagrin. Nous y perdons tout... C'est une très mauvaise affaire à laquelle il faut mettre un terme. »

D'autre part, la poursuite de la guerre d'Algérie l'empêche de donner libre cours à une grande politique étrangère à une période où

les crises internationales de Berlin et de Cuba exigent de la France une parole nette. Et plus le temps passe, plus de Gaulle a besoin d'avoir les « mains libres » pour restaurer l'indépendance nationale par la maîtrise de l'arme nucléaire. Toute la vision gaullienne de la France est en jeu.

Et pour autant, quelle était en réalité la pensée du Général ? Seules des confidences faites à des moments particuliers peuvent permettre de l'appréhender⁷. Selon Louis Terrenoire, lors du Conseil des ministres, le 9 novembre 1960, à propos de la révocation d'André Jacomet, secrétaire général du gouvernement général, il déclare : « la décolonisation est indispensable », et il poursuit sur le ton de la confiance : « Ce n'est pas drôle à mon âge et avec ma formation ; j'ai décidé dans mon âme. » Lorsqu'il reçoit le général Gambiez le 31 janvier 1961, il exprime le fond de sa pensée. Le moment est très sensible : on est à la veille du référendum qui va lui donner les mains libres sur le plan constitutionnel pour négocier la sortie de l'Algérie de la République française. De Gaulle doit convaincre Gambiez de la justesse de sa politique, qu'il a nommé pour remplacer le général Crépin qui vient de démissionner de ses fonctions en raison de son désaccord avec le chef de l'État. Et que lui dit-il ? « Nous vivons des temps difficiles, il y a dix ou vingt ans, on aurait pu penser pour l'Algérie à une autre solution. Sachez que ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai pris cette décision. Ce n'est pas réjouissant. Je comprends les lieutenants et les capitaines⁸. » Lors du Conseil des ministres du 21 février 1962, après la présentation par Louis Joxe des accords intervenus avec le FLN, de Gaulle commente : « C'est un aboutissement, l'aboutissement d'une crise, mais un aboutissement n'est jamais qu'un départ... Il fallait tenir compte des réalités du monde [...]. Il était indispensable de dégager la France d'une situation qui ne lui procurait que des malheurs. » Et il a cette phrase prémonitoire qui prouve combien il était peu confiant dans la suite des événements : « Que les accords soient aléatoires dans leur application, c'est certain. »

Quand on passe en revue les personnalités qui détiennent chacune une part de responsabilité, on est frappés de leurs désaccords parfois profonds, bien que plusieurs d'entre eux se connaissent très bien et sont même amis⁹ : la solitude du chef de l'État n'en est que plus frappante. Au sein de l'Élysée, le général de Beaufort représente une

tendance pour l'Algérie française à l'inverse de Geoffroy de Courcel et de Bernard Tricot^g, il en est de même au sein de l'état-major particulier, comme on l'a vu. Au sein du « couple exécutif », les divergences sur l'Algérie sont connues entre de Gaulle et son Premier ministre ; à Matignon, Michel Debré a choisi comme directeur de son cabinet son ami de toujours Pierre Racine, qui dès 1957 a pris position pour l'indépendance de l'Algérie^h ; entre Paris et Alger, Michel Debré et Paul Delouvrier sont dans « une position impossible » car « chacun de ses (ceux de M. Debré) discours donnait l'impression de plaider pour l'Algérie française » et « ruinait systématiquement mes efforts auprès des officiers », explique le délégué général⁹. En Algérie, le binôme Delouvrier-Challe (de décembre 1958 au printemps 1960) fonctionne à peu près convenablement en 1959 jusqu'au 16 septembre ; par la suite, l'incompréhension ne fait que croître entre les deux responsables de l'Algérie¹⁰. La scène relatée par Paul Delouvrier d'une conversation avec Challe est significative : chacun des deux responsables prétend que de Gaulle est pour la solution qu'il préconise, Delouvrier pour l'association, Challe pour la francisation. De Gaulle consulté sur ce débat répond : « Il y aura un référendum. On verra bienⁱ. » Et quand Delouvrier insiste pour entendre l'oracle : « Silence. Il parle de la beauté du paysage vu du hublot. » Faute de régler ce désaccord entre les responsables civils et militaires « commença à se creuser entre nous un fossé qui ne s'est jamais comblé », et Challe « s'est considéré comme engagé [...] à ce que l'Algérie restât française ». Paul Delouvrier ajoute : « C'est là la racine du putsch des généraux. » Et le délégué général regrette que de Gaulle n'ait pas voulu sortir de l'ambiguïté. Tout en le lui reprochant, Delouvrier reconnaît que « les nécessités de l'action lui interdisaient ce genre de clarté trop rapide^j ». La solitude du chef de l'État, son « calme effarant » face à l'événement, font de lui la figure centrale du putsch.

La face sombre de cette volonté gaullienne est son inflexibilité manifestée à l'occasion de l'éventuelle exécution du général Jouhaud – sur laquelle nous ne reviendrons pas (cf. [ici](#)) – et le côté inhumain, ce cynisme que de Gaulle manifeste à l'égard des pieds-noirs (et ses harkis) qui s'exprime lors des Conseils des ministres¹¹. Le 4 octobre 1961 : « Quant aux Européens d'Algérie, leur idée est que ça ne change pas, qu'ils continuent d'avoir l'armée près d'eux et de

bénéficier des milliards que nous y engouffrons chaque année ; mais ce n'est ni notre idée ni notre intérêt. » Le 18 octobre, il parle du « million d'imbéciles que sont les Européens d'Algérie ». Et le 19 mars 1962, juste après la signature des accords d'Évian, quand vient en discussion la question de l'amnistie, Raymond Triboulet, ministre des Anciens combattants, évoque « la susceptibilité des Européens ». De Gaulle a cette phrase très dure : « On ne fait pas la paix en Algérie pour les Français d'Algérie. S'ils ne font pas ce que la France veut, ils ne sont pas des Français. » Et il ajoute : « Au surplus, on leur offre la possibilité de rentrer^k. »

Certes le déchaînement des violences dues à l'OAS et au FLN et la volonté de De Gaulle d'en finir au plus vite expliquent selon Pierre Racine, directeur du cabinet de M. Debré, la décision de De Gaulle d'avancer de trois mois le référendum d'autodétermination et de le fixer au 1^{er} juillet 1962, au lieu du 1^{er} septembre ; le Général a voulu aller vite en brusquant les échéances^l. Mais cette décision d'avancer de trois mois le référendum a poussé les Européens d'Algérie à un exode qui n'était pas inscrit dans l'histoire. Comme l'écrit Pierre Racine, un certain nombre d'entre eux ont quitté l'Algérie pour éviter de se trouver sur place au moment du référendum et avaient bien l'intention de revenir en septembre. C'est par exemple ce qu'ont fait mes parents. Une occasion – certes bien faible, je le reconnais – a été ratée du fait de la précipitation et de l'absence d'empathie manifestée par de Gaulle pour les Français d'Algérie. D'où l'atmosphère de terre brûlée, de fin du monde au printemps 1962, que j'ai pu constater en revenant à Alger à Pâques, pendant mon année de khâgne au lycée Louis-le-Grand. Et pour mon voyage de retour fin avril pour passer le concours de la rue d'Ulm, j'expérimente déjà les files de voitures pare-chocs contre pare-chocs se hâtant vers l'aéroport de Maison-Blanche, au point que nous devons terminer à pied. Tout cela pour disserter sur un sujet de philosophie déconcertant : « Qu'est-ce qu'un homme normal ? »

L'Algérie devient indépendante le 5 juillet 1962 après près de huit ans d'une guerre atroce, et tout l'enjeu de cette guerre et des négociations qui consistaient à la fois à faire naître un nouvel État et à faire coexister des populations différentes est resté hors d'atteinte^m. De ce point de vue-là, je dois reconnaître que la confiance mise en de Gaulle pour trouver une solution a été en partie déçue. Il a su sortir

la France de ce conflit insoluble, sans qu'elle sombre dans la dictature ou le chaosⁿ. Mais au prix d'une guerre qui a duré presque huit ans (dont quatre sous sa présidence) et de ses ravages pour les populations algériennes et de grandes souffrances pour plusieurs générations de Français d'Algérie et de harkis. Certes, il fallait en sortir, et seul de Gaulle a pu faire revenir la paix. Mais quelle paix !

Comme l'écrit Robert Escarpit, au lendemain de la signature des accords d'Évian^o :

« “Qu'elle est jolie, mais qu'elle est pâle !” Ainsi l'Hélène de Giraudoux accueillait-elle la Paix sur les remparts de Troie. Au sortir de cette longue guerre, notre Paix à nous est plus pâle encore et elle n'est même plus jolie. Ces interminables mois d'attente ont terni sa fraîcheur et fané sa beauté. Longtemps encore, il nous faudra trembler pour elle. Son retour n'est pas de ces fêtes pour lesquelles on tue le bœuf gras. L'amour y est présent, mais aussi la tristesse. Ce qu'on a trop espéré fait payer cher sa venue. Maintenant il nous reste à soigner cette mendicante qui, si longtemps, a, derrière la porte, attendu qu'on la laisse entrer. Il nous reste à lui rendre l'éclat de la jeunesse et les couleurs de la santé^p. »

Au soir du 14 juillet 1962, Pierre Racine, qui a été étroitement mêlé à la solution du problème d'Algérie, rédige un texte émouvant : « Adieu l'Algérie ». Avec l'autorisation de la famille de Pierre Racine, j'ai souhaité le faire connaître en l'incluant dans ce livre^q.

a. Roger Trinquier, *Le Temps perdu*, op. cit., p. 417-418. La même idée est exprimée par le général d'aviation Clausse (interview SHAA) : « C'était un guet-apens... Ça a donné les mains libres au père de Gaulle. »

b. « L'effondrement de cette équipée exorcise désormais dans les esprits le spectre d'une intervention militaire s'emparant de l'État ou tout du moins le contraignant à maintenir le *statu quo* en Algérie », in *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 117.

c. « Face à l'événement, c'est à soi-même que recourt l'homme de caractère », écrit déjà de Gaulle dans la *Revue militaire française*, 1^{er} juin 1930.

d. AN/449/AP et interview de Bruno de Leusse, AD, AO32. Un des négociateurs d'Évian, Bruno de Leusse, estime que le putsch a eu une influence sur les négociations : « Il faut aller vite [...]. Car finalement le putsch a raté, mais le prochain réussira. »

e. Bruno de Leusse explique : « On se rendait parfaitement compte que si la France voulait rejouer un rôle dans le monde, il fallait qu'elle se débarrasse de ce poids qui lui interdisait de parler et de vivre absolument », AD, AO32.

f. C'est le cas de Michel Debré et Pierre Racine, de même que l'amitié entre celui-ci et Bruno de Leusse.

g. « Il y avait des différences profondes entre des collaborateurs de M. Debré, et aussi entre les collaborateurs mêmes du général de Gaulle », reconnaît Bernard Tricot, in *De Gaulle et ses Premiers ministres*, op. cit., p. 62.

h. « Dans la mesure où j'ai joué un rôle historique à cette époque, ce sera d'avoir aidé Michel Debré, partisan acharné de l'Algérie française auparavant, à suivre le Général jusqu'au bout », écrit Pierre Racine, in *Les Navettes agiles*, p. 46.

i. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 208-209. On pense inévitablement au portrait de l'homme de caractère qu'il a fait de lui-même : « Il faut être un homme de caractère... Il faut parler peu, il le faut absolument... Et dans l'action, il ne faut rien dire, le chef est celui qui ne parle pas », écrit de Gaulle (*Lettres, notes et carnets, 1905-1918*, Paris, Plon, 1986, p. 236-237).

j. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 217.

k. J'ai découvert le livre de Pierre Nora, *Les Français d'Algérie* (Christian Bourgois, 1961, 2012), à l'occasion de cette nouvelle édition. Tout en admirant le travail documentaire, j'ai été déçu – et même choqué – par son absence totale de sympathie – sinon de compréhension – à l'égard des pieds-noirs et par son ton agressif.

l. « Ce délai de six mois était en effet un minimum nécessaire aux Français d'Algérie pour réaliser la situation et prendre, autrement que dans un climat de panique, leur décision de demeurer en Algérie, au moins quelque temps, ou de l'abandonner mais une fois devenus des "Français rapatriés" en métropole. [...] L'armée française devait demeurer, en grande partie, en Algérie pendant ces six mois, donnant par sa seule présence des garanties de sécurité aux Européens. Ceux-ci auraient pu alors, comme beaucoup auparavant, venir passer quelques semaines d'été en métropole. Désormais débarrassés du cauchemar des attentats de l'OAS et des représailles qu'ils entraînaient, ils auraient pu, après plus de sept

ans de guerre et d'angoisse, prendre pour la première fois un peu de détente. Ils auraient pu en même temps se rendre compte que la métropole, dans sa presque totalité, acceptait l'indépendance de l'Algérie, d'une Algérie où les Français seraient demeurés en nombre suffisant. Ils auraient pu revenir ensuite en Algérie, et s'interroger dans le calme, avant le référendum de septembre, s'ils pouvaient ou non tenter de rester dans ce pays qui était leur vraie patrie. Au lieu de cela, affolés par l'idée d'un référendum fixé au début de l'été, pris entre les folies sanglantes de l'OAS et la crainte des représailles des Algériens, saisis de panique, ils quittèrent l'Algérie par centaines de milliers, souvent sans rien emporter d'autre que leurs vêtements d'été et une maigre valise », in Pierre Racine, « De Gaulle et Michel Debré », in *De Gaulle et ses Premiers ministres*, op. cit., p. 48 et 64.

m. « Ainsi la guerre d'Algérie que la France avait acceptée et pour laquelle elle avait consenti d'immenses sacrifices parce que cette terre était peuplée de Français qui avaient le droit d'y vivre, toute cette guerre aboutissait au résultat inverse : les Français quittaient l'Algérie en masse », écrit Pierre Racine, *De Gaulle et ses Premiers ministres*, op. cit., p. 66.

n. « Le général a accompli l'impossible mission que les événements de mai 1958 lui avaient assignée, sortir la France de la guerre d'Algérie », écrit Serge Bernstein, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, p. 256.

o. Et l'on sait que les six mois qui ont suivi ont été particulièrement horribles, cf. les travaux de Jean Monneret, dont *La Phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2000, et d'Anne Liskenne, *L'Algérie indépendante*, Paris, Armand Colin, p. 205.

p. Robert Escarpit, billet dans *Le Monde*, 20 mars 1962.

q. Cf le texte de Pierre Racine reproduit ci-après avec l'autorisation de la famille, que nous remercions vivement. Ma reconnaissance va spécialement à Mme Dognin-Racine.

Adieu l'Algérie...

Pierre Racine^a
14 juillet 1962

Ce 14 juillet 1962 n'est pas une fête nationale comme les précédentes.

Pour la première fois depuis le 3 septembre 1939, la France n'est plus en guerre, car on ne peut compter comme temps de paix les deux brefs intermèdes qu'elle a connus depuis la capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945. Les hostilités avaient repris en Indochine dès décembre 1945 et, en 1954, quelques semaines après la signature des accords de Genève, l'insurrection algérienne éclatait en cette Toussaint funeste.

La guerre d'Algérie, où la France a failli perdre son âme et la paix civile, a pris fin le 19 mars 1962 avec la signature des accords d'Évian, ratifiés par le peuple français à une majorité éclatante. Il y a quelques jours, le peuple algérien a, par référendum, acclamé son indépendance.

Presque huit ans d'une guerre dans laquelle la France s'est engagée à fond, envoyant de l'autre côté de la Méditerranée les jeunes métropolitains du contingent combattre avec courage l'insurrection et un ennemi presque invisible dans une « guerre sans visage », selon la saisissante expression de Paul Mus^b donnant en 1961 ce titre au livre où il publiait les lettres de l'un de ces jeunes gens, son propre fils, tombé dans cette lutte comme plusieurs de mes élèves et anciens

élèves de l'École nationale d'administration.

Ce 14 juillet 1962, Paris s'est éveillé sous un ciel pur et sans nuages. L'air est léger, le soleil chaud déjà mais la douceur de la lumière des rives de la Seine atténue son éclat, baignant les monuments qui les bordent de Notre-Dame à l'Arc de Triomphe dans une atmosphère presque irréelle, ce gris-bleu qui fait de Paris une des plus belles villes du monde par un tel jour d'été.

Le défilé traditionnel se prépare auquel le gouvernement a voulu donner un éclat exceptionnel pour fêter la paix enfin retrouvée. Dès le matin, la foule, toujours friande de parades, s'amasse le long du parcours des Champs-Élysées, détendue et joyeuse, oublieuse du drame que vivent à la même heure, de l'autre côté de la Méditerranée, ses compatriotes, les Français d'Algérie. Surpris par la soudaineté du référendum de l'indépendance, avancé peut-être imprudemment de trois mois, ceux-ci fuient en masse, voyageurs sans bagages, cette terre d'Algérie qui est leur vrai pays, plus qu'une métropole lointaine et souvent inconnue d'eux, qu'ils maudissent aujourd'hui, l'accusant de les avoir trahis depuis 1958 puis abandonnés.

La France a dû, pour arriver à la paix, consentir un immense sacrifice qui n'est pas seulement de prestige et de puissance, mais l'atteint dans sa chair vive, celle de ses enfants d'Algérie.

L'Algérie, même si elle n'a pas permis de réaliser les rêves grandioses d'une France de 100 millions d'habitants que formait Prévost-Paradol sous le Second Empire, a été le pilier de la politique française en Afrique du Nord. C'est l'Algérie qui, flanquée de la Tunisie et du Maroc, a fait de la France la plus grande puissance méditerranéenne : grâce à sa connaissance de ces trois pays, la France était devenue, avec la Grande-Bretagne, la nation qui, dans ses universités, par ses officiers et ses administrateurs, ses religieux, connaissait le mieux l'Islam et le monde arabe, auquel ces trois pays se rattachent même si leur population n'est d'origine arabe que partiellement.

Les deux économies métropolitaine et algérienne ont vécu en union étroite et, pendant deux guerres mondiales, les troupes algériennes, les soldats algériens, tirailleurs et spahis, ont combattu avec une bravoure et une fidélité admirables qui ne furent pas

récompensées. Ils constituaient, on l'oublie, une part importante du corps expéditionnaire d'Indochine.

D'un seul coup, en mars 1962, la France renonce à ce passé. Après plus de sept ans, la métropole est lasse de la guerre. L'opinion internationale et ses meilleurs amis sont anxieux de voir la France trouver une issue.

Les accords d'Évian ont apporté cette issue, mais différente de celle qu'on avait espérée et tenté d'obtenir pour que les Français d'Algérie puissent rester sur place, au moins un temps. Lors du Conseil qui s'est tenu au lendemain des accords d'Évian et les a approuvés, certains ministres ont cru devoir féliciter le général de Gaulle de ce qu'ils appelaient « une grande victoire ». « Une victoire d'abord sur nous-mêmes », corrigea Michel Debré, tandis que le Général, mesurant l'étendue du sacrifice consenti pour ramener la paix, répondait à ces ministres : « Croyez-vous qu'il soit indifférent au général de Gaulle d'amener le drapeau français sur une terre... ? »

Ce 14 juillet, bien qu'ayant quitté Matignon depuis deux mois et demi, j'avais été invité par une attention du nouveau Premier ministre, Georges Pompidou, à prendre place dans la tribune officielle.

Le défilé commence suivant le cérémonial traditionnel. Passent successivement devant nous les élèves des écoles maritimes des armées de terre, de mer et de l'air, les régiments d'infanterie, la Légion, les blindés lourds et légers, l'artillerie, le génie, sapeurs et pompiers, le train, les marins et les aviateurs, tandis que la patrouille de France sillonne le ciel de Paris avec sa maestria habituelle. Les seuls absents sont les parachutistes, dont les régiments ont été dissous sur ordre du général de Gaulle après le « putsch des généraux » d'avril 1961 dont ils avaient été l'instrument docile.

Puis le défilé s'arrête. Il semble achevé. Mais un bruit se fait bientôt entendre, sourd et lointain d'abord, puis de plus en plus net comme celui d'un roulement. Soudain, de la place de l'Étoile, une cavalcade débouche et les spahis algériens, leurs grands manteaux rouges gonflés par le vent, descendent l'avenue triomphale au galop de leurs chevaux dont les sabots font voler le sable. La cavalcade passe comme un rêve devant le public enthousiaste.

Pour la dernière fois de leur glorieuse histoire militaire, les spahis algériens défilent sur les Champs-Élysées au sein de l'armée française.

À l'instant même où ces merveilleux cavaliers passent devant moi, je sens brusquement une émotion intense me troubler et je crois entendre en moi-même une grande voix intérieure qui dit : « Adieu l'Algérie. »

« Adieu l'Algérie », oui adieu à cette Algérie qui depuis 1830, à travers toutes les incertitudes, les hésitations et les vicissitudes de la politique française, a été intimement mêlée à la France, à ses jours de malheur comme à ses jours de gloire.

Avec cette Algérie, j'ai eu, dès mon enfance, des liens que mes études, mes voyages incessants, mes responsabilités à l'ENA puis auprès du gouvernement ont lentement tissés, chaque jour plus fins et plus serrés, plus profonds, au point de me la faire connaître, sentir et aimer comme aucune autre région, pas même la Provence de ma jeunesse. J'ai aimé l'Algérie comme on aime une femme ardente et douce, violente et tendre, insouciante jusqu'à l'inconscience, que je voyais courir aveuglément à sa perte sans pouvoir l'arrêter.

Mes liens avec l'Algérie se sont noués dès l'enfance.

À Marseille, ville de ma jeunesse, l'Algérie était toute proche, et la ville s'appelait fièrement « Porte de l'Orient », la porte du Maghreb.

Mon père nous emmenait souvent sur les quais des ports de Marseille. Chaque année, des centaines de milliers de voyageurs, Français de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc oriental, débarquaient à Marseille des paquebots de la Compagnie générale transatlantique ou des compagnies de navigation mixte, pour quelques semaines en métropole. Marseille était alors le premier port de voyageurs de France.

Des paquebots et des cargos débarquaient aussi chaque jour toutes les marchandises de l'Algérie. Produits de la grande agriculture européenne, celle des colons : blé dur et blé tendre, vins riches à forte teneur alcoolique, oranges, alors presque produits de luxe, primeurs de toutes les sortes. Mais aussi produits naturels du sol algérien : liège des forêts de Kabylie, alfa des hauts plateaux du Sud Oranais. Le déchargement de ces produits donnait à mes yeux d'enfant l'image d'un pays d'abondance qui me faisait penser à « l'âge d'or » d'Ovide, que nous traduisions dans les classes de latin.

Dans certaines rues de Marseille, autour du Vieux-Port, dans les usines de l'industrie traditionnelle, les huileries et les raffineries de

sucres ou de soufre, les travaux les plus durs étaient donnés aux ouvriers algériens. C'étaient des Kabyles le plus souvent, jeunes célibataires ou mariés qui laissaient leur famille pauvre au pays et lui envoyaient chaque mois la plus grande part de leur salaire. Mouloud Feraoun^f, sauvagement assassiné par l'OAS quatre jours avant les accords d'Évian avec ses collègues des centres sociaux créés par Germaine Tillion^g, a dépeint en termes sobres et émouvants dans ses romans *Jours de Kabylie* et *Le Fils du pauvre* la vie de ces familles accrochées à leurs montagnes depuis l'invasion arabe, travaillant avec acharnement un sol pauvre. Le père partait travailler en France, le plus souvent seul, pour faire vivre sa famille et ses enfants. Et c'étaient ces Kabyles algériens que je voyais dans les rues de Marseille ou dans les usines qu'on m'avait fait visiter et dont l'atmosphère lourde, le matériel parfois vétuste et bruyant m'avaient frappé.

Beaucoup plus tard, je « montai » à Paris m'inscrire à l'École libre des sciences politiques, dont la pédagogie n'était pas moins originale pour l'époque que ses programmes. Au lieu d'un enseignement magistral, l'École offrait à ses élèves, par ses conférences de méthode, la possibilité d'acquérir une méthode personnelle de travail et de se former un jugement personnel sur les problèmes à résoudre.

Son corps professoral offrait de plus la particularité de se composer à la fois de professeurs d'université, de chercheurs et d'hommes « de terrain » aux responsabilités variées qui nous donnaient des enseignements tirés de l'action. Or, à l'École des sciences politiques, les étudiants avaient toute liberté de suivre, en plus des enseignements propres à leur section, d'autres enseignements. Je trouvai dans l'éventail proposé toute une série d'enseignements qui allaient nourrir ma curiosité pour l'Algérie et l'Afrique du Nord, et approfondir l'attachement que je portais aux pays du Maghreb^h. J'ai suivi ainsi la plupart des enseignements, une dizaine en tout, consacrés à l'Islam, au monde arabe, à l'Algérie, au Maroc ou à la Tunisie en même temps que d'autres cours plus généraux sur la colonisation.

Mais tous les contacts que j'avais pu avoir dans ma jeunesse, tous ces enseignements ne m'avaient jamais donné l'occasion d'aller en Algérie, au Maroc ou même dans mon pays natal, la Tunisie, que j'avais quittée à l'âge de 3 semaines et où mes parents n'étaient jamais retournés.

Le service militaire allait me donner cette occasion. Affecté au

Maroc au 2^e régiment de zouaves, stationné à Oujda, j'étais parti de Marseille sur le *Ville d'Oran*, un paquebot de la Compagnie générale transatlantique dont le port d'attache était Oran. La traversée était d'un jour plus une nuit et je me souviens qu'au cours de la nuit, le bateau affronta une violente tempête. Avant de rejoindre notre unité, nous restâmes plusieurs jours inoccupés à la citadelle d'Oran, le fort Santa-Cruz.

N'ayant aucune obligation pendant ce séjour, je me promenais dans la citadelle. Un jour, un après-midi, j'étais allé m'asseoir sur le gazon d'une des fortifications d'où l'on avait une vue splendide sur le port, la rade d'Oran et le large. Un tirailleur algérien vint s'asseoir à côté de moi. Il était kabyle et faisait trois ans de service militaire, alors même que les Français d'origine n'accomplissaient qu'un service d'un an.

Nous engageâmes la conversation et nous nous prîmes de sympathie l'un pour l'autre. Il me parla familièrement, franchement de l'Algérie, de la situation des Algériens musulmans dans leur propre pays où ils se sentaient privés de considération, malgré des rapports individuels en général faciles avec les Européens. À part en Kabylie et dans les grandes villes, les petits Algériens musulmans n'allaient pas à l'école. Il ressentait fortement cette situation et l'inégalité dans laquelle vivaient ses frères, qui n'avaient aucun droit de citoyen dans leur propre pays.

Cette conversation était la première que j'avais avec un Algérien et je l'écoutais avec un immense intérêt et sympathie. Ce qui me frappa dans ses propos, c'était bien sûr le fond qui touchait à tous les problèmes qui allaient se poser sur l'avenir de l'Algérie après la Seconde Guerre mondiale, mais c'était aussi le ton de ce tirailleur. Il parlait sans ressentiment, sans hostilité à l'égard des Européens d'Algérie, mais il y avait dans ses propos une déception immense, teintée d'amertume.

Cette conversation me fit une impression profonde par sa sincérité et sa justesse. Elle me frappa d'autant plus que nous étions en mai 1931, moins d'un an après le « centenaire de 1830 », le « centenaire de la prise d'Alger », qui avait été célébré en France et en Algérie avec un éclat extraordinaire. Durant ces fêtes, tout était consacré à la glorification de la conquête d'Alger et de la colonisation française, dont on magnifiait l'œuvre. Mais, de toutes ces fêtes, il y

avait un seul absent, le peuple algérien dont il était fait à peine mention.

Aucun doute n'effleurait personne sur l'avenir de l'Algérie. En 1925 pourtant, la révolte d'Abdelkrim au Maroc, où la France ne s'était installée qu'en 1912, aurait dû donner l'alarme sur le réveil de l'opinion musulmane puisque la France n'était venue à bout de cette révolte qu'au prix de lourds sacrifices et d'une guerre impopulaire en métropole. Mais cinq ans après, tout était oublié.

Pourtant, des revendications bien modestes existaient déjà. Elles portaient sur un élargissement aux Algériens musulmans, au compte-gouttes, du « premier Collège », constitué en 1919 de manière avaricieuse, au lendemain d'une guerre où les troupes algériennes avaient été fortement engagées, combattant avec bravoure et consentant de lourds sacrifices en vies humaines. En 1919, la France avait singulièrement manqué de générosité et surtout de lucidité.

En 1936 encore, lors de la discussion du projet Blum-Violette qui proposait un élargissement limité du premier Collège aux Algériens musulmans, l'opinion française de droite et du centre s'était déchaînée avec les Français d'Algérie, leurs représentants et les parlementaires d'Algérie contre ce projet bien timide, qui avait été finalement abandonné.

Avant 1954 et même après le début de l'insurrection, le métropolitain qui voyageait en Algérie avec d'autres yeux qu'un simple touriste et s'aventurait à parler de l'avenir avec des Européens établis depuis des générations dans ce pays était, la plupart du temps, arrêté par cette phrase : « Ho ! Vous, vous ne pouvez pas parler de l'Algérie, vous êtes un métropolitain, d'ailleurs vous ne les connaissez pas... » « Les », cet article anonyme cachait tous les musulmans, « les Arabes », ceux que depuis la conquête beaucoup d'Européens avaient tendance à désigner ainsi en bloc, qui étaient pourtant les habitants originels du pays, ceux que le général de Gaulle nommerait au contraire avec insistance les « Algériens ».

J'étais en effet un de ces métropolitains, mais les circonstances et les hasards de la vie, mes études, mes activités et les responsabilités importantes et variées que j'ai exercées dans l'État m'ont donné avec l'Algérie et ses deux voisins une longue familiarité, une intimité que je peux dire sans aucune prétention exceptionnelle et qui m'a permis peut-être de mieux comprendre l'Algérie et de pressentir le drame

qu'elle allait connaître. Une évolution inévitable au ^{XX}e siècle se préparait dont, sur place, on refusait même d'envisager l'idée.

De 1945 à 1956, onze années où j'allais plusieurs fois par an en Algérie pour visiter les élèves de l'ENA en stage, je me sentais plus préoccupé chaque année, sauf pendant une brève période, par ce refus de regarder les problèmes en face et inquiet de ce qui se préparait. Ainsi, dès 1945, j'ai été mêlé d'une manière ou d'une autre au drame qui se préparait, témoin et observateur lucide et inquiet, acteur dans les dernières années qui virent le dénouement final.

Certes, la France a réalisé en Algérie une œuvre qui pouvait paraître magnifique aux yeux d'un peuple colonial. Elle a transformé la terre, multiplié les équipements et vu naître sur ce sol de nouvelles générations de Français, longtemps véritables pionniers, travailleurs acharnés, chaleureux et violents eux aussi.

Mais tous ces succès et même la joie de la paix retrouvée ne peuvent masquer l'échec final, qui est un échec humain définitif et irréparable.

Car la France n'a pas réussi, pas même tenté sincèrement sauf en de très brèves périodes, de faire naître dans ce pays une communauté humaine originale, à la fois diverse et unie, où chacun se serait senti dans son pays. Pas davantage, elle n'aura réussi finalement à y maintenir ses enfants.

Avec ces splendides cavaliers algériens qui disparaissaient à l'horizon lointain et inconnu, où la France, désormais, serait absente en dépit des clauses des accords d'Évian sur la coopération franco-algérienne, l'émotion qui m'étreignait tout à l'heure, d'où venait-elle sinon du sentiment amer que la longue histoire de la France et de l'Algérie n'était finalement que l'histoire des occasions perdues pendant cent trente ans ?

Le défilé était terminé. La foule parisienne se dispersait joyeusement et je suis parti seul, à mon tour, retrouver ma femme et mes enfants qui, depuis des années, avaient été témoins de mes pensées et de mes préoccupations.

Paris, le 14 juillet 1962

a. Pierre Racine (1909-2011), qui a intégré le Conseil d'État en 1935, est le premier directeur des stages de l'ENA. À la suite de la création de l'ENA en octobre 1945, dans le cadre de ses fonctions, il se rend à de nombreuses reprises en Algérie pendant la IV^e République. Chargé dans le groupe Grandval d'une étude sur la question algérienne, il se prononce en février 1957 pour une négociation secrète avec le FLN aboutissant à l'indépendance immédiate assortie d'un traité de coopération avec la France. De Gaulle, auquel cette étude a été communiquée, la juge « audacieuse et réaliste ». Lors de sa nomination comme Premier ministre le 8 janvier 1959, Michel Debré demande à Pierre Racine d'être son directeur de cabinet et jusqu'à son départ de l'Hôtel Matignon.

b. Paul Mus (1902-1969) est un professeur au Collège de France, spécialiste de l'Asie du Sud-Est. Il se prononce pour une politique de décolonisation en Indochine. Il est très affecté par la mort de son fils, Émile, sous-lieutenant tué au combat en Algérie en 1960, dont il publie les lettres dans *Une guerre sans visage*, Paris, Seuil, 1961.

c. Prévost-Paradol (1829-1870) est un journaliste qui, dans son ouvrage, *La France nouvelle* (1868), préconise d'accroître le poids de la France dans le monde par la fondation d'un empire méditerranéen dont l'Algérie, colonie de peuplement, serait le pivot.

d. Selon Louis Terrenoire (*De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 121, et AN/449/AP), lors du Conseil des ministres du 21 février 1962, lorsque Louis Joxe présente les conclusions des négociations d'Évian, Michel Debré tire la philosophie de l'événement : « Nous touchons, dit-il, à la fin d'une époque douloureuse. Malraux a parlé d'une victoire, mais il s'agit plutôt d'une victoire sur nous-mêmes. »

e. Ce corps de cavaliers d'origine ottomane est intégré à l'armée française lors de la conquête de l'Algérie ; il deviendra une unité d'élite, qui se couvre de gloire par exemple lors des combats de La Horgne dans les Ardennes (mai 1940).

f. Mouloud Feraoun (1913-1962) est un écrivain algérien. Instituteur, il devient inspecteur des centres sociaux, créés à l'initiative de Germaine Tillion. Il est assassiné par l'OAS, avec cinq de ses collègues, le 15 mars 1962.

g. Germaine Tillion (1907-2008) est une ethnologue célèbre pour ses missions dans les Aurès, d'où elle tire des travaux pionniers. Chargée des affaires sociales et éducatives au sein du cabinet de Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie, elle élabore le projet des centres sociaux destinés à former les paysans poussés à l'exode dans les villes.

h. Entre septembre 1928 et avril 1931, Pierre Racine suit en particulier les enseignements de Charles-André Julien, militant anticolonialiste qui dénonçait « la méconnaissance de l'identité et de l'aspiration des peuples ».

i. Pendant la Grande Guerre, la France mobilise les habitants des départements français d'Algérie, parmi lesquels 176 000 Algériens musulmans. Pour répondre aux revendications de dirigeants algériens, comme Messali Hadj, qui réclament le droit à l'égalité ou à l'indépendance, Jonnart (1857-1927) propose en 1919 une loi permettant d'assouplir le Code de l'indigénat, finalement retirée en 1920.

j. Le projet de loi relatif à l'exercice des droits politiques pour certaines

catégories de sujets français en Algérie (dit « projet Blum-Violette » [Blum : du nom du président du Conseil ; Violette : du nom du ministre, ancien gouverneur général de l'Algérie]) visait à ce que 20 000 à 25 000 musulmans algériens puissent devenir citoyens français, tout en gardant leur statut personnel lié à la religion. Le projet déposé en décembre 1936 se heurta à l'opposition des Français d'Algérie et de Messali Hadj et fut suspendu en mars 1938.

Documents

Proclamation du général Challe, le 22 avril 1961

« Officiers, sous-officiers, gendarmes, soldats, marins, aviateurs des forces françaises d'Algérie, ici le général Challe qui vous parle.

Je suis à Alger avec les généraux Zeller et Jouhaud, et en liaison avec le général Salan pour tenir notre serment, le serment de l'armée de garder l'Algérie pour que nos morts ne soient pas morts pour rien.

Un gouvernement d'abandon nous apprenait successivement : l'Algérie française, l'Algérie dans la France, l'Algérie algérienne, l'Algérie indépendante associée à la France. Il s'apprête aujourd'hui à livrer définitivement l'Algérie à l'organisation extérieure de la rébellion. Est-ce cela la paix annoncée ? Ne sait-il pas qu'il ne saurait y avoir de garantie, même militaire, de libre choix, pas plus que de liberté et de justice, dans une organisation totalitaire ?

Il a même refusé de faire la paix avec certains rebelles de l'intérieur, prêts à cesser les combats. Nous en avons, hélas ! les preuves.

Sachant tout cela, voudriez-vous renier vos promesses, abandonner nos frères musulmans et européens, abandonner nos cadres, nos soldats, nos supplétifs musulmans à la vengeance des rebelles ?

Voudriez-vous que Mers el-Kébir et Alger soient, demain, des bases soviétiques ? Voulez-vous une fois de plus, la dernière, amener votre drapeau, alors que vous auriez tout perdu, même l'honneur ?

Mais je vous connais tous, et je sais quels sont votre courage, votre fierté, votre sens de l'honneur et du devoir ; la discipline qui fait notre force ne saurait en aucun cas conduire au déshonneur. L'armée est,

avant tout, au service de la France et garante du territoire national. L'armée ne faillira pas à sa mission et les ordres que je vous donnerai n'auront jamais d'autre but. »

Le message du chef de l'État à la nation

Texte du message du général de Gaulle à la nation, diffusé le dimanche 23 avril 1961 à 20 heures

« Un pouvoir insurrectionnel s'est établi en Algérie, par un *pronunciamento* militaire. Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spéciales, l'adhésion enflammée d'une partie de la population de souche européenne, égarée de crainte et de mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire.

Ce pouvoir a une apparence : un quarteron de généraux en retraite. Il a une réalité, un groupe d'officiers partisans, ambitieux et fanatiques. Ce groupe et ce quarteron possèdent un savoir-faire limité et expéditif. Mais ils ne voient et ne connaissent la nation et le monde que déformés au travers de leur frénésie. Leur entreprise ne peut conduire qu'à un désastre national.

Car l'immense effort de redressement de la France, entamé depuis le fond de l'abîme, le 18 juin 1940, mené ensuite en dépit de tout jusqu'à ce que la victoire fût remportée, l'indépendance assurée, la République restaurée, repris depuis trois ans afin de refaire l'État, de maintenir l'unité nationale, de reconstituer notre puissance, de rétablir notre rang au-dehors, de poursuivre notre œuvre outre-mer à travers une nécessaire décolonisation, tout cela risque d'être rendu vain à la veille même de la réussite par l'odieuse et stupide aventure d'Algérie. Voici que l'État est bafoué, la nation bravée, notre puissance dégradée, notre prestige international abaissé, notre rôle et notre place en Afrique compromis. Et par qui ? Hélas ! hélas ! hélas ! Par des hommes dont c'était le devoir, l'honneur, la raison d'être de servir et d'obéir. Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés partout pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, d'exécuter aucun de leurs ordres. L'argument suivant lequel il pourrait être localement nécessaire d'accepter leur

commandement sous prétexte d'obligations opérationnelles ou administratives ne saurait tromper personne. Les chefs civils et militaires qui ont le droit d'assumer les responsabilités sont ceux qui ont été nommés régulièrement pour cela, et que précisément les insurgés empêchent de le faire. L'avenir des usurpateurs ne doit être que celui que leur destine la rigueur des lois. Devant le malheur qui plane sur la patrie et devant la menace qui pèse sur la République, ayant pris l'avis officiel du Conseil constitutionnel, du Premier ministre, du président du Sénat, du président de l'Assemblée nationale, j'ai décidé de mettre en œuvre l'article 16 de notre Constitution. À partir d'aujourd'hui, je prendrai, au besoin directement, les mesures qui me paraîtront exigées par les circonstances. Par là même, je m'affirme en la légitimité française et républicaine qui m'a été conférée par la nation, que je maintiendrai, quoi qu'il arrive, jusqu'au terme de mon mandat ou jusqu'à ce que viennent à me manquer soit les forces, soit la vie, et que je prendrai les moyens de faire en sorte qu'elle demeure après moi.

Françaises, Français ! Voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de redevenir.

Françaises, Français, aidez-moi ! »

Appel du Premier ministre à la population

Texte de la déclaration de M. Michel Debré, Premier ministre, diffusée le dimanche 23 avril 1961 à 23 h 45

« Des renseignements nombreux, précis et concordants permettent au gouvernement de penser que les auteurs du coup d'État d'Alger envisagent à très brève échéance une action de surprise et de force sur la métropole, et en particulier sur la région parisienne.

Des avions sont prêts à lancer ou à déposer des parachutistes sur divers aérodromes afin de préparer une prise du pouvoir. Je tiens à dire aux Français et notamment aux habitants de la région parisienne que le gouvernement a pris des mesures pour s'opposer à cette entreprise.

Des ordres ont été donnés aux unités de repousser par tous les moyens, je dis bien par tous les moyens, cette folle tentative.

Le gouvernement est certain que la population tout entière, qui fait

confiance au général de Gaulle, non seulement réprouvera de tout son cœur cette aventure, mais aidera de toutes ses forces à la défense de la nation.

Les vols et les atterrissages sont interdits sur tous les aérodromes de la région parisienne à partir de minuit.

Dès que les sirènes retentiront, allez-y, à pied ou en voiture, convaincre ces soldats trompés de leur lourde erreur. Il faut que le bon sens vienne de l'âme populaire et que chacun se sente une part de la nation. »

Déposition du commandant Denoix de Saint-Marc, 5 juin 1961

« Ce que j'ai à dire est simple et sera court. Depuis mon âge d'homme, monsieur le Président, j'ai vécu pas mal d'épreuves : la Résistance, la Gestapo, Buchenwald, trois séjours en Indochine, la guerre d'Algérie, Suez, encore la guerre d'Algérie...

En Algérie, après bien des équivoques, après bien des tâtonnements, nous avons reçu une mission simple, une mission claire : vaincre l'adversaire, maintenir l'intégrité du territoire national, y promouvoir la justice raciale, l'égalité politique.

On nous a fait faire tous les métiers, oui, tous les métiers, parce que personne ne pouvait ou ne voulait les faire. Nous avons mis dans l'accomplissement de notre mission, souvent ingrate, parfois amère, toute notre foi, toute notre jeunesse, tout notre enthousiasme. Nous y avons laissé le meilleur de nous-mêmes. Nous y avons gagné l'indifférence, l'incompréhension de beaucoup, les injures de certains.

Des milliers de nos camarades sont morts en accomplissant cette mission. Des dizaines de milliers de musulmans se sont joints à nous comme camarades de combat, partageant nos peines, nos souffrances, nos espoirs, nos craintes.

Nombreux sont ceux qui sont tombés à nos côtés. Le lien sacré du sang versé nous lie à eux pour toujours.

Et puis, un jour, on nous a expliqué que cette mission était changée. Je ne parlerai pas de cette évolution incompréhensible pour nous. Tout le monde la connaît.

Et un soir, pas tellement lointain, on nous a dit qu'il fallait

apprendre à envisager l'abandon possible de l'Algérie, de cette terre si passionnément aimée, et cela d'un cœur léger.

Alors nous avons pleuré. L'angoisse a fait place en nos cœurs au désespoir. Nous nous souvenions de quinze années de sacrifices inutiles, de quinze années d'abus de confiance et de reniement. Nous nous souvenions de l'évacuation de la Haute Région, des villageois accrochés à nos camions, qui, à bout de forces, tombaient en pleurant dans la poussière de la route.

Nous nous souvenions de Diên Biên Phu, de l'entrée du Viêt-minh à Hanoi.

Nous nous souvenions de la stupeur et du mépris de nos camarades de combat vietnamiens en apprenant notre départ du Tonkin.

Nous nous souvenions des villages abandonnés par nous et dont les habitants avaient été massacrés.

Nous nous souvenions des milliers de Tonkinois se jetant à la mer pour rejoindre les bateaux français.

Nous pensions à toutes ces promesses solennelles faites sur cette terre d'Afrique.

Nous pensions à tous ces hommes, à toutes ces femmes, à tous ces jeunes qui avaient choisi la France à cause de nous et qui, à cause de nous, risquaient chaque jour, à chaque instant, une mort affreuse.

Nous pensions à ces inscriptions qui recouvrent les murs de tous les villages et mechtas d'Algérie : "L'armée nous protégera, l'armée restera."

Nous pensions à notre honneur perdu.

Alors, le général Challe est arrivé, ce grand chef que nous aimons et admirons, et qui, comme le maréchal de Lattre en Indochine, avait su nous donner l'espoir et la victoire. Le général Challe m'a vu. Il m'a rappelé la situation militaire. Il m'a dit qu'il fallait terminer une victoire presque entièrement acquise, qu'il était venu pour cela.

Il m'a dit que nous devons rester fidèles à nos promesses, que nous devons rester fidèles aux combattants, aux populations européennes et musulmanes qui s'étaient engagées à nos côtés. Que nous devons sauver notre honneur.

Alors, j'ai suivi le général Challe.

Et aujourd'hui je suis devant vous pour répondre de mes actes et de ceux des officiers du 1^{er} REP, car ils ont agi sur mes ordres.

Monsieur le Président, on peut demander beaucoup à un soldat, en

particulier de mourir, c'est son métier.

On ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de se renier, de se parjurer.

Oh ! je sais, monsieur le Président, il y a l'obéissance, il y a la discipline. Ce drame de la discipline militaire a été douloureusement vécu par la génération d'officiers qui nous a précédés, par nos aînés.

Nous-mêmes l'avons connu à notre petit échelon, jadis, comme élèves officiers ou comme jeunes garçons préparant Saint-Cyr.

Croyez bien que ce drame de la discipline a pesé de nouveau lourdement et douloureusement sur nos épaules devant le destin de l'Algérie, terre ardente et courageuse à laquelle nous sommes attachés aussi passionnément qu'au sol de nos provinces natales.

Monsieur le Président, j'ai sacrifié vingt années de ma vie à la France. Depuis quinze ans, je suis officier de Légion. Depuis quinze ans, je me bats.

Depuis quinze ans, j'ai vu mourir pour la France des légionnaires, étrangers peut-être par le sang reçu, mais Français par le sang versé.

C'est en pensant à mes camarades, à mes sous-officiers, à mes légionnaires tombés au champ d'honneur que, le 21 avril, à 13 h 30, devant le général Challe, j'ai fait mon libre choix.

Terminé, monsieur le Président. »

Chronologie

capitulation de l'Allemagne.	8 mai 1945 :
en Algérie, manifestations nationalistes à Sétif et Moulana, répression militaire.	19 mai 1945 :
promulgation du statut de l'Algérie.	Septembre 1947 :
prise de Diên Biên Phu.	7 mai 1954 :
« Toussaint rouge ».	1 ^{er} novembre 1954 :

1955

Jacques Soustelle, gouverneur général de l'Algérie.	25 janvier 1955 :
état d'urgence en Algérie.	1 ^{er} avril :
conférence de Bandoeng.	17-24 avril :
le général Lorillot remplace le général Cherrières comme commandant en chef en Algérie.	juin :
le pétrole jaillit à Hassi Messaoud.	26 juin :
insurrection, massacres et répression dans le Nord-Constantinois.	20-22 août :
premier rappel des « disponibles ».	Septembre :

1956

victoire du Front républicain aux élections législatives.	2 janvier :
le président du Conseil Guy Mollet est conspué à Alger.	6 février :

Lacoste nommé ministre résidant.	
indépendance du Maroc.	2 mars :
vote des pouvoirs spéciaux en Algérie.	12 mars :
indépendance de la Tunisie.	20 mars :
rappel des « disponibles ».	22 avril :
Nasser nationalise le canal de Suez.	26 juillet :
congrès FLN de la Soummam.	20 août :
détournement de l'avion des dirigeants du FLN, dont Ben Bella.	21 octobre :
expédition de Suez.	1 ^{er} -6 novembre :
le général Salan nommé commandant en chef en Algérie.	15 novembre :

1957

attentat contre le général Salan.	16 janvier :
« Batailles d'Alger ». Le général Massu responsable de l'ordre.	1 ^{er} janvier :
création de la Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels.	5 février :
construction de la « ligne Morice ».	Juillet :
chute du gouvernement Bourgès-Maunoury à propos de la loi-cadre.	30 septembre :
vote de la loi-cadre.	29 novembre :

1958

bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef.	8 février :
« Bons offices » anglo-américains.	25 février :
chute du gouvernement Gaillard.	15 avril :
manifestations à Alger. Investiture du gouvernement Pflimlin à Paris.	13 avril :
démission du gouvernement Pflimlin.	28 mai :
investiture du général de Gaulle par 329 députés contre 224.	1 ^{er} juin :
voyage du général de Gaulle en Algérie.	4-7 juin :
le général Salan nommé délégué général.	9 juin :
deuxième voyage de De Gaulle en Algérie.	1 ^{er} -4 juillet :
formation du GPRA (Ferhat Abbas, Président).	19 septembre :

référendum sur la Constitution de la V ^e République.	28 septembre :
troisième voyage du général de Gaulle en Algérie. Annonce du plan de Constantine.	2-8 octobre :
de Gaulle offre « la paix des braves ».	23 octobre :
de Gaulle au Sahara.	3-6 décembre :
Paul Delouvrier et le général Challe remplacent le général Salan.	11 décembre :
élection de Charles de Gaulle à la présidence de la République.	21 décembre :

1959

Michel Debré, Premier ministre.	9 janvier :
première « tournée des popotes ».	27-30 août :
discours de De Gaulle sur l'autodétermination.	16 septembre :
de Gaulle renouvelle son offre de cessez-le-feu.	10 novembre :

1960

le général Massu est limogé.	20 janvier :
semaine des Barricades à Alger.	24-31 janvier :
explosion à Reggane de la première bombe A française.	13 février :
« Tournée des popotes ».	3-5 mars :
le général Crépin nommé commandant en chef en remplacement de Challe.	14 avril :
réception des chefs de la wilaya IV à l'Élysée.	10 juin :
« Il faut trouver une issue aux combats », déclare de Gaulle.	14 juin :
colloque de Vincennes.	20 juin :
échec des pourparlers de Melun avec le FLN.	25-29 juin :
indépendance des pays d'Afrique subsaharienne.	Été 1960 :
procès du réseau Jeanson, réseau d'aide au FLN. De Gaulle déclare :	5 septembre :
« L'Algérie algérienne est en marche. »	
manifeste des 121 pour le droit à l'insoumission.	6 septembre :
de Gaulle évoque la « République algérienne qui existera un jour ».	4 novembre :
Louis Joxe est nommé ministre d'État, chargé des Affaires algériennes.	22 novembre :

huitième et dernier voyage de De Gaulle en Algérie. Violentes manifestations européennes (contre de Gaulle) et algériennes (pour le GPRA).

1961

référendum sur l'autodétermination.	8 janvier :
constitution de l'OAS. Le général Gambiez remplace le général Crépin.	9-13 janvier :
rencontre de Gaulle-Bourguiba à Rambouillet.	27 février :
verdict de clémence au procès des Barricades.	2 mars :
annonce officielle des pourparlers d'Évian.	30 mars :
assassinat du maire d'Évian.	31 mars :
le général de Gaulle évoque un « État algérien souverain ».	11 avril :
putsch des généraux.	22-25 avril :
état d'urgence en métropole.	22 avril-31 mai :
maintien en vigueur de l'article 16 de la Constitution.	23 avril-30 septembre :
négociations à Évian et Lugin.	20 mai-28 juillet :
Challe et Zeller condamnés à des peines de prison.	29-30 mai :
le général Ailleret remplace le général Gambiez comme commandant en chef.	21 juillet :
bataille franco-tunisienne de Bizerte.	18-22 juillet :
Ben Khedda remplace Ferhat Abbas à la tête du GPRA.	9-28 août :
construction du mur de Berlin.	12-13 août :
essor de l'OAS en Algérie. Manifestations pour la paix en 1961-1962 :	1961-1962 :
à Paris, manifestations d'Algériens violemment réprimées.	17 octobre :
allocution du général de Gaulle à Strasbourg.	28 novembre :

1962

vague d'attentats OAS en France.	Janvier :
manifestations à Paris contre l'OAS.	8 février :
reprise des négociations aux Rousses et à Évian.	Février-mars :

signature des accords d'Évian.	18 mars :
cessez-le-feu en Algérie. Christian Fouchet nommé haut-commissaire.	19 mars :
déchaînement de violences de la part du FLN et de Moudjahidines, qui pratique la politique de « la terre brûlée ».	Mars, mai :
fusillade de la rue d'Isly.	26 mars :
référendum en France métropolitaine ratifiant les accords d'Évian.	8 avril :
condamnation à mort d'Edmond Jouhaud.	11-13 avril :
Georges Pompidou succède à Michel Debré comme Premier ministre.	14 avril :
procès et condamnation (prison à perpétuité) de Raoul Salan.	15-23 mai :
accord Susini-Mostefai.	18 juin :
référendum en Algérie.	1 ^{er} juillet :
la France reconnaît l'indépendance de l'Algérie.	3 juillet :
enlèvements et assassinats d'Européens et de harkis.	Été 1962 :
attentat du Petit-Clamart.	22 août :

Sigles

AD Archives diplomatiques
ADIC Association pour la défense des intérêts moraux et matériels des anciens détenus politiques
ALN Armée de libération nationale
AN Archives nationales d'outre-mer
BA Bataillon de chasseurs alpins
BE Bataillon étranger de parachutistes
BC Bataillon de parachutistes coloniaux
BRQ *Bulletin de renseignements quotidiens*
BS Bureau des statistiques de la Légion étrangère
CA Corps d'armée
CAAP Corps d'armée d'Alger
CAAT Commandement aérien tactique
CEMD État-major de la Défense nationale
CEMP État-major particulier
CFTC Fédération française des travailleurs chrétiens
CIA Central Intelligence Agency
CRA Comité révolutionnaire d'unité et d'action
DFM Division de fusiliers marins
DLB Demi-brigade de la Légion étrangère
DI Division d'infanterie
DIP Division parachutiste
DSN Direction de la Sécurité nationale en Algérie
ÉNA École nationale d'administration
FAF Front de l'Algérie française

Forces françaises libres
FLN Front de libération nationale
FNSP Fondation nationale des Sciences politiques
GC Groupement de commandos parachutistes
GPR Gouvernement provisoire de la République algérienne
IG Inspecteur général de l'Administration en mission extraordinaire
MNA Mouvement national algérien
OA Organisation armée secrète
RC Régiment de chasseurs parachutistes
RE Régiment étranger de cavalerie
RE Régiment étranger d'infanterie
RE Régiment étranger de parachutistes
REML Régiment parachutiste d'infanterie de marine (ex-RPC [Régiment de parachutistes coloniaux])
SEAF Service historique de l'armée de l'air
SEAT Service historique de l'armée de terre
SED Service historique de la Défense

Notes

Introduction

1. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1999.
2. Jean Simon, *La Saga d'un Français libre*, Paris, Presses de la Cité, 2000, p. 262-271.
3. Cf. [l'agenda du Général](#).

Le putsch (22-25 avril 1961)

1. Mouloud Feraoun, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962.
2. Outre les mémoires publiés (cf. bibliographie), cf. l'ouvrage de Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, Marine Éditions, 2010 ; la déposition du général Saint-Hillier devant le juge d'instruction (in Papiers Debré, DE 83, CHSP), les mémoires inédits du général Gambiez, le rapport du délégué général, 1^{er} mai 1961 (MAE, AD, carton 30), le rapport de mission du général Olié, 30 avril 1961 (MAE, AD, carton 30), chronologie de la journée du 21 avril établie par le cabinet du délégué général (carton 30) ; rapport du délégué général, « édition complète et personnelle » du rapport de Jean Morin, 1^{er} mai 1961, repris dans son livre *De Gaulle et l'Algérie*, chapitre VII, et de multiples rapports de différentes autorités militaires en Algérie, par exemple dans les Papiers Vézinet, SHD, 1K752.
3. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, Paris, Plon, 1965, p. 131.
4. Jacques Rouvière, *Le Putsch d'Alger*, Paris, France-Empire, 1976.
5. Interview du général Gambiez par Odile Rudelle, CHSP.
6. Chronologie des événements d'après le général Vézinet, 1^{er} mai 1961, in Papiers Le Puloch, LP4, CHSP.
7. Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 207.
8. *Ibid.*, p. 210.

9. Selon Francine Dessaigne, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Perros-Guirec, Éditions Confrérie Castille, 1996, p. 50.
10. Roger Le Doussal, manuscrit inédit.
11. Lucien Bitterlin, *Nous étions tous des terroristes. L'histoire des barbouzes contre l'OAS en Algérie*, Éditions du Témoignage Chrétien, 1983, p. 83.
12. Interview de Jacques Coup de Fréjac par Odile Rudelle, CHSP.
13. Bernard Estival, *La Marine française dans la guerre d'Algérie*, Nantes, Marine Éditions, 2001.
14. Lieutenant de vaisseau Guillaume, *Mon âme à Dieu, mon corps à la patrie, mon honneur à moi : mémoires*, Paris, Plon/XO Éditions, 2006, p. 246-275.
15. D'après Jacques Fauvet et Jean Planchais, *La Fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961, p. 82.
16. Interview du général de Pouilly par l'auteur, août 1989.
17. Claude Paillat, *Vingt Ans qui déchirèrent la France*, t. 2, *La Liquidation, 1954-1962*, Paris, Robert Laffont, 1972, p. 619.
18. Selon *Historia*, no 293.
19. Note de Gouraud, commandant du CA de Constantine, aux généraux commandants de zone, 28 février 1961, SHD, Papiers Ailleret.
20. Interview du commandant Rodier par l'auteur, archives personnelles.
21. Charles Ailleret, *Général du contingent : en Algérie 1960-1962*, Paris, Grasset, 1998, p. 97.
22. *Ibid.*, p. 95.
23. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, Paris, La Table ronde, 1963.
24. Rapport du général Jean Simon, commandant la zone nord-algéroise et la 27^e DIA, 29 avril 1961, SHD, Papiers Ailleret, carton 3.
25. Idée exprimée par François Valentin lors de sa déposition, le 16 mai 1961, CHSP, archives Debré, DE 84.
26. Pierre Château-Jobert, *Feux et lumières sur ma trace. Faits de guerre et de paix*, Paris, Presses de la Cité, 1978, p. 257.
27. Interview du général Gambiez par Odile Rudelle, CHSP.
28. Interview Léger, SHAT, 3K42.
29. Sur son action, cf. Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée face au « péril subversif ». Guerre et action psychologiques (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2006 ; et mon article, « Jacques Chaban-Delmas, ministre de la Défense nationale », in Bernard Lachaise (dir.), *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, 2007, p. 99-110.
30. Sur ces journées, cf. les mémoires de Jean-Noël Jeanneney, *Le Rocher de Süsten. Mémoires, 1942-1982*, Paris, Seuil, 2020, p. 78-80.
31. *Historia*, no 293, témoignage de Louis Joxe ; rapport de mission du général Olié, MAE, AD, carton 30 ; Pierre Joxe, *Cas de conscience*, Genève, Labor et Fides, 2010, p. 86.
32. Roger Trinquier, *Le Temps perdu*, Paris, Albin Michel, 1978, p. 414-415.
33. Archives de la préfecture de police, note de renseignement du 22 avril 1961, HE15.
34. Note de la préfecture de police, Z 8/57.
35. Jacques Delarue, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, 1994.

36. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père. Entretiens avec Michel Tauriac*, Paris, Plon, 2003-2004, 2 t., p. 190 ; Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre, 1958-1962. Souvenirs d'un témoin*, Paris, Michalon, 1999, p. 110-111.
37. Yves Courrière, *Les Feux du désespoir*, Paris, Fayard, 1971, p. 309.
38. Télégramme de Michel Debré aux préfets, 23 avril 1961, Papiers Debré, CHSP, DE 84.
39. Interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.
40. Télégramme no 1726, 23 avril 1961, François Seydoux/MAE, AD, cabinet du ministre.
41. Télégramme no 1737, 24 avril 1961, *ibid.*
42. Archives de la préfecture de police, note Verdier dans le bureau Galichon, Z 8/57.
43. Télégrammes nos 1738, 24 avril 1961 à 11 h 38, et 1747 à 18 h 30, François Seydoux/MAE, Archives diplomatiques, cabinet du ministre, carton 30.
44. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir. Le renouveau, 1958-1962*, Paris, Plon, 1970, p. 112.
45. Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, Paris, Plon, 1972, p. 144.
46. Voir sur ce point le récit de Jacques Chaban-Delmas dans son interview par Odile Rudelle.
47. *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961.
48. Pierre Messmer, *Après tant de batailles...*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 274.
49. Information dans les archives Le Puloch, in Fonds Le Puloch, CHSP.
50. Pierre Château-Jobert, *Feux et lumières sur ma trace, op. cit.*, p. 260-261.
51. Général Bigeard, *Pour une parcelle de gloire*, Paris, Plon, 1975, p. 414.
52. AN, SG, Sol/75. Cf. aussi Pierre Lefranc, *Gouverner selon de Gaulle*, Paris, Fayard, 2009, p. 158-159.
53. Selon François Flohic, *Souvenirs d'outre-Gaulle*, Paris, Plon, 1979, p. 53.
54. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père, op. cit.*, t. II, p. 189.
55. *Ibid.*, p. 190.
56. *Ibid.*, p. 191.
57. François Flohic, *Souvenirs d'outre-Gaulle, op. cit.*, p. 50 ; Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père, op. cit.*, p. 192.
58. Bernard Tricot à *L'Histoire en direct*, émission de France Inter.
59. Lettre du général Dupuy, 23 avril 1961, AN, SG, Sol/75. Cf. aussi Pierre Lefranc, *Gouverner selon de Gaulle, op. cit.*, p. 158-159 ; et Archives de la préfecture de police, Z 8/57.
60. Jacques Chaban-Delmas, *L'Ardeur*, Paris, Stock, 1975, p. 236-245 ; Jacques Foccart, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, t. 1, p. 349-356.
61. François Flohic, *Souvenirs d'outre-Gaulle, op. cit.*, p. 51.
62. *Ibid.*, p. 52.

63. *Ibid.*, p. 54.
64. Roger Tessier, *J'étais le gorille du Général, 1947-1970*, Paris, Perrin, 2002, p. 102.
65. François Flohic, *Souvenirs d'outre-Gaulle*, *op. cit.*, p. 54-55.
66. *Ibid.*, p. 56.
67. Roger Rhenter, *Survol, 1921-1988...*, Paris, Les Éditions de Maintenant, 1999, p. 156.
68. Cf. Claude Dulong, *La Vie quotidienne à l'Élysée au temps de Charles de Gaulle*, Paris, Hachette, 1974, p. 146-147.
69. Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République, 1958-1965*, Paris, Plon, 1976, p. 140.
70. Selon François Goguel (lettre à l'auteur du 22 novembre 1983).
71. Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, *op. cit.*, p. 145-146.
72. Selon le colonel Teisseire, interview SHAA.
73. Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République*, *op. cit.*, p. 143.
74. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, *op. cit.*, p. 189-190.
75. Gilbert Larriaga, *Les Caméras de l'aventure*, Paris, Plon, 1982, p. 165, cité par Christian Delporte, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007, p. 92. Lire à ce sujet le développement splendide de Jean Lacouture, *De Gaulle*, t. 3, *Le Souverain, 1959-1970*, Paris, Seuil, 1986, p. 168.
76. Louis Terrenoire, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Fayard, 1964, p. 230.
77. Journal de marche de l'Élysée, soirée du dimanche 23 avril, AN, Sol/69 ou 75.
78. Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, Paris, La Table ronde, 1994, p. 120.
79. Constantin Melnik, *Mille Jours à Matignon. Raisons d'État sous de Gaulle : guerre d'Algérie, 1959-1962*, Paris, Grasset, 1988, p. 43.
80. Louis Terrenoire, *De Gaulle et l'Algérie*, *op. cit.*
81. Cf. le récit dans l'interview faite par Odile Rudelle, CHSP.
82. Jacques Chaban-Delmas, *L'Ardeur*, *op. cit.* ; Michel Debré, *Gouverner. Mémoires 1958-1962*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 284.
83. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, *op. cit.*, p. 192-193 ; Jacques Foccart, *Foccart parle*, *op. cit.*, p. 190.
84. Télégramme no 15, 25 avril 1961, préfecture de police, in HE 15.
85. Raconte Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, *op. cit.*, p. 121.
86. Claire Andrieu, *Pour l'amour de la République. Le Club Jean Moulin, 1958-1970*, Paris, Fayard, 2002, p. 358-368.
87. Georges Suffert, *Mémoires d'un ours*, Paris, Éditions de Fallois, 1994, p. 136 ; Maryvonne Prévot, *Alain Savary. Le refus en politique*, Paris, La Renaissance du livre, 2003, p. 156.
88. *Le Monde*, 25-26 avril 1961.
89. Cf. aussi le témoignage du diplomate et membre du PSU, Philippe Richer, *Dans tous mes états. Un itinéraire français*, Paris, Les Indes savantes, 2013, p. 86.

90. Claire Andrieu, *Pour l'amour de la République*, op. cit., p. 364.
91. Témoignage de Jean Ripert, *ibid.*, p. 365.
92. Jean Guisnel, *Charles Hernu ou la République au cœur*, Paris, Fayard, 1993, p. 296.
93. *Ibid.*, p. 297.
94. *Ibid.*
95. Interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.
96. Robert Salmon, *Chemins faisant*, vol. II, *L'Épopée de France-Soir*, Paris, LBM, 2004 ; Yves Roucaute, *Le PCF et l'Armée*, Paris, PUF, 1983, p. 133.
97. Archives Messmer, SHD, 1K 744, carton 2.
98. *Ibid.*
99. Télégramme des légions de gendarmerie, 24 avril 1961, *ibid.*
100. Adam Roberts, « La défaite du putsch de 1961 : un exemple de résistance civile », *Espoir*, no 15, p. 50.
101. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, Paris, Gallimard, 2000, p. 501.
102. Lettre d'André Roulland, député de la Seine, à Louis Joxe, 3 mai 1961, transmettant un rapport d'Henri Jeunet, conseiller général, AN, 5 AG 1, SG, Sol/69.
103. Outre Pierre Guillaume, *Mon âme à Dieu*, op. cit. ; Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », texte aimablement communiqué par l'auteur.
104. Le témoignage de l'amiral Philippon, *La Royale et le Roi*, Paris, France-Empire, 1982, p. 333-341.
105. In colonel Roger Trinquier, *Le Temps perdu*, op. cit., p. 415-416.
106. Télégramme no 2976, 24 avril 1961 à 22 h 32, général Puget, EMIA, in Archives diplomatiques, Secrétariat d'État aux Affaires algériennes, carton 30.
107. Claude Paillat, *La Liquidation*, op. cit., p. 662.
108. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, op. cit., p. 30.
109. Renseignements tirés des Archives de la préfecture de police de Paris, 24 et 25 avril, HE 15.
110. Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 217.
111. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 510.
112. Lire son témoignage dans Claude Paillat, *La Liquidation*, op. cit., p. 665-672.
113. Sur cet épisode, cf. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général*, Paris, Plon, 1982, p. 140-142.
114. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, op. cit., p. 36.
115. Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 218.
116. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 512.
117. Général Challe, *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968, p. 216.
118. Pierre Sergent, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, La Table ronde,

1967, p. 245.

119. Lettre du général Zeller au général Vézinet, 6 mai 1961, in SHD, Papiers Vézinet, carton 3.

120. Jacques Fauvet, *Le Monde*, 27 avril 1961.

121. In Patrick Eveno et Jean Planchais, *La Guerre d'Algérie. Dossiers et témoignages*, Paris, La Découverte, 1989, p. 303-304.

Armée-Nation, la crise (1940-1961)

1. Cf. Alfred de Vigny, *Servitude et grandeur militaires*, Paris, Folio, 1992 ; et Claude d'Abzac-Epezy, « La société militaire, de l'ingérence à l'ignorance », in Jean-Pierre Rioux (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990, p. 245-256.

2. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française, 1945-1962*, Paris, Armand Colin, 1964.

3. Cf. les travaux de Damien Dutrieux, in *Cahiers du CEHD*, no 5.

4. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française, op. cit.*, p. 159-162.

5. Nous nous permettons de renvoyer au développement consacré à la guerre d'Indochine dans *Diplomatie et outil militaire, 1871-2015*, Paris, Seuil, Histoire, « Points », 2015, p. 545-562.

6. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française, op. cit.*, p. 162-168.

7. Sur le maréchal Juin, cf. la biographie de Jean-Christophe Notin (*Maréchal Juin*, Paris, Tallandier, 2015, chapitre XX) et l'article de Philippe Vial sur « La Quatrième et son maréchal », in Olivier Forcade, Éric Duhamel et Philippe Vial (dir.), *Militaires en République, 1871-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, p. 153-190.

8. Cf. les tableaux d'effectifs établis par Alban Mahieu, « Les effectifs... », in Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaïsse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001, p. 39-47.

9. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République 1954-1959*, t. III, *La Fin*, Paris, Fayard, 2008, p. 75 ; cf. aussi le développement sur les pouvoirs spéciaux, p. 76-88.

10. Général Challe, *Notre révolte, op. cit.*, p. 313.

11. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général, op. cit.*, p. 140.

12. Sur Lacheroy, cf. Paul et Marie-Catherine Villatoux, *La République et son armée, op. cit.*

13. *Le Monde* des 3 et 4 août 1954 publie sa conférence, « La stratégie révolutionnaire du Viet-Minh ».

14. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française, op. cit.*, p. 186-195.

15. Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963, p. 580-589.

16. *Ibid.*, p. 597-600.

17. Georgette Elgey, *Histoire de la IV^e République 1954-1959, op. cit.*, p. 202.

18. André-Paul Comor, « Les officiers de la Légion étrangère... », in Jean-

Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, op. cit., p. 476-493.

19. *Ibid.*, p. 489-490.

20. Selon le général Saint-Hillier, commandant la 10^e DP, interview SHD, 3K6.

21. Général Ailleret, *Général du contingent*, op. cit., p. 304-305.

22. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française*, op. cit., p. 169.

23. Témoignage du général Saint-Hillier, SHD, 3K6.

24. Lire à ce propos les pages de Georgette Elgey sur « L'armée égarée », *Histoire de la IV^e République 1954-1959*, op. cit., t. III, p. 213-217.

25. Interview Nicot, SHAA.

26. Raphaëlle Branche, *La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001 ; Jean-Charles Jauffret, *Ces officiers qui ont dit non à la torture. Algérie 1954-1962*, Paris, Autrement, 2005.

27. Sur cet épisode, lire les pages très neuves de Chantal Morelle, *Louis Joxe. Diplôme dans l'âme*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2010, p. 502-519.

28. Sur cette période, cf. Odile Rudelle, *Mai 58. De Gaulle et la République*, Paris, Plon, 1988 ; et Christophe Nick, *Résurrection. Naissance de la V^e République, un coup d'État démocratique*, Paris, Fayard, 1998.

29. Général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, Paris, Fayard, 1977, p. 83-85.

30. René Rémond, *Le Retour de De Gaulle*, Bruxelles, Complexe, 1983, p. 61.

31. Raoul Girardet (dir.), *La Crise militaire française*, op. cit., p. 200-204.

32. Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, op. cit., p. 579-581.

33. *Revue militaire d'information* d'août-septembre 1958.

34. Général Jouhaud, interview SHAA.

35. Chiffres du SHAT donnés par J.-C. Jauffret, in Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaisse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 22.

36. André Bach, « Une armée en fronde », in *L'Avènement de la V^e République*, Paris, Armand Colin, 1999, p. 105-125.

37. Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, op. cit., p. 600.

38. Charles de Gaulle, *Discours et messages, 1958-1962*, Paris, Plon, 1970, t. 3, p. 51-60.

39. Cf. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, Paris, Seuil, 1994 ; et Alessandro Giacone, *Paul Delouvrier. Un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Descartes & Cie, 2005.

40. Cf. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 180.

41. *Ibid.*, p. 184-185.

42. Lettre de De Gaulle à Massu, 11 août 1958, in Jacques Massu, *Le Torrent et la Digue*, Paris, Plon, 1972, p. 216.

43. Général Zeller, *Dialogues avec un général*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 109.

44. Cf. Maurice Faivre, « Le plan Challe », *Revue historique des armées*, 2005/1, p. 108-117.

45. Michel Rocard, *Rapport sur les camps de regroupement*, Paris, Mille et Une

Nuits, 2003 ; et Charles-Robert Ageron, « Les regroupements », in Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaisse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 327-362.

46. Daho Djerbal, « Les maquis du Nord-Constantinois », in *ibid.*, p. 195-217.

47. Procès-verbal de déposition du général Challe, 4 mai 1961, Archives de Paris, 1320W.

48. Note no 1513, Guillaumat/Debré, 10 juillet 1959, in Papiers Le Puloch, CHSP.

49. Tout ce développement est fondé sur le Journal de marche d'Ély, SHD, 1K233.

50. Sur cet aspect, cf. Michèle Cointet, *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962*, Paris, Perrin, 1995.

51. Cf. aussi la réaction de Paul Delouvrier, Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 186-187.

52. Lettre de Challe à de Gaulle, 27 avril 1959, AN, 5 AG 1, SG, Sol/75.

53. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 119.

54. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 78.

55. *Ibid.*, p. 80.

56. Journal du général Ély, SHAT.

57. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général*, op. cit., p. 120-121.

58. *Ibid.*, p. 119.

59. SHAT, 5^e bureau, 1H2538 (d.1), citée par Mario Ranalletti dans sa thèse de Sciences-Po, *Du Mékong au Rio de la Plata : la doctrine de la guerre révolutionnaire. « La Cité catholique » et leurs influences en Argentine, 1954-1976*, p. 517-518.

60. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 132-134 ; et surtout Note très secrète du 30 novembre 1959, in Papiers Vézinet, SHD, 1K752, carton 3.

61. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, op. cit., p. 186.

62. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général*, op. cit., p. 119-121.

63. Cf. le récit fait par Jacques Massu, *Le Torrent et la Digue*, op. cit., p. 290-317.

64. Lettre de De Gaulle à Michel Debré, 19 janvier 1960, AN, 5 AG 1, Sol/75.

65. Philippe de Gaulle, *De Gaulle, mon père*, op. cit., p. 186.

66. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 154.

67. Joseph Ortiz, *Mes combats. Carnets de route 1954-1962*, Paris, Éditions de la Pensée moderne, 1964, p. 163-216.

68. Instructions de Michel Debré, 27 janvier 1960, AN, 5 AG 1, Sol/69.

69. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 162-166.

70. Jean-Marcel Jeanneney, *Une mémoire républicaine. Entretiens avec Jean Lacouture*, Paris, Seuil, 1997, p. 113.

71. Selon le général Nicot, interview par Odile Rudelle, CHSP.

72. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 84-86.

73. Allocution du 29 janvier 1960, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 162-166.

74. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 114.
75. Général Ély, *Mémoires, Suez... le 13 mai*, Paris, Plon, 1969.
76. Interview de Pierre Messmer, SHAT, 3K17 ; et Paul et Marie-Catherine Villatoux, « Le 5^e bureau en Algérie », in Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaisse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 399-449.
77. Directive personnelle et secrète et directive concernant l'action à mener dans les milieux français de souche européenne, 12 juin 1960, SHD, Papiers Vézinet, 1K752, carton 2.
78. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 158-164.
79. Lettre au général Challe, 6 février 1960, in *Lettres, notes et carnets, 1958-1970*, Paris, Plon, 1986, p. 126.
80. Note no 46/EMI du général Challe, 7 mars 1960, in Papiers La Fournière, in *ibid.*
81. Lettre du général de Gaulle au capitaine de corvette Philippe de Gaulle, 18 mai 1960, in *Lettres, notes et carnets, 1958-1970*, op. cit., p. 238.
82. Jean-Raymond Tournoux, *La Tragédie du Général*, op. cit., p. 347.
83. Général Ély, *Mémoires, Suez... le 13 mai*, op. cit., p. 480.
84. Journal de marche d'Ély, 22 et 27 janvier 1960, SHD, 1K233.
85. Interview de Pierre Messmer par Odile Rudelle, CHSP.
86. Cf. *La Nef*, numéro d'avril-juin 1961 et numéro d'octobre 1962-janvier 1963.
87. Note no 1263, CEMGDN/Cab du 23 septembre 1960 ; Journal de marche du général Ély, SHD.
88. Note no 1037 du 26 janvier 1961 et 28 février 1961, *ibid.*
89. Lettre (secret-confidentiel) de Gombeaud à Vézinet, 26 novembre 1960, SHD, Papiers Vézinet, carton 3.
90. *Sondages*, de 1954 à 1962.
91. D'après Jean-Noël Jeanneney et Monique Sauvage, *Télévision, nouvelle mémoire*, Paris, Seuil, 1982.
92. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 241.
93. *Ibid.*, p. 256-262.
94. Lettre de Paul Delouvrier à de Gaulle, 15 novembre 1960, AN, 5 AG 1, Sol/75. Elle est reproduite en fac-similé dans l'ouvrage de Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., dans les annexes.
95. Sommaire de l'allocution in note 00//66 CEMEA/CAB, 18 novembre 1960, in CHSP, Papiers Le Puloch, LPS.
96. Cité par Rémi Kauffer, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, 2002, p. 133.
97. *La Nef*, juillet-septembre 1961, article de J. Planchais, p. 57-64.
98. Général Ély, *Mémoires, Suez... le 13 mai*, op. cit., p. 485-492.
99. Sur les relations entre Juin et de Gaulle, cf. le chapitre que leur consacre Jean-Christophe Notin, *Maréchal Juin*, op. cit., p. 615-626.
100. Capitaine Ferrandi, *600 Jours avec Salan et l'OAS*, Paris, Fayard, 1969, p. 28-35.
101. Cf. sur cet épisode Jean-Raymond Tournoux, *Jamais dit*, Paris, Plon,

1971, p. 222-255.

102. EMA, 2^e bureau, commandant de la Comble, rapport très secret (établi en trois exemplaires) d'une mission effectuée à Constantine et à Alger du 25 au 31 octobre 1960, vu par le ministre, in CHSP, Papiers Le Puloch, LP5.

103. Lettre du Premier ministre au commandant en chef en Algérie (copie unique), 7 décembre 1960, SHD, Papiers Ailleret, DE 2018-PA5.

104. Lettre du général Gombeaud au général Vézinet, 25 novembre 1960, SHD, Papiers Vézinet, carton 3.

105. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 491.

106. Rapport du lieutenant-colonel Schlotterer, commandant le groupement de gendarmerie à Alger sur les événements qui se sont déroulés du 7 au 14 décembre 1960, 18 décembre 1960, in Papiers Vézinet.

107. Rapports du général Vézinet.

108. Bien exprimé par le commandant Paul-Alain Léger, interview du SHD, 3K42.

109. Rapport du 18 décembre 1960.

110. Note de l'état-major de la Défense nationale, 26 décembre 1960, in Anom 81 F892.

111. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 101.

112. Lettre très secrète du général Crépin à Michel Debré, 23 décembre 1960, Fonds Jean Morin, Fondation Charles de Gaulle.

113. Lettre du général Crépin à Michel Debré, citée par Maurice Faivre, *Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 170-171.

114. Interview du général Gambiez par Odile Rudelle, CHSP.

115. Lettre de Georges Bidault, 16 décembre 1960, AN, 5 AG 1, SG, Sol/69.

116. BRQ de la préfecture d'Alger, Anom, 1K1023.

117. Jean Delmas, « Un village en guerre d'Algérie », in *La Politique et la Guerre. Pour comprendre le XX^e siècle européen. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, Éditions Agnès Flohic/Noésis, 2002.

118. Paul Delouvrier raconte ainsi comment il a été sollicité par Argoud (*La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, op. cit., p. 173-174).

119. Renseignement de la préfecture de police, Z 857.

120. Jean-Christophe Notin, *Maréchal Juin*, op. cit., p. 624-626.

121. Antoine Argoud, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, op. cit., p. 243.

122. *Ibid.*, p. 243-247.

123. Pierre Château-Jobert, *Feux et lumières sur ma trace*, op. cit., p. 258-259.

124. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, op. cit., p. 217-219.

125. Compte rendu d'entretien avec le général Challe, 16 janvier 1961, in Papiers Michel Debré, CHSP, DE 30.

126. Selon le colonel de Boissieu, in Audition des témoins au Haut Tribunal militaire, 30 mai 1961.

127. Interview du général Philippe Maurin, SHD, no 532.

128. Note de Charles de Gaulle pour MM. Georges Pompidou et de Leusse du 18 février 1961, in *Lettres, notes et carnets, 1961-1963*, Paris, Plon, 1986,

p. 44-46.

129. Sur les négociations et le rôle de Louis Joxe, cf. Chantal Morelle, *Louis Joxe. Diplomate dans l'âme*, op. cit.

130. Interview du général Christienne par l'auteur.

131. Général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit.

132. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 185.

133. Interview no 12 du général Gambiez par Odile Rudelle, CHSP.

134. Alain de Boissieu, *Pour servir le Général*, op. cit., p. 137.

135. Interview du général de Pouilly par l'auteur, archives personnelles.

136. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit.

137. Note du général Vézinet, 22 décembre 1960, SHD, Papiers Vézinet, carton 1.

138. Le commandant en chef en Algérie au commandant de la région territoriale d'Alger, 27 mars 1961, SHD, Papiers Vézinet, carton 1.

139. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 288.

140. Michel Debré, *Gouverner. Mémoires*, op. cit., t. 3, p. 278.

141. Général Zeller, *Dialogues avec un général*, op. cit., p. 219.

142. *Ibid.*, p. 221.

143. AN, série AG 1, SG, Sol/122.

144. Lettre au capitaine de corvette Philippe de Gaulle, 27 avril 1961, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 75.

145. Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », art. cit.

146. Selon L. Le Treust, mémoire sur la DBFM, Université de Paris-I ; et Patrick Boureille, « La Marine et la guerre d'Algérie », in Jean-Charles Jauffret et Maurice Vaïsse (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 91-114.

147. Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », art. cit.

148. Cité par Patrick Facon, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La Documentation française, 2009, p. 379.

149. Michel Forget, *Guerre froide et guerre d'Algérie*, Paris, Economica, 2002, p. 236.

150. Cf. Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, Paris, Lavauzelle, 2009, p. 284.

151. Remarque de Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », art. cit.

152. Cité par Étienne Fouilloux, *Les Chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 1968*, Paris, Parole et Silence, 2008, p. 55.

153. Sur tout ce courant de pensée, cf. Mario Ranalletti, *Du Mékong au Rio de la Plata*, op. cit.

154. Cf. Raoul Girardet, *Problèmes militaires et stratégiques contemporains*, Paris, Dalloz, 1989, p. 112-117.

155. *Le Figaro*, 5 juin 1961.

156. Lettre datée du 26 novembre 1961, citée in Chantal Morelle et Pierre

Jakob, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruxelles, Bruylant, 1997, p. 328-329.

157. Plaidoirie du bâtonnier Alléhaut au procès du général Petit, *Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris*, *op. cit.*, p. 33.

158. Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », *art. cit.*

159. *La Nef*, octobre 1962, « Naissance d'une armée scientifique ».

160. Témoignage du général Brohon, interview SHAA, no 146, 15 mars 1989.

161. Interview du général Challe, SHAA.

162. Tracts et lettres anonymes, in Archives de la préfecture de police de Paris, Z 8/31.

163. Tract, archives personnelles.

164. BRQ de la préfecture d'Alger, 1K1023, AN-DM, tract du 17 avril 1961.

165. Claude d'Abzac-Epezy, « Les militaires face à la politique du général de Gaulle, 1958-1963 », in Christian Bidégaray et Paul Isoart (dir.), *Les Droites et le Général de Gaulle*, Paris, Economica, 1991, p. 134-138.

166. Général Challe, *Notre révolte*, *op. cit.*, p. 171.

167. Laurent Beccaria, *Hélie Denoix de Saint-Marc*, Paris, Perron, 2008, p. 268.

168. Interview du commandant Rodier avec l'auteur, archives personnelles.

169. Étude conduite dans le CA d'Alger sous la direction du Dr André Gros, président de la Société de synthèse, 20 avril 1961, in SHD, Papiers Vézinet, 1K752, carton 2.

170. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, *op. cit.*, p. 476-478.

171. Papiers Debré, CHSP, DE 84, lettre Boissieu/Debré, 30 mars 1961.

172. Papiers Debré, CHSP, DE 84, lettre Gambiez/Debré, 18 avril 1961 ; lettre Debré/Gambiez, 21 avril 1961.

Les raisons d'un échec

1. Message Joxe/Olié arrivé le 27 avril 1961, AD, ministère des Affaires algériennes, carton 30 ; rapport de Jean Morin, 1^{er} mai 1961, *ibid.*

2. Interview de Jacques Coup de Fréjac par Odile Rudelle, CHSP, confirmé par le préfet Vieillescazes, entretien avec l'auteur du 4 octobre 1983.

3. Interview du général Gambiez par Odile Rudelle, CHSP. Sur la Sécurité militaire en Algérie, cf. Rémi Kauffer, « La véritable histoire des Barbouzes gaullistes », in Jean Guisnel et Roger Faligot (dir.), *Histoire secrète de la Ve République*, Paris, La Découverte, 2006, p. 65-75.

4. Cf. note in SHD, Papiers Messmer, GR 1K744/1.

5. Sur le sujet, cf. Sébastien Laurent, « Le ministre des Armées, la sécurité militaire et le SDECE », in Pierre Messmer, *Après tant de batailles*, *op cit.*, p. 225.

6. Enquête, in AD, ministère des Affaires algériennes, carton 30.

7. Charles Ailleret, *Général du contingent*, op. cit., p. 99.
8. Papiers Le Puloch, LP5, CHSP.
9. Cf. deux ouvrages remarquablement documentés : Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit. ; Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, op. cit. ; la déposition du général Saint-Hillier devant le juge d'instruction le 19 mai 1961 (Papiers Debré, DE 83, CHSP).
10. Roger Le Doussal, *Mémoires inédits d'un commissaire des Renseignements généraux*, op. cit., citant Anom 91-4F/26.
11. Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 286.
12. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 108.
13. Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 285-288.
14. *Ibid.*, p. 285-290.
15. Exposé du général Tridon, 28 avril 1961, à 10 heures, AD, carton 30 ; Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 285.
16. Jean-Louis Courtois et Michel Lejeune, *Les CRS dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 212-217.
17. Rapport du colonel Debrosse, commandant la 10^e légion de gendarmerie mobile, 17 mai 1961, in SHD, Papiers Vézinet, carton 2.
18. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 108.
19. Papiers Louis Terrenoire, Conseil des ministres du 1^{er} mai 1961, AN 449 AP 30.
20. Georges Suffert, *Mémoires d'un ours*, op. cit., p. 134.
21. André de Lattre, *Servir aux Finances*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999, p. 134-137.
22. Papiers Le Puloch, LP4, CHSP.
23. Interview du général Nicot, SHAA ; et lettre du général Nicot à sa femme, in SHD, Papiers Messmer, 1K738, dossier 5.
24. Jacques Foccart, *Foccart parle*, op. cit., p. 354.
25. Papiers Couve de Murville, CM7, CHSP, note Carbonnel, 26 avril 1961 ; visite de l'ambassadeur du Canada au secrétaire général, 27 avril ; entretien de René Brouillet avec le comte de Motrico, 27 avril 1961 ; nouvel entretien, 3 mai.
26. Sur les essais de Gerboise verte, cf. le témoignage de Pierre Messmer, in GREFHAN, *Les Expérimentations nucléaires françaises*, 1996, p. 110 ; Jean-Damien Pô, *Les Moyens de la puissance. Les activités militaires du CEA (1945-2000)*, Paris, Ellipses, 2001, p. 139-140 ; Bruno Tertrais, « A "nuclear coup" ? France, the Algerian War and the April 1961 Test », in *Nuclear Weapon, Security Crisis: What Does History Teach ?*, www.hsd.org/?view&did=741401, juillet 2013, p. 25-60.
27. Télégrammes nos 1141-1144, 23 avril 1961, à 20 h 10, immédiat, très secret, MAE/Ambassadeur de France à Rabat, AD, cabinet du ministre.
28. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 497-499.
29. Cf. Jean-Damien Pô, *Les Moyens de la puissance*, op. cit., p. 139-140.
30. Antoine Argoud, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, op. cit., p. 278-284.

31. *Ibid.*, p. 284.
32. Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, op. cit., p. 143.
33. Directive du général de Gaulle à l'armée lue à la radio par Louis Terrenoire, 25 avril, *Année politique 1961*, p. 655.
34. Témoignage de Louis Joxe in *Historia*, no 293.
35. Interview du commandant Léger, SHAT, 3K42.
36. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 504.
37. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 143.
38. *Ibid.*, p. 159.
39. Michel Debré, *Mémoires*, op. cit., p. 287 ; Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 72.
40. Olivier Dard, « Michel Debré et les activistes », in *Michel Debré et l'Algérie*, Paris, Éditions Champs-Élysées, 2007, p. 109 ; et Marie-Catherine Villatoux, « Michel Debré et l'armée », in *ibid.*, p. 226-240.
41. Notes du 3 août et du 26 septembre 1959, Archives Michel Debré, CHSP, 2 DE 12 et 2 DE 29, citées par Marie-Catherine Villatoux, « Michel Debré et l'armée », art. cit., p. 229-231.
42. Interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.
43. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 504.
44. Chantal Morelle, *Louis Joxe. Diplomate dans l'âme*, op. cit., p. 618-629.
45. Louis Terrenoire, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 228.
46. D'après Louis Terrenoire, notes du Conseil des ministres du 9 mars 1960, AN 449AP/1 ; cf. aussi Bruno Le Roy, *Cahier d'histoire de la radiodiffusion*, no 32.
47. AN, 5 AG 1, SG, Sol/69.
48. Lettre de Bourdeau de Fontenay à René Brouillet, 24 avril 1961, 10 heures, *ibid.*
49. Cf. Christian Bidégaray et Paul Isoart (dir.), *Les Droites et le général de Gaulle*, op. cit., p. 113.
50. *L'Express*, 13 avril 1961.
51. Jean-Claude Demory, *Georges Bidault*, Paris, Julliard, 1995, p. 450. Lettre de Mme Bidault à l'auteur, 18 décembre 1983.
52. Jacques Dauer, *Le Hussard du Général*, op. cit., p. 116-117.
53. Délibérations du conseil municipal dans les archives de la présidence, 5 AG 1, SG, Sol/69.
54. Lettre de Jean Beliard, 2 mai 1961, *ibid.*
55. Lettre de François Goguel à l'auteur, 22 novembre 1983.
56. Annette Wieviorka, *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Paris, Fayard, 2010, p. 625.
57. Jean-Pierre Vittori, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Stock, 1977, p. 198.
58. Erwan Bergot, *La Guerre des appelés en Algérie, 1956-1962*, Paris, Presses de la Cité, 1980, p. 263.
59. Claire Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998, p. 128.
60. Témoignage du général Gérin-Roze, SHAT, 3K3.

61. Journal de Claude P., p. 280, in Martine Lemalet, *Lettres d'Algérie, 1954-1962. La guerre des appelés, la mémoire d'une génération*, Paris, JC Lattès, 1992. Cf. aussi Ludivine Bantigny, *Le Plus Bel Âge*, Paris, Fayard, 2007, p. 360-361.
62. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 286.
63. Edmond Rostand, *L'Aiglon*, acte III, scène 9.
64. Antoine Argoud, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, op. cit., p. 278.
65. Cf. rapport de mission du général Olié, 30 avril 1961, in Archives diplomatiques, MAE, carton 30 ; interview du général Christienne par l'auteur.
66. *La Nef*, octobre 1962-janvier 1963.
67. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 156.
68. Henri Alleg et al., *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Temps actuels, 1981, t. III, p. 301-310.
69. Patrick Rotman et Bertrand Tavernier, *La Guerre sans nom. Les appelés d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, 1992, p. 220.
70. Interview par Gérard Marinier, in *L'Ancien d'Algérie*, no 402.
71. Témoignage du général Salan, in *Historia*, no 293.
72. *La Nef*, octobre 1962-janvier 1963.
73. Cf. le témoignage intéressant de Guirec Doniol sur la base de Télergma in Maurice Faivre, *Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 191-193.
74. *Historia Magazine*, no 331.
75. Général Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, Paris, Fayard, 1969, p. 175-177.
76. *Ibid.* Cf. aussi Charles Ailleret, *Général du contingent*, op. cit., p. 104.
77. Interview de Louis Joxe, Archives diplomatiques, MAE, archives orales.
78. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 145.
79. *Ibid.*
80. Maurice-Jean Calvet, *Échec au putsch*, Paris, Edicef, 1970.
81. Cf. Jean-Charles Jauffret, *Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2000, p. 127.
82. Manuscrit inédit des mémoires du général Redon, archives personnelles.
83. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, op. cit., p. 6.
84. Témoignage de Pierre Montagnon, SHAT, 5K3119.
85. Interview du général Challe, SHAA.
86. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 503.
87. Dans son article du *Courrier de la colère* (6 décembre 1957), reproduit par Jacques Soustelle dans *Vingt-huit Ans de gaullisme*, Paris, La Table ronde, 1968, p. 452-455.
88. Manuscrit inédit des mémoires du général Gambiez.
89. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 141.
90. Rapport du colonel Boquet au général Vézinet, 3 mai 1961, SHD, Papiers Vézinet, carton 1.
91. Rapport transmis au colonel de Bonneval, 30 avril 1961, AN, Sol/75 ; déposition de témoin, ADP, 1320W.

92. Philippe Vial, « François Binoche, un officier de parole », *Inflections*, 2018/3.
93. Rapport Vézinet.
94. Cf. sa déposition, in *Papiers Debré*, DE 83, CHSP ; l'interview du commandant Léger, SHAT, 3K42 ; et la biographie de Jean-Christophe Notin, *Le Général Saint-Hillier. De Bir Hakeim au putsch d'Alger*, Paris, Perrin, 2009, p. 291-312.
95. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 125.
96. Interview du commandant Léger, SHD, 3K42.
97. Interview de Saint-Hillier, SHD, 3K6.
98. Michel Forget, *Guerre froide et guerre d'Algérie*, op. cit., p. 240.
99. *Historia*, no 293.
100. Témoignage du général Gérin-Roze, SHD, 3K3.
101. Jean-Marie Curutchet, *Je veux la tourmente*, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 40-41.
102. Selon Jean-Charles Jauffret, *Soldats en Algérie*, op. cit., p. 128.
103. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 205.
104. Pierre Sergent, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, La Table ronde, 1967.
105. Pierre Sergent, *Je ne regrette rien*, Paris, Fayard, 1972, p. 377-391.
106. Erwan Bergot, *La Guerre des appelés en Algérie*, op. cit., p. 264.
107. Interview de Pierre Montagnon, SHD, 5K3119.
108. *Le Nouveau Candide*, mai 1961.
109. SHD, 5K18.
110. *Le Nouveau Candide*, 20-27 juillet 1961.
111. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, op. cit., p. 13.
112. Général Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, op. cit., p. 181.
113. Général Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 349.
114. Général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., p. 189.
115. *Ibid.*, p. 206.
116. Charles-Robert Ageron, « L'opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 2^e trimestre, 1976.
117. Pierre Sergent, *Ma peau au bout de mes idées*, op. cit., p. 246-247.
118. Jean-Jacques Susini, *Histoire de l'OAS*, op. cit., p. 28-29.
119. Général Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, op. cit., p. 164-165.
120. Général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., p. 201-202.
121. Antoine Argoud, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, op. cit., p. 282.
122. Général Zeller, *Dialogues avec un général*, op. cit., p. 225.
123. Pierre Château-Jobert, *Feux et lumières sur ma trace*, op. cit., p. 262-263.
124. Colonel Trinquier, *Le Temps perdu*, op. cit., p. 412-415.
125. Michel Forget, *Guerre froide et guerre d'Algérie*, op. cit., p. 239-240.
126. Général Jouhaud, *Ô mon pays perdu*, op. cit.
127. *Ibid.*

128. *Ibid.*
129. Claude Paillat, *La Liquidation*, *op. cit.*, p. 665-667.
130. *Ibid.*
131. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, *op. cit.*, p. 516.
132. *Ibid.*, p. 496.
133. *Ibid.*, p. 507.
134. *Historia Magazine*, no 335.
135. Général Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, *op. cit.*, p. 210.
136. Rapport du préfet Belhaddad à Louis Joxe, 4 mai 1961, AD, ministère des Affaires algériennes, carton 30.
137. Discours prononcé à Radio Batna, 23 avril 1961, à 13 heures, *in* SHD, Papiers Ligniville.
138. Sur la spécificité des Juifs d'Algérie, cf. Benjamin Stora, *Les Trois Exils. Juifs d'Algérie*, Paris, Stock, 2006, p. 135-166.
139. Charles Ailleret, *Général du contingent*, *op. cit.*, p. 107-110.
140. Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 141.
141. Alain de Sérigny, *L'Abandon. Échos d'Alger, 1946-1962*, Paris, Presses de la Cité, 1974, p. 451.
142. William Blum, *Killing Hope. US Military and CIA Interventions since World War II*, Londres, Zed Books, 2003, p. 148-149.
143. Mémoire d'Allen Dulles/Kennedy, 24 avril 1961, *FRUS*, 1961-1963, vol. XXI, doc. no 43. Cf. aussi Vincent Jauvert, *L'Amérique contre de Gaulle. Histoire secrète, 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000, p. 191-203 ; et Vincent Nouzille, *Des secrets si bien gardés, 1958-1981*, Paris, Fayard, 2009, p. 79-86.
144. Cf. *Ibid.*, p. 83-84.
145. Télégrammes nos 2021-2023, 23 avril 1961, Alphand/MAE, *DDF*, 1961/1, no 207.
146. E-mail du 6 septembre 2010 de Paul Davies à l'auteur.
147. Télégramme no 4489, 23 avril 1961, Kennedy/Embassy, cité par *FRUS*, vol. XXI, doc. no 44.
148. Article de Walter Lippmann, *New York Herald Tribune*, 27 avril 1961, Anom, 81 F892 ; Journal de marche de l'Élysée, AN, 5 AG 1, Sol/69 ; agenda du général de Gaulle, Fondation Charles de Gaulle.
149. Georges Suffert, *Mémoires d'un ours*, *op. cit.*, p. 135-136.
150. Lettre du président Kennedy au général de Gaulle, 27 avril 1961, *DDF*, 1961/1, no 220.
151. Hervé Alphand, *L'Étonnement d'être*, Paris, Fayard, 1977, p. 354.
152. *The Washington Post*, 5 mai 1961 ; *Time*, 12 mai 1961, cités par William Blum, *Killing Hope*, *op. cit.*, p. 150.
153. Lettre personnelle d'Hervé Alphand à Maurice Couve de Murville, 29 avril 1961, CM7, CHSP.
154. Télégrammes nos 2104-2105, 30 avril 1961, Alphand/MAE, AD, cabinet du ministre.
155. Cf. le titre de Vincent Jauvert, *L'Amérique contre de Gaulle*, *op. cit.*,

p. 198-199.

156. Interview du général Nicot, SHAA.

157. Max Holland, « The lie that linked CIA to the Kennedy assassination », *Studies in Intelligence*, no 11, automne-hiver 2001.

158. SHD, Papiers Pierre Messmer, GR 1K744/4.

159. Interview d'Odile Rudelle, 26 janvier 1983, CHSP.

160. Message de Max Moulins, 25 avril 1961, in Anom, Papiers Bernard Le Clère, 17 APOM 2-4.

161. Papiers Bernard Le Clère (affecté à la préfecture du Morbihan jusqu'au 23 février 1961 puis auprès du préfet d'Orléansville) déposés aux Anom, 17 APOM 2-4.

162. Télégrammes nos 442 ; 443, 23 avril à 20 h 45 ; 444, 24 avril à 15 h 30 ; 445, 24 avril à 17 h 35 ; 446, 25 avril à 12 h 30 ; 447, 25 avril ; 450, 25 avril à 20 heures.

163. Interview de Pierre Messmer par Odile Rudelle, CHSP.

164. Interview du général Saint-Hillier, SHD.

165. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 494-495.

L'après-putsch

1. Roger Barberot, *À bras le cœur*, Paris, Robert Laffont, 1972, p. 418.
2. *Le Monde*, 27 avril 1961.
3. Télégramme no 1747. Priorité, 24 avril 1961, François Seydoux/MAE, secrétariat d'État aux Affaires algériennes, AD, carton 30.
4. Heinrich Krone, *Tagebücher*, p. 486 et 503, cité par Jean-Paul Cahn et Klaus-Jürgen Müller, *La République fédérale d'Allemagne et la Guerre d'Algérie*, Paris, Le Félin, 2003, p. 381-387.
5. Selon Martin Thomas, *The French North African Crisis*, Londres, Macmillan, 2000, qui cite des archives de l'ambassade, p. 202.
6. Télégrammes nos 274-275, 26 avril 1961, de Bourdeillette (ambassadeur à Tel-Aviv) à MAE, DDF, 1961/1, no 216.
7. Cité par Jean-Paul Cahn et Klaus-Jürgen Müller, *La République fédérale d'Allemagne et la Guerre d'Algérie*, op. cit., p. 384.
8. *Le Monde*, 28 avril 1961, « Atouts diplomatiques ».
9. Le volume 3, nos 61 à 91, de l'organe central du FLN (aimablement prêté par Mme Georgette Elgey) rassemble déclarations, éditoriaux et communiqués.
10. Ferhat Abbas, *Autopsie d'une guerre*, Paris, Garnier, 1980, p. 304.
11. Mémoire d'Allen Dulles/Kennedy, 24 avril 1961; et télégramme du Département d'État, 24 avril 1961, in *FRUS*, vol. XXI, doc. nos 43 et 44.
12. Télégrammes nos 2468-2476, 21 avril 1961, Roger Seydoux/MAE, DDF, 1961/1, no 203.
13. Télégramme réservé no 2477, 22 avril 1961, Roger Seydoux/MAE, in AD, cabinet du ministre.
14. Télégramme no 2517, 24 avril 1961, Roger Seydoux/MAE, in AD, cabinet du ministre.
15. Télégrammes nos 2570-2579, 26 avril 1961, Roger Seydoux/MAE, DDF, 1961/1, no 217.
16. In Papiers Louis Terrenoire, AN-AP 449-30 ; notes prises en Conseil des ministres.
17. Cf. pour ce Conseil, Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre*, op. cit., p. 116-117.
18. Allocution du 8 mai 1961, in Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 310-314.
19. Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre*, op. cit., p. 114-115.
20. Léon Noël, *De Gaulle et les débuts de la Ve République*, op. cit., p. 155-161.
21. Intervention de Charles Bosson (7-8 octobre 1961), citée par Frédéric

Turpin, « Le MRP et l'avenir de l'Algérie (1947-1962) », *Revue d'histoire diplomatique*, no 2, 1999, p. 197.

22. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 327-332.

23. Cf. les documents publiés par Didier Maus, *Les Grands Textes de la pratique constitutionnelle de la Ve République*, Paris, La Documentation française, 1998, p. 124-127.

24. Jean Delmas, « Un village en guerre d'Algérie », art. cit., p. 202-203.

25. Sur tous ces aspects, cf. Messages secrets et chiffrés, 1^{er}, 3 et 4 mai 1961, Jean Morin à l'attention personnelle de Louis Joxe, AD, secrétariat aux Affaires algériennes, carton 30 ; et rapport de la Délégation générale, 1^{er} mai 1961, *ibid.*

26. Messages secrets, Jean Morin, déjà cités ; et Sylvie Thénault, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001, p. 285-295.

27. *Ibid.*, p. 291.

28. Bulletin du 4 mai 1961, Gambiez/EMI, in SHD, Papiers Messmer, 1K744, carton 3, dossier 1.

29. Francine Dessaigne, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Paris, L'esprit nouveau, 1962, p. 54-55.

30. Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 291-293.

31. *Ibid.*, p. 294-295.

32. Lettre de Jean de Saint-Jorre à René Brouillet, 12 mai 1961, AN, 5 AG 1, SG, Sol/69.

33. Rapport du délégué général, 1^{er} mai 1961, AD, secrétariat d'État aux Affaires algériennes, carton 30.

34. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 312.

35. Interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.

36. Interview de François Mauriac par Pierre Dumayet dans *Le Nouveau Candide*, mai 1961.

37. Correspondance entre le commandant François Guyon, adjoint du colonel Degas, chef du 2^e bureau de l'EMI, et son beau-frère Philippe Richer, 26 et 29 avril 1961, archives personnelles.

38. Enquête menée par Louis Joxe et le général Olié, AD, secrétariat d'État aux Affaires algériennes, carton 30.

39. Lettre du capitaine Martin au général Vézinet, 27 avril 1961, SHD, Papiers Vézinet, 1K752, carton 2.

40. Synthèse personnelle du général Vézinet, no 940, 29 mai 1961, SHD, Papiers Vézinet, 1K752, carton 3.

41. Lettre no 888, 23 mai 1961, SHD, Papiers Vézinet, 1K752.

42. Cf. l'étude détaillée de F. Guelton, « P. Messmer et la répression du putsch », en particulier les pages consacrées à la réalité humaine de la répression, in Pierre Messmer, *Après tant de batailles*, op. cit. p. 208-223.

43. Rapport Vézinet/commandant en chef à Alger, 2 mai 1961.

44. Sur Binoche, cf. Philippe Vial, « François Binoche, un officier de parole », art. cit., p. 35-47.

45. Emmanuel Jaulin, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 296-297.
46. Message du général Le Puloch, no 1275/EMA/CAB, du 27 avril 1961, in LP4, CHSP.
47. Note personnelle du général Le Puloch au ministre des Armées, 6 mai 1961, Papiers Le Puloch, LP4.
48. F. Guelton, « P. Messmer et la répression du putsch », art. cit., p. 221.
49. Roger Belin, *Lorsqu'une République chasse l'autre*, op. cit., p. 116.
50. Interview de Pierre Messmer, SHD, 3K17.
51. *Ibid.*
52. Lire à ce sujet l'étude très fine d'Olivier Dard, « P. Messmer et l'Algérie française », in Pierre Messmer, *Après tant de batailles*, op. cit., p. 157-161.
53. Note personnelle du général Olié sur la rénovation des cadres, 3 mai 1961, DE 84, CHSP.
54. Télégramme no 9, strictement et exclusivement réservé pour Michel Debré, 3 mai 1961, DE 84, CHSP.
55. Lettre du général Olié à Michel Debré, 22 mai 1961, AN, Archives Foccart, 113 AJ.
56. Télégramme no 26, mai 1961, strictement réservé pour Michel Debré ; et message transmis par le général de Rougemont, DE 84, CHSP.
57. Rapport de la mission effectuée par le général Olié en Algérie et au Sahara, 4-8 mai 1961, DE 84, CHSP.
58. Compte rendu très secret, 26 juin, DDF, 1961/1, no 308.
59. Notes diverses et note no 1548 du 30 avril 1961, in SHD, Papiers Messmer, 1K744 ; Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général. Mémoires de ma vie politique, 1944-1988*, Paris, Fayard, 2006, p. 220-221.
60. Sur l'attitude de Catroux, cf. Henri Lerner, *Catroux*, Paris, Albin Michel, 1990, p. 357-359 ; sur celle d'Hoppenot, cf. Colette Barbier, *Henri Hoppenot diplomate*, Paris, Direction des Archives diplomatiques, Ministère des Affaires étrangères, 1999, p. 562-565.
61. Sur l'affaire Si Salah, cf. le dossier AN, 5 AG 1, Sol/75 ; les mémoires de Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, op. cit., p. 166-178 ; le livre de Pierre Montagnon, *L'Affaire Si Salah*, Paris, Pygmalion, 1987.
62. Cf. l'analyse faite par Olivier Dard, in Pierre Messmer, *Après tant de batailles*, op. cit., p. 167-169.
63. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 118.
64. Philippe Richer, *Dans tous mes états*, op. cit., p. 86-87.
65. Message très secret de Jean Morin à Louis Joxe et Michel Debré, 10 mai 1961, 20 heures ; télégramme no 177, très secret du Service de sécurité de la Défense nationale à Pierre Messmer et Michel Debré, 10 mai 1961, DE 84, CHSP.
66. SHAT, 1H2415.
67. Lettre du général Puget au Premier ministre, 8 septembre 1961, AN, Papiers Foccart, 113AJ.
68. Lettre du général Le Puloch au général Ailleret, 9 octobre 1961, Papiers Le Puloch, CHSP.

69. Télégramme de Jean Morin, 20 novembre 1961, cité par Sylvie Thénault, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005, p. 289.
70. Note du 4 mai 1961, Archives de la préfecture de police, Z 8/31.
71. Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, op. cit., p. 255.
72. Bernard Thomas, *Aurore ou la Génération perdue*, Paris, Balland, 1984, cité in *ibid.*, p. 256.
73. Cité par Jean-Charles Jauffret (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, op. cit., p. 127.
74. *Ibid.*, p. 126.
75. Interview du général Gambiez (en 1983) par Odile Rudelle, CHSP.
76. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, op. cit., t. 3, p. 310-314.
77. Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, op. cit., p. 236-237.
78. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 117.
79. Sur les négociations, cf. Maurice Vaisse (dir.), *Vers la paix en Algérie ? Les négociations d'Évian dans les archives diplomatiques françaises (15 janvier 1961-29 juin 1962)*, Bruxelles, Bruylant, 2003 ; et Chantal Morelle, *Louis Joxe. Diplomate dans l'âme*, op. cit.
80. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 137.
81. *Le Procès du général Raoul Salan*, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1962.
82. Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, op. cit., p. 135.
83. Guy Perrier, *Le Général Pierre de Bénouville*, Monaco, Éditions du Rocher, 2005, p. 172-173.
84. Jean Foyer, *Sur les chemins du droit avec le Général*, op. cit., p. 233.
85. Interview du général Christienne par l'auteur. Cf. aussi Jouhaud, *Ce que je n'ai pas dit*, op. cit., p. 303-304.
86. Sur tous ces points, cf. Stéphane Gacon, *L'Amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002.
87. Cf. l'analyse de Claude d'Abzac-Epezy, « Guerre d'Algérie et crise de la société militaire », in Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle ou son siècle*, Paris, Plon, 1992, t. 4, p. 59-62.
88. Cité par Claude d'Abzac-Epezy, « Guerre d'Algérie et crise de la société militaire », art. cit.
89. Cf. Ludvine Bantigny, *Le Plus Bel Âge*, op. cit., p. 361.
90. Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, op. cit., p. 312.
91. Sur cette affaire, cf. Pierre Joxe, *Cas de conscience*, op. cit., p. 71-90.
92. Stéphane Gacon, *L'Amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 307.
93. Général Maurice Challe, *Notre révolte*, op. cit., p. 304 ; Stéphane Gacon, *L'Amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, op. cit., p. 314.
94. On en a encore une illustration récente dans l'enquête réalisée par Marie-Béatrice Baudet, « Le dernier carré des antigaullistes », *Le Monde*, 30 décembre 2020.
95. Xavier Boniface, « Le lieutenant de vaisseau Guillaume, de la Marine au putsch », art. cit.

96. Entretien avec Hélié Denoix de Saint-Marc, in *Livre blanc de l'armée française en Algérie*, p. 25.
97. Laurent Beccaria, *Hélié Denoix de Saint-Marc*, op. cit. (prix de l'Académie française) ; Hélié Denoix de Saint-Marc, *Mémoires. Les champs de braises*, Paris, Perrin, 1995 (prix Femina Essai, 1996) ; *Les Sentinelles du soir*, Paris, Les Arènes, 1999 (prix Veritas) ; *Indochine, notre guerre orpheline*, Paris, Les Arènes, 2000 ; *Notre histoire (1922-1945)* avec August von Kagenack, conversations recueillies par Étienne de Montety, Paris, Les Arènes, 2002 ; *Toute une vie. Paroles d'Hélié de Saint Marc* écrit en collaboration avec Laurent Beccaria, Paris, Les Arènes, 2004 (prix ANF). Et cela continue : cf. *Les Hommes debout*, propos recueillis par Sabine Carion, Éditions du Toucan, 2010, sur cet aspect, cf. Gilles Manceron, « Hélié Denoix de Saint-Marc ou la fabrication d'un mythe », site du Comité de vigilance face aux usages publics de l'histoire.
98. Philippe Richer, *Dans tous mes états*, op. cit., p. 87-90.
99. Pierre Guillaume, *Mon âme à Dieu*, op. cit., p. 248.

Le putsch, un tournant de la V^e République

1. Pierre Viansson-Ponté, *Histoire de la République gaullienne*, op. cit., p. 217.
2. Cf. le développement significatif de Claire Andrieu, *Pour l'amour de la République*, op. cit., p. 365-366.
3. Interview de Pierre Racine par Odile Rudelle, CHSP.
4. Il est curieux que l'ouvrage de Grey Anderson, intitulé *La Guerre civile en France, 1958-1962*, Paris, La Fabrique, 2018, constitue une relation des quatre années 1958-1962 plutôt qu'une analyse du concept de guerre civile.
5. Jean Morin, *De Gaulle et l'Algérie*, op. cit., p. 134.
6. Général Forget, *Guerre froide et guerre d'Algérie*, op. cit., p. 241.
7. Simon Murray, *Légionnaire*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1984, p. 141.
8. André Rossfelder, *Le Onzième Commandement*, op. cit., p. 513.
9. Adam Roberts, « La défaite du putsch de 1961 : un exemple de résistance civile », art. cit., p. 47.
10. Bernard Tricot, *Les Sentiers de la paix*, op. cit., p. 131.
11. Samuel Finer, *The Man on Horseback. The Role of Military in Politics*, Boulder, Westview Press, 1988.
12. Voir entre autres Christophe Nick, *Résurrection*, op. cit., p. 527-531.
13. Louis Gautier, *La Défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2010, p. 250-255.
14. Lettre à Michel Debré, 16 août 1961 (la date indiquée – 18 août – dans les *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 124 est fausse), AN-98 AJ2.
15. Sur cet aspect, cf. l'analyse convergente de Nicolas Roussellier, *La Force de gouverner*, Paris, Gallimard, 2015, p. 391-405.
16. Lettre du 16 août, déjà citée.

17. Michel-Louis Martin, *Warriors to Managers, the French Military Establishment since 1945*, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, 1981.

18. François Flohic, *Souvenirs d'outre-Gaulle*, *op. cit.*, p. 58.

19. « Le rôle de la droite dans la stratégie de légitimité du général de Gaulle », *art. cit.*, p. 100-102.

20. Raymond Barrillon, *Le Monde*, 27 octobre 1982.

21. Charles de Gaulle, *Discours et messages*, *op. cit.*, t. 3, p. 5.

22. Jean Lacouture, *De Gaulle*, *op. cit.*, t. 3, p. 168.

23. Lettre du 16 (et non 18) août 1961 à Michel Debré, in *Lettres, notes et carnets*, *op. cit.*, p. 124-126.

24. Lettre du colonel Barberot, ambassadeur de France à Bangui, au colonel Bigeard, commandant le 6^e RIOM, à Bouar, 25 avril 1961, Fonds Barberot, Fondation Charles de Gaulle.

En guise d'épilogue

1. Gérard Belorgey, « Cinquante ans après : l'Algérie dans nos têtes », *Revue politique et parlementaire*, no 1032-3, automne 2004.

2. Interview Le Tanoux, archives personnelles.

3. Pierre Abramovici, *Le Putsch des généraux. De Gaulle contre l'armée*, Paris, Fayard, 2011.

4. Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, *op. cit.*, p. 75.

5. François Mauriac interviewé par Pierre Dumayet dans *Le Nouveau Candide*, mai 1961.

6. Benjamin Stora y a consacré un livre : *Le Mystère de Gaulle. Son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009.

7. Notes prises en Conseil des ministres par Louis Terrenoire, AN/449 AP.

8. Général Faivre, *Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie*, *op. cit.*, p. 183-185.

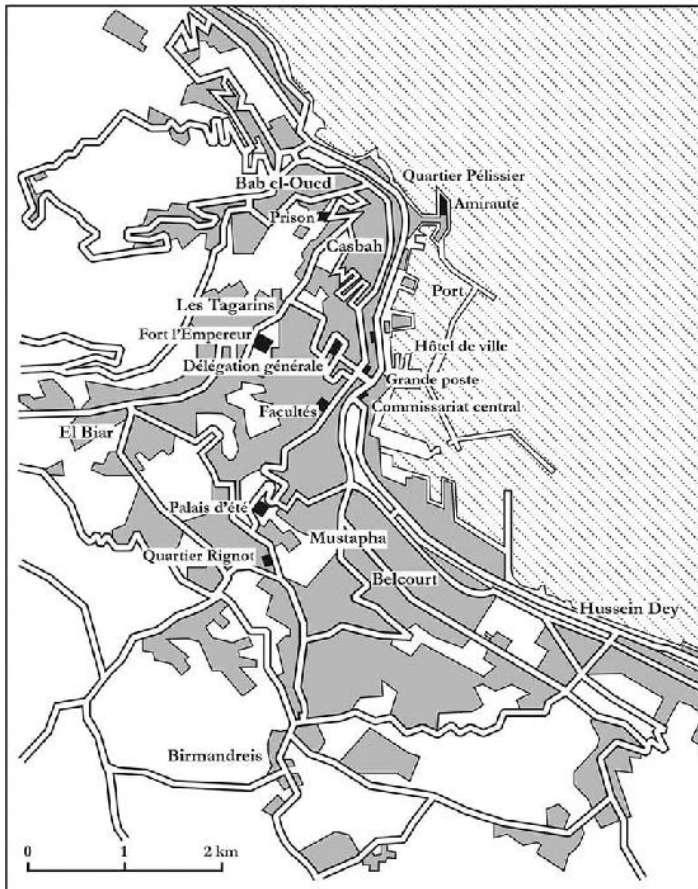
9. Roselyne Chenu, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, *op. cit.*, p. 183.

10. *Ibid.*, p. 208.

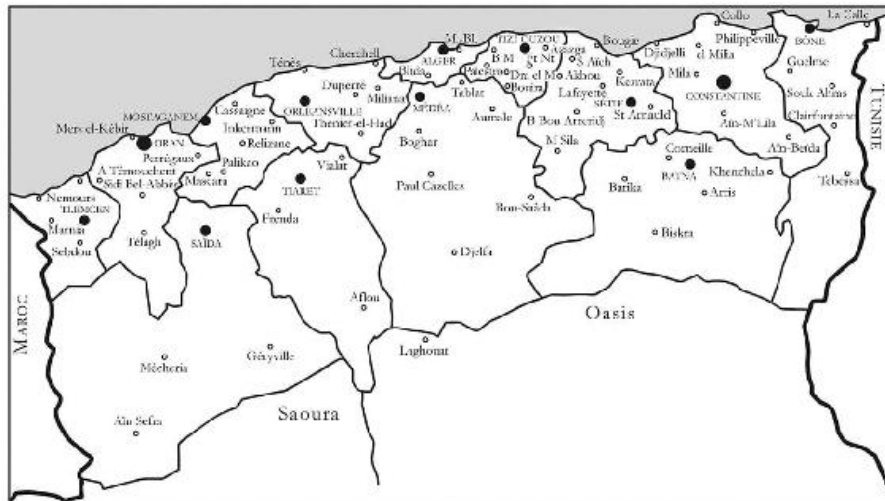
11. Papiers Terrenoire, AN 449 AP ; et voir aussi Louis Terrenoire, *De Gaulle en Conseil des ministres*, écrits présentés par Hélène Boivin, Éditions Eurocibles, 2018. Cf. aussi l'article « Exode » du *Dictionnaire l'Algérie et la France*, Jeannine Verdès-Leroux (dir.), « Bouquins », 2009. Cf. sur ce débat l'échange entre Pierre Dumayet et François Mauriac, p. 102-103.

Cartes

Plan d'Alger



Les départements d'Algérie (1961)



Tableaux

- Le commandement en Algérie à la veille du putsch.
- Agenda du général de Gaulle du 22 au 27 avril 1961.
- Prises de position du général de Gaulle sur le problème algérien (juin 1958-septembre 1961).
- Le commandement en Algérie après le putsch (juin 1961).

Sources^a

Archives nationales (AN)

Archives de la présidence de la République, Fonds Solférino : 5 AG 1, Sol/69 ; Sol/75 ; Sol/116 ; Sol/122 à 124.

Dossiers des Conseils des ministres et des Conseils restreints : F 60 2747 ; F 60 2798.

Papiers Louis Terrenoire : 449 AP ; 449 AP/30, notes prises en Conseil des ministres.

Archives de Michel Debré : 98 AJ1 et AJ2.

Papiers Martial de La Fournière, AN101 AJ.

Papiers Pierre Lefranc, AN569/AP, 52, 70, 71, 87, 88 et 91.

Archives d'outre-mer (Anom)

Ministère d'État aux Affaires algériennes, Bureau politique, 81 F892.

Dossiers des membres du cabinet, 81 F138.

Préfecture d'Alger, Anom 91/1K1023 ; 91/2K9.

Papiers Bernard Le Clère, 17 APOM 1.

Archives de la préfecture de police (APP)

Direction générale de la police municipale : HE14, 15 et 16.

Vie quotidienne à Paris : Db 566.

Papiers privés : Ga F1.

Fonds privé Maurice Papon : Z 8/30 ; Z 8/31.

Archives du Centre d'histoire de la Fondation nationale des sciences politiques (CHSP, FNSP)

Fonds Maurice Couve de Murville, CM7.

Fonds Michel Debré, 2 DE 83 et 84.

Fonds général Le Puloch, LP4 ; LP5.

Fonds Odile Rudelle : interviews de J. Chaban-Delmas, F. Coulet, J. Coup de Fréjac, J. Donnedieu de Vabres, F. Gambiez, P. Messmer, J. Morin, P. Racine et B. Tricot.

Fonds Pierre Racine.

Archives du Service historique de la Défense (SHD)

Fonds Ailleret, DE 2018-PA5.

Fonds Ligniville, 1K798.

Fonds Messmer, 1K744, cartons 1 à 4.

Fonds du commandant Jacques Morin, 1K738.

Fonds Olié, 1K787.

Papiers Vézinet 1K752, actes 1 à 3.

Archives orales : interviews de Brohon, Clausse, Gérin-Roze, P.-A. Léger, Loustal, Mathon, P. Maurin, Petit, Saint-Hillier, Teisseire, A. Vaillant.

Archives diplomatiques (AD)

Secrétariat d'État aux Affaires algériennes, affaires politiques : volume 30.

Documents diplomatiques français : 1961/1.

Archives de la Fondation Charles de Gaulle

Agenda du Général pour 1961.

Fonds Barberot.

Fonds Jean Morin.

Autres sources

Archives personnelles de l'auteur (correspondance reçue).

Interviews par l'auteur du général de Pouilly, du général Christienne, du colonel Rodier, du capitaine Le Tanoux.

Interviews par Chantal Morelle d'André Ross (30 avril 1999) et de Jacques Legrand (20 mai 1999).

Émission de France Inter : *L'Histoire en direct* (Patrice Gelinet) : « Le putsch ».

Mémoires inédits du général Maurice Redon.

Documents publiés

Documents diplomatiques français, 1961.

Foreign Relations of United States, 1961-1963, vol. XXI, Afrique.

Les Procès des généraux Challe et Zeller, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961.

Les Procès du putsch d'Alger et du complot de Paris, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1961.

Le Procès d'Edmond Jouhaud, Paris, Albin Michel, 1962.

Le Procès du général Raoul Salan, Paris, Nouvelles Éditions latines, 1962.

a. Outre celles qui ont servi à écrire la première version. Les cotes indiquées sont celles qui ont été utilisées pour la consultation, ce qui signifie qu'elles ne sont peut-être plus d'actualité.

Bibliographie

I – Mémoires et souvenirs

Ferhat ABBAS, *Autopsie d'une guerre*, Paris, Garnier, 1980.

Charles AILLERET, *Général du contingent : en Algérie, 1960-1962*, Paris, Grasset, 1998.

Hervé ALPHAND, *L'Étonnement d'être*, Paris, Fayard, 1977.

Antoine ARGOUD, *La Décadence, l'Imposture et la Tragédie*, Paris, Fayard, 1974.

Philippe ARIÈS, *Le Présent Quotidien : 1955-1966*, Paris, Seuil, 1997.

Roger BARBEROT, *À bras le cœur*, Paris, Robert Laffont, 1972.

Pierre BAS, *Secrets, manœuvres, chocs et volte-face de Charles de Gaulle à Nicolas Sarkozy*, Sainte-Marie-la-Mer, Éditions Alexandra de Saint-Prix, 2012.

Roger BELIN, *Lorsqu'une République chasse l'autre, 1958-1962. Souvenirs d'un témoin*, Paris, Michalon, 1999.

Général BIGEARD, *Pour une parcelle de gloire*, Paris, Plon, 1975.

Lucien BITTERLIN, *Nous étions tous des terroristes. L'histoire des barbouzes contre l'OAS en Algérie*, Paris, Éditions du Témoignage chrétien, 1983.

Alain de BOISSIEU, *Pour servir le Général*, Paris, Plon, 1982.

Robert BURON, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, Paris, Plon, 1965.

Bernard CABIRO, *Sous le béret vert*, Paris, Plon, 1987.

Maurice-Jean CALVET, *Échec au putsch*, Paris, Edicef, 1970.

- Mauro CARRA, *Une vie de légionnaire*, Paris, Calmann-Lévy, 1990.
- Jacques CHABAN-DELMAS, *L'Ardeur*, Paris, Stock, 1975.
- Général CHALLE, *Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968.
- Colonel Pierre CHÂTEAU-JOBERT, *Feux et lumières sur ma trace. Faits de guerre et de paix*, Paris, Presses de la Cité, 1978.
- Jean CHAUVEL, *Commentaire. D'Alger à Berne, 1952-1962*, Paris, Fayard, 1973.
- Roselyne CHENU, *Paul Delouvrier ou la Passion d'agir*, Paris, Seuil, 1994.
- François COULET, *Vertu des temps difficiles*, Paris, Presses de la Cité, 1967.
- Jacques DAUER, *Le Hussard du Général*, Paris, La Table ronde, 1994.
- Michel DEBRÉ, *Gouverner. Mémoires 1958-1962*, Paris, Albin Michel, 1988.
- Jean DELMAS, « Un village en guerre d'Algérie 1960-1962 », in *La Politique et la Guerre. Pour comprendre le XX^e siècle européen. Hommage à Jean-Jacques Becker*, Paris, Éditions Agnès Flohic/Noésis, 2002, p. 194-203.
- Francine DESSAIGNE, *Journal d'une mère de famille pied-noir*, Paris, L'esprit nouveau, 1962.
- Général ÉLY, *Mémoires, Suez... le 13 mai*, Paris, Plon, 1969.
- Mouloud FERAOUN, *Journal 1955-1962*, Paris, Seuil, 1962.
- Capitaine FERRANDI, *600 Jours avec Salan et l'OAS*, Paris, Fayard, 1969.
- François FLOHIC, *Souvenirs d'outre-Gaulle*, Paris, Plon, 1979.
- Jacques FOCCART, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, t. 1.
- Général Michel FORGET, *Guerre froide et guerre d'Algérie*, Paris, Economica, 2002.
- Christian FOUCHET, *Au service du Général*, Paris, Plon, 1971.
- Jean FOYER, *Sur les chemins du droit avec le Général. Mémoires de ma vie politique, 1944-1988*, Paris, Fayard, 2006.
- Charles de GAULLE, *Discours et messages, 1940-1946, 1946-1958*,

1958-1962, Paris, Plon, 1970.

Charles de GAULLE, *Mémoires d'espoir. Le renouveau, 1958-1962*, Paris, Plon, 1970.

Charles de GAULLE, *Lettres, notes et carnets, 1961-1963*, Paris, Plon, 1986.

Philippe de GAULLE, *De Gaulle, mon père. Entretiens avec Michel Tauriac*, Paris, Plon, 2004, t. II.

Pierre GUILLAUME, *Mon âme à Dieu, mon corps à la patrie, mon honneur à moi. Mémoires*, Paris, Plon, 2006.

Mohammed HARBI, *Une vie debout*, t. 1, *Mémoires politiques, 1945-1962*, Paris, La Découverte, 2001.

Jean-Marcel JEANNENEY, *Une mémoire républicaine. Entretiens avec Jean Lacouture*, Paris, Seuil, 1997.

Jean-Noël JEANNENEY, *Le Rocher de Süsten. Mémoires, 1942-1982*, Paris, Seuil, 2020.

Général JOUHAUD, *Ô mon pays perdu*, Paris, Fayard, 1969.

Général JOUHAUD, *Ce que je n'ai pas dit*, Paris, Fayard, 1977.

Général JOUHAUD, *Serons-nous enfin compris ?*, Paris, Albin Michel, 1984.

Pierre JOXE, *À propos de la France*, Paris, Flammarion, 1998.

Pierre JOXE, *Cas de conscience*, Paris, Labor et Fides, 2010.

Gilbert LARRIAGA, *Les Caméras de l'aventure*, Paris, Plon, 1982.

André de LATTRE, *Servir aux Finances*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière, 1999.

Roger LE DOUSSAL, *Commissaire de police en Algérie*, Paris, Éditions Riveneuve, 2011.

Bernard LEFORT, *Souvenirs et secrets des années gaulliennes*, Paris, Albin Michel, 1999.

Pierre LEFRANC, *Gouverner selon de Gaulle*, Paris, Fayard, 2009.

Redha MALEK, *L'Algérie à Évian. Histoire des négociations secrètes, 1956-1962*, Paris, Seuil, 1995.

Jacques MASSU, *Le Torrent et la Digue*, Paris, Plon, 1972.

Constantin MELNIK, *Mille Jours à Matignon. Raisons d'État sous de Gaulle : guerre d'Algérie, 1959-1962*, Paris, Grasset, 1988.

Constantin MELNIK, *De Gaulle, les services secrets et l'Algérie*, Paris, Nouveau Monde, 2010.

Pierre MESSMER, *Après tant de batailles...*, Paris, Albin Michel, 1992.

Jean MORIN, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1999.

Simon MURRAY, *Légionnaire*, Paris, Pygmalion/Gérard Watelet, 1984.

Léon NOËL, *De Gaulle et les débuts de la Ve République, 1958-1965*, Paris, Plon, 1976.

Joseph ORTIZ, *Mes combats. Carnets de route 1954-1962*, Paris, Éditions de la Pensée moderne, 1964.

Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, Paris, Fallois/Fayard, 1994, t. 1.

Vice-amiral PHILIPPON, *La Royale et le Roi*, Paris, France-Empire, 1982.

Alain PIERRET, *De la case africaine à la villa romaine*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Roger RHENTER, *Survол, 1921-1988...*, Paris, Les Éditions de Maintenant, 1999.

Philippe RICHER, *Dans tous mes états. Un itinéraire français*, Paris, Les Indes savantes, 2013.

Yves ROCARD, *Mémoires sans concessions*, Paris, Grasset, 1988.

André ROSSFELDER, *Le Onzième Commandement*, Paris, Gallimard, 2000.

Général Raoul SALAN, *Mémoires*, Paris, Presses de la Cité, 1972-1974, t. III et IV.

Robert SALMON, *Chemins faisant*, vol. II, *L'Épopée France-Soir*, Paris, LBM, 2004.

Maurice SCHMITT, *De Diên Biên Phû à Koweït City*, Paris, Grasset, 1992.

Pierre SERGENT, *Ma peau au bout de mes idées*, Paris, La Table ronde, 1967.

Pierre SERGENT, *Je ne regrette rien*, Paris, Fayard, 1972.

Alain de SÉRIGNY, *L'Abandon. Échos d'Alger, 1946-1962*, Paris,

Presses de la Cité, 1974.

Jean SIMON, *La Saga d'un Français libre*, Paris, Presses de la Cité, 2000.

Jacques SOUSTELLE, *L'Espérance trahie*, Paris, Éditions de l'Alma, 1962.

Jacques SOUSTELLE, *Vingt-huit Ans de gaullisme*, Paris, La Table ronde, 1968.

Georges SUFFERT, *Mémoires d'un ours*, Paris, Éditions de Fallois, 1994.

Jean-Jacques SUSINI, *Histoire de l'OAS*, Paris, Paris, La Table ronde, 1963.

Louis TERRENOIRE, *De Gaulle et l'Algérie*, Paris, Fayard, 1964.

Roger TESSIER (avec la collaboration de Jean-Paul Ollivier), *J'étais le gorille du Général, 1947-1970*, Paris, Perrin, 2002.

Raymond TRIBOULET, *Un ministre du Général*, Paris, Plon, 1985.

Bernard TRICOT, *Les Sentiers de la paix*, Paris, Plon, 1972.

Bernard TRICOT, *Mémoires*, Paris, Quai Voltaire, 1994.

Colonel Roger TRINQUIER, *Le Temps perdu*, Paris, Albin Michel, 1978.

Général André ZELLER, *Dialogues avec un général*, Paris, Presses de la Cité, 1974.

Général André ZELLER, *Journal d'un prisonnier. Le témoignage d'un des quatre généraux du putsch d'Alger*, Paris, Tallandier, 2014.

Jean-Marie CURUTCHET, *Je veux la tourmente*, Paris, Robert Laffont, 1973.

II – Études

Frédéric ABÉCASSIS et Gilbert MEYNIER, *Pour une histoire franco-algérienne*, Paris, La Découverte, 2008.

Claude d'ABZAC-EPEZY, « Les militaires face à la politique du général de Gaulle, 1958-1963 », in Christian Bidégaray et Paul Isoart (dir.), *Les Droites et le général de Gaulle*, Paris, Economica, 1991.

Charles-Robert AGERON (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Algériens, 1954-1962*, Paris, Armand Colin, 1997.

- Charles-Robert AGERON, *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1830-1999*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », n° 400, 11^e édition, 1999.
- Charles-Robert AGERON (en l'honneur de), *La Guerre d'Algérie au miroir des décolonisations françaises*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 2000.
- Mathieu ALAIN, *Le Putsch d'Alger à travers les témoignages oraux*, mémoire de master, Sciences-Po, 2008.
- Martin ALEXANDER et John KEIGER (éd.), *The Algerian War and the French Army, 1954-62*, Londres, Palgrave Macmillan, 2002.
- Henri ALLEG et al., *Histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Temps actuels, 1981, t. III.
- Grey ANDERSON, *La Guerre civile en France, 1958-1962*, Paris, La Fabrique, 2018.
- Claire ANDRIEU, *Pour l'amour de la République. Le Club Jean Moulin, 1958-1970*, Paris, Fayard, 2002.
- Claire ANDRIEU (dir.), *Dictionnaire de Gaulle*, Paris, Robert Laffont, 2008.
- ASSOCIATION MICHEL DEBRÉ, *Michel Debré et l'Algérie*, Paris, Éditions Champs-Élysées, 2007.
- Henri AZEAU, *Révolte à Alger*, Paris, Plon, 1961.
- Ludivine BANTIGNY, *Le Plus Bel Âge*, Paris, Fayard, 2007.
- Colette BARBIER, *Henri Hoppenot diplomate*, Paris, Direction des Archives diplomatiques, Ministère des Affaires étrangères, 1999.
- Jean-Luc BARRÉ, *Dominique de Roux. Le provocateur, 1935-1977*, Paris, Fayard, 2005.
- Yves BEAUVOIS, « Le Conseil constitutionnel à ses débuts (1959-1962) », *Commentaire*, n° 116, 2006/4, p. 943-954.
- Laurent BECCARIA, *Hélie Denoix de Saint-Marc*, Paris, Perron, 2008.
- Erwan BERGOT, *La Guerre des appelés en Algérie, 1956-1962*, Paris, Presses de la Cité, 1980.
- Serge BERSTEIN, *La France de l'expansion*, t. 1, *La République gaullienne, 1958-1969*, Paris, Seuil, 1989.
- Serge BERSTEIN, *Histoire du gaullisme*, Paris, Perrin, 2001.

- Christian BIDÉGARAY et Paul ISOART (dir.), *Les Droites et le général de Gaulle*, Paris, Economica, 1991.
- William BLUM, *Killing Hope. US Military and CIA Interventions since World War II*, Londres, Zed Books, 2003.
- Raphaëlle BRANCHE, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001.
- Raphaëlle BRANCHE, *La Guerre d'Algérie, une histoire apaisée*, Paris, Seuil, 2005.
- Raphaëlle BRANCHE et Sylvie THÉNAULT (dir.), *La France en guerre, 1954-1962*, Paris, Autrement, 2008.
- François BROCHE, *Une histoire des antigaullismes des origines à nos jours*, Paris, Bartillat, 2007.
- Merry et Serge BROMBERGER, Georgette ELGEY et Jean-François CHAUVEL, *Barricades et colonels*, Paris, Fayard, 1960.
- Jean-Paul BRUNET, *Gaston Monnerville*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Jean-Paul CAHN et Klaus-Jürgen MÜLLER, *La République fédérale d'Allemagne et la Guerre d'Algérie*, Paris, Le Félin, 2003.
- Théodore CAPLOW et Pascal VENNESSON, *Sociologie militaire*, Paris, Armand Colin, 2000.
- Bernard CHANTEBOUT, *L'Organisation générale de la Défense nationale en France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1967.
- Jean-Paul CHARNAY, *Société militaire et suffrage politique en France depuis 1789*, Paris, SEVPEN, 1964.
- Michèle COINTET, *De Gaulle et l'Algérie française, 1958-1962*, Paris, Perrin, 1995.
- Matthew CONNELLY, *A Diplomatic Revolution, Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, Oxford, Oxford University Press, 2002.
- André CORVISIER (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. 4, *De 1940 à nos jours*, Paris, PUF, 1997.
- Yves COURRIÈRE, *Les Feux du désespoir*, Paris, Fayard, 1971.
- Jean-Louis COURTOIS et Michel LEJEUNE, *Les CRS en Algérie. La face méconnue du maintien de l'ordre, 1952-1962*, Rennes, Marines Éditions, 2010.

- Fabrice D'ALMEIDA et Christian DELPORTE, *Histoire des médias en France de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Champs, 2010.
- Olivier DARD, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005.
- Michèle DE BUSSIÈRE, Cécile MÉADEL et Caroline ULMANN-MAURIAT, *Radios et télévisions au temps des « événements d'Algérie »*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Jacques DELARUE, *L'OAS contre de Gaulle*, Paris, Fayard, 1994.
- Christian DELPORTE, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.
- Jean-Claude DEMORY, *Georges Bidault*, Paris, Julliard, 1995.
- Bernard DROZ et Évelyne LEVER, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, 1982.
- Jean-Louis DUFOUR, *La Guerre, la Ville et le Soldat*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Claude DULONG, *La Vie quotidienne à l'Élysée au temps de Charles de Gaulle*, Paris, Hachette, 1974.
- Georgette ELGEY, *Histoire de la IV^e République 1954-1959*, t. III, *La Fin*, Paris, Fayard, 2008.
- Hartmut ELSSENHANS, *La Guerre d'Algérie, 1954-1962. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République*, Paris, Publisud, 2000.
- Bernard ESTIVAL, *La Marine française dans la guerre d'Algérie*, Rennes, Marines Éditions, 2001.
- Patrick EVENO et Jean PLANCHAIS (dossiers et témoignages réunis et présentés par), *La Guerre d'Algérie. Dossiers et témoignages*, Paris, La Découverte, 1989.
- Patrick FACON, *Histoire de l'armée de l'air*, Paris, La Documentation française, 2009.
- Maurice FAIVRE, *Le Général Paul Ély et la Politique de défense (1956-1961)*, Paris, Economica, 1998.
- Maurice FAIVRE, *Les Archives inédites de la politique algérienne, 1958-1962*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- Maurice FAIVRE, *Conflits d'autorités durant la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2004.

Jacques FAUVET et Jean PLANCHAIS, *La Fronde des généraux*, Paris, Arthaud, 1961.

Samuel FINER, *The Man on Horseback. The Role of the Military on Politics*, Boulder, Westview Press, 1988.

Georges FLEURY, *La Guerre en Algérie*, Paris, Payot, 1993.

Georges FLEURY, *Histoire secrète de l'OAS*, Paris, Grasset, 2002.

FONDATION CHARLES DE GAULLE, *L'Avènement de la V^e République*, Paris, Armand Colin, 1999.

Olivier FORCADE, Éric DUHAMEL et Philippe VIAL (dir.), *Militaires en République, 1871-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999.

Étienne FOUILLOUX, *Les Chrétiens français entre guerre d'Algérie et mai 1968*, Paris, Parole et Silence, 2008.

Jacques FRÉMEAUX, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Paris, Economica, 2002.

Jacques FRÉMEAUX, « Le putsch », *Guerre d'Algérie magazine*, n° 14, 1^{er} trimestre 2009.

Stéphane GACON, *L'Amnistie. De la Commune à la guerre d'Algérie*, Paris, Seuil, 2002.

Louis GAUTIER, *La Défense de la France après la guerre froide*, Paris, PUF, 2010.

Alessandro GIACONE, *Paul Delouvrier. Un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Descartes & Cie, 2004.

Raoul GIRARDET (dir.), *La Crise militaire française, 1945-1962*, Paris, Armand Colin, 1964.

Jean GUISNEL, *Les Généraux. Enquête sur le pouvoir militaire en France*, Paris, La Découverte, 1990.

Jean GUISNEL, *Charles Hernu ou la République au cœur*, Paris, Fayard, 1993.

Mohammed HARBI, *Le FLN. Mirage et réalité des origines à la prise du pouvoir (1945-1962)*, Paris, Jeune Afrique, 1980.

Michel HARDY, Hervé LEMOINE et Thierry SARMANT, *Pouvoir politique et autorité militaire en Algérie. Hommes, textes, institutions, 1945-1962*, Paris, L'Harmattan, 2002.

Alexander HARRISON, *Le Défi à de Gaulle. L'OAS et la contre-révolution en Algérie, 1954-1962*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Max HOLLAND, « The lie that linked CIA to the Kennedy assassination », *Studies in Intelligence*, n° 11, automne-hiver 2001.

Julian JACKSON, *De Gaulle, une certaine idée de la France*, Paris, Seuil, 2019.

Michel de JAEGER (dir.), *Le Livre blanc de l'armée française en Algérie*, Paris, Contretemps, 2002.

Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2000.

Jean-Charles JAUFFRET (dir.), *Des hommes et des femmes en guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003.

Jean-Charles JAUFFRET, *Ces officiers qui ont dit non à la torture. Algérie 1954-1962*, Paris, Autrement, 2005.

Jean-Charles JAUFFRET et Maurice VAÏSSE (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001.

Emmanuel JAULIN, *La Gendarmerie dans la guerre d'Algérie*, Paris, Lavauzelle, 2009.

Vincent JAUVERT, *L'Amérique contre de Gaulle. Histoire secrète, 1961-1969*, Paris, Seuil, 2000.

Jean-Noël JEANNENEY, *Un attentat. Petit-Clamart, 22 août 1962*, Paris, Seuil, 2016.

Jean-Noël JEANNENEY et Monique SAUVAGE, *Télévision, nouvelle mémoire*, Paris, Seuil, 1982.

Rémi KAUFFER, *OAS. Histoire d'une guerre franco-française*, Paris, Seuil, 2002.

Éric KOCHER-MARBŒUF, *Le Patricien et le Général, Jean-Marcel Jeanneney et Charles de Gaulle*, Paris, CHEF, 2003.

Bernard LACHAISE (dir.), *Jacques Chaban-Delmas en politique*, Paris, PUF, 2007.

Jean LACOUTURE, *De Gaulle*, t. 3, *Le Souverain, 1959-1970*, Paris, Seuil, 1986.

Paul-Marie de LA GORCE, *La République et son armée*, Paris, Fayard, 1963.

- Paul-Marie de LA GORCE, *De Gaulle*, Paris, Perrin, 1999.
- Yves LE BAUT, *Les Essais nucléaires français*, Bruxelles, Bruylant, 1996.
- Pierre LE GOYET, *La Guerre d'Algérie*, Paris, Perrin, 1989.
- Martine LEMALET, *Lettres d'Algérie, 1954-1962. La guerre des appelés, la mémoire d'une génération*, Paris, JC Lattès, 1992.
- Henri LE MIRE, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1982.
- Henri LERNER, *Catroux*, Paris, Albin Michel, 1990.
- Claude MARTIN, *Histoire de l'Algérie française*, Paris, Robert Laffont, 1979.
- Michel-Louis MARTIN, *Warriors to Managers, the French Military Establishment since 1945*, Caroline du Nord, University of North Carolina Press, 1981.
- Didier MAUS (éd.), *La Pratique constitutionnelle de la V^e République*, Paris, La Documentation française, 1998.
- Didier MAUS, *Les Grands Textes de la pratique constitutionnelle de la V^e République*, Paris, La Documentation française, 1998.
- Claire MAUSS-COPEAUX, *Appelés en Algérie. La parole confisquée*, Paris, Hachette Littératures, 1998.
- Jean MONNERET, *La Phase finale de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan, 2000, 2^e éd. 2010.
- Pierre MONTAGNON, *L'Affaire Si Salah*, Paris, Pygmalion, 1987.
- Chantal MORELLE, *Louis Joxe. Diplomate dans l'âme*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2010.
- Chantal MORELLE, *Comment De Gaulle et le FLN ont mis fin à la guerre d'Algérie*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2012.
- Chantal MORELLE et Pierre JAKOB, *Henri Laugier. Un esprit sans frontières*, Bruxelles, Bruylant, 1997.
- John NEWHOUSE, *De Gaulle and the Anglo-Saxons*, New York, André Deutsch, 1971.
- Christophe NICK, *Résurrection. Naissance de la V^e République, un coup d'État démocratique*, Paris, Fayard, 1998.
- Jean-Christophe NOTIN, *Le Général Saint-Hillier. De Bir Hakeim au*

putsch d'Alger, Paris, Perrin, 2009.

Vincent NOUZILLE, *Des secrets si bien gardés, 1958-1981*, Paris, Fayard, 2009.

Claude PAILLAT, *Vingt Ans qui déchirèrent la France*, t. 2, *La Liquidation, 1954-1962*, Paris, Robert Laffont, 1972.

Pierre PELLISSIER, *Massu*, Paris, Perrin, 2002.

Pierre PELLISSIER, *Salan*, Paris, Perrin, 2014.

Guy PERRIER, *Le Général Pierre de Bénouville*, Monaco, Éditions du Rocher, 2005.

Jérôme PERRIER, *Michel Debré*, Paris, Ellipses, 2010.

Guy PERVILLÉ (dir.), *Alger 1940-1962. Une ville en guerre*, Paris, Autrement, 1999.

Guy PERVILLÉ, *Pour une histoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Picard, 2002.

Jean PLANCHAIS, *Une histoire politique de l'armée*, t. 2, *De 1940 à 1967*, Paris, Seuil, 1967.

Douglas PORCH, *La Légion étrangère*, Paris, Fayard, 1994.

Maryvonne PRÉVOT, *Alain Savary. Le refus en politique*, Paris, La Renaissance du livre, 2003.

Bernard PUJO, *Juin, maréchal de France*, Paris, Albin Michel, 1988.

Mario RANALLETTI, *Du Mékong au Rio de la Plata : la doctrine de la guerre révolutionnaire. « La Cité catholique » et leurs influences en Argentine, 1954-1976*, thèse, Sciences-Po, 2006.

René RÉMOND, *Le Retour de De Gaulle*, Bruxelles, Complexe, 1983.

Jean-Pierre RIOUX (dir.), *La Guerre d'Algérie et les Français*, Paris, Fayard, 1990.

Jean-Pierre RIOUX et Jean-François SIRINELLI, *La Guerre d'Algérie et les Intellectuels français*, Bruxelles, Complexe, 1991.

Adam ROBERTS, « La défaite du putsch de 1961 : un exemple de résistance civile », *Espoir*, n° 15, p. 47-54.

Patrick ROTMAN et Bertrand TAVERNIER, *La Guerre sans nom. Les appelés d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Seuil, 1992.

Yves ROUCAUTE, *Le PCF et l'Armée*, Paris, PUF, 1983.

Éric ROUSSEL, *Georges Pompidou*, Paris, JC Lattès, 1994.

- Éric ROUSSEL, *Charles de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002.
- Jacques ROUVIÈRE, *Le Putsch d'Alger*, Paris, France-Empire, 1976.
- Odile RUDELLE, *Mai 1958. De Gaulle et la République*, Paris, Plon, 1988.
- Dominique SAL, *Raoul Salan. Le destin d'un homme simple*, Biarritz, Atlantica, 2003.
- Patrick SAMUEL, *Michel Debré. L'architecte du Général*, Paris, Arnaud Franel Éditions, 2000.
- Benjamin STORA, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991.
- Benjamin STORA, *Histoire de la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, La Découverte, 1992.
- Benjamin STORA, *Le Mystère de Gaulle. Son choix pour l'Algérie*, Paris, Robert Laffont, 2009.
- Cyrus SULZBERGER, *The Last of the Giants*, New York, Macmillan, 1970.
- Élie TENENBAUM, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au xx^e siècle*, Paris, Perrin, 2018.
- Sylvie THÉNAULT, *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 2001.
- Sylvie THÉNAULT, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Flammarion, 2005.
- Martin THOMAS, *The French North African Crisis*, Londres, Macmillan, 2000.
- Jean-Raymond TOURNOUX, *La Tragédie du Général*, Paris, Plon, 1967.
- Jean-Raymond TOURNOUX, *Jamais dit*, Paris, Plon, 1970.
- Philippe TRIPIER, *Autopsie de la guerre d'Algérie*, Paris, France-Empire, 1972.
- Frédéric TURPIN, *Jacques Foccart. Dans l'ombre*, Paris, CNRS Éditions, 2015.
- Frédéric TURPIN, *Pierre Messmer*, Paris, Perrin, 2020.
- Bernard ULLMANN, *Jacques Soustelle*, Paris, Plon, 1995.
- Maurice VAÏSSE, *La Grandeur. Politique étrangère du général*

de Gaulle, 1958-1969, Paris, Fayard, 1998.

Maurice VAÏSSE (dir.), *Vers la paix en Algérie ? Les négociations d'Évian dans les archives diplomatiques françaises (15 janvier 1961-29 juin 1962)*, Bruxelles, Bruylant, 2003.

Maurice VAÏSSE (dir.), *De Gaulle et l'Algérie, 1943-1969*, Paris, Armand Colin, 2012.

Maurice VAÏSSE et Jean DOISE, *Diplomatie et outil militaire, 1871-1991*, Paris, Seuil, 1992.

Jeannine VERDÈS-LEROUX, *Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2001.

Jeannine VERDÈS-LEROUX (dir.), *L'Algérie et la France*, Paris, Robert Laffont, 2009.

Philippe VIAL, « François Binoche, un officier de parole », *Inflexions*, 2018/3.

Pierre VIANSSON-PONTÉ, *Histoire de la République gaullienne*, Paris, Fayard, 1970, t. I.

Marie-Catherine et Paul VILLATOUX, *La République et son armée face au « péril subversif ». Guerre et action psychologiques (1945-1960)*, Paris, Les Indes savantes, 2005.

Jean-Pierre VITTORI, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Stock, 1977.

Irwin WALL, *Les États-Unis et la Guerre d'Algérie*, Paris, Soleb, 2006.

Annette WIEVIORKA, *Maurice et Jeannette. Biographie du couple Thorez*, Paris, Fayard, 2010.

III – Presses périodiques

El Moudjahid, articles et éditoriaux réunis, nos 61-91.

L'Express, no spécial 27 octobre-3 novembre 1979.

Historia Magazine, nos 331, 333, 335, 337.

Historia, no 293 (témoignages de Salan et de Joxe), nos juillet-septembre 1961.

La Nef, nos avril-juin 1961 et nos octobre 1962-janvier 1963.

La Nouvelle Critique, no 134 sur « L'armée française et l'Algérie en 1961 ».

Presse actualité, no 57, juin 1961, article d'A. Grosser sur « La presse et le putsch ».

Revue d'histoire diplomatique, n° 2, 1999.

Revue française d'histoire d'outre-mer, 2^e trimestre 1976, article de C.-R. Ageron sur « L'opinion française devant la guerre d'Algérie ».

Sondages, de 1954 à 1962.

Les Temps modernes, juin 1961, article de C. Estier sur « La presse de Paris pendant le putsch d'Alger ».

Index

Cet index ne comporte pas les noms du général de Gaulle et du général Challe citées sur plus d'une page sur deux.

Abbas (Ferhat) [12](#), [14](#), [95](#), [205](#), [233](#), [N10](#)

Afrique-Action [207](#), [Nau](#)

Ageron (Ch.-Robert) [182](#), [N45](#), [N116](#)

Ailleret (Général Charles) [26](#), [28-29](#), [37](#), [51](#), [61](#), [65](#), [137](#), [145](#), [176](#), [188](#), [221](#), [223](#), [229](#), [Np](#), [Naa](#), [Nan](#), [Naa](#), [N7](#), [N19](#), [N21](#), [N21](#), [N24](#), [N68](#), [N76](#), [N103](#), [N139](#)

Al Akhbar [206](#)

Albord (Général Tony) [58](#)

Allard (Général Jacques) [83-84](#), [89](#), [255](#), [Ng](#)

Alphand (Hervé) [192-195](#), [Naw](#), [Nax](#), [Nbc](#), [N145](#), [N151](#), [N153](#), [N154](#)

Andrieu (René) [154](#)

Arfouilloux (Général) [26](#), [29](#), [61](#), [65](#), [176](#)

Argoud (Colonel Antoine) [19](#), [26-27](#), [33-34](#), [61](#), [65](#), [99](#), [102](#), [106](#), [112](#), [123-125](#), [127-128](#), [137](#), [154](#), [164](#), [168](#), [177](#), [179](#), [183](#), [187](#), [213](#), [228](#), [Nj](#), [N30](#), [N64](#), [N118](#), [N121](#), [N121](#)

Arnould (Auguste) [23](#)

Arrighi (Pascal) [37](#), [Nu](#)

Aubert (Jacques) [18](#), [Nd](#)

Auboyneau (Amiral Philippe) [84](#)

Audin (Maurice) [116](#)

L'Aurore [122](#), [160](#), [163](#), [234](#)

Autrand (Général) [27](#)

Avenard (Colonel) [47](#)

Badinter (Robert) [224](#)

Barberot (Roger) [10](#), [41](#), [201](#), [250](#), [N1](#), [N24](#)

Barrillon (Raymond) [249](#), [N20](#)

Baulny (Colonel de) [61](#), [178](#)

Bayet (Albert) [117](#)

Bazaugour (Général) [143-144](#)

Beaufort (Général de) [92](#), [99](#), [111](#), [148-149](#), [258](#)

Beaufre (Général) [230](#), [Nac](#)

Beauvoir (Simone de) [116](#)

Beccaria (Laurent) [243](#), [N97](#), [N167](#)

Belhaddad (Préfet) [49](#), [187](#), [Nai](#), [N136](#)

Beliard (Jean) [165](#), [N54](#)

Belin (Roger) [44](#), [209](#), [Nx](#), [Naj](#), [Nn](#), [N17](#), [N19](#), [N36](#), [N49](#)

Ben Bella (Ahmed) [13](#), [232](#)

Ben Khedda (Ben Youssef) [233](#)

Bergot (Erwan) [166](#), [179](#), [N58](#), [N106](#)

Besson (Antonin) [224](#), [226](#), [Nv](#)

Beuve-Méry (Hubert) [158](#)

Bidault (Georges) [37](#), [115](#), [117](#), [122-123](#), [126-127](#), [164](#), [181](#), [224](#), [N115](#)

Bigéard (Général Marcel) [41](#), [80](#), [103](#), [106](#), [218](#), [No](#), [N24](#), [N51](#)

Bigot (Général Pierre-Marie) [18](#), [22](#), [25-26](#), [61](#), [64](#), [134](#), [137](#), [149](#), [186](#), [227](#)

Bitterlin (Lucien) [23](#), [N11](#)

Blankenhorn (Herbert) [204](#)

Blaquart (François) [169](#)

Bled [169](#), [171](#)

Bléhaut (Commandant) [37](#)

Blignières (Colonel de) [123](#)

Bloch-Lainé (François) [159](#)

Blum (Léon) [271](#), [Nj](#)

Boissieu (Colonel Alain de) [66-67](#), [99](#), [128](#), [141](#), [Ni](#), [Nm](#), [No](#), [N11](#), [N57](#), [N62](#), [N113](#), [N134](#)

Boissieu (Colonel Georges de) [28](#), [43](#), [60](#), [63-64](#), [66](#), [76](#), [103](#), [128](#), [131](#), [185-186](#), [225](#), [Ni](#), [Ns](#), [Nan](#), [N126](#), [N171](#)

Bonneval (Lieutenant-colonel de) [42](#), [47](#), [N91](#)

Bony (Robert) [234](#)

Boquet (Colonel) [61](#), [175](#), [N90](#)

Boulanger (Général) [160](#)

Boulharouf (Tayeb) [126](#)

Boumendjel (Ahmed) [126](#)

Bourges (Hervé) [234](#)

Bourgès-Maunoury (Maurice) [76](#), [78](#), [109](#)

Bourguiba (Habib) [139](#), [205](#), [207](#), [232](#)

Brasseur-Kermadec (Jean) [47](#)

Breton (André) [116](#)

Brillant (Pierre) [22](#)

Brisson (Pierre) [162](#), [234](#)

Broizat (Colonel Joseph) [18](#), [34](#), [103](#), [106](#), [123-125](#), [127](#), [213](#), [228](#)

Brothier (Colonel Albert) [26-27](#), [61](#), [124](#), [178](#), [Nao](#), [Nap](#)

Brouillet (René) [43-45](#), [150](#), [210](#), [Nk](#), [Np](#), [Ny](#), [N25](#), [N32](#), [N48](#)

Buchoud (Colonel Pierre) [29](#), [61](#)

Buron (Robert) [18](#), [45](#), [69](#), [105](#), [155](#), [169](#), [171](#), [188](#), [Nd](#), [Nx](#), [N3](#), [N37](#), [N53](#), [N67](#), [N74](#), [N78](#), [N140](#)

Cabanier (Amiral) [42-43](#), [45-46](#)

Calvet (Maurice-Jean) [171](#), [Naw](#), [N80](#)

Camus (Albert) [160](#), [253](#)

Le Canard enchaîné [161](#)

Cantarel (Général Émile) [223](#), [229](#)

Carrefour [33](#), [160](#), [166](#), [224](#)

Casamayor [212](#)

Catroux (Général Diomède) [224](#), [N60](#)

Cavalier (Alain) [242](#)

Ceccaldi (Colonel Roger) [28](#), [61](#)

Chaban-Delmas (Jacques) [40-41](#), [43](#), [49](#), [52](#), [78](#), [148](#), [210](#), [236](#), [Nt](#), [Nu](#), [Nae](#), [Nau](#), [N29](#), [N46](#), [N60](#), [N82](#)

Chapel (Jean) [89](#), [198-199](#)

Chapelle (Colonel de la) [19](#), [60](#), [66](#), [128](#)

Charpentier (Bâtonnier Jacques) [236-237](#)

Chassin (Général Lionel) [77](#)

Chateau-Jobert (Colonel) [41](#), [124](#), [128](#), [Nag](#), [N26](#), [N50](#), [N123](#)

Chatenet (Pierre) 37

Chevigné (Pierre de) 32

Chevillon (Olivier) 55, Naj

Chipot (Roger) 56

Christienne (Général Charles) 8, 56, 140, 237-238, Nbh, N65, N85, N130

Cinq Colonnes à la une 11, 114, 118, 167, 214

La Cité catholique 112, 134, Nw

Clausse (Général) 25-26, 223, Na

Club Jean-Moulin 54-56, Nah, Naj

Combat 135, 163, 166, 227, 239

Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) 57, 211

Confédération générale des cadres (CGC) 109

Confédération générale du travail (CGT) 56-58, 159, 163, 207, Nag

Corta (Colonel de) 39, 220

Coty (René) 86, 155, 181, Nx

Coulet (François) 24, 69, 246, Nf, Np

Coup de Fréjac (Jacques) 24, 68-69, 143, N2, N12

Courcel (Geoffroy de) 24, 36, 42-45, 50, 210, 258

Courrière (Raymond) 240

Courrière (Yves) 124, Na, N37

Coustaux (Colonel) 25, 60, 64, 66-67, 131, 185-186, 222, Nr

Couve de Murville (Maurice) 35, 45, 195, 208, Nk, N25, N153

Crépin (Général Jean) 39, 108, 115, 120-121, 203, 254, 258, N112, N113

La Croix 161-163, 176, 225

Dabezies (Pierre) 39, 70

Dacko (David) 202

Dauer (Jacques) 52, 54, Nag, Nal, Na, Nl, N52, N78, N85

Davies (Paul) 192, N146

Debré (Michel) 9-10, 21, 36, 38-39, 42-45, 52-53, 82, 92, 101-103, 108, 111, 115, 118, 125, 130, 138, 141, 144, 149, 156-157, 165, 173, 190, 207-210, 215, 221-222, 229, 248, 250, 255, 259-260, 266, Nq, Ny, Nz, Nb, Ng, Nh, Nr, Nf, Ng, Nh, Nl, Na, Nd, N2, N9, N14, N23, N25, N38, N39, N40, N41, N48, N54, N55, N56, N64, N65, N68, N82, N94, N112, N113, N125, N140, N171, N172

Debrosse (Colonel) 18, 103, 147, 218, Nd, N17

Defferre (Gaston) 158

Degueuldre (Lieutenant) 35, 64, 123, 127, 179, 213

Delfino (Général) 41

Delmas (Jean) 123, 211, N24, N117

Delouvrier (Paul) 32, 89, 103-104, 115, 121, 125, 254, 259, Ni, Nn, Np, Nu, N51, N94, N118

Deniau (Xavier) 39

La Dépêche quotidienne 63, 188-190, 213

Deschizeaux (Louis) 159

Dessaigue (Francine) 214, N9, N29

Dixon (Sir Pierson) 203

Dodelier (Général) 43-45, 47, 223

Dominati (Jacques) 241

Doremus 253

Le Doussal (Roger) 23, Ne, Nf, N10

Dreyfus (Alfred) 15

Dreyfus (Pierre) 54

Duchet (Roger) 117, Naf

Dudognon (Général) 108

Dufour (Colonel Henri) 80, 102-103, 119

Dulles (Allen) 191, 196, 202, N11, N143

Dumayet (Pierre) 216, 246, N5, N11, N36

Dumont (Marie) 11

Dupuy (Général) 43, 46, N59

Duquesne (Jacques) 176

Durand-Ruel (Lieutenant) 20

Duras (Marguerite) 116

Duval (Mgr Léon-Étienne) 214, Np, Nh

L'Écho d'Alger 63, 84, 102, 188-190, 213, N141

L'Écho d'Oran 94, 97

Eichmann (Adolf) 158, 246

Eisenhower (Général Dwight) 110

Elgey (Georgette) 75, 180, Nf, Na, N9, N9, N17, N24

El Moudjahid 206

Ély (Général Paul) 33, 76, 83, 85-86, 88, 90, 92, 99, 102, 105, 111, 113, 117, 124, 156, 197, Nf, Ng, Nbd, Nap, N49, N56, N75, N83, N84, N87, N98

Escarpit (Robert) [262](#), [Np](#)

Europe no 1 [169](#)

L'Express [8](#), [113](#), [142](#), [154](#), [161](#), [167-168](#), [224](#), [234](#), [N50](#)

Fabre-Luce (Alfred) [159](#)

Farès (Abderrahmane) [233](#)

Faure (Général Jacques) [37](#), [106](#), [123-124](#), [127-128](#), [130-131](#), [182](#), [Nas](#)

Fauvet (Jacques) [70](#), [127](#), [139](#), [184](#), [Na](#), [N15](#), [N120](#)

Favreau (Jacques) [225](#)

Fay (Général) [73](#)

Fédération de l'Éducation nationale (FEN) [57](#), [158](#)

Feraoun (Mouloud) [268](#), [Nf](#), [N1](#)

Ferrandi (Capitaine Jean) [30](#), [N100](#)

Feuvrier (Général Charles) [144](#), [238](#)

Le Figaro [162-163](#), [227](#), [234](#), [N155](#)

Finer (Samuel) [247](#), [N11](#)

Flohic (Commandant François) [42-43](#), [46-47](#), [249](#), [N18](#), [N53](#), [N57](#), [N61](#), [N65](#)

Florentin (Commandant) [24](#)

Foccart (Jacques) [43-46](#), [52](#), [149](#), [Nm](#), [Nr](#), [Nf](#), [N24](#), [N55](#), [N60](#), [N67](#), [N83](#)

Folliet [253](#)

Fontanet (Joseph) [208](#)

Force ouvrière (FO) [57](#), [109](#), [211](#)

Fouchet (Christian) [233](#), [237](#), [Naw](#), [Nax](#)

La Fournière (Martial de) [39](#), [Nr](#), [N80](#)

Fourquet (Général Michel) [25-26](#), [29](#), [36-37](#), [61](#), [65](#), [174](#), [223](#), [Nl](#)

Foyer (Jean) [48](#), [208](#), [234-237](#), [241](#), [Nw](#), [Nag](#), [Naj](#), [Naq](#), [Nas](#), [Nav](#), [N59](#), [N84](#)

France-Observateur [113](#), [154](#), [161](#), [168-169](#), [225](#), [Nah](#)

France-Soir [39](#), [58](#), [160-163](#), [Nv](#)

Franco (Général Francisco) [15](#), [30](#), [183](#), [201-202](#)

Frey (Roger) [36-37](#), [43-44](#), [52](#), [54-55](#), [118](#), [226](#), [245](#)

Front de libération nationale (FLN) [13-14](#), [23](#), [35](#), [65](#), [74-77](#), [82](#), [87-88](#), [104](#), [110](#), [113](#), [116](#), [120-121](#), [123](#), [126](#), [138](#), [162](#), [167](#), [187-188](#), [205-206](#), [214](#), [253](#), [258](#), [260](#), [Ng](#), [Nba](#), [Na](#), [N9](#)

Frossard (André) [161](#), [Ny](#)

Fuzier (Claude) [162](#), [225](#)

Gagarine (Youri) [158](#), [246](#)

Gaillard (Félix) [83](#)

Gallois (Général Pierre-Marie) [41](#), [Nu](#)

Gambiez (Général Fernand) [9](#), [20-21](#), [24](#), [26](#), [31](#), [33](#), [69](#), [91](#), [121](#), [129](#), [137](#), [141](#), [144](#), [146](#), [174-175](#), [179](#), [183](#), [214](#), [217-218](#), [221](#), [223](#), [228](#), [230](#), [258](#), [Nd](#), [Nar](#), [N2](#), [N3](#), [N5](#), [N27](#), [N28](#), [N75](#), [N88](#), [N114](#), [N133](#), [N172](#)

Garçon (Maurice) [224](#), [Nan](#)

Gardes (Colonel Jean) [19](#), [34](#), [69](#), [106](#), [127](#), [213](#), [228](#), [239](#)

Gardy (Général) [26-27](#), [65](#), [127](#), [130](#), [177](#), [179](#), [183](#), [213](#), [228](#)

Gavin (John) [45](#), [192](#), [194](#)

Gélot (Général) [61](#)

General-Anzeiger [203](#)

Gérin-Roze (Général) [166](#), [177](#), [Nat](#), [N60](#), [N100](#)

Gey (Marcel) [89](#), [198](#), [Nh](#)

Giraudoux (Jean) [262](#)

Godard (Colonel Yves) [8](#), [19](#), [22](#), [34](#), [67](#), [69](#), [106](#), [127](#), [179-180](#), [213](#), [228](#)

Godot (Lieutenant Daniel) [213](#)

Goguel (François) [165](#), [193](#), [Naz](#), [N55](#), [N70](#)

Gorce (Paul-Marie de La) [88](#), [Na](#), [Nar](#), [N15](#), [N32](#), [N37](#)

Goubard (Colonel) [29](#), [176](#), [187](#)

Gouraud (Général Michel) [19](#), [25-28](#), [36-37](#), [49](#), [61](#), [65](#), [128](#), [178](#), [190](#), [213](#), [227-228](#), [N19](#)

Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) [14](#), [87](#), [100-101](#), [108-110](#), [126](#), [204-205](#), [207](#), [232-233](#), [Na](#)

Gribius (Général André) [41](#), [106](#)

Guidoni (Pierre) [241](#)

Guillaumat (Pierre) [87](#), [92](#), [102](#), [105](#), [111](#), [220](#), [N48](#)

Guillaume (Général) [Nc](#)

Guillaume (Jean-Marie) [132](#)

Guillaume (Lieutenant de vaisseau Pierre) [25](#), [62](#), [132-133](#), [135-136](#), [141](#), [243-244](#), [N14](#), [N95](#), [N99](#), [N103](#), [N145](#), [N147](#), [N151](#), [N158](#)

Guiraud (Colonel) [19](#)

Guirec Doniol (Commandant) [171](#), [N73](#)

Guyard (Colonel) [21](#)

Hassan II [152](#), [206](#)

Helms (Richard) [196](#)

Héritier (Général) [25](#)

Hernu (Charles) [55-56](#), [239](#), [Nak](#), [Nal](#)

Hessel (Stéphane) [55](#), [Naj](#)

Hitler (Adolf) [15](#)

Honnorat (Colonel) [150](#)

Hoppenot (Henri) [224](#), [Naf](#), [Nas](#), [N60](#)

Hublot (Général Emmanuel) [60](#)

Hugo (Victor) [58](#)

L'Humanité [154](#), [161-163](#), [168](#), [211](#), [226-227](#), [234](#), [Nc](#)

Indépendants et Paysans [57](#), [159](#), [165](#)

Izvestia [204](#)

Jacob (Alain) [121](#)

Jacomet (André) [115](#), [257](#)

Jannin (préfet) [18](#)

Jeanneney (Jean-Marcel) [45](#), [62](#), [Nx](#), [N70](#)

Jeanpierre (Colonel) [178](#), [230](#)

Jeanson (Francis) [116](#), [167](#)

Jeunesse étudiante catholique (JEC) [57](#)

Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) [57](#)

Jeunet (Henri) [23](#), [59](#), [N102](#)

Jouhaud (Général Edmond) [8](#), [14](#), [17](#), [19](#), [22-23](#), [31-32](#), [64](#), [67](#), [69](#), [83-84](#), [87](#), [89-90](#), [111](#), [118-119](#), [122-124](#), [126-128](#), [130](#), [133-134](#), [137](#), [149](#), [167](#), [175](#), [180-181](#), [183](#), [185](#), [187](#), [189](#), [213](#), [228](#), [233-238](#), [240](#), [260](#), [Ng](#), [Nao](#), [Nag](#), [Nah](#), [Nan](#), [Nap](#), [Nas](#), [Nav](#), [Nax](#), [N29](#), [N34](#), [N75](#), [N85](#), [N112](#), [N114](#), [N119](#), [N120](#), [N126](#), [N131](#), [N135](#)

Jourdan (Procureur) [21](#)

Le Journal d'Alger [23](#), [63](#), [188-190](#), [213](#)

Journal de Genève [204](#)

Joxe (Louis) [10](#), [21](#), [25](#), [27-28](#), [36](#), [42-45](#), [49-50](#), [115](#), [126](#), [145](#), [154-155](#), [157](#), [171](#), [185](#), [216](#), [232](#), [236](#), [258](#), [Np](#), [Nai](#), [Nbe](#), [Na](#), [Nd](#), [N1](#), [N25](#), [N31](#), [N34](#), [N38](#), [N77](#), [N102](#), [N129](#), [N136](#)

Joxe (Pierre) [240](#), [242](#), [Ns](#), [Nu](#), [N31](#), [N91](#)

Juin (Maréchal) [74](#), [117](#), [122](#), [124](#), [196](#), [N7](#), [N99](#)

Kapp (Wolfgang) [15](#)

Kempski (Klaus) [101](#)

Kennedy (John) [191-195](#), [204](#), [Nau](#), [N11](#), [N143](#), [N147](#), [N150](#), [N157](#)

Kergaravat (Général de) [41](#)

Khrouchtchev (Nikita) [110](#), [204](#)

Kohler (Foy) [193](#)

Kouara (Mabrouk) [23](#)

Krim (Belkacem) [232](#)

Krone (Heinrich) [203](#), [N4](#)

Lacheroy (Colonel Charles) [34](#), [63](#), [78](#), [127](#), [180](#), [213](#), [228](#), [N12](#)

Lacoste (Robert) [14](#), [75](#), [83](#), [109](#), [123](#), [126](#), [164](#), [184](#)

Lacouture (Jean) [186](#), [N22](#), [N75](#)

Lagaillarde (Pierre) [103](#), [105](#), [117-118](#), [120](#), [127](#), [185](#)

Lakhdar (Abidi Hadj) [108](#)

Lannelongue (Capitaine) [47](#)

Laquière (Raymond) [212](#)

Larriaga (Gilbert) [N75](#)

Lartéguy (Jean) [154](#), [242](#)

Lattre (André de) [148](#), [N21](#)

Lattre (Général Jean de) [32-33](#)

Lauriol (Marc) [126-127](#), [131](#), [212](#)

Lauzun (Général) [73](#)

Lazareff (Hélène) [58](#)

Lazareff (Pierre) [39](#), [161-163](#)

Lazurick (Robert) [161](#), [163](#)

Lecomte (Colonel) [27](#), [60](#), [128](#), [228](#)

Lecomte (Général Charles) [78](#)

Lefranc (Pierre) [85](#), [N52](#), [N59](#)

Legay (Maurice) [37](#)

Léger (Paul-Alain) [34](#), [176](#), [N1](#), [N28](#), [N35](#), [N94](#), [N96](#), [N108](#)

Lejeune (Max) [33](#), [109](#), [123](#), [126](#)

Lennuyeux (Général) [26-27](#), [65](#), [169](#), [223](#)

Libération [154](#), [162-163](#), [227](#), [Nc](#)

La Libre Belgique [204](#)

Lichtwitz (Dr) [53](#), [Nac](#), [Nad](#)

Ligue des droits de l'homme [57-58](#)

Limagne (Pierre) [163](#)

Lippmann (Walter) [193](#), [N148](#)

Literaturnaya Gazeta 202, 204

Lorillot (Général) 77

Lyautey (Maréchal) 35, 160, 255

MacMillan (Harold) 110, N5

Maisonrouge (Général de) 223

Malraux (André) 55, 245, Nas, Nd

Martinet (Paul) 56

Marx (Karl) 248

Massetot (Colonel) 27, 60, 128, 228

Massu (Général Jacques) 34, 77-78, 84, 90, 101-102, 112, 120, 124-125, 164, 230, 238, Ng, Nj, N42, N63

Maubrand (Mme) 43, 50

Mauriac (François) 142, 216, 245-246, 256, N5, N11, N36

Maurin (Philippe) 47, 126, Naf, N127

Mauroy (Pierre) 239, 242

Mauss (Claire) 166, N59

Mayer (Daniel) 58

Meknèche 23

Melnik (Constantin) 52, Nr, Nab, N79

Mentré (Général) 26, 29, 61, 151

Il Messaggero 202

Messali (Hadj) 12-13, Ni, Nj

Messmer (Pierre) 35, 39, 41, 43-44, 70, 105, 111, 115-116, 125, 133, 142, 144, 148, 174, 197, 199-200, 218, 220, 222, 226, 255, Nr, Nao, Nk, Nbi, Ny, Nal, Nar, N4, N23, N26, N28, N42, N48, N48, N50, N52, N59, N62, N65, N76, N85, N97, N158, N163

Michelet (Edmond) 226, Nv, Nw, Ny

Mirambeau (Général) 106

Mitterrand (François) 74, 210, 238-240

Mohammed V 206

Mohand ou El Hadj 108

Mollet (Guy) 14, 32, 75-76, 158, 208, Ns, Naf

Le Monde 54, 113, 121-122, 124, 156, 158, 161, 168, 183, 186, 195-196, 203-204, 224-225, 241-242, 249, Nx, Nz, Np, N2, N8, N13, N20, N88, N94, N120

Monnerville (Gaston) 43, 49, 182, 193, 210, Nas, Nau

Montaron (Georges) 224

Morice (André) 79

Morin (Jean) 9-10, 18, 20-21, 35-36, 69, 115, 146, 157, 175, 183, 198, 228-229, 246, Nd, Nam, Nao, Nap, Naq, Nh, N1, N1, N2, N5, N12, N18, N25, N26, N65, N69, N89, N95, N112

Motrico (Comte de) 150, N25

Moulins (Max) 89, 198-199, N160

Moullet (Colonel) 19-20, 144, Nd

Mouvement national algérien (MNA) 13, 126, Na

Mouvement républicain populaire (MRP) 57, 210, N21

Mus (Paul) 264, Nb

Nasser (Abdel) 76

Navarre (Général) 73

New York Herald Tribune 204, N148

New York Times 195, 202

Nicot (Général) 18, 41, 43, 82, 85, 125, 133-134, 137, 149-150, 156, 196, 228, Nv, Nh, N23, N25, N71, N156

Noël (Léon) 43, 48-50, 210, Nx, Ny, Nad, Naf, Naz, N20, N69, N73

Noguères (Henri) 56

Nora (Simon) 55, Naj

Norstad (Général) 92, 191, 194, Nay

Le Nouveau Candide 8, 179-180, 246, N5, N36, N108, N110

Olié (Général) 25, 27-28, 36, 42-45, 49, 52, 61, 124, 154, 185, 216, 220-223, 230-231, Np, Nq, Nr, Ns, N1, N2, N31, N38, N53, N55, N57, N65

Organisation armée secrète (OAS) 11, 23, 29-30, 38, 59, 66-67, 127, 165, 187-188, 213-214, 233-234, 237-239, 242, 248, 260, 268, Nl, Nf

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) 46, 75, 92, 111, 125, 191, 196-197, 203, 206, Nbd

Ortiz (Jo) 102-103, 118, N67

Ould Daddah (Moktar) 235

Ourabah (Mohamed) 198, Nbf

Pacaud (Capitaine de vaisseau) 22, 25, 175

Paese Sera 196

Paillat (Claude) 181, Ni, N17, N107, N112, N129

Papon (Maurice) 9, 36-37, 39, 43, 58

Paris-Presse, l'Intransigeant 154

Parti communiste (PC, PCF) [19-20](#), [28-29](#), [57-58](#), [61](#), [66](#), [69](#), [159](#), [161](#), [163](#), [167](#), [175](#), [191](#), [204](#), [207-208](#), [210](#), [241](#), [246](#), [Nah](#)

Parti socialiste (PS) [57](#), [240-241](#)

Parti socialiste (Section française de l'internationale ouvrière) [54](#), [57](#), [158](#), [210](#)

Parti socialiste unifié (PSU) [54](#), [56-57](#), [159](#), [210](#), [Nah](#), [N89](#)

Patin (Maurice) [42](#), [45](#), [224](#), [Nx](#)

Paye (Lucien) [208](#)

Payot (René) [204](#)

Peintre (Claude) [127](#), [167](#), [N61](#)

Peretti (Achille) [55](#), [Nah](#)

Perrotat (Général) [26](#), [61](#)

Pervillé (Guy) [Nb](#)

Petit (Général André) [135](#), [149](#), [156](#), [N157](#)

Pflimlin (Pierre) [83-85](#)

Piaf (Edith) [69](#)

Pinay (Antoine) [164](#)

Planchais (Jean) [134](#), [139](#), [230](#), [Na](#), [N15](#), [N97](#), [N121](#)

Pleven (René) [83](#)

Pompidou (Georges) [42](#), [49](#), [89](#), [126](#), [210](#), [220](#), [236](#), [266](#), [Nx](#), [Nah](#), [Naq](#), [Nas](#), [Nat](#), [Naw](#), [N128](#)

Popie (Pierre) [126](#)

Le Populaire [57](#), [162-163](#), [225](#)

Pouilly (Général de) [26-27](#), [36](#), [60](#), [128](#), [178](#), [183](#), [230](#), [Nh](#), [Nap](#), [N16](#), [N135](#)

Poujade (Pierre) [117](#)

Pravda [196](#), [204](#)

Die Presse [204](#)

Prieur (Général) [26](#), [198](#), [223](#)

Puga (Colonel Herbert) [128](#)

Puget (Général André) [36](#), [45](#), [52](#), [229](#), [N67](#)

Le Puloch (Général) [10](#), [43](#), [145](#), [148](#), [N8](#), [N22](#), [N48](#), [N49](#), [N68](#), [N95](#), [N102](#)

Querville (Amiral) [18](#), [21](#), [25-26](#), [46](#), [62](#), [66](#), [132](#), [135](#), [223](#)

Racine (Pierre) [16](#), [39](#), [149](#), [157](#), [215](#), [246](#), [251](#), [259-263](#), [Ns](#), [Nq](#), [Ny](#), [Nb](#), [Ng](#), [Nf](#), [Nh](#), [Ni](#), [Nm](#), [Nq](#), [Na](#), [Nh](#), [N3](#), [N35](#), [N39](#), [N42](#), [N95](#)

Radio-Alger [17](#), [22](#), [30](#), [175-176](#)

Radio Luxembourg [169](#)

Radio Monte-Carlo [51](#), [169](#)

Radio Moscou [196](#), [202](#)

Radio télévision française (RTF, ORTF) [37](#), [51](#), [145](#)

Ranson (Lieutenant-colonel) [242](#)

Rassemblement pour la République (RPR) [241-242](#)

Redon (Général Maurice) [172](#), [Nf](#), [N82](#)

Regard (André) [127](#)

Rémond (René) [83](#), [N30](#)

Renard [241](#)

Resnais (Alain) [116](#)

Revue militaire d'information [77](#), [N33](#)

Rhenter (Roger) [47](#), [N67](#)

Ripert (Jean) [55](#), [Naj](#), [N91](#)

Rivière (Paul) [19](#), [144](#), [175](#)

Robbe-Grillet (Alain) [116](#)

Robin (Commandant Georges) [19](#), [21](#), [60](#), [127](#)

Robinet (Louis-Gabriel) [162-163](#)

Rodier (Colonel) [11](#), [28](#), [140](#), [Nbg](#), [N20](#), [N168](#)

Rosnay (Colonel de) [22](#), [147](#)

Rossfelder (André) [22](#), [59](#), [66](#), [68](#), [120](#), [141](#), [152](#), [155](#), [157](#), [186](#), [200](#), [247](#), [Ne](#), [N8](#), [N28](#), [N36](#), [N43](#), [N86](#), [N101](#), [N105](#), [N111](#), [N116](#), [N131](#), [N165](#), [N170](#)

Rostand (Edmond) [168](#), [N63](#)

Rougemont (Général de) [221](#), [N56](#)

Roux (Maxime) [29](#)

Roy (Jules) [130](#)

Rudelle (Odile) [10](#), [230](#), [Nf](#), [Nt](#), [Nd](#), [Np](#), [Nq](#), [Ny](#), [Nao](#), [Ng](#), [Nbi](#), [N2](#), [N3](#), [N3](#), [N5](#), [N12](#), [N27](#), [N28](#), [N35](#), [N39](#), [N42](#), [N46](#), [N71](#), [N75](#), [N81](#), [N85](#), [N95](#), [N114](#), [N133](#), [N159](#), [N163](#)

Rusk (Dean) [192](#), [195](#)

Saint-Geours (Jean) [55](#), [Naj](#)

Saint-Hillier (Général Bernard) [20](#), [28](#), [81](#), [146](#), [175-176](#), [199](#), [217-218](#), [Nal](#), [N2](#), [N9](#), [N20](#), [N23](#), [N97](#), [N164](#)

Saint-Jorre (Jean de) [215](#), [N32](#)

Saint-Marc (Commandant Hélié Denoix de) [19-20](#), [68-69](#), [135-136](#), [138](#), [140-141](#), [179](#), [185-186](#), [227-228](#), [243-244](#), [247](#), [Nam](#), [Nar](#), [Nbd](#), [N96](#), [N97](#)

Saint-Rémy (Capitaine Philippe de) [37](#)

Si Salah (Mohammed) [108](#), [149](#), [225](#), [N61](#)

Salan (Général Raoul) [14](#), [17](#), [30-32](#), [34](#), [64](#), [66-67](#), [69](#), [77](#), [83-84](#), [86-89](#), [102](#), [111](#), [114](#), [117](#), [119](#), [123-124](#), [128](#), [134](#), [149-150](#), [170](#), [180-181](#), [183](#), [185](#), [189-190](#), [201-202](#), [213](#), [225](#), [228](#), [230](#), [233-235](#), [237-240](#), [Nk](#), [Na](#), [Naz](#), [N71](#)

Salini (Laurent) [226](#)

Sanguinetti (Alexandre) [118](#), [191](#)

Sarazac (Colonel) [216](#)

Sartre (Jean-Paul) [116](#)

Savary (Alain) [55-56](#), [Nah](#)

Scherpenberg (Hilger van) [39](#)

Schleiter (François) [165](#)

Schlotterer (Lieutenant-colonel) [147](#), [N106](#)

Schoendoerffer (Pierre) [242-243](#)

Scotto (Abbé) [118](#)

Sédouy (Alain de) [154](#)

Senghor (Léopold Sédar) [35](#), [42](#), [45](#)

Sergent (Capitaine) [19](#), [35](#), [64](#), [68-69](#), [127](#), [178-179](#), [213](#), [N104](#), [N105](#), [N117](#), [N118](#)

Sérigny (Alain de) [84](#), [102](#), [188](#), [N141](#)

Serrano Súñer [30](#), [183](#), [Nk](#)

Servan-Schreiber (Jean-Jacques) [130](#), [164](#), [168](#), [234](#), [256](#)

Service d'action civique (SAC) [54](#), [64](#)

Seydoux (François) [39](#), [N3](#), [N40](#), [N43](#)

Seydoux (Roger) [206-207](#), [N12](#), [N13](#), [N14](#), [N15](#)

Signoret (Simone) [116](#)

Simon (Général Jean) [9](#), [19](#), [26](#), [29-30](#), [44](#), [174](#), [223](#), [246](#), [Nc](#), [Na](#), [N2](#), [N24](#)

Soustelle (Jacques) [13](#), [37](#), [74](#), [78](#), [120](#), [123-127](#), [164](#), [251](#), [Nae](#), [Nab](#), [Ng](#), [N87](#)

Stehlin (Général) [40](#), [47](#), [133](#), [137](#), [149](#), [177](#), [196](#), [Nd](#), [Nl](#)

Stibio (André) [160](#)

Süddeutsche Zeitung [101](#)

Suffert (Georges) [55](#), [148](#), [194](#), [225](#), [Naf](#), [Nah](#), [N20](#), [N87](#), [N149](#)

Sunday Dispatch [203](#)

Susini (Jean-Jacques) [30](#), [64](#), [66-67](#), [102-103](#), [117-118](#), [127](#), [182](#), [213](#), [N23](#), [N83](#), [N108](#), [N111](#), [N114](#), [N118](#)

Ta Kung Pao [202](#)

Le Tanoux (Capitaine) [11](#), [139](#), [178](#), [Nao](#), [N2](#)

Teisseire (Colonel) [42](#), [47](#), [Nt](#), [N72](#)

Témoignage chrétien [224](#), [234](#), [N11](#)

Terrenoire (Louis) [9](#), [36](#), [43-44](#), [52](#), [140](#), [157](#), [257](#), [Ne](#), [Nv](#), [Nd](#), [N7](#), [N11](#), [N16](#),
[N19](#), [N33](#), [N45](#), [N46](#), [N76](#), [N80](#)

Thorez (Maurice) [154](#), [161](#), [166](#), [210](#)

Thozet (Colonel) [146](#)

Tillion (Germaine) [268](#), [Nf](#), [Ng](#)

Time [204](#), [N152](#)

Tixier-Vignancour (Jean-Louis) [234](#), [238](#)

Tournoux (Jean-Raymond) [155](#), [Ns](#), [Nv](#), [N82](#), [N101](#)

Triboulet (Raymond) [260](#)

Tribune socialiste [227](#)

Tricot (Bernard) [40](#), [43-46](#), [48-49](#), [154](#), [258](#), [Nd](#), [Nk](#), [Nv](#), [Ng](#), [N10](#), [N32](#), [N45](#),
[N58](#), [N61](#), [N71](#), [N77](#)

Tridon (Général) [67](#), [144](#), [146-147](#), [223](#), [N15](#)

Trinquier (Colonel) [84](#), [124](#), [145](#), [184](#), [255](#), [Nc](#), [Na](#), [N32](#), [N105](#), [N124](#)

Turnier (Général) [216](#)

Union pour la démocratie française (UDF) [241](#)

Union nationale des étudiants de France (UNEF) [57](#), [168](#)

Union pour la nouvelle République (UNR) [54](#), [57](#)

Valluy (Général) [122](#), [126-127](#), [137](#), [225](#), [Nac](#)

Vanuxem (Général Paul) [128](#), [131](#)

Vercors [116](#)

Verdier (Jean) [43](#), [52](#), [N42](#)

Versaille (André) [7](#), [16](#), [Nf](#), [N27](#)

Vézinet (Général Adolphe) [19-20](#), [22](#), [26](#), [29](#), [68](#), [106](#), [113](#), [120](#), [129](#), [144](#),
[174-176](#), [213](#), [216-218](#), [251](#), [254](#), [Nc](#), [Nd](#), [N2](#), [N6](#), [N17](#), [N39](#), [N40](#), [N41](#), [N43](#),
[N60](#), [N77](#), [N89](#), [N90](#), [N93](#), [N104](#), [N106](#), [N107](#), [N119](#), [N137](#), [N138](#), [N169](#)

Viansson-Ponté (Pierre) [54](#), [N1](#)

Vieillescazes (Préfet) [21](#), [198](#), [N2](#)

Vittori (Jean-Pierre) [166](#), [Nah](#), [N57](#)

Washington Post [204](#), [N152](#)

Weiss [253](#)

Wenger (Père) [162](#), [225](#)

Wetz (Jean) [203](#)

Winckler (Jean-Claude) [195](#)

Yazid (M'hamed) [205](#)

Zecchini (Laurent) [Nbb](#)

Zeller (Général André) [17-19](#), [22](#), [24](#), [28](#), [31](#), [33](#), [60](#), [64](#), [67-68](#), [86](#), [90](#), [99](#), [118](#),
[122](#), [126-128](#), [130-131](#), [134](#), [172](#), [174-175](#), [177](#), [180](#), [184](#), [189](#), [213](#),
[225-227](#), [238](#), [240](#), [Nc](#), [Nw](#), [N43](#), [N119](#), [N122](#), [N141](#)

Zévaco (Nicole) [188](#)

SOMMAIRE

Introduction

Un conflit franco-français né de la guerre d'Algérie

Le putsch (22-25 avril 1961)

La surprise d'Alger (samedi 22, dimanche 23 avril)

En métropole : le désarroi (22-23 avril)

Le tournant : lundi 24 avril

L'échec : mardi 25 avril

Armée-Nation, la crise (1940-1961)

Une armée de plus en plus politisée (1940-13 mai 1958)

L'ère des malentendus (1958-1961)

L'impasse algérienne

Des putschistes à la recherche d'un chef

Qui sont les putschistes ?

Les raisons d'un échec

Le putsch aurait-il pu réussir ?

Pourquoi le putsch a-t-il échoué ?

L'après-putsch

Les réactions à l'étranger

En métropole : fin de l'union sacrée

En Algérie, désarroi des pieds-noirs

Épuration et répression dans l'armée

Les procès

Vers une nouvelle armée

Vers la paix en Algérie

Comment le général Jouhaud a-t-il échappé à l'exécution ?

Les séquelles et la mémoire du putsch

Le putsch, un tournant de la Ve République

En guise d'épilogue

Adieu l'Algérie...

Documents

Chronologie

Sigles

Notes

Cartes

Tableaux

Sources

Bibliographie

Index

www.odilejacob.fr

Suivez nous sur :

